



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
GRAND EST

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 9



LISTE DES BILANS

- 1

Auvergne-Rhône-Alpes
- 2

Bourgogne-Franche-Comté
- 3

Bretagne
- 4

Centre-Val de Loire
- 5

Corse
- 6

Grand Est
- 7

Hauts-de-France
- 8

Île-de-France
- 9

Normandie
- 10

Nouvelle Aquitaine
- 11

Occitanie
- 12

Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 13

Pays de la Loire
- 14

Guadeloupe
- 15

Martinique
- 16

Guyane
- 17

La Réunion
- 18

Département des Recherches
Archéologiques Subaquatiques
et Sous-Marines

■ 6 ■ 2 0 1 9 BILAN SCIENTIFIQUE ■ DRAC ■ GRAND EST ■ SRA ■

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

G R A N D E S T

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 9

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
GRAND EST**

2019

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
ET DE L'ARCHITECTURE**

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLE
G R A N D E S T

PÔLE PATRIMOINES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Site de Strasbourg : Palais du Rhin, 2 place de la République
67082 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 15 56 80 - Fax : 03 88 75 60 95

Site de Châlons-en-Champagne : 3 faubourg Saint-Antoine - CS 60449
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél. 03 26 70 63 31 - Fax : 03 26 70 43 71

Site de Metz : 6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.

Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Illustration de la première de couverture :
FAUX-FRESNAY (Marne), le Haut des Taupinières (fouille préventive).
Responsable d'opération : V. RIQUIER, Inrap, cliché : Cartodrone

Illustrations de la quatrième de couverture :
HUSSIGNY-GODBRANGE (Meurthe-et-Moselle), les Triches de la Question (fouille préventive)
Responsable d'opération : G. BRKOJEWITSCH, cliché : Metz Métropole
STRASBOURG (Bas-Rhin), Koenigshoffen desserte de tramway, secteur 2 (fouille préventive).
Responsable d'opération et cliché : M. HIGELIN, Archéologie Alsace

Secrétariat d'édition : Véronique BODLENNER et Valérie SCHYDLOWSKY
Relecture : Véronique BODLENNER, Aurélie PASCAL et Valérie SCHYDLOWSKY
Coordination et mise en page : Véronique BODLENNER
Cartographie : Véronique BODLENNER, vues aériennes IGN 2021-2022
Impression : PCC International France SAS

ISSN : 2679-2257
ISBN : 978-2-11-162279-1 (imprimé non commercialisable)
ISBN : 978-2-11-162280-7 (numérique) © 2026

MINISTÈRE DE LA CULTURE

GRAND EST

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

Résultats significatifs

19

Tableau général des opérations autorisées

21

ARDENNES (08)

23

Tableau des opérations autorisées 23

Carte des opérations autorisées 25

BARBY, SORBON, parc éolien du Mont de Gerson II	27
BOGNY-SUR-MEUSE, collégiale Saint-Vincent de Braux	27
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, place de la Préfecture	31
DONCHERY, rue du Général Labruyère, rue du Repos	32
DOUZY, Derrière Mohimont, Mohimont et chemin dit de Mohimont	33
ÉCLY, Section ZD n° 56	35
FOISCHES, la Roche aux Chats	35
LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY, Germiny Cazes (éolienne 53L)	36
LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY, la Folie (éolienne 27L)	36
LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY, la Vignette (éolienne 65L)	38
LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, RIMOGNE, Caramaux, Bois Châtelain	39
LUMES, voie communale de Lumes à Vrigne-aux-Bois	41
MÉNIL-ANNELLES, Bœuf	41
MÉNIL-ANNELLES, Nortillon	43

RENWEZ, avenue des Martyrs de la Résistance, route du Stade	43
RETHEL, rue des Dames, rue de la 2 ^e Division d'Infanterie, rue Louis Hachette, chemin des Pêcheurs	44
RETHEL, chemin rural du Vieux Rohardin, 17 avenue du Général de Gaulle	45
VIVIER-AU-COURT, Braux, PAD Ecovert, tranche 4, phase 2	45
VOUZIERS, 24 place Carnot, rue de Glasgow	45
WARCQ, Simonelle, Sous le Chemin de Tournes (thermes de Warcq)	46

AUBE (10)

49

Tableau des opérations autorisées	49
--	----

Carte des opérations autorisées	53
--	----

AUXON, rue des Carrés	55
BAR-SUR-AUBE, 99-105 rue Nationale	56
BAR-SUR-SEINE, Avalueur	57
BAR-SUR-SEINE, le Bas de la Chevalière	62
BOURANTON, Chemin Neuf	62
BRÉVIANDES, rue Arthur Rimbaud	62
BRÉVIANDES, ZAC Saint Martin, phase 2	63
BRÉVIANDES, rue Jean Moulin	68
BUCHÈRES, les Navettes	69
BUCHÈRES, rue de la Mairie	72
CHAMPFLEURY, chemin rural dit des Essarts	73
CHAPELLE-VALLON, Sainte-Croix	74
CHARMONT-SOUS-BARBUISE, 12 rue du Château	74
CHARMONT-SOUS-BARBUISE, rue du Moulin Chaudron, phase 1	75
CHARMONT-SOUS-BARBUISE, ZAE, sortie A26	77
COURTERANGES, ZAC Saint Martin, phase 2	78
DIERREY-SAINT-JULIEN, CD33, Bouest	79
LA SAULSOTTE, le Vieux Bouchy	80
LAINES AUX BOIS, voie communale de Loche	82
LA MOTTE-TILLY, les Prés Cornus, la Grande Varenne, la Trematte, phase 3A	83
LA RIVIÈRE-DE-CORPS, rue Maurice Rouard	84
LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, les Grands Hauts du Frêne, les Communes, phase 4-2	84
LE CHÊNE, ZI la Raccroche	88
LES BORDES-AUMONT, les Pièces de l'Hospice	88
LES BORDES-AUMONT, rue du Relais, RD 444	88
LES-GRANDES-CHAPELLES, la Taverne	89
LES-GRANDES-CHAPELLES, la Taverne	90
LUSIGNY-SUR-BARSE, le Grand Champ	91
NOGENT-SUR-SEINE, Cardinal II, tranche 5-2	91
PONT-SAINT-MARIE, 20 rue Georges Clémenceau	92
PRÉMIERFAIT, le Guet	94
ROSIERES-PRÈS-TROYES, 14 rue du Chêne	94
ROUILLY-SAINT-LOUP, le Champ du Temple	95

SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, rue de la Fontaine Saint-Martin	96
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, ZAC d'Échenilly	96
SAINT-BENOÎT-SUR-SEINE, ferme du Mont Bel Air	97
SAINT-SAVINE, parc du Grand Troyes, phase 2	97
SAINT-GERMAIN, les Caroguines	98
SAINT-GERMAIN, L'ÉPINE, rue Berthelot	99
SAINT-GERMAIN, L'ÉPINE, 82 rue Napoléon	99
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, avenue Auguste Terrenoire	100
SAINT-MESMIN, le Boucherville	101
TORCY-LE-PETIT, la Voie Saint-Père	101
TROYES, 1 quai des Comtes de Champagne, 11 rue des Cordeliers	102
TROYES, 20b quai Dampierre	103
TROYES, rue de la Planche Clément	106
VAILLY, 30 Grande Rue	108
VERRIÈRES, 3ter rue de la Chapelle Saint-Aventin	108

Marne (51)

111

Tableau des opérations autorisées	111
--	-----

Carte des opérations autorisées	117
--	-----

ANGLUZELLES-ET-COURCELLES, FAUX-FRESNAY, GOURGANÇON, OGNES, CORROY, parc éolien	119
AUMÉNANCOURT, la Brasserie	120
Aÿ-CHAMPAGNE, Trouilly	120
BAZANCOURT, rue Gustave Haguenin	123
BAZANCOURT, le Vin d'Isles	123
BERGÈRES-LÈS-VERTUS, chemin de Clamanges	124
BERRU, les Terres	124
BÉTHENY, le Triage, la Husselle 1, phase 1	125
BÉTHENY, route de la Neuville, secteur 1	126
BEZANNES, Évolution d'un territoire dans la périphérie rémoise : étude diachronique	131
BOURGOGNE-FRESNE, le Cri	132
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 7 rue Georges Barbier	136
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 28, 30 et 32 rue du Général Féry	136
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, rue Jansen, section AK 23p1 et 27p1	137
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, boulevard Kennedy, BM343	137
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 12 rue de Plaisance	138
CHÂTILLON-SUR-MARNE, rue des Genêts, la Haie Benoist 1, parcelles ZA 142p et 144p	138
CHÂTILLON-SUR-MARNE, rue des Genêts, la Haie Benoist 2, parcelles ZA 142p et 144p et BK 39p	139
CONDÉ-SUR-MARNE, section B, parcelles 1349, 1350, 1353, 1354	140
CONGY, les Pâtis	140
CONNANTRE, route de l'Hermitage	141
CONNANTRE, rur les Rapports	141
CORMONTREUIL, avenue des Goisses	142
ÉPERNAY, 1 et 3 rue Winston Churchill	142

FAGNIÈRES, YD 6, 7 et 8p	143
FAUX-FRESNAY, le Haut des Taupinières, RD 53	143
FÈRE-CHAMPENOISE, la Noue d'Euvy	148
HAUSSIMONT, VASSIMONT, CHAPELAINE, les Billes Fautray, le Chemin de Dommartin	148
HAUTEVILLE, les Blousses, tranche 1	149
JÂLONS, l'Ajau, Devant l'Ajau, Saule Simon, le Champ Doyen, phase 2	149
LA CHAPELLE-LASSON, église Saint-Pierre, rue Saint-Fiacre	150
LA VEUVE, chemin de Juvigny	151
MARCILLY SUR SEINE, ROMILLY SUR SEINE, SAINT JUST SAUVAGE, la vallée de l'Étournay	152
MAREUIL-EN-BRIE, les Navettes	152
MATIGNICOURT-GONCOURT, ISLE-SUR-MARNE, le Chemin d'Orconte, tranche 5, zone 8	153
MATOUQUES, SAINT-GIBRIEN, le Bas de la Vallée de Lagny, la Lune	154
MONCETZ-LONGEVAS, rue Royale	155
MOURMELON-LE-GRAND, 3 rue de Baconnes	155
NORROIS, LUXÉMONT-ET-VILLOTTE, le Champ Saint Martin, la Chenevière, le Bas Mont, le Noyer, tranche 1	156
OGNES, les Petites Briffontaines	156
OGNES, section ZC n° 43	157
ORMES, rue Dresfervuoin	157
Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, prospections pédestres d'après les données LiDAR	157
PROSNES, Constantine	158
PUISIEULX, Franc Alleu	159
REIMS, rue Anquetil	160
REIMS, 26-32 rue Brimontel	160
REIMS, 36 boulevard Carteret, rue Bastion	161
REIMS, rue du Chalet, rue de Solférino	162
REIMS, rue du Châlet, rue de Solférino	162
REIMS, 14-16 rue Chavalliaud	162
REIMS, rue du Clou dans le Fer	163
REIMS, rue du Colonel Fabien, rue de l'Abreuvoir	164
REIMS, rue du Commerce	164
REIMS, 4 rue Gosset	165
REIMS, boulevard Jules César, salle évènementielle	165
REIMS, 173 rue Lesage	167
REIMS, 47 rue Libergier, 21-23 rue Clovis	168
REIMS, place Museux	168
REIMS, 23 avenue de Paris	173
REIMS, rue du Préau, rue Robert de Coucy	174
REIMS, les Promenades Est	175
REIMS, les Promenades Ouest	180
REIMS, ancien chemin de Reims à Cernay-lès-Reims	180
REIMS, rue Saint-Nicaise	181
REIMS, rue Saint Sixte	185
REIMS, rue Saint-Thierry	186
REIMS, rue Jules Staat	186
REIMS, 7 place Stalingrad	187
ROMIGNY, la Grurie	187

SAINT-BRICE-COURCELLES, chemin rural des Viviers	188
SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence, tranche 3, phase C	189
SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence, tranche 3, phases E, F et G	190
SAINT-MARTIN-D'ABLOIS, les Rochettes	191
SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon	191
SAINT-RÉMY-SUR-BUSSY, Bovet	194
SAINTE-MARIE-À-PY, Bois du Peigne	195
SAINTE-MÉNEHOULD, chemin du Grand Plain, phase 1	196
SAINTE-MÉNEHOULD, la Grange au Bois	197
SARON-SUR-AUBE, section YA n° 32	197
SILLERY, 6 rue du Petit Sillery	198
TINQUEUX, les Sintiniers	198
VAUDESINCOURT, la Commelle	199
VÉLYE, la Bailloterie	200
VERT-TOULON, VILLEVENARD, la Crayère, la Pâturée-de-Voisie : prospections gîtologiques du silex du sud-ouest de la Marne	200
VERTUS, rue du Docteur Bonnet	203
VERTUS, BLANCS-COTEAUX, la Maison, la Pâturée	206
VILLEVENARD, les Hauts de Congy	207
VITRY-LE-FRANÇOIS, 23 rue de la Jouette	208
WARMERIVILLE, le Chemin des Canons, phase 1	209

Haute-Marne (52)

211

Tableau des opérations autorisées	211
--	-----

Carte des opérations autorisées	213
--	-----

CANTONS DE BOLOGNE ET POISSONS, relevés entre le Chemin des Vignes et la route de Signeville à Andelot	215
CHANGEY, rue des Ormes	216
CHAUMONT, rue du Moulin Neuf	216
LA-NEUVILLE-AU-PONT, route d'Ambrières	216
MOUILLERON, les Prenets	217
NEUILLY-L'ÉVÊQUE, la Charmotte, rue de la Vieille Pérouse	217
PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond, quartier de l'hôtellerie	217
ROLAMPONT, les Grands Buets, phase 1	221
SAINT-DIZIER, 35 et 35 bis avenue du Général Giraud	222
SAINT-DIZIER, les Crassées	223
SAINT-DIZIER, quai d'Ornel et rue André Theuriet, phase 1	227
SAINT-DIZIER, rue André Chenier, chemin de l'Argente Ligne	227
SAINT-DIZIER, rues du Maréchal de Lattre de Tassigny, de la Malterie, Voltaire et André Thieuret	228
SAINTS-GEOSMES, Champ Monge	228
TRÉMILLY, les Longues Royes	229
Septième campagne de prospection inventaire des sites archéologique en forêt du département de la Haute-Marne	229

Tableau des opérations autorisées	235
Autorisations de prospection	239
Carte des opérations autorisées	241
AZERAILLES, Savelon, méthanisation, chemin Saint-Nicolas sur la Fos	243
BACCARAT, rue de Saint-Christophe	244
BADONVILLER, rue Théophile Fenal	244
BAYON, rue des Hauts Fossés	244
BELLEAU, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Morey	245
BLAINVILLE-SUR-L'EAU, rue des Écoles	245
BLAMONT, château	245
BRÉHAIN-LA-VILLE, Devant le fort, RD 27, méthanisation	246
BUISSONCOURT, CERVILLE, LENONCOURT, mine de sel, Solvay, phase 7	246
CHANTEHEUX, aérodrome, rue Denis Papin	247
COSNES-ET-ROMAIN, Vaux-Warnimont, le Hameau, rue de la Somme	247
DENEUVRE, rue des Grottes	248
DENEUVRE, rue des Trois Fontaines	248
DIEULOUARD, 13 rue du Stade, Jardin du Château	249
DOMÈVRE-EN-HAYE, lotissement de l'Ancien Étang, rue le Clos des Mirabelliers	249
GERBÉVILLER, le Coin, route de Remenoville	250
GORCY, lotissement Les Résidences de Gorcy, RD 172	250
HAN-DEVANT-PIERREPONT, 7 Chemin d'Amel	251
HAN-DEVANT-PIERREPONT, 7 Chemin d'Amel	251
HAUCOURT-MOULAIN, lotissement rue Saint-Jacques	252
HUSSIGNY-GODBRANGE, les Triches de la Question	252
LANDRES, le Perchy, rue du Mont, phase 2	254
LAY-SAINT-CHRISTOPHE, lotissement Les Terrasses de Lay, allée Paul Spillmann	255
LETRICOURT, le Breuil et Vigne d'Aulnois	255
LIMEY-REMENAUVILLE, Champ Pansot	256
LIMEY-REMENAUVILLE, Marbue, méthanisation	256
LONGUYON, rue Auguste Rodier	257
LONGUYON, 6-8 rue de l'Église	257
LONGWY, 24 rue Aristide Briand	258
LUDRES, rue Marie Marvingt	258
LUNÉVILLE, 18 allée des Lilas	259
MARS-LA-TOUR, EHPAD Saint-Dominique, 70 rue de Metz	259
MERCY-LE-BAS, 18 rue de la Brasserie, près de la papèterie Mainbottel, phase 1	260
MOUSSON, chapelle templière, 4 rue de la Chapelle	260
MOUSSON, rue de la Menhire	261
MOUSSON, les Rappes, tranche 1	261
NANCY, rue Jacquot, rue des Cordeliers	262
NANCY, 52 rue des Jardiniers	263
NANCY, Nancy thermal, tranche 1, 41-43 esplanade Jacques Baudot	263
NONHIGNY, l'Écorcherie, méthanisation	264
PAGNY-SUR-MOSELLE, la ville, parking	264

POMPEY, château de l'Avant-Garde	265
PONT-À-MOUSSON, 60 quai Charles François	265
PONT-À-MOUSSON, carrière alluvionnaire GSM, tranche 2, Long Foin et En Avrima	266
ROSIÈRES-AUX-SALINES, rue du Château Brun	267
SAINT-NICOLAS-DE-PORT, le Village, lotissement allée Nelson Mandela, tranche 2	267
SANCY, la Corvée, lotissement Grand'Rue	267
SEXEY-AUX-FORGES, chemin rural dit de Viterne	268
SEXEY-LES-BOIS, le Breuillot, rue de la Commanderie	268
TOMBLAINE, ZAC du Bois la Dame, rue Salvador Allende	269
TOUL, RD 611, Sébastopol, méthanisation	269
VAL DE BRIEY, l'Étendard	270
VÉHO, 3 rue des Tilleuls, méthanisation	270
VELAINE-EN-HAYE, parc de Haye, zones 3, 6 et 7, phase 1	271
VÉZELISE, couvent des Minimes, 1 rue de Beauregard	271
VITERNE, sur la Reine, phase 9	272

Meuse (55)

273

Tableau des opérations autorisées	273
--	-----

Autorisations de prospection	276
-------------------------------------	-----

Carte des opérations autorisées	277
--	-----

AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue de Maucourant	279
AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue de Maucourant	280
AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue de Maucourant	280
AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON, l'agglomération antique de Senon-Amel	282
ANCERVILLE, ZAE de la Forêt	284
APREMONT-LA-FORÊT, lotissement communal, 5 route de Nancy	284
BAR-LE-DUC, foyers Rémois, la Sapinière, avenue des Cévennes	285
BELLEVILLE-SUR-MEUSE, le Grand Trise	285
BELRUPT-EN-VERDUNOIS, Contournement Est de Verdun	286
BISLÉE, Lambéterme	288
BISLÉE, méthanisation du Navi	288
BOVIOLLES, NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, mutations urbaines à Nasium (I ^{er} s. av. J.-C.-I ^{er} s. apr. J.-C.)	288
CHARNY-SUR-MEUSE, sablière GSM, tranche 1, le Pré Carré	292
COMMERCEY, champ de tir, la Haute Fin	292
COMMERCEY, Fond de Planofosse	293
CONTRISSON, les Longues Raies	294
DIEUE-SUR-MEUSE, ZAC, Entre Deux Haies	294
DIEUE-SUR-MEUSE, rue du Grand Rattentout	295
DUN-SUR-MEUSE, EHPAD Eugénie, Trou de Milly	295
ÉRIZE-LA-BRÛLÉE, voie de Bar	296
ÉTAIN, renaturation de l'Orne, vallée de l'Orne en amont d'Étain	296
FRESNES-EN-WOËVRE, les Roussettes, 16 rue de Nancy	297
FROMERÉVILLE-LES-VALLONS, ferme thermique, Banc de la Croix	297

GOUSSAINCOURT, centrale nord, les Rouges Terres	298
LIGNY-EN-BARROIS, NANÇOIS-SUR-ORNAIN, TRONVILLE-EN-BARROIS, VELAINES, RN 135, tronçon 4, passage à 2x2 voies	299
NAIX-AUX-FORGES, Nasium, les Soylières	300
PAGNY-SUR-MEUSE, carrière Novacarb, le Révoi, Bois du Longor	300
RANCOURT-SUR-ORNAIN, REMENNECOURT, carrière Roussel Valette, les Haroussards, Au Breuil	301
RIGNY-SAINT-MARTIN, méthanisation CDE Agri, Voie des Morts	303
SENON, carrière Maire, le Camp d'Aviation	304
STENAY, lotissement communal, Derrière le Cimetière	304
TRÉVERAY, projet éolien, Sous la Vau	306
VASSINCOURT, Jardins de Vassincourt (ADAPEI)	306
VERDUN, médiathèque, Hôtel des Sociétés	307
VERDUN, rue du Capitaine de Vaisseau Mire	308
VIGNOT, Robin, chemin des Cheminots	309
VILLE-SUR-COUSANCES, Ferverelec, les Bessaux, méthanisation	310

Moselle (57)

311

Tableau des opérations autorisées	311
--	-----

Autorisations de prospection	317
-------------------------------------	-----

Carte des opérations autorisées	319
--	-----

AMNÉVILLE, rue des Écoles	321
ANTILLY, salle communale, rue de Metz	322
ARGANCY, CHARLY-ORADOUR, FAILLY, HAUCONCOURT, MEY, VANY, A4, contournement nord-est de Metz	322
ARGANCY, lotissement Le Domaine d'Argancy	323
AUDUN-LE-TICHE, rue du Vieux Colombier	323
AUGNY, chemin du Bois Saint-Jean	324
AUGNY, Sur le Pré de Sabre	324
AY-SUR-MOSELLE, 6 rue de Thionville	324
BÉNESTROFF, chemin de Bénesperd, création d'une piste forestière	325
BERTRANGE, résidence Les Hameaux de la See, l'Étang	325
BETTBORN, la Pierre Blanche	326
BEYREN-LÈS-SIERCK, lotissement Le Clos, rue de Gandren	326
BLIESBRUCK, agglomération antique	327
BOULANGE, lotissement Les Magnolias	329
CATTENOM, Hussange, rue de la Scierie	330
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN, SAINTE-RUFFINE, le Clos des Feuillantines, chemin de Goglo	331
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN, SCY-CHAZELLES, chemin des Grandes Vignes	332
COIN-LÈS-CUVRY, rue Principale	332
CORNY-SUR-MOSELLE, station d'épuration, le Pâquis	333
CREUTZWALD, ZAC du Warndtpark, tranche 2	334
DALEM, lotissement À l'Orée du Bois, tranche 3, Am Felderpfad	335
DELME, rue Raymond Poincaré	335

DIANE-CAPELLE, chemin de la Cornée des Houilles	335
ENNERY, rue André Citroën, tranche 1	335
ENNERY, sablières Dier, Mancourt, tranche 2, site 4, les Rayus	336
ENTRANGE, Tafeld	337
EPPING, lotissement Neuergarten, tranche 1, Neuergarten	337
FARÉBERSVILLER, Gebelborn	338
FARÉBERSVILLER, lotissement Le Rabelais II, Tafel	338
FÉNÉTRANGE, église Saint-Rémy	338
FLORANGE, rue du Centre, rue de la Fontaine	340
FLORANGE, avenue de Lorraine	340
FONTOY, ZAC Le Pogin, tranche 3	341
FRAUENBERG, château, tranche 1	341
FRAUENBERG, lotissement Le Haut Bois 2	341
GANDRANGE, rue Louis Jost	342
HATTIGNY, carrière de Tanconville et Hattigny, le Haut Bois, tranche 1, phases d'exploitation 1 et 2	343
HAYANGE, lotissement Le Champ du Coq, rue du Merle, Thal	343
HERMELANGE, lotissement rue des Chenevières	343
HETTANGE-GRANDE, 77 rue du Général Patton	344
HETTANGE-GRANDE, rue Victor Hugo	344
LA MAXE, complexe sportif, la Vaquinière	345
LA MAXE, complexe sportif, la Vaquinière	345
LAQUENEXY, Sur le Chemin de Sainte-Barbe, Villers-Laquenexy	346
LONGEVILLE-LÈS-METZ, projet LIDL, boulevard Saint-Symphorien	347
LOUPERSHOUSE, lotissement La Cerisaie, tranche 4	347
LUTTANGE, les Jardins de Bellevue	347
MAIZEROY, Chevillon, la Gotelle	348
MARLY, Haut de Vannonchamp, Les Hameaux de la Roseaie	348
METZ, rue Baudoche	349
METZ, 19 en Fournirue	349
METZ, Magny, rue du Faubourg	350
METZ, boulevard du Pontiffroy	351
METZ, 2 avenue Robert Schuman, chemin Sainte-Anne	352
METZ, PAV, rues Robert Schuman, du Chanoine Collin, du XX ^e Corps Américain et Paul Diacre	353
METZ, quartier du Sablon, rue aux Arènes	353
METZ, 117 avenue de Strasbourg	354
METZERESCHE, RD 56, les Résidences de Galgenweg	354
METZERESCHE, RD56, les Résidences de Galgenweg	355
METZERVISSE, lotissement Les Vergers 3	355
METZING, lotissement Kleingewendt	356
MONTIGNY-LÈS-METZ, 151 chemin de Blory	356
MONTIGNY-LÈS-METZ, lotissement de la Horgne, tranche 1, chemin de Blory	357
MONTIGNY-LÈS-METZ, caserne Lizé	362
MORHANGE, RD 78, centrale photovoltaïque	363
MOULINS-LÈS-METZ, plateau de Frescaty, Tournebride, tranche 1	364
NIDERVILLER, la Faïencerie, 2 rue de la Faïencerie	364
OGY-MONTOY-FLANVILLE, route de Flanville, tranche 2, le Patural	367
OGY-MONTOY-FLANVILLE, rue de Metz	369

PELTRE, 27 rue de Gargan, tranche 2	369
PELTRE, 27 rue de Gargan, tranche 2	370
PETIT-RÉDERCHING, lotissement l'Orée des Champs, tranche 1	371
PHALSBOURG, lotissement Matheus III, Daubenfeld	372
RACRANGE, Auf Motzloch, usine de méthanisation	372
RÉDING, SARRALTROFF, carrière de Réding, Hilbesheim, Sarratroff, tranche 1, Bergholtz, Krubilion	372
ROUHLING, lotissement rue de Sarreguemines	373
SAINTE-BARBE, Dalotte	373
SAINTE-RUFFINE, chemin de la Haie Brûlée, Beaubois	373
SAINTE-RUFFINE, 12 rue des Tilleuls	374
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ, rue des Hêtres	374
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE, bois de la Ville	375
SAINT-QUIRIN, le Sauvageon, forêt domaniale de Saint-Quirin	375
SARRALBE, chapelle de la Montagne, église de la Sainte-Trinité	376
SARREBOURG, 32 rue du Lieutenant Bildstein	376
SCY-CHAZELLES, chemin des Grandes Vignes	379
STUCKANGE, lotissement La Sapinière, rue Nationale	379
TALANGE, ZAC Les Usènes, tranche optionnelle 2, port du canal	379
TARQUIMPOL, 10 rue du Théâtre	380
TÉTING-SUR-NIED, site d'Installation de Stockage de déchets Non Dangereux, tranche 2, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz	381
TÉTING-SUR-NIED, site d'Installation de Stockage de déchets Non Dangereux, tranche 2, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz	382
THIONVILLE, 15 avenue Clémenceau	383
THIONVILLE, Beuvange, lotissement Robert Alexandre, rue du Dol	383
THIONVILLE, chemin de la Malgrange	383
THIONVILLE, chemin Sainte-Anne	385
THIONVILLE, lotissement Boucle Lamartine	385
THIONVILLE, passerelle douce rive droite de la Moselle	385
THIONVILLE, quartier Jeanne d'Arc, boulevard du XX ^e Corps Américain	386
THIONVILLE, Veymerange, ZAC de Buchel	386
UCKANGE, rue Jean Moulin	389
VAHL-ÉBERSING, rue du Stade, Grosse Nachtweid	389
VALMONT, lotissement La Clé des Champs	390
VALMONT, lotissement La Pépinière, Flashfeld	390
VALMUNSTER, place de l'Abbé Gabriel Weyland	391
VIC-SUR-SEILLE, 4 place du Palais	391
VIC-SUR-SEILLE, extension de l'EHPAD Sainte-Marie, zone B, tranche 3, rue Haute	392
VRY, sur la Bosse	393
XOUAXANGE, carrière EQIOM, la Tuilerie	393
YUTZ, passage des Brasseurs	394
YUTZ, déchetterie	394
YUTZ, 138-144 rue du Président Roosevelt	395

Tableau des opérations autorisées	397
Carte des opérations autorisées	405
BARR, rue du Docteur Sultzer	405
BENFELD, Schulzenfeld, rue Joseph Siat	406
BERSTETT, Rumersheim, rue des Acacias	406
BLAESHEIM, lotissement Entrée Est	407
BOURGHEIM, Steinaecker, rue de Zellwiller	411
BOUXWILLER, Weidenbaum, rue des Sorbiers	411
BREUSCHWICKERSHEIM, OSTHOFFEN, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 2-8, Niederweiher, Geisenbrucke	413
BREUSCHWICKERSHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 2-9, Vogelsgesang	414
BRUMATH, rue du Collège	420
BRUMATH, 4 rue du Général Rampont	420
BRUMATH, 180 avenue de Strasbourg	430
CHÂTENOIS, déviation de la RN 59	430
CHÂTENOIS, Jardin du Presbytère	422
DEHLINGEN, Gurtelbach	423
DRULINGEN, rue de Phalsbourg	424
DUPPIGHEIM, rue du Moulin	425
DUTTLENHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 1-1, Vier Aeckern	425
DUTTLENHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 1-3, Ampfad et Neustrasse	426
ECKWERSHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 5-4, Niefernweg	428
ERNOLSHEIM-BRUCHE, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 2-7, Neugraben	429
ERSTEIN, réaménagement des espaces publics du centre ville, tranche 1, place de l'Hôtel de Ville, jardin de l'Hôtel de Ville	430
ESCHBACH, lotissement les Vergers, tranche 2	430
EYWILLER, lotissement Ivile	431
FORT-LOUIS, Fort-carré, front nord-ouest	431
GERSTHEIM, lotissement communal, rue du Moulin	433
GUNDERSHOFFEN, Steinbuehl	433
HAEGEN, château-fort de Grand-Geroldseck	434
HAEGEN, château-fort de Grand-Geroldseck	434
HIPSHEIM, rue des Alisiers	435
HIRSCHLAND, Rotaecker	436
HURTIGHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 3-3, Musaubreite	436
ICHTRATZHEIM, RD 1083, route de Strasbourg	440
ITTENHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 3-4, In der Fliess et Musau	440
ITTENHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 3-6, Kirchbauemel	441
ITTENHEIM, Espace économique ouest, Wintzel, Adwand, Beim, Alten	442
KESSELDORF, Bois de l'Hôpital, extension de carrière, phase 7	443
KOLBSHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 2-1, Knoblochsberg	443
KOLBSHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 2-2, Kurze Straenge	446
KOLBSHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 2-6, Herrenweg	447

LEMBACH, Schuhfels	449
LIPSHEIM, FEGERSEIM, ICHTRATZHEIM, RD 1083	451
MACKWILLER, lotissement Romain	452
MARLENHEIM, Dans l'environnement d'une résidence royale : Marlenheim et son territoire aux époques mérovingienne et carolingienne	452
MARLENHEIM, 11 rue de la Gare	453
MARMOUTIER, cimetière et chapelle Saint-Denis, rue du Général Leclerc	454
MARMOUTIER, chapelle Saint-Denis, rue du Général Leclerc	455
MUTZIG, Rain, 26 boulevard Clémenceau	459
NATZWILLER, Centre européen du résistant déporté	460
NEUBOIS, Frankenbourg-Schlossberg	460
NIEDERSCHAEFFOLSHEIM, lotissement Rebgarten	460
OBERNAI, 7 rue de la Chapelle	461
OBERNAI, 55 rue du Général Gouraud	461
OSTWALD, Krittweg	462
OTTROTT, château de Rathsamhausen, donjon circulaire	462
RATZWILLER, ERNOLSHEIM-LÈS-SAVERNE, NIEDERBRONN-LES-BAINS, Heidenstadt, Ziegenberg et Burg	465
ROTHAU, vallon de la Besatte	465
SCHERWILLER, château de Ramstein	467
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER, lotissement Haslen, rue de la Fluess	468
SELTZ, route de Strasbourg	468
STRASBOURG, 12 rue des Dentelles	469
STRASBOURG, campus des technologies médicales (Nextmed), rue de la porte de l'Hôpital	471
STRASBOURG, cité administrative, 2 rue de l'Hôpital Militaire	472
STRASBOURG, cité universitaire Paul Appell, rue de Palerme, rue Louvois	472
STRASBOURG, école élémentaire Finkwiller, 1 rue de la Question	473
STRASBOURG, Hôtel des Postes, 5 avenue de la Marseillaise	474
STRASBOURG, place Mathias Merian	475
STRASBOURG, rue du 22 Novembre	475
STRASBOURG, place Quintus Sertorius	476
STRASBOURG, place Sainte-Madeleine, rue du Fossé des Orphelins	477
STRASBOURG, porte des Romains, Zielbaum, vieux chemin, chemin long, allée Octavie, Futur Parc, tranche 1	479
STRASBOURG, porte des Romains, Zielbaum, Vieux chemin, chemin Long et allée Octavie, Futur Parc, phase 2	480
STRASBOURG, projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen, phase 1, secteur 3, place Sainte-Aurélié	480
STRASBOURG, projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen, phase 1, secteur 3, place Sainte-Aurélié et rue de Rosheim	481
STRASBOURG, projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen, phase 1, secteur 4, boulevard de Nancy	483
STRASBOURG, projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen, secteur 2, nœud routier A35, A351 et rue de Koenigshoffen	485
STRASBOURG, 19 rue Saint-Joseph	489
STRASBOURG, Tours des Ponts-Couverts	490
STUTZHEIM-OFFENHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 3-2, Am Bannscheid	491
STUTZHEIM-OFFENHEIM, DINGSHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 4-1, Haspelacker, Aufs Dingsheimer Feld	494

TRUCHTERSHEIM, A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 5-7, Holderacker	496
TRUCHTERSHEIM (PFETTISHEIM), A355 - Contournement Ouest de Strasbourg, site 5-8, Schultheissentum, vallon du Kolbensbach	497
VENDENHEIM, BRUMATH, A35 - Contournement Ouest de Strasbourg, échangeur nord A4, Herrenwald, Isperlach	500
WASSELONNE, 10 rue des Pins	500
WEYERSHEIM, Ried, Bruchmatten, Rohr, Schlack, tranche 2	500
WOLFISHEIM, lotissement les Vergers du Fort Kléber	501

Haut-Rhin (68)

503

Tableau des opérations autorisées	503
--	-----

Carte des opérations autorisées	507
--	-----

ALGOLSHEIM, lotissement Kirchmatten, rue d'Alsace	509
ALGOLSHEIM, lotissement Kirchmatten, rue d'Alsace	509
BALTZENHEIM, lotissement Schlossgarten, rue des Pâquerettes, rue du Château	511
BIESHEIM, Altkirch, Unterfeld, Westergass, Ried	512
BIESHEIM, rue des Lilas, Schlossergarten	513
BIESHEIM, rue des Lilas, Schlossergarten	514
BRUNSTATT-DIDENHEIM, rue du Docteur Laennec	515
COLMAR, ancienne Bibliothèque des Dominicains	515
COLMAR, ancienne Bibliothèque des Dominicains	516
COLMAR, cité administrative, rue Fleischhauer	519
COLMAR, place Haslinger	519
COLMAR, Oberer Erlen Pfad, In der Laucherlen, Wettolsheimer Gras Weg	521
COLMAR, 14 rue des Poilus	521
COLMAR, 1 rue Roesselmann	521
COLMAR, lotissement Semm 1, rue de la Semm	522
COLMAR, lotissement Semm 2, Grosser Semm Pfad	522
COLMAR, lotissement Semm 3, rue du Landwasser	523
COLMAR, chemin de la Silberrunz	523
DURLINS DORF, abri bétonné	523
DURLINS DORF, carrière, extension, phase 2	524
EGUISHEIM, carrière Holcim, site d'Herrlisheim-près-Colmar	524
ENSISHEIM, entre RD. 208 et THK, Reguisheimer Feld	524
ENSISHEIM, rue Xavier Mosmann	525
GUEBERSCHWIHR, église Saint-Pantaléon	526
GUEBWILLER, ancien site Cartorhin, phase 1, rue Jules Grosjean, rue de l'Hôtel de Ville	526
HABSHEIM, Zwischen Holzweg und Viehweg Erster Zug, 206 rue du Général de Gaulle	528
HAGENTHAL-LE-BAS, rue de l'Église	528
HOCHSTATT, lotissement le Mondrian, rue des Cigognes	529
HOCHSTATT, 12 rue Soland	529
HORBOURG-WIHR, école des Marronniers, 14 rue des Écoles	529
HORBOURG-WIHR, Grand'Rue	530
HORBOURG-WIHR, 50 Grand'Rue	530

HORBOURG-WIHR, 139 Grand'Rue	532
HORBOURG-WIHR, Kopfjucherten, Kuhlager, Hinter den Gaerten	532
HORBOURG-WIHR, rue des Pommiers	533
HORBOURG-WIHR, 2 rue des Pyrénées	533
HORBOURG-WIHR, Stiermatt	534
HORBOURG-WIHR, tour intermédiaire du castellum d'Horbourg, place du 1 ^{er} Février 1945	535
HUNDSBACH, chapelle Saint-Odile	536
ILLFURTH, rue de Buerzellen	538
ILLFURTH, 12 chemin des Vignerons	538
KAYSERSBERG VIGNOBLE, château du Schlossberg	538
KAYSERSBERG VIGNOBLE, lotissement Les Villas des remparts, rue du 18 Décembre, rue du Collège	539
KEMBS, Bannwartsmatten, rue du Ruisseau	540
KEMBS, rue de l'Europe	540
KEMBS, 28 rue des Prés	540
KEMBS, rue des Prés	541
KEMBS, 28 rue des Prés	542
KUNHEIM, lotissement des Fleurs, rue des Lilas	546
MASEVAUX-NIEDERBRUCK, marcairie du Rossberg	547
MORSCHWILLER-LE-BAS, résidence les Fleurs, 55 rue de la 1 ^{re} Armée Française	547
OBERLARG, Langetalwald	548
OBERSAASHEIM, lotissement Kaelberweide, rue de la Promenade, rue de Guérin	548
OTTMARSHEIM, Zwischen Hasen und Stiegelweg, rue du Lièvre	549
SAINTE-MARIE-AUX-MINES, Fouchelle	549
SAINTE-MARIE-AUX-MINES, mine Giro	553
SAINTE-MARIE-AUX-MINES, mine Patris	555
SAINTE-MARIE-AUX-MINES, carreau Sainte-Barbe	556
SAUSHEIM, Mittelhoetzleinfeld, rue des primevères, rue de la Hardt, rue des Vosges	558
SAUSHEIM, 85 RD 201, Zuberfel Oberer Zug	558
SIERENTZ, 52 rue Poincaré	558
SOULTZ-HAUT-RHIN, extension ZI Florival, Weidhaeglen, rue Albert Reingold	558
SPECHBACH-LE-BAS, 9 rue des prés	560
WATTWILLER, lotissement les Sources, Wetzacker, rue de Cernay	560
WATTWILLER, lotissement les sources, Wetzacker, phase 2	560
WATTWILLER, lotissement les sources, Wetzacker, phase 3	560
WEGSCHEID, mine Reichenberg	561
WITTELSHEIM, lotissement les Prés Fleuris, rue d'Ensisheim	563
WITTENHEIM, Ensisheimer Feld, route de Soultz	564
WOLSCHWILLER, Blenien	564
Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au XVII ^e s.	565
Le peuplement préhistorique du Jura Alsacien	567

Vosges (88)

569

Tableau des opérations autorisées	569
-----------------------------------	-----

Autorisations de prospection	571
------------------------------	-----

Carte des opérations autorisées	573
---------------------------------	-----

AUTREY, HOUSSEAS, le Grand Rimbanau, la Feigne, aux Grands Prés, les Manquiottes	575
CONTREXÉVILLE, les Grands Jardins, 36 rue du cardinal Bourne et 66 Jean Moulin	575
DOGNEVILLE, aux Tombois, rue des Prés	576
ÉLOYES, près de l'Église, rue de l'Église	576
ÉPINAL, place de l'Âtre	577
GRAND, agglomération antique de Grand	578
GRAND, rue du Rempart	578
IGNEY, rue d'Alsace et place de la Fête	578
JAINVILLOTTE, cens Ban et les Courbes Rayes, phase 1	579
LEMMECOURT, champs Liéga	579
LE THOLY, pré des Ormes et pré J'espère, tranche 2	581
REMONCOURT, la Maix du Coux	581
SAINT-AMÉ, Saint-Mont	582
SANS-VALLOIS, sur la Vérogne	583

Opérations interdépartementales 585

Tableau des opérations autorisées 585

Les cimetières modernes hors-les-murs : topographie, modes, pratiques funéraires et populations des cimetières antérieurs au décret impérial de 1804 (XVI ^e -XVIII ^e s.) dans le Grand Est et la Bourgogne	587
Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne (V ^e -X ^e s.)	588
Une nouvelle source de matière première pour les haches symétriques néolithiques de Lorraine : les brèches du Donon	591
Occupations du Paléolithique ancien au Mésolithique entre les vallées de l'Orne et de la Moselle	591
Le Paléolithique et le Mésolithique d'Alsace, des massifs montagneux à la plaine	592
Paysages et architecture des monastères cisterciens entre Seine et Rhin	593
Les sites militaires de la Première Guerre mondiale dans la Meuse et la Meurthe-et-Moselle	594

Personnel du service régional de l'archéologie 593

Bibliographie régionale 595

Liste des abréviations 602

Axes de la programmation 603

Cette nouvelle édition du *Bilan scientifique régional* présente les résultats des recherches archéologiques menées en 2019 en Grand Est. Le service régional de l'archéologie a engagé, depuis plusieurs années, une démarche de résorption du retard accumulé dans la publication des BSR, qui s'est traduite, notamment, par la parution, en 2025, du volume dédié à l'année 2018, mais aussi de ceux concernant les années 2012 et 2013 en Champagne-Ardenne. Ce rattrapage, qui concerne notamment les derniers bilans antérieurs à la fusion des régions et ceux des années 2020 à 2024, se poursuivra dans les années à venir. La priorité sera cependant accordée à l'élaboration des bilans concernant les années 2025 et suivantes, dans l'idée de diffuser plus rapidement les nouvelles connaissances acquises. Dans l'intervalle, il est toujours possible de se référer aux rapports d'activité de la CTRA Est¹, qui présentent des synthèses de l'activité archéologique en Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté. Dans cette introduction, une fois n'est pas coutume, il ne sera pas question des résultats scientifiques des opérations réalisées en 2019, mais de l'activité archéologique dans son ensemble, de l'évolution du SRA et de la diffusion de la recherche.

L'activité archéologique en quelques chiffres

L'année 2019 a été marquée, en Grand Est, par une hausse importante du nombre de dossiers d'urbanisme instruits par le service régional de l'archéologie, signe d'un aménagement du territoire dynamique : 3606 saisines contre 3224 l'année d'avant. À titre de comparaison, la moyenne annuelle en cumulant les données pour les trois anciennes régions (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) était de 2622 dossiers entre 2011 et 2015. Le service régional de l'archéologie a donc dû progressivement faire face à un accroissement significatif de son activité, avec un effectif resté stable à l'échelle régionale. Le nombre de diagnostics prescrits est en très légère augmentation (525, contre 519 en 2018), tandis que celui des fouilles préventives est

passé de 105 à 97. De manière globale, la croissance de l'activité a entraîné, depuis 2016, une augmentation importante des prescriptions de diagnostics, tandis que le nombre de fouilles prescrites, sujet à de plus fortes variations annuelles, était, en 2019, dans la moyenne des années précédentes.

Sur le terrain, ce sont 406 diagnostics et 93 fouilles préventives qui ont été réalisés, en nette hausse par rapport à 2018 (364 diagnostics et 86 fouilles). Les dernières fouilles réalisées sur le contournement ouest de Strasbourg, achevées à l'été 2019, ont largement contribué à cette activité. Inversement, l'archéologie programmée a connu un ralentissement notable : en 2019, on ne recense que 17 fouilles, 24 campagnes de sondages et 11 PCR, contre, respectivement, 22, 28 et 14 l'année précédente². Il est cependant trop tôt pour y voir un phénomène durable, car la recherche programmée dépend d'une multitude de conditions soumises à de fortes variations annuelles, au premier rang desquelles le financement des projets et la disponibilité effective des équipes. Il s'agit néanmoins d'un point d'attention pour le SRA, car l'archéologie programmée est fondamentale pour la discipline, autant pour sa capacité à renouveler ou approfondir des thématiques que pour son rôle dans le maintien du lien entre les professionnels et le tissu associatif ou que pour sa place dans la formation pratique des étudiants.

L'organisation du service régional de l'archéologie

Trois ans après la création de la DRAC Grand Est, le SRA a enfin pu disposer d'un effectif au complet, permettant pour la première fois la mise en place d'une organisation stable à l'échelle régionale. Les agents du SRA sont répartis sur quatre sites : au siège de la DRAC à Strasbourg (Bas-Rhin), dans ses antennes de Châlons-en-Champagne (Marne) et de Metz (Moselle) et, enfin, au centre de conservation et d'étude de Lorraine, installé sur le site du Pôle de recherches interdisciplinaires archéologiques de Metz (PRIAM), qui

abrite aussi le service archéologique de Metz Métropole. Il convient d'y ajouter le centre de conservation et d'études d'Alsace, à Sélestat (Bas-Rhin), adossé aux locaux d'Archéologie Alsace et où la conservatrice en charge des biens archéologiques mobiliers du site de Strasbourg assure des permanences, ainsi que le dépôt archéologique de Chanzy, proche des locaux de la DRAC à Châlons-en-Champagne, géré par le service. Chaque équipe est désormais placée sous l'autorité directe d'un conservateur régional de l'archéologie adjoint. La mise en place de cette nouvelle organisation n'empêche pas les mouvements de personnel, toujours nombreux, en particulier en raison de départs à la retraite. Le renouvellement progressif de l'effectif concerne tous les sites et représente un enjeu important pour le service à moyen et long terme.

La diffusion de la recherche

La stratégie de la DRAC en matière de diffusion de la recherche et de valorisation de l'archéologie repose, traditionnellement, sur la complémentarité entre l'organisation d'événements par le SRA et le soutien à des projets portés par des partenaires. En 2019, les journées de l'archéologie ont été organisées par le service à Brumath (Bas-Rhin), Châlons-en-Champagne et Toul (Meurthe-et-Moselle), en partenariat respectivement avec la Société d'Histoire et d'Archéologie de Brumath et Environs, la Société archéologique champenoise et l'Association pour le développement de la recherche archéologique de Lorraine. Le SRA a aussi organisé, en fin d'année, un séminaire sur la conservation préventive des collections archéologiques au Palais du Rhin, à Strasbourg.

En parallèle, la DRAC a apporté un soutien financier à l'organisation des rencontres de l'Association française pour l'archéologie du verre à Troyes (Aube), des journées de la Société préhistorique française sur le Paléolithique supérieur à Strasbourg, du colloque Internéo, également à Strasbourg.

De nombreuses aides à l'édition ont aussi été accordées à des associations, pour permettre la publication de monographies ou d'actes de colloques récents. On notera ainsi la publication de ceux du colloque de Verdun sur l'archéologie des conflits contemporains, des rencontres de l'Association française d'archéologie mérovingienne à Saint-Dizier (2016), ou encore des journées de l'association Corpus de Strasbourg (2018). En parallèle, la DRAC a maintenu son soutien aux Mémoires d'archéologie du Grand Est, seule collection d'ampleur régionale dédiée à l'archéologie, ainsi que, au cas par cas, aux publications de la Société archéologique champenoise, de la Revue archéologique de l'Est et à *Archeologia Mosellana*. Dans le rapport d'activité de la CTRA Est pour l'année 2019, Frédéric Séara, alors conservateur régional de l'archéologie du Grand Est, fait une présentation plus détaillée du soutien aux publications et de leur lien avec les projets collectifs de recherche, dont les conclusions sont toujours largement d'actualité³.

Par la force des choses, l'année 2019 constitue la fin du cycle entamé avec la création de la région Grand Est, puisque la pandémie de COVID-19 et ses conséquences directes (les confinements de 2020) et indirectes (la reprise intensive des projets d'aménagement du territoire en 2021) marquent une rupture très nette avec la situation des années précédentes. Le présent volume rend ainsi compte d'un panorama de la recherche archéologique en Grand Est qui a considérablement évolué depuis lors. Cela donne encore plus d'importance à ce type de publication, qui permet à la fois de diffuser largement les résultats de travaux parfois encore inédits, mais aussi de dresser un état de l'archéologie régionale à un instant donné, donc d'offrir des éléments permettant d'appréhender l'évolution de la discipline sur le long terme.

Nicolas PAYRAUD
Conservateur régional de l'archéologie

¹ Tous les rapports d'activité sont accessibles sur le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/archeologie/ressources-documentaires/bilans-et-rapports-des-commissions-territoriales-de-la-recherche-archeologique>

² Les autorisations de prospection ne constituent pas un indicateur fiable, car, selon les habitudes des différents sites du SRA, certaines opérations ont fait l'objet d'autorisations multiples (une par prospecteur pour les départements lorrains, par exemple), tandis que des autorisations d'utilisation de détecteur de métaux étaient délivrées dans le cadre d'opérations préventives.

³ SÉARA (F.). – Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie et bilan des publications en Grand Est. In : LEROY (M.), coord. – *Rapports d'activité 2019 des CTRA*. Paris : ministère de la Culture, 2021, p. 86-89. Rapport accessible à cette adresse : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/archeologie/ressources-documentaires/bilans-et-rapports-des-commissions-territoriales-de-la-recherche-archeologique/rapports-d-activite-2019-des-commissions-territoriales-de-la-recherche-archeologique>.

GRAND EST

Tableau général des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

	ARDENNES (08)	AUBE (10)	MARNE (51)	HAUTE-MARNE (52)	MEURTHE-ET-MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	BAS-RHIN (67)	HAUT-RHIN (68)	VOSGES (88)	INTER-DÉPARTEMENTAL	TOTAL
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES DE DIAGNOSTIC (OPD)	12	36	73	12	53	32	90	40	49	9		406
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	6	11	12		2	2	15	33	11	1		93
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)		1	2	1		1		5	6	1		17
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)			1			1	1	1	2	1	4	11
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	2		3		1	1	4	5	5	3		24
PROSPECTIONS THÉMATIQUES, AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ ET DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PT-PMS-PRM)						1		5	1		3	10
PROSPECTIONS INVENTAIRES ET AÉRIENNES (PI-PRD-PA)			1	2					1			4
TOTAL	20	48	92	15	56	38	110	89	75	15	7	565

ARDENNES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
077903	BARBY et SORBON, parc éolien du Mont de Gerson II	Laura GUTEL (CD08)	OPD		IND	1
078617	BOGNY-SUR-MEUSE, collégiale Saint-Vincent de Braux	Cédric ROMS (INR)	FPREV	10-14	MA-MOD-CON	2
078355	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, place de la Préfecture	Dorothee RENNESSON (CD08)	OPD	10-14	MA?-MOD-CON	3
078459	DONCHERY, rue du Général Labruyère, rue du Repos	Mikel ÉTCHART-SALAS (CD08)	OPD	10-14	HMA-BMA-MOD-CON	4
077587	DOUZY, Derrière Mohimont, Mohimont et chemin dit de Mohimont	Mikel ÉTCHART-SALAS (CD08)	OPD	5-10	PRO-GAL-MA-MOD?	5
078665	ÉCLY, Section ZD n° 56	Laura GUTEL (CD08)	OPD	5-10	FER-GAL?	6
078639	FOISCHES, la Roche aux Chats	Gautier BASSET (SDA)	SD	4	NEO	7
078213	LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY, Germiny Cazes (éolienne 53L)	Antoine FERRIER (CD02)	FPREV	5	FER	8
078212	LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY, la Folie (éolienne 27L)	Antoine FERRIER (CD02)	FPREV	5	FER	8
078211	LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY, la Vignette (éolienne 65L)	Antoine FERRIER (CD02)	FPREV	5	FER	8
078755	LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, RIMOIGNE, Caramaux, Bois Châtelain	Mikel ÉTCHART-SALAS (CD08)	OPD	10	GAL	9
078688	LUMES, voie communale de Lumes à Vrigne-aux-Bois	Line PASTOR (CD08)	OPD			10

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078612	MÉNIL-ANNELLES, Bœuf	Émilie MORIN (EVE)	FPREV	4-5	MES-FER	11
078613	MÉNIL-ANNELLES, Nortillon	Émilie MORIN (EVE)	FPREV	4-5	MES-FER	11
078496	RENWEZ, avenue des Martyrs de la Résistance, route du Stade	Mikel ÉTCHART-SALAS (CD08)	OPD			12
078491	RETHEL, rue des Dames, rue de la 2 ^e Division d'Infanterie, rue Louis Hachette, chemin des Pêcheurs	Mikel ÉTCHART-SALAS (CD08)	OPD			13
078492	RETHEL, chemin rural du Vieux Rohardin, 17 avenue du Général de Gaulle	Mikel ÉTCHART-SALAS (CD08)	OPD			13
078653	VIVIER-AU-COURT, Braux, PAD Ecovert, tranche 4, phase 2	Lorraine DESART (CD08)	OPD		IND-MOD?-CON	14
078702	VOUZIERES, 24 place Carnot, rue de Glasgow	Dorothée RENNESSON (CD08)	OPD	14	MOD?-CON	15
078732	WARCQ, Simonelle, Sous le Chemin de Tournes (thermes de Warcq)	Laura GUTEL (CD08)	SD	10	GAL	16

* : *cf.* carte de répartition des sites.

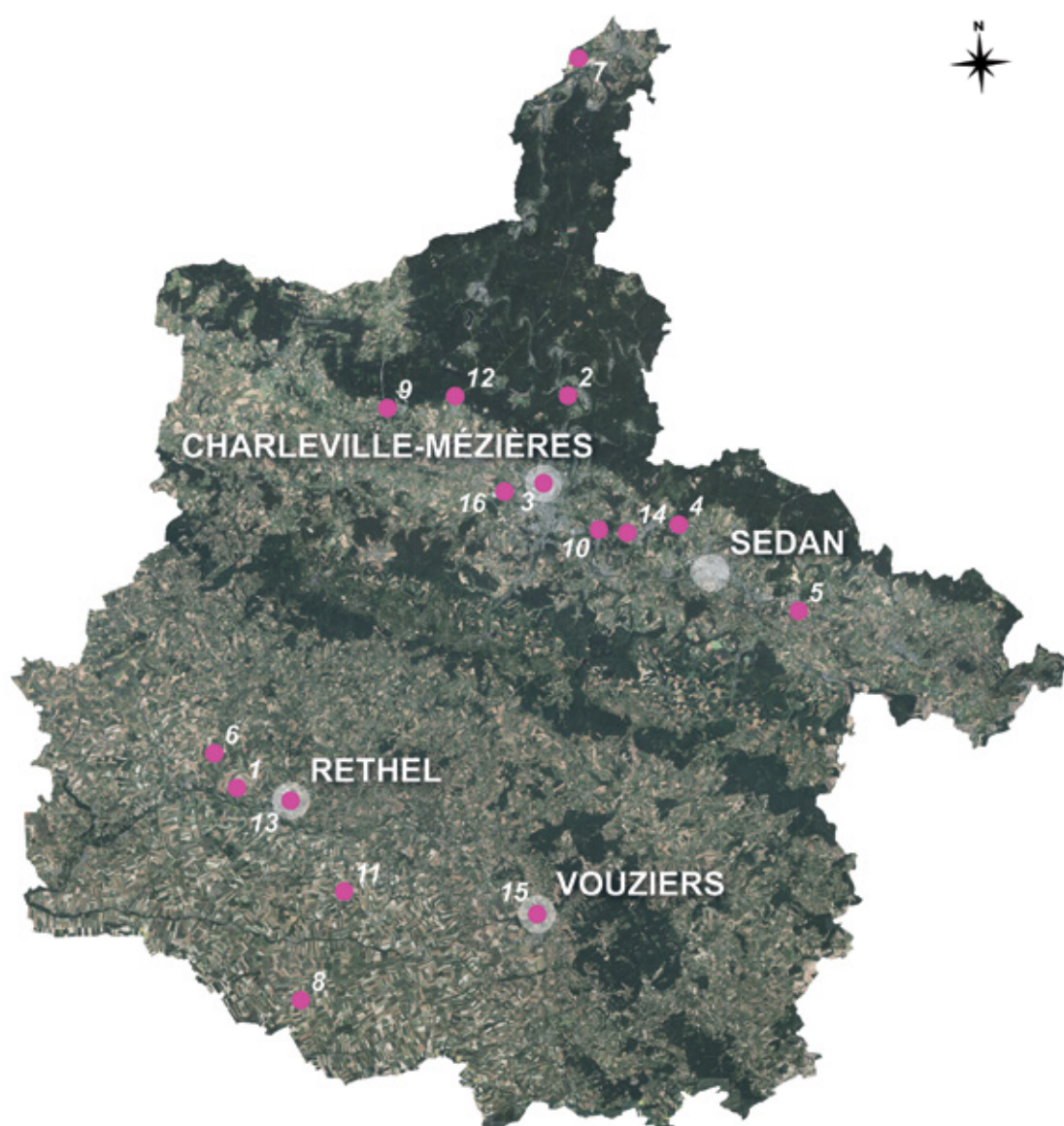
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

ARDENNES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9



ARDENNES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

BARBY, SORBON Parc éolien du Mont de Gerson II

Indéterminé

Préalablement à l'installation d'une ferme éolienne composée de quatre plateformes sur les communes de Barby et Sorbon, un diagnostic archéologique a été prescrit sur 12 750 m². 34 tranchées ont été ouvertes (2 162 m² sondés). La stratigraphie est similaire dans toutes les tranchées, à savoir environ 0,3 m de terre végétale déposée sur de la craie naturelle. Sur la seconde plate-forme, un fossé d'enclos quadrangulaire de profil en V à fond plat a été testé mais aucun vestige

datant n'a été constaté. L'emplacement de cet enclos en bord d'emprise n'a pas permis d'identifier sa nature, ni son envergure. Aucun autre enclos n'a été vu sur cette plate-forme néanmoins B. Lambot en avait identifié par photographie aérienne aux alentours. Un fond de thalweg a été sondé sur une des plateformes ainsi que quelques chablis.

Laura GUTEL

BOGNY-SUR-MEUSE Collégiale Saint-Vincent de Braux

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

La commune de Bogny-Sur-Meuse est issue de la fusion de celles de Braux, Levrézy et Château-Regnault en 1967. Elle se développe de part et d'autre de la Meuse sur une dizaine de kilomètres ; l'ancienne commune de Braux se trouve sur la rive gauche, sur une basse terrasse. La Collégiale a été construite sur un terrain avec une déclivité (143 à 141 m NGF) du sud-ouest vers le nord-est, en direction de la Meuse.

Sur la base des données du diagnostic, une fouille a été prescrite sur une emprise de 710 m² autour de la Collégiale.

Même si le contexte d'intervention ne permettait qu'une approche partielle des occupations, c'était une opportunité scientifique de pouvoir coupler la fouille stratigraphique à l'étude des élévations et de mettre en relation la Collégiale avec les sépultures.

La fouille a consisté en une tranchée périphérique sur une largeur de 1,2 m et 0,9 m de profondeur correspondant aux limites de terrassement du projet de restauration. Le long du mur nord de la nef, la profondeur a été réduite à 0,5 m (base du mur de fondation) pour éviter tout risque de déstabilisation de l'édifice ; le projet d'aménagement a été modifié en conséquence après concertation avec l'architecte et le service régional de l'archéologie.

En l'état, il est tentant d'envisager que l'avant-corps de l'état 1 corresponde à l'église d'origine fondée par l'évêque rémois Ebbon vers 829-830. Il faut noter la similitude chronologique et architecturale avec l'avant-corps de la cathédrale de Reims, également bâti sous Ebbon (av. 835-840). La construction de la première collégiale de Braux s'inspire ainsi directement de la cathédrale de Reims. Les états 2 (chevet) et 3 (transept), avec les arcatures aveugles des élévations, s'inscrivent, quant à eux, dans l'architecture mosane de la fin du XI^e s. L'étude des fondations semble indiquer une construction en deux temps – chevet (état 2) puis transept/nef (état 3) – même s'il faut probablement y voir une interruption de chantier, les élévations présentant le même programme architectural. Les divergences d'orientation perceptibles dans le plan de l'édifice résultent de la nécessité de raccorder les parties de la fin du XI^e s. à l'avant-corps carolingien. La crypte actuelle, probablement moderne (état 4, XVII^e s.), a été construite à l'emplacement d'une crypte antérieure contemporaine du chevet de la fin du XI^e s. (état 2).

Les constructions modernes et contemporaines (nef de l'état 5, XVII^e s. et avant-corps de l'état 6, XVII^e s.) présentent en fondation des caractéristiques similaires.

Si les fondations fournissent des informations sur la chronologie de la construction, seule une étude de l'ensemble des maçonneries de la collégiale (la présence de décors peints au-dessus des voûtes du transept atteste du potentiel de l'édifice) permettrait de confirmer ces premiers résultats.

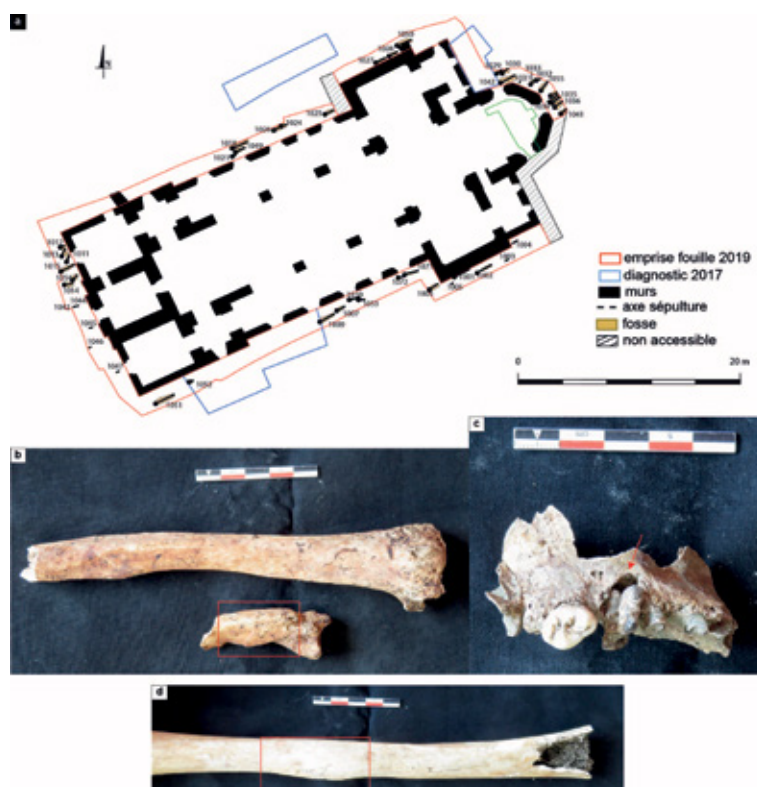
Les sépultures étudiées (une proportion statistiquement non représentative de la population totale inhumée) indiquent une utilisation du cimetière au plus tôt dès 895-1021 (Beta-552707) – ce qui n'exclut pas une mise en place plus ancienne – et jusqu'à son démantèlement au milieu du XIX^e s.

Les pratiques observées sont conformes à celles d'une population chrétienne.

Plusieurs sépultures ont été recoupées par les fondations des différents états de l'église, notamment au niveau du chevet et du portail occidental.

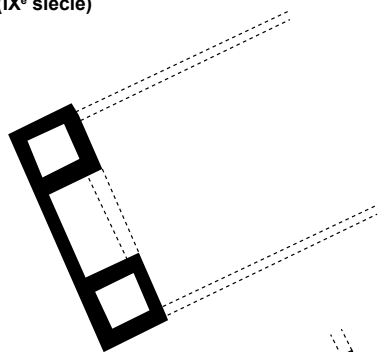
L'étude des sépultures montre qu'il s'agit d'une population inhumée selon les rites chrétiens en vigueur du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne. L'échantillon est cependant trop faible pour établir des données paléodémographiques et sanitaires fiables.

Cédric ROMS et Cécile PARÉSYS

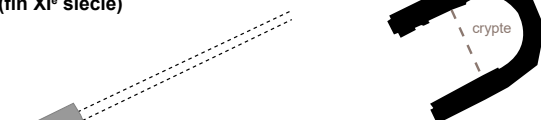


BOGNY-SUR-MEUSE, collégiale
Saint-Vincent de Braux
Relevés orthophotographiques
des murs est (a) et ouest (b) de
la crypte et vue générale (c) et en
détail (d) du mur sud
(clichés et DAO : P. HUARD,
C. ROMS, Inrap)

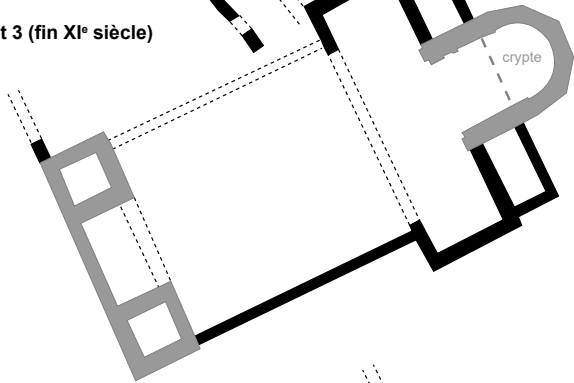
Etat 1 (IX^e siècle)



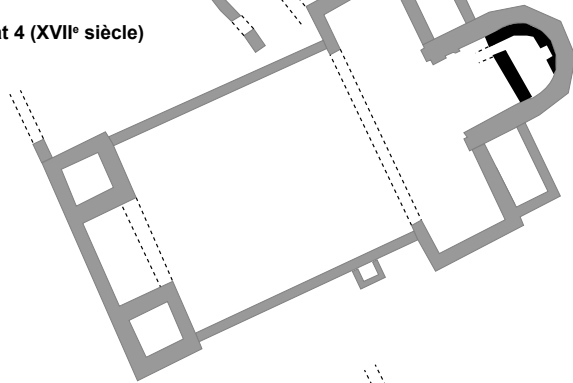
Etat 2 (fin XI^e siècle)



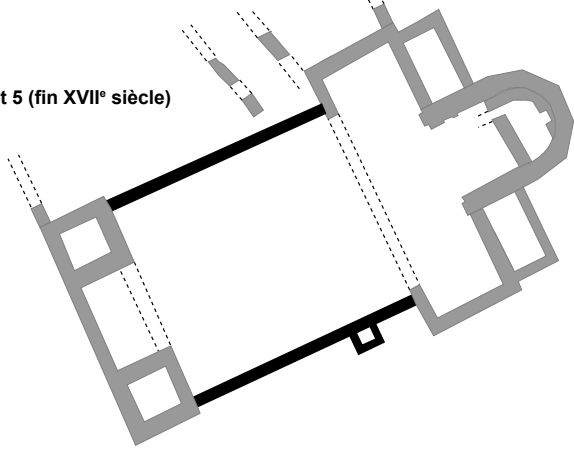
Etat 3 (fin XI^e siècle)



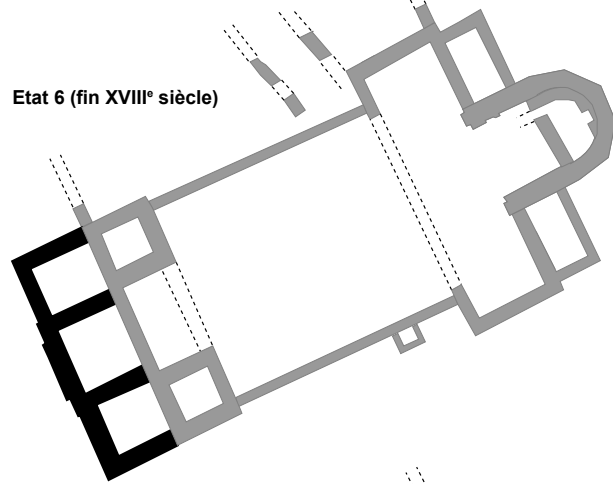
Etat 4 (XVII^e siècle)



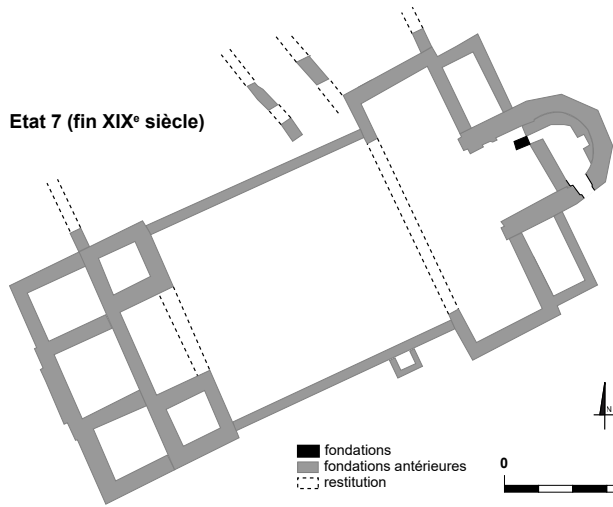
Etat 5 (fin XVII^e siècle)



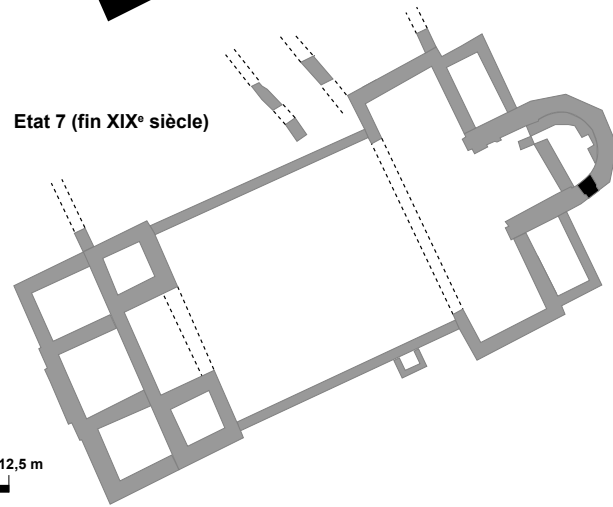
Etat 6 (fin XVIII^e siècle)



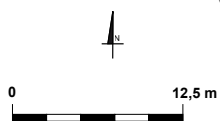
Etat 7 (fin XIX^e siècle)



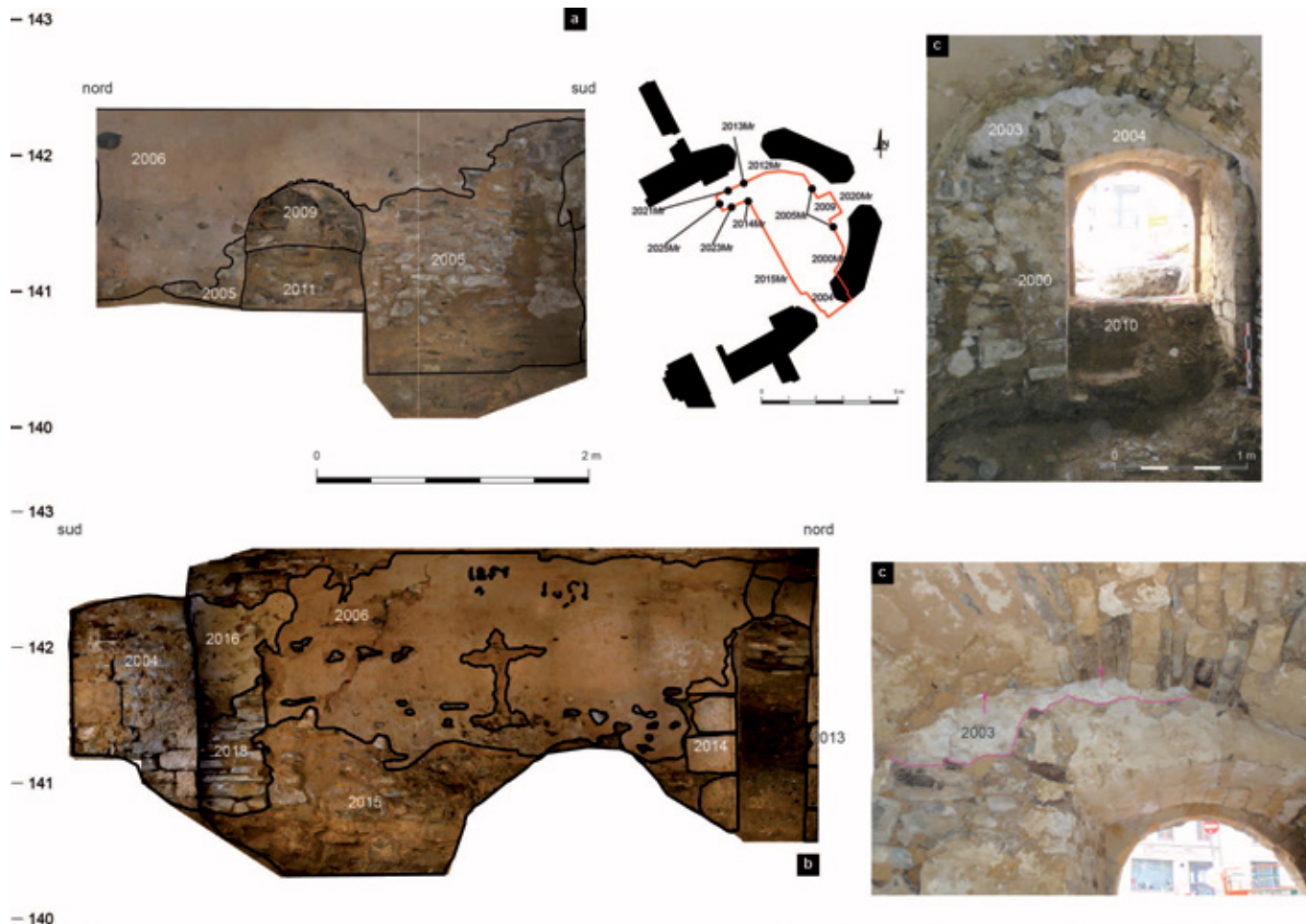
Etat 7 (fin XIX^e siècle)



■ fondations
■ fondations antérieures
--- restitution



BOGNY-SUR-MEUSE, collégiale Saint-Vincent de Braux
Plan synthétique des différents états de l'église Saint-Vincent de Braux
(DAO : C. ROMS, Inrap)



BOGNY-SUR-MEUSE, collégiale Saint-Vincent de Braux
Relevés orthophotographiques des murs est (a) et ouest (b) de la crypte et vue générale (c) et en détail (d) du mur sud (clichés et DAO : P. HUARD, C. ROMS, Inrap)

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Place de la Préfecture

Moyen Âge ? Moderne
Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en amont du projet de construction d'un Centre Communal d'Action Sociale, derrière l'Hôtel de Ville actuel de Mézières. Au cours de l'opération deux ouvertures ont été réalisées représentant 24,8 % de la surface (345 m²).

Il a permis de mettre au jour plusieurs massifs de construction, ainsi que des niveaux de circulation qui peuvent être rattachés aux différents aménagements des bâtiments présents dans ce quartier.

Si certains, probablement liés à la construction de l'ancien Hôtel de Ville et d'une salle de spectacle,

peuvent être identifiés sur le cadastre de 1840, d'autres sont antérieurs à sa réalisation.

Ils pourraient tout aussi bien être rattachés aux bâtiments de l'Hôtel-Dieu, mentionné dans les textes dès 1286, dont un profil est dressé en 1734 et dont les dernières informations récoltées dans les années 1930 font état de sépultures et de caves présentes à son emplacement.

Dorothée RENNESSON

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES,
place de la Préfecture
Vue d'ensemble du sondage 2
depuis le sud
(cliché : CD08)



DONCHERY

Rue du Général Labruyère, rue du Repos

Haut Moyen Âge – Bas Moyen
Âge – Moderne
Contemporain

Un diagnostic a été réalisé sur une emprise de 4 270 m² se trouvant à l'intérieur des remparts de la ville, à l'emplacement de l'ancien cimetière. Les dix sondages réalisés (540 m² soit 12,6 % de l'emprise) ont mis en évidence la présence de trois occupations de type et de chronologie différents, avec un habitat du haut Moyen Âge, un cimetière médiéval, moderne, de l'ère industrielle et les fortifications de la ville de Donchery.

L'habitat du haut Moyen Âge livre 28 trous de poteau et 4 fosses dans une surface d'environ 30 m². Cette forte densité de fosses et de trous de poteaux se trouve sous le cimetière, à 2,7 m de profondeur du sol actuel. Les limites spatiales de cette occupation sont inconnues, car il n'a été possible de descendre à cette profondeur que sur un seul sondage. La fourchette chronologique est fournie par un charbon issu d'un trou de poteau qui est daté par carbone 14 entre 582 et 660 apr. J.-C.

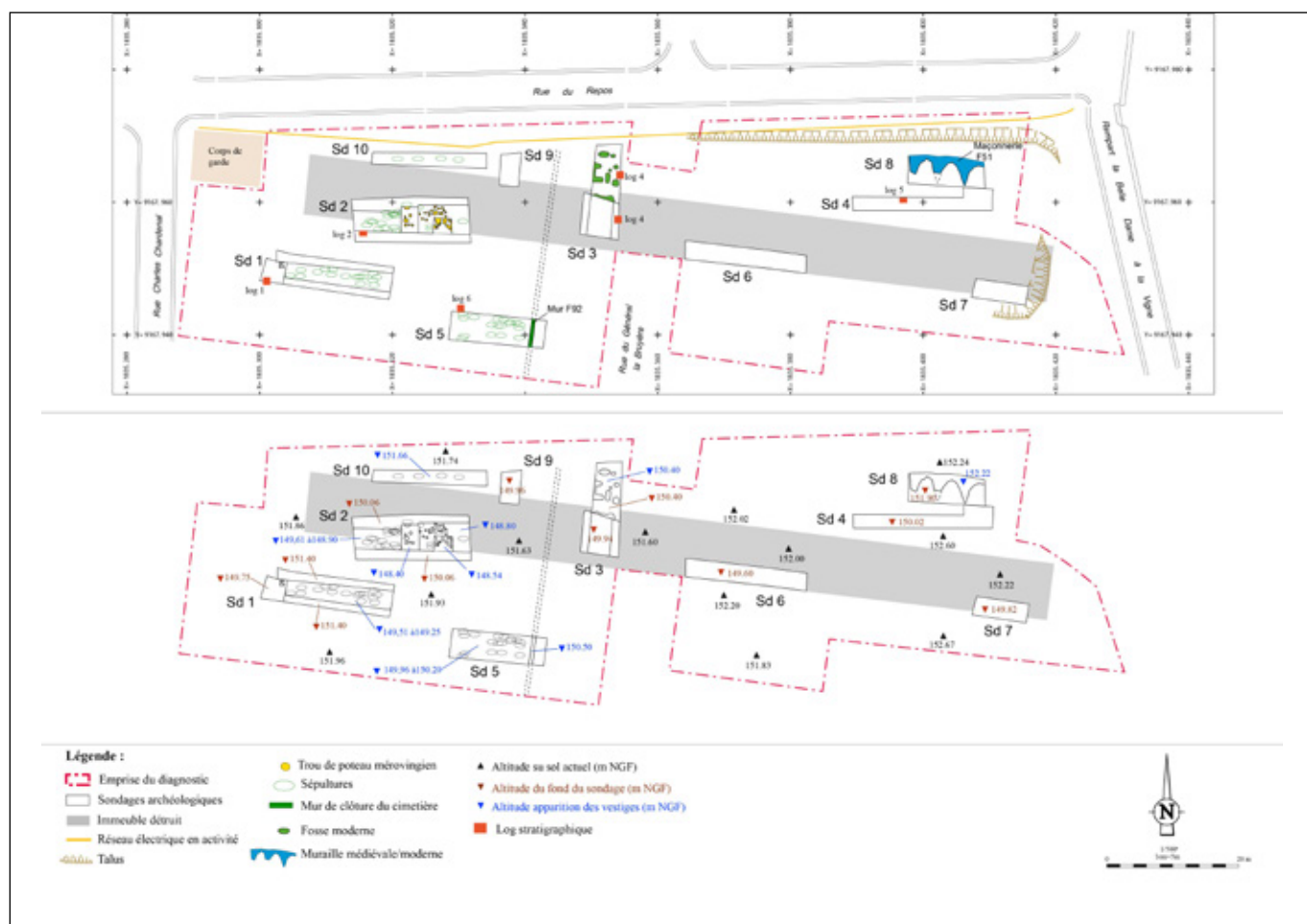
La seconde occupation est un cimetière qui est localisé dans la partie ouest de l'emprise. Il est utilisé dès le XIV^e s. (datation ¹⁴C (1390-1440 apr. J.-C.) et sources historiques) et jusqu'aux environs de 1850. L'étude réalisée permet de documenter une stratigraphie de près de 3 m d'épaisseur, avec un état de conservation du cimetière qui est variable, avec des niveaux de sépultures remaniés et des niveaux d'inhumations en place, qui peuvent atteindre jusqu'à 3 m d'épaisseur. La soixantaine d'inhumations inventoriées ont toutes la tête à l'ouest avec le corps positionné ouest-est. La taphonomie des corps et les très nombreux clous indiquent un espace de décomposition ouvert, probablement en cercueil.

La dernière occupation concerne, dans la partie est de l'emprise, la fortification de la ville de Donchery. La ville a été fortifiée en 1348 par le comte de Rethel : il s'agissait d'un rectangle flanqué de tours rondes

et percé de deux portes. En 1676, cette enceinte fut détruite, et une fortification bastionnée reconstruite à partir de 1690. Celle-ci était flanquée de demi-bastions et de demi-lunes et les fossés étaient en eau.

L'enceinte bastionnée du XVII^e s. est aujourd'hui en élévation sur une grande partie de la ville. Sur le diagnostic, les vestiges du mur sont arasés légèrement en dessous du niveau de sol actuel.

Mikel ÉTCHART-SALAS



DONCHERY, rue du Général Labruyère, rue du Repos
Plan général du diagnostic
(DAO : CD08)

DOUZY

Derrière Mohimont, Mohimont et chemin dit de Mohimont

Âge du Fer – Gallo-romain

Le diagnostic fait suite à un projet de renouvellement et d'extension d'exploitation de carrière. L'emprise de 80 775 m² est divisée par la prescription en une première phase de 25 090 m² et une seconde phase de 55 685 m². Ces deux phases ont été effectuées

conjointement lors d'une seule opération de terrain mais deux rapports ont été rendus.

L'opération a donné lieu au creusement de 83 sondages dont l'ordre d'implantation ne tient pas compte de la

prescription en deux phases. Les sondages Sd 1 à Sd 18 et 43 à Sd 54 sont implantés dans la phase 1 (30 sondages), tandis que les sondages Sd 9 à Sd 42 et Sd 55 à Sd 83 sont implantés dans la phase 2.

La phase 1 a été diagnostiquée à hauteur de 8,4 % de la surface prescrite, avec une ouverture de 2 110 m² et la phase 2 à hauteur de 10,4 % de la surface prescrite, avec une ouverture de 5 700 m². Au total, l'emprise des deux phases a été ouverte sur une superficie de 7 814 m², soit 9,7 % de l'emprise prescrite.

Les 30 sondages effectués dans l'emprise de la première phase du diagnostic ont livré deux faits non datés avec une fosse et un fossé. Le fossé F01, d'orientation ouest-est correspond probablement à du parcellaire moderne car il s'ouvre directement sous les labours et qu'il est parallèle aux limites de parcelles du plan cadastral de 1830. La fosse F02 mesure 1,2 x 0,6 m, elle s'ouvre sous les labours et n'a livré aucun élément permettant de la dater.

La deuxième phase du diagnostic qui a été menée conjointement à celle-ci a livré une occupation datée entre La Tène finale et le Haut-Empire. Lors de cette seconde phase, une grande fenêtre a été ouverte dans une zone de concentration de vestiges, entre les tranchées Sd 77 et Sd 70. L'opération a ainsi permis de mettre en évidence une concentration d'une trentaine de faits avec 7 à 9 structures de combustion, 6 fosses

et 12 trous de poteaux, mais quasiment aucun mobilier. Les trous de poteaux ne dessinent pas de plan de structure et les fosses, qui n'ont pas livré de mobilier et qui ont des comblements homogènes, ont des fonctions indéterminées. En revanche, les structures de combustion correspondent à un type de fosse particulier qui est relativement bien connu dans les Ardennes et en Lorraine et qui commence à être documenté un peu partout en France. Sur le diagnostic, ces fosses de forme rectangulaire mesurent en moyenne 2,8 m de longueur par 1,5 m de largeur et sont conservées sur environ 0,3 m. Les comblements présentent des parois rubéfiées et un remplissage central limoneux et plus ou moins charbonneux. Ce type de structure peut être interprété comme fosse de charbonnage (Paradis-Grenouillet, Burri et Rouaud 2018).

Bien que le diagnostic n'ait pas permis de dater les vestiges, il est cependant possible, par comparaison, de proposer une fourchette chronologique comprise entre La Tène finale et la période gallo-romaine. En effet la vingtaine de structures de combustion de ce type datées dans les Ardennes entrent dans cette fourchette.

Le diagnostic a également mis en évidence des traces de parcellaire du Moyen Âge ou de l'époque moderne.

Mikel ÉTCHART-SALAS



DOUZY, *Derrière Mohimont, Mohimont et chemin dit de Mohimont*
Vue de la structure de combustion F03
(cliché : CD08)

ÉCLY Section ZD n° 56

Âge du Fer – Gallo-romain ?

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 27 352 m². Le potentiel archéologique de la parcelle est représenté par des prospections de surface, qui ont permis de récupérer de nombreuses monnaies romaines. Un sanctuaire de source a également été identifié non loin de là.

24 tranchées ont été ouvertes (1 370 m² soit 5 % de l'emprise) et présentaient une stratigraphie légèrement différente en fonction de leur localisation. En effet, un dénivelé naturel est observable entre la partie basse de la parcelle et sa partie haute. En son point bas, soit au nord-est de l'emprise, la stratigraphie regorge de petits lits de graviers sableux de quelques centimètres d'épaisseur alternant avec des lits d'argile grise verte.

Ces dépôts proviennent du ruissellement naturel des alluvions de la partie haute vers le lit de la Vaux située en contrebas.

Seule l'extrémité sud-ouest a livré des structures archéologiques, une batterie d'une trentaine de fosses d'extraction. Elles possèdent un profil en baignoire ou bien en V à fond plat avec un comblement argileux brun gris sans aucun mobilier. Elles sont concentrées dans les deux tranchées parallèles au chemin.

Laura GUTEL

FOISCHES La Roche aux Chats

Néolithique

Dans le cadre d'une recherche sur les sépultures collectives néolithiques en grotte ou en abri-sous-roche en Champagne-Ardenne, une cavité a été reconnue à Foisches en 2018. Elle pouvait correspondre à « l'Abri Bastin », une cavité identifiée et sondée par A. Bastin en 1931, et revisitée par J.-G. Rozoy en 1960. Malheureusement, la localisation de ce site n'était plus connue.

Les deux archéologues ardennais témoignent de la présence de restes osseux humains sur le site. Le NMI de fréquence réalisé sur la base des inventaires

disponibles permet d'extrapoler la présence d'au moins deux individus : un immature et un adulte.

Le sondage réalisé en 2019 par G. Basset, M. Dachary et Y. Chantreau a permis de confirmer la reconnaissance de l'emplacement de « l'Abri Bastin » et de documenter ainsi ce site oublié. En outre, il prouve qu'il n'y a plus de niveau archéologique en place.

Gautier BASSET

LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY Germiny Cazes (éolienne 53L)

Âge du Fer

L'opération de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, s'est déroulée au lieu-dit *Germiny*, en amont de l'installation de la plateforme éolienne 53L sur une superficie de 2 505 m². La fouille a principalement concerné une occupation datée de La Tène ancienne représentée par des fosses, des trous de poteau, des silos, des structures de combustion et des paléodépressions ayant piégé du mobilier. La majorité des faits s'ouvrent sous la terre végétale, à 0,3 m de profondeur environ, excepté sous les paléodépressions où certains faits apparaissent sous des niveaux de colluvionnement.

Il s'agit d'une trentaine de structures archéologiques réparties sur l'ensemble de l'emprise, supposant une extension de cette occupation au-delà des limites de la fouille. Ces structures ont, pour la majorité, pu être datées par le mobilier entre La Tène A1 (460-430/420 av. J.-C.) et le début de La Tène A2 (430/420-400/390 av. J.-C.), soit la période Aisne-Marne IIB. Dans le détail, le mobilier céramique a permis de distinguer une première phase d'occupation correspondant à une quinzaine de structures dont la datation est centrée sur La Tène A1, et une seconde phase avec cinq structures correspondant à la période de transition de La Tène A1 vers La Tène A2 et sans doute au début de La Tène A2. Les structures restantes sont attribuées à La Tène ancienne sans que le mobilier puisse préciser cette datation.

Cette durée d'occupation assez courte est peut-être le résultat d'un biais documentaire lié à la surface fouillée. Néanmoins, aucun élément ne semble indiquer une occupation directement antérieure ou postérieure, y compris parmi le mobilier issu des paléodépressions qui semble relativement homogène et similaire à celui des structures. Il correspond, par ailleurs, à ce que l'on connaît de l'habitat rural ouvert pour la région, à savoir une petite unité composée d'un groupement de quelques structures sans système de délimitation fossoyé.

Ce site s'intègre, à l'échelle régionale, dans une phase plutôt caractérisée par une diminution du nombre d'habitats, moins étendus et structurés, en comparaison avec la fin de la période hallstattienne, alors que les données sur les ensembles funéraires sont particulièrement importantes pour le sud des Ardennes (Desbrosse *et al.* 2013, Riquier 2019).

Quelques fosses non datées et creusements contemporains viennent compléter les structures archéologiques identifiées lors de la fouille, auxquels s'ajoutent un certain nombre de chablis et d'anomalies sédimentaires.

Antoine FERRIER

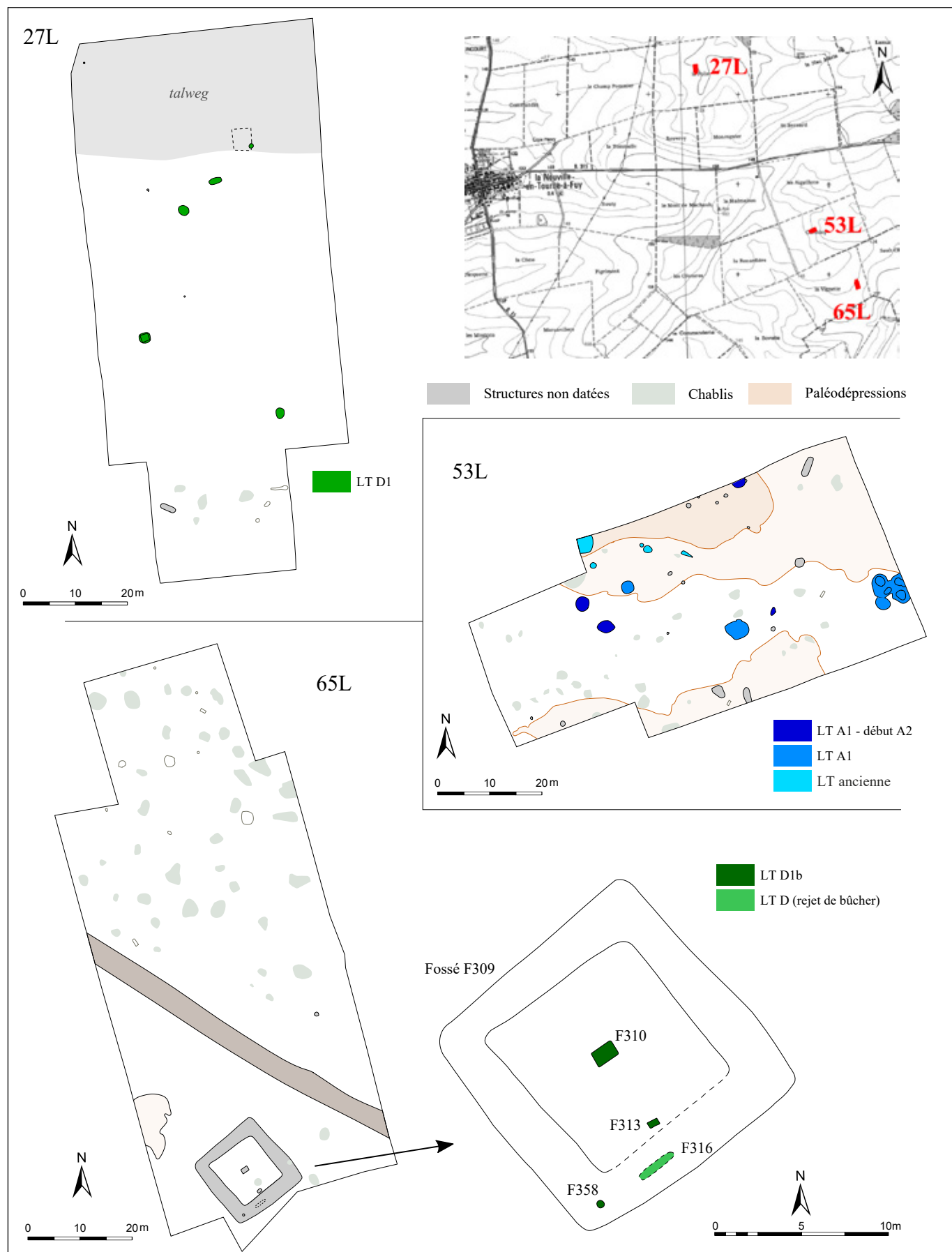
LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY La Folie (éolienne 27L)

Âge du Fer

L'opération de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, au lieu-dit *la Folie*, s'est déroulée entre juin et juillet 2019, en amont de l'installation de la plateforme éolienne 27L sur une superficie de 3 825 m².

La fouille a principalement concerné une petite occupation datée de La Tène finale représentée par quelques structures de stockages et des fosses, ainsi que par le mobilier piégé dans les colluvions du talweg situé à proximité.

La datation des différentes structures à partir du mobilier céramique désigne une période cohérente qui correspondrait principalement à La Tène D1a et à La Tène D1b classique (phases II à IIIa de l'habitat d'Acy-Romance), bien qu'une période un peu plus ancienne dans le second âge du Fer (une attribution plus large à La Tène B à D1) puisse être envisagée pour les structures ayant livré peu d'éléments typologiques ou relativement ubiquistes. La superficie explorée et la faible densité de structures du site de La Neuville-



LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY, *la Folie, Germiny, la Vignette*
Plans des trois plateformes éoliennes fouillées
(DAO : CD02/CD08 ; fond : source IGN)

en-Tourne-à-Fuy *la Folie*, ne permettent pas, toutefois, de préciser la nature de cette occupation domestique relativement brève, comprise entre 150 et 100 av. J.-C.

Enfin, une fosse au profil en Y est implantée en limite sud de l'emprise. En l'absence de charbons de bois,

aucune datation n'a été possible pour cette dernière. Elle vient s'ajouter à deux autres fosses connues à environ 800 m au sud-ouest (Reich 2015).

Antoine FERRIER

LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY La Vignette (éolienne 65L)

Âge du Fer

L'opération de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, au lieu-dit *la Vignette*, s'est déroulée entre juin et juillet 2019, en amont de l'installation de la plateforme éolienne 65L sur une superficie de 3 825 m². La fouille a principalement concerné un ensemble funéraire attribué à La Tène finale, centré sur un enclos quadrangulaire qui délimite l'espace funéraire. En effet, aucune sépulture n'a été identifiée en dehors de cet enclos. L'espace funéraire pourrait, néanmoins, se développer vers le sud en dehors de l'emprise de la fouille. Ce monument funéraire implanté sur le versant sud-est d'un relief adouci en bordure d'un vallon accueille trois dépôts secondaires de crémation : une tombe centrale (F310), une tombe périphérique dans l'aire interne de l'enclos (F313), et une troisième (double) découverte dans le comblement de l'angle sud du fossé d'enclos (F358). À quelques mètres de cette dernière, la découverte d'un rejet charbonneux (F316) dans une partie très localisée du fossé d'enclos, pourrait correspondre aux restes d'un bûcher funéraire dont une fraction aurait été déversée dans le fossé.

Le fossé d'enclos (F309), de forme quadrangulaire aux angles arrondis d'une quinzaine de mètres de côté, possède un profil général en V avec un fond généralement plat. Les dimensions importantes sur lesquelles sont conservées les fossés, à savoir une largeur comprise entre 2,26 m et 3,35 m pour une profondeur moyenne de 1,42 m (et un maximum de 1,85 m) en font un des monuments de ce type les mieux conservés et parmi les plus imposants du secteur. La question de la réalisation d'un tertre central et d'un talus externe se pose. Quelques indices indirects permettent de l'envisager. La dynamique générale du comblement du fossé d'enclos indique un fonctionnement en contexte ouvert, avec, dans un premier temps, un possible entretien du fond, avant une phase d'accumulation sédimentaire dominée par l'érosion des parois puis par des apports colluviaux lors de la phase d'abandon. Sa durée de fonctionnement paraît

comprise entre La Tène D1b et La Tène D2 d'après le mobilier respectivement retrouvé dans le fond du fossé et piégé dans la partie supérieure de son remplissage. La position stratigraphique du dépôt funéraire F358 dans le fossé d'enclos indique qu'il intervient postérieurement à l'essentiel de l'effondrement des parois. Il s'agit d'un amas osseux en contenant périssable de forme circulaire attribué à La Tène D1b d'après les quelques éléments de parure qu'il a livrés. Le rejet de bûcher F316 présente des conditions d'enfouissement pratiquement identiques qui permettent d'envisager une certaine contemporanéité avec le dépôt de crémation F38, en l'absence de mobilier véritablement datant.

La tombe centrale F310, de plan quadrangulaire, est constituée d'un amas osseux déposé au sol probablement dans un contenant périssable de forme quadrangulaire, révélant aussi une petite pince en fer. Un dépôt de vaisselle en céramique d'au moins neuf vases lui était associé, dont la datation permet d'attribuer cette tombe vers le début ou le cœur de La Tène D1b classique, soit dans les années 125-105 av. J.-C.

La deuxième tombe (F313), en position périphérique, est située en bordure interne du fossé d'enclos. Elle contenait trois céramiques dont une urne renfermant les ossements brûlés. La fouille de l'urne a révélé, en plus d'une fibule, un couteau planté verticalement dans le vase parmi les ossements. Celle-ci serait légèrement plus récente que la tombe centrale, et paraît ainsi rattachable à une période allant de La Tène D1b classique au début de La Tène D1b évoluée, soit autour de 115-90 av. J.-C.

Cet ensemble funéraire de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy s'inscrit dans un secteur, entre le sud des Ardennes et le nord de la Marne, pour lequel des enclos funéraires similaires, dits « isolés » ou individuel (Le Goff *et al.* 2011), commencent à être bien documentés.

Si le nombre de tombes n'est pas très important par rapport à d'autres monuments, l'abondance des vases de la sépulture centrale, la présence de céramique peinte dans la sépulture F313 et dans l'enclos F309, et la qualité globale des céramiques, indiquent, dans tous les cas, un certain niveau d'aisance et un statut non négligeable des défunts. La diversité des types d'ensevelissement et des dépôts ou offrandes qui y sont associés au sein d'un même monument renvoie à des observations réalisées dans d'autres ensembles funéraires de cette micro-région.

En dehors de cet espace funéraire, le reste des faits correspond en grande majorité à des chablis principalement localisés dans la partie nord de l'emprise. À cet ensemble s'ajoute une nappe d'argile et quelques faits renvoyant aux périodes récentes, dont un chemin encore présent sur les cartes topographiques des années 1950. Enfin, une petite fosse circulaire non datée a également été découverte.

Antoine FERRIER

LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, RIMOGNE Caramaux, Bois Châtelain

Néolithique ? Âge du
Bronze ? Gallo-romain

Un diagnostic a été réalisé à la limite entre les communes du Châtelet-sur-Sormonne et de Rimogne, aux lieux-dits *Caramaux* et *Bois Châtelain*. La surface de 50 000 m² a livré 71 faits qui se répartissent sur l'ensemble de l'emprise prescrite et qui correspondent à des trous de poteau, des fosses, des fossés, des amas de pierres, des fosses d'extraction, des structures de combustion et des sépultures.

L'occupation principale est gallo-romaine. Il s'agit d'un atelier de fabrication de pierre à aiguiser, de fosses et de trous de poteau participant à cet atelier ou à un éventuel habitat. 13 faits sont datés de la période gallo-romaine par du mobilier, tandis que 42 autres faits non datés peuvent être rapprochés de cette occupation en raison de leur proximité spatiale, de la ressemblance des comblements et en l'absence d'une autre occupation structurée reconnue sur le site. En effet, les traces d'occupations antérieures ou postérieures à l'époque gallo-romaine sont de faible importance. Une seule fosse, probablement de chasse, peut dater du Néolithique ou de l'âge du Bronze. Deux fossés de parcellaire illustrent les périodes moderne ou contemporaine, tandis que trois tombes datent de la Première ou de la Deuxième Guerre mondiale. Enfin, huit fosses d'extraction de grandes dimensions ne sont pas datées.

L'atelier de pierres à aiguiser est localisé dans le tiers nord des parcelles sondées. Il occupe une surface d'environ 10 000 m² à 15 000 m². Ses limites nord et sud ont été atteintes lors du diagnostic, au contraire de ses limites ouest et est qui peuvent se trouver au-delà des limites de l'emprise de l'opération. Les faits

découverts sont des trous de poteau, des fosses et des amas de pierre, le vestige principal étant l'Us 09 qui peut être un niveau de sol ou un ancien niveau de sol remanié, contenant potentiellement plusieurs dizaines de milliers de déchets de taille.

Les 311 déchets de taille qui ont été prélevés lors du diagnostic permettent d'ores et déjà quelques remarques : toute la chaîne opératoire de la fabrication est présente à l'exception de l'extraction des dalles. Il y a des plaques rainurées, des ébauches à différents stades de fabrication et des éclats de taille. Les deux matériaux principalement travaillés sont des grès ou des siltites bleus locaux et des grès quartzitiques verts probablement locaux, mais également d'autres roches, qui, au stade du diagnostic, restent indéterminées. Cet atelier semble avoir une production typologiquement comparable à celle de l'atelier du *Tranliau* fouillé au Châtelet-sur-Sormonne, à quelques centaines de mètres de distance du diagnostic actuel (Duchêne 2014, Feller, en cours).

Les pierres à aiguiser produites dans les ateliers du Châtelet-sur-Sormonne *Tranliau* et de Châtelet-sur-Sormonne, Rimogne *Caramaux* et *Bois Châtelain*, correspondent à un type particulier de pierres à aiguiser qui a connu une large diffusion entre le I^{er} s. apr. J.-C. et le III^e s. apr. J.-C. (Thiébaux 2018, Thiébaux *et al.* 2019). Il s'agit pour la province romaine de la Belgique de la pierre à aiguiser la plus répandue sur les sites d'habitat, le réseau de diffusion allant de la frontière du Rhin à la vallée de la Seine (350 km de distance).

Mikel ÉTCHART-SALAS



LE CHÂTELET-SUR-SORMONNE, RIMOGNE, *Caramaux, Bois Châtelain*
 Déchets de taille issus du diagnostic
 (cliché et DAO : CD08)

LUMES

Voie communale de Lumes à Vrigne-aux-Bois

Cette opération de diagnostic, initiée par un permis d'aménager un lotissement sur une emprise de 19 070 m², sondée à 5 % (958 m²), n'a pas livré de structure.

Cette absence de vestige permet néanmoins de mieux cerner l'occupation des sols de la commune, au moins depuis l'époque romaine et surtout durant le Moyen Âge.

Line PASTOR

MÉNIL-ANNELLES

Bœuf

Mésolithique – Âge du Fer

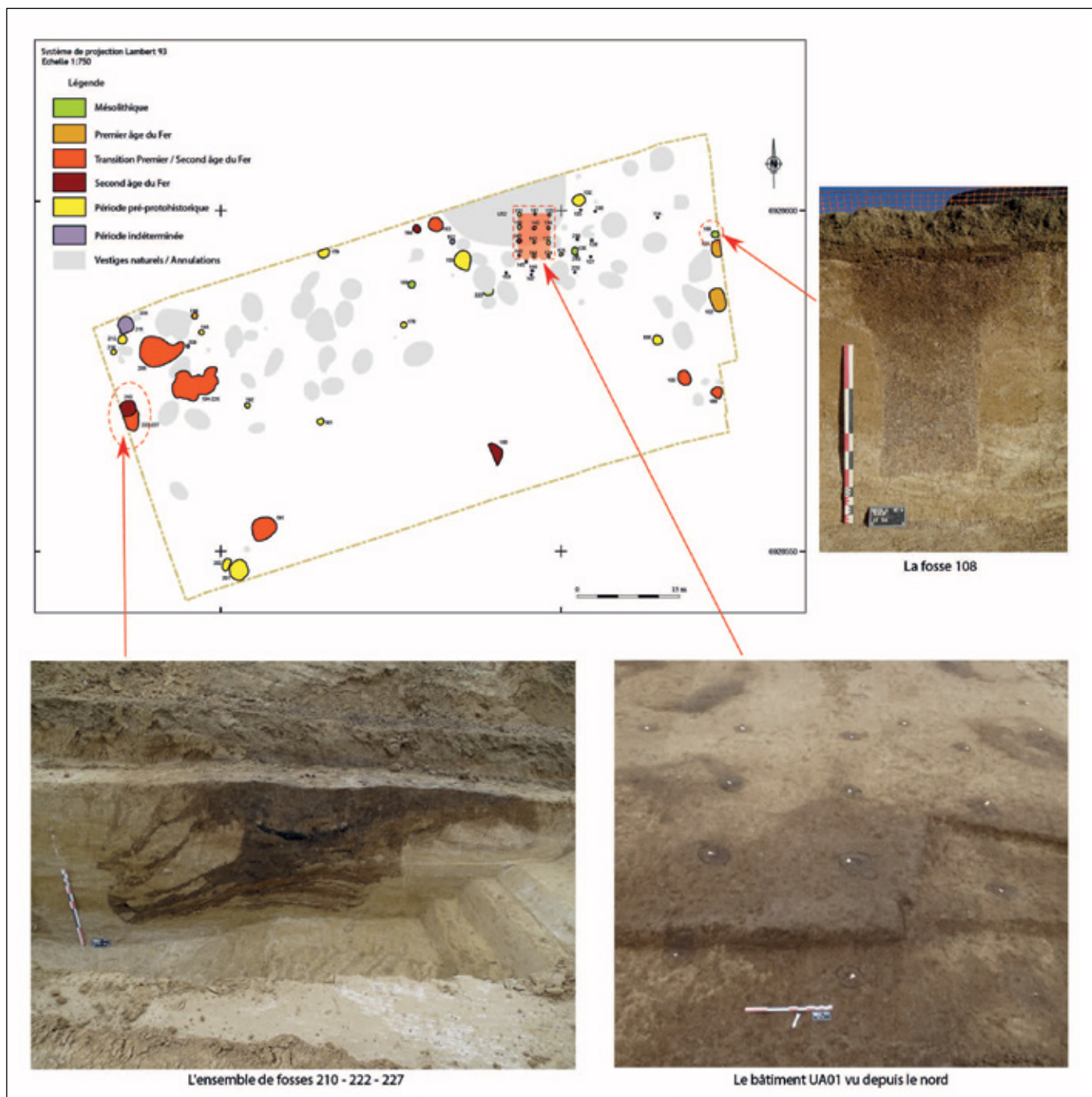
L'opération conduite à Ménil-Annelles au lieu-dit *Bœuf*, du 7 au 30 octobre 2019, intervient suite à la prescription de fouilles archéologiques visant le projet d'aménagement d'éoliennes mené par la SAS Ferme éolienne de Ménil-Annelles (Groupe Energieteam). La commune se situe en limite nord de la plaine crayeuse, entre la vallée de la Retourne au sud et de l'Aisne au nord. Malgré une faible densité d'occupation du territoire, le contexte archéologique est très documenté, notamment par de nombreuses prospections aériennes réalisées à la fin du XX^e s. relevant la présence récurrente d'enclos et d'occupations domestiques protohistoriques dans l'environnement immédiat de la fouille.

L'opération a pu mettre en évidence deux phases d'occupation distinctes sur la parcelle de 3 800 m². Une première occupation au cours du Mésolithique semble s'étendre sur plusieurs millénaires mais ne transparaît qu'au travers de quatre fosses cylindriques. La seconde occupation est plus dense. Un paléosol protohistorique piégé dans une cuvette naturelle apparaît sous les colluvionnements qui suivent la pente marquée du terrain du sud vers le nord. Un bâtiment sur 12 poteaux attribué à la transition entre le premier et le second âge du Fer est enregistré à proximité, ainsi que le spectre d'un second potentiellement antérieur. Quelques petites structures de rejet contemporaines au bâtiment sont

mises au jour, mais la plupart du mobilier découvert provient des 17 structures de stockage mises au jour sur le pourtour de l'emprise. La présence de restes fauniques caractéristiques, d'outils liés à l'artisanat et de nombreux éléments de vaisselle liée à la préparation, la présentation et la consommation individuelle d'aliments évoque une occupation domestique assez riche et aux besoins de stockage importants.

Les vestiges mis au jour sur le site de Ménil-Annelles *Bœuf* s'inscrivent dans la continuité des découvertes réalisées localement, comme par exemple celles de fosses et fossés de La Tène ancienne sur le site de Mont-Laurent *Sous la côte de Bœuf* par Flouest et Stead en 1975, d'une occupation domestique de la transition Hallstatt D2/D3-La Tène A à Rethel (Collas 2013) ou encore un établissement hallstattien à Pauvres *Corraive* (Laurelut, à paraître). La mise au jour de fosses mésolithiques au nord de la plaine crayeuse vient enrichir le corpus régional. Les données acquises sur l'âge du Fer attestent que les populations jouissaient d'un statut particulier dès la fin du Hallstatt, au vu de la densité et de la variété de mobilier retrouvé.

Émilie MORIN



MÉNIL-ANNELLES, *Bœuf*
Plan général des phases d'occupation et illustration des différents types de vestiges
(clichés et DAO : Éveha)

MÉNIL-ANNELLES Nortillon

Mésolithique – Âge du Fer

L'opération conduite à Ménil-Annelles au lieu-dit *Nortillon* s'est tenue du 2 septembre au 4 octobre 2019. Lors du diagnostic réalisé en 2018, prescrit en amont de l'implantation d'un parc éolien par la SAS Ferme éolienne de Ménil-Annelles (Groupe Energiéteam), une nécropole a été détectée. Les résultats du diagnostic ont alors donné lieu à des fouilles archéologiques. La commune se situe en limite nord de la plaine crayeuse, entre la vallée de la Retourne au sud et de l'Aisne au nord. Malgré une faible densité d'occupation du territoire, le contexte archéologique est très documenté, notamment par de nombreuses prospections aériennes réalisées à la fin du XX^e s. relevant la présence récurrente d'enclos et d'occupations domestiques protohistoriques dans l'environnement immédiat de la fouille.

L'opération a pu mettre en évidence deux phases d'occupation distinctes sur l'emprise du projet de 3 551 m². Une première occupation au cours du Mésolithique est caractérisée par la découverte d'une fosse cylindrique et de deux fosses plus petites. La seconde occupation est plus dense, concentrée sur le tiers nord de l'emprise. Une nécropole datée du second âge du Fer, déjà repérée par prospection aérienne, s'articule autour de deux enclos quadrangulaires. Les juxtapositions des structures et l'étude du mobilier accompagnant les défunts permettent de définir plusieurs états de la nécropole et d'observer une

certaine évolution des pratiques funéraires dans un laps de temps restreint. La récurrence des parures portées par les défunts et l'absence d'armement au sein des sépultures étudiées soulignent la prospérité d'une population évoluant dans un climat pacifique. Les caractéristiques du mobilier métallique et céramique mis au jour dans les sépultures inscrivent la population de *Nortillon* dans la culture Aisne-Marne, qui s'étend sur toute la plaine crayeuse au cours des périodes de La Tène ancienne et moyenne et dont le secteur de Ménil-Annelles indique la limite septentrionale.

Les vestiges enregistrés sur le site de Ménil-Annelles *Nortillon* s'inscrivent dans la continuité des découvertes réalisées localement. La fosse mésolithique mise au jour peut ainsi être mise en relation avec les quatre enregistrées sur la parcelle de *Bœuf*, située 840 m au nord et fouillée dans le cadre du même projet éolien en 2019, où une occupation mésolithique a été découverte. La fouille de la nécropole du second âge du Fer met en avant l'évolution des pratiques funéraires au sein d'une population et permet de confronter ces dernières aux pratiques observées sur d'autres sites régionaux contemporains.

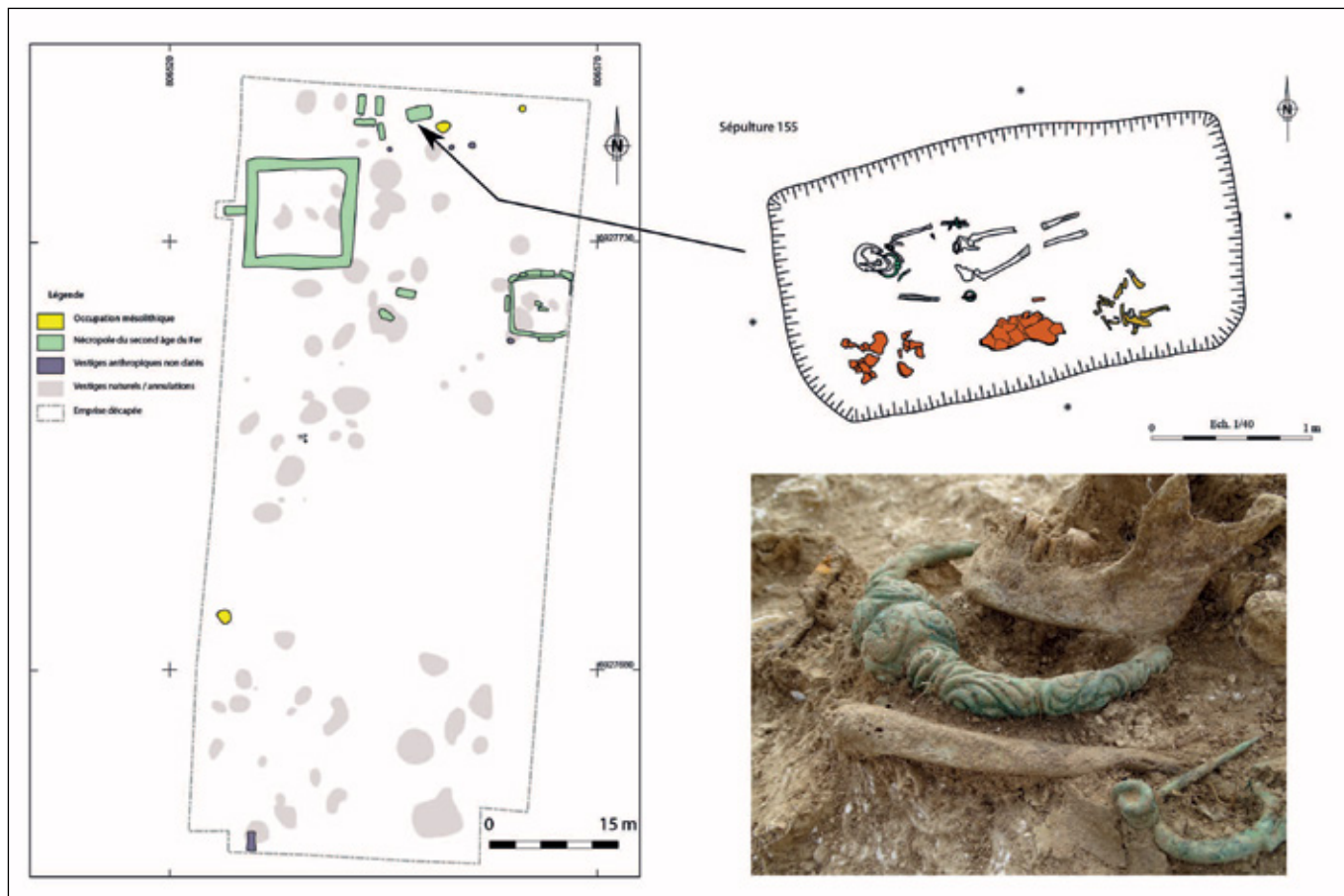
Émilie MORIN

RENWEZ
Avenue des Martyrs de la Résistance,
route du Stade

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction de logements. Deux cratères ont été créés lors de la démolition des fondations de deux bâtiments au centre de l'emprise. Au final, l'emprise prescrite (5 547 m²) a été sondée à hauteur de 7 %, ou 8,1 % en considérant que les deux cratères réduisent la surface accessible à 4 711 m².

Cette opération n'a pas livré d'indice d'occupation ancienne. La stratigraphie est constituée d'une vingtaine de centimètres de terre végétale, puis d'une trentaine de centimètres de limons argileux au-dessus du substrat limono-argileux.

Mikel ÉTCHART-SALAS



MÉNIL-ANNELLES, *Nortillon*
 Plan général des vestiges et détails de la sépulture 155. Système de projection Lambert 93
 (clichés et DAO : Éveha)

RETHEL
 Rue des Dames, rue de la 2^e Division
 d'Infanterie, rue Louis Hachette,
 chemin des Pêcheurs

Le diagnostic de 21 820 m², réalisé en amont d'un projet de renouvellement urbain, se situe dans une ancienne friche industrielle, en bordure de l'Aisne et à proximité de la gare. Environ 891 m², soit 4 % de l'emprise accessible (environ 15 000 m²) ont été sondés. Cette opération n'a pas livré de vestiges archéologiques.

La stratigraphie est identique sur l'ensemble de l'emprise. Elle est constituée du haut vers le bas de 0,65 m à 1,5 m de niveaux de circulations (bitumes, graviers) et de remblais contemporains, d'environ 1,5 m de couches d'argiles brunes claires, puis d'environ 2 m

d'argiles grises bleues, avant d'atteindre des niveaux de graviers et de sable, à environ 5 m de profondeur depuis le sol actuel. Les argiles brunes claires et grises sont des niveaux de débordements de l'Aisne, la couleur grise des couches inférieures étant liée à la présence de la nappe phréatique. Les graviers et sables correspondent aux grèves de l'Aisne. La zone sud de l'emprise présente des remblais de craie au-dessus des niveaux de débordement.

Mikel ÉTCHART-SALAS

RETHEL
Chemin rural du Vieux Rohardin,
17 avenue du Général de Gaulle

Une opération de diagnostic a été initiée par un projet de construction de logements sociaux sur une emprise de 14 520 m² qui se situe à l'emplacement d'une ancienne gendarmerie, construite en 1985 et détruite en 2019.

L'opération, avec un taux de sondage à 8 % (1 150 m² ouverts) montre qu'une grande partie du terrain a été bouleversée en 1985 par la construction de cinq bâtiments, de voiries et par des talutages et des nivellements.

Aucun vestige archéologique antérieur au XIX^e s. ou au XX^e s. n'a été trouvé. La stratigraphie est globalement constituée de niveaux de remblais contemporains d'épaisseur variable, au-dessus d'un substrat constitué de craie blanche à rognons de silex noir ou de lœss jaunes à gris.

Mikel ÉTCHART-SALAS

VIVIER-AU-COURT
Braux, PAD Ecovert,
tranche 4, phase 2

Indéterminé – Moderne
Contemporain ?

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un parc d'activités. Il s'agit de la phase 2 de la tranche 4 du projet « PAD Ecovert ». L'opération concerne une surface de 59 742 m². 69 sondages ont été mis en œuvre, soit 8,7 % de la surface prescrite. Cette intervention a permis de mettre au jour

dans la tranchée 6 une petite concentration de vestiges définie par la présence de plusieurs fosses et trous de poteau. Elle est limitée dans l'espace. Aucun mobilier n'a été découvert.

Lorraine DESART

VOUZIER
24 place Carnot, rue de Glasgow

Moderne ? Contemporain

Cette intervention se situe dans le centre urbain de la commune de Vouziers et concerne une surface restreinte de 380 m². Le sondage réalisé (9 % de l'emprise) a permis de mettre au jour deux espaces de circulation, l'un pavé et l'autre en blocs grossiers, dont la présence pourrait être attestée au moins à la période contemporaine.

L'observation du cadastre dit « napoléonien » de 1831 montre qu'à l'emplacement de l'emprise prescrite aucune construction n'était présente et que cet espace semble être une cour intérieure. Les niveaux observés pourraient correspondre aux aménagements de cette cour.

Dorothée RENESSON

WARCQ Simonelle, Sous le Chemin de Tournes (thermes de Warcq)

Gallo-romain

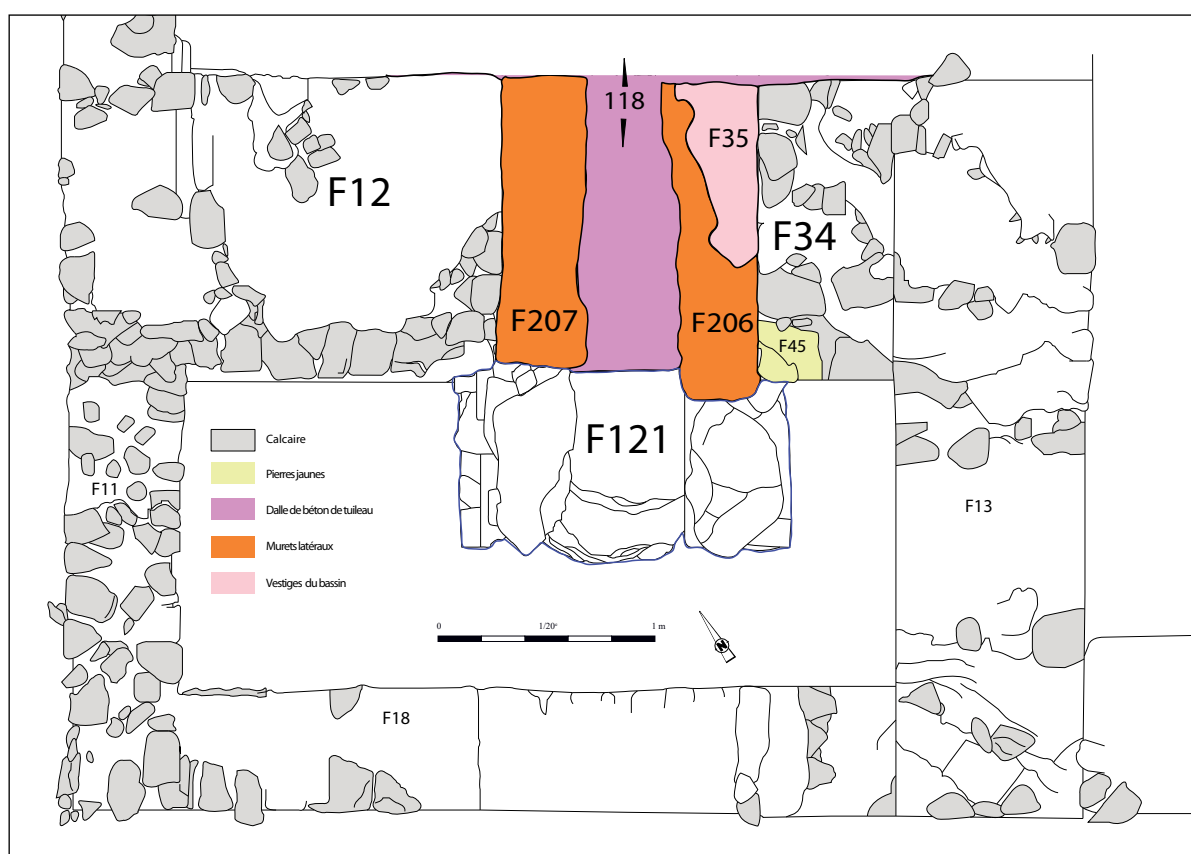
Un sondage a été réalisé en septembre 2019 à Warcq sur le site des thermes gallo-romains afin de collecter les données relatives au conduit de chauffe qui n'avait pas été démonté lors de la fouille préventive menée par la cellule archéologique du Conseil départemental des Ardennes en 2017 sous la direction de J. Bruyère. (Bruyère 2020). En effet, suite aux aléas climatiques, la structure de chauffe ayant subi de nombreuses détériorations, une intervention archéologique était nécessaire afin de comprendre sa construction.

La surface fouillée était limitée au conduit soit à environ 10 m². L'opération a consisté au démontage des éléments qui composaient le canal de chauffe ainsi que son accès dans le *praefurnium* (pièce de service) situé le plus au sud du bâtiment thermal. Les techniques de construction ont pu être observées finement, ce qui

permettra un remontage à l'identique. Des *tegulae*, tuiles romaines rectangulaires, étaient posées à plat et liées par du mortier rose. Une particularité dans la construction des murs latéraux du canal de chauffe est à noter : une alternance entre terres cuites architecturales et dalles d'ardoises liées par du mortier rose. Le feu alimentant l'hypocauste des thermes était allumé sur une dalle de pierre bleue à l'entrée du canal. Lors du démontage du conduit de chauffe, quatre trous de poteau ont été repérés.

Ils étaient situés aux quatre extrémités de l'arche du conduit de chauffe, certainement pour supporter le coffret de bois nécessaire à la construction de l'arche (Diderot et d'Alembert 1751-1772).

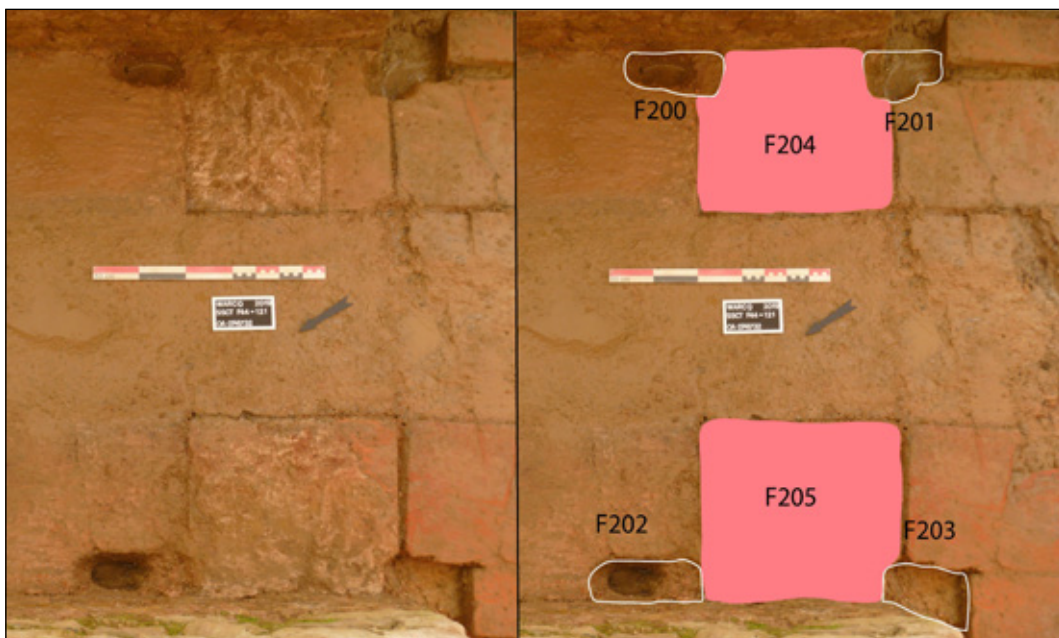
Laura GUTEL



WARCQ, Simonelle, Sous le Chemin de Tournes (thermes de Warcq)
Plan de localisation des structures concernées par le sondage archéologique
(DAO : L. GUTEL, CD08)



WARCQ, *Simonelle, Sous le Chemin de Tournes* (thermes de Warcq)
 Vue du canal de chauffe en cours de démontage
 (cliché : CD08)



WARCQ, *Simonelle, Sous le Chemin de Tournes* (thermes de Warcq)
 Vue des trous de poteaux situés sous les murets latéraux du canal de chauffe
 (cliché : CD08)

AUBE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 9

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
078627	AUXON, rue des Carrés	Aurore LAMBERT (EVE)	FPREV	4-5	NEO-BRO-IND	1
078405	BAR-SUR-AUBE, 99-105 rue Nationale	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD		MOD-CON	2
078651	BAR-SUR-SEINE, Avalleur	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	FP	10	MA-MOD	3
078582	BAR-SUR-SEINE, le Bas de la Chevalière	Carole DAROQUE (INR)	OPD	4	NEO	3
078580	BOURANTON, Chemin Neuf	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD			4
078276	BRÉVIANDES, rue Arthur Rimbaud	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD			5
076253	BRÉVIANDES, ZAC Saint Martin, phase 2	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	FPREV	4-5	MES-NEO-BRO-FER	5
078662	BRÉVIANDES, rue Jean Moulin	Yves DAL CANTON (INR)	OPD	5-10	PRO-HMA-MA-MOD	5
077468	BUCHÈRES, les Navettes	François COUPARD (INR)	FPREV	5	FER	6
078535	BUCHÈRES, rue de la Mairie	Katia MEUNIER (INR)	FPREV	4-5	NEO-FER	6
078529	CHAMPFLEURY, chemin rural dit des Essarts	Sylvain CANET (INR)	OPD	10	MA	7
078671	CHAPELLE-VALLON, Sainte-Croix	Michel KASPRZYK (INR)	OPD			8
078096	CHARMONT-SOUS-BARBUISE, 12 rue du Château	Sylvain CANET (INR)	OPD	10	HMA-MA-BMA-CON	9
078393	CHARMONT-SOUS-BARBUISE, rue du Moulin Chaudron, phase 1	Gaël CARTRON (EVE)	FPREV	5-10	BRO-FER-GAL	9
078604	CHARMONT-SOUS-BARBUISE, ZAE, sortie A26	Sylvain CANET (INR)	OPD	4	MES-NEO-CON	9
078643	COURTERANGES, ZAC Saint-Martin, phase 2	Michel KASPRZYK (INR)	OPD	2-4	PAL-NEO-CON	10
078633	DIERREY-SAINT-JULIEN, CD33, Bouest	Julien GRISARD (INR)	OPD	4-5-10	MES-BRO-GAL-HMA	11

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
078575	LA SAULSOTTE, le Vieux Bouchy	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	12
078411	LAINES AUX BOIS, voie communale de Loche	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	10	MA-MOD	13
078747	LA MOTTE-TILLY, les Prés Cornus, la Grande Varenne, la Trematte, phase 3A	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL-MA-MOD-CON	14
078153	LA RIVIÈRE-DE-CORPS, rue Maurice Rouard	Rémy ROULEAU (EVE)	FPREV	5-10	PRO-MA-MOD	15
078724	LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, les Grands Hauts du Frêne, les Communes, phase 4-2	Delphine RAVRY (EVE)	FPREV	4-5-10	MES-NEO-PRO-GAL	16
078499	LE CHÊNE, ZI la Raccroche	Jérémy DOLBOIS (INR)	FPREV			17
078644	LES BORDES-AUMONT, les Pièces de l'Hospice	Sylvain CANET (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-GAL-MOD-CON	18
078316	LES BORDES-AUMONT, rue du Relais, RD 444	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	5-10	BRO-GAL-HMA-MOD	18
078508	LES-GRANDES-CHAPELLES, la Taverne	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD		CON	19
078530	LES-GRANDES-CHAPELLES, la Taverne	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD	4-5	PAL?-NEO-FER	19
078632	LUSIGNY-SUR-BARSE, le Grand Champ	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-10	NEO-GAL-MOD-CON	20
078537	NOGENT-SUR-SEINE, Cardinal II, tranche 5-2	Céline GODARD (INR)	FPREV	4-5	MES-NEO-BRO	21
078559	PONT-SAINT-MARIE, 20 rue Georges Clémenceau	Julien GRISARD (INR)	OPD			22
078675	PRÉMIERFAIT, le Guet	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD		IND	23
078546	ROSIERES-PRÈS-TROYES, 14 rue du Chêne	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	5-10	FER-GAL-CON	24
078640	ROUILLY-SAINT-LOUP, le Champ du Temple	Julien GRISARD (INR)	OPD	10	MOD-CON	25
078506	SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, rue de la Fontaine Saint-Martin	Sylvain CANET (INR)	OPD			26
078704	SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, ZAC d'Échenilly	Sylvain CANET (INR)	OPD		IND	26
078317	SAINT-BENOÎT-SUR-SEINE, ferme du Mont Bel Air	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	14	MOD-CON	27
078429	SAINT-SAVINE, parc du Grand Troyes, phase 2	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	5-10	FER-MA	28
078567	SAINT-GERMAIN, les Caroguines	Carole DAROQUE (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-MOD	29

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
078454	SAINT-GERMAIN, L'ÉPINE, rue Berthelot	Sylvain CANET (INR)	OPD			29
078507	SAINT-GERMAIN, L'ÉPINE, 82 rue Napoléon	Sylvain CANET (INR)	OPD	14	MOD-CON	29
078473	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, avenue Auguste Terrenoire	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	30
078677	SAINT-MESMIN, le Boucherville	Sylvain CANET (INR)	OPD			31
078418	TORCY-LE-PETIT, la Voie Saint-Père	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	5-10	FER-HMA-MOD	32
078635	TROYES, 1 quai des Comtes de Champagne, 11 rue des Cordeliers	Aurore LOUIS (INR)	OPD	10	MA-MOD	33
078526	TROYES, 20b quai Dampierre	Cédric ROMS (INR)	FPREV	9-10	GAL-MA-MOD	33
078175	TROYES, rue de la Planche Clément	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	FPREV	9-10	MA-MOD	33
078570	VAILLY, 30 Grande Rue	Sylvain CANET (INR)	OPD		CON	34
078394	VERRIÈRES, 3ter rue de la Chapelle Saint-Aventin	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	10	GAL-MA	35

* : cf. carte de répartition des sites.

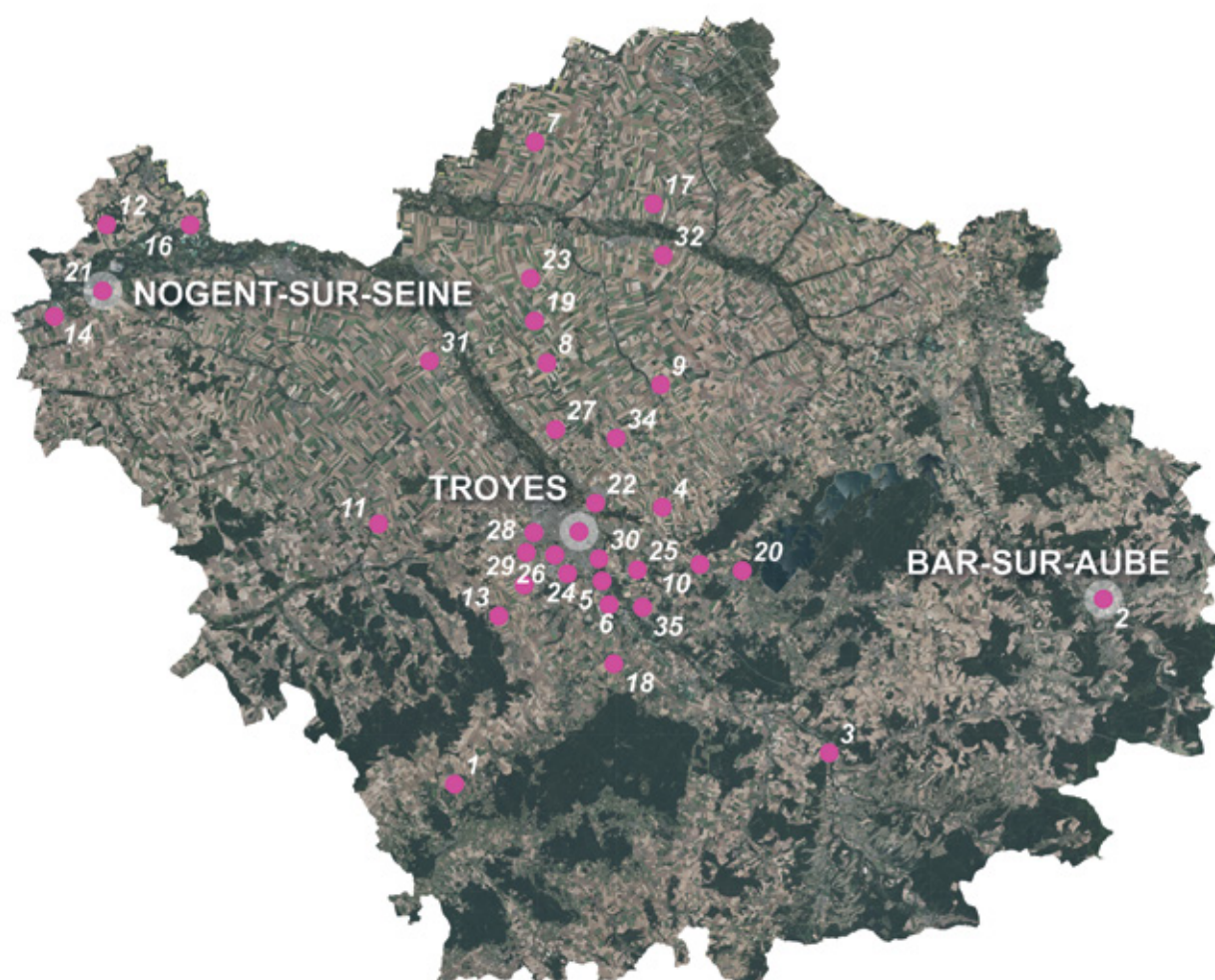
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

AUBE

Carte des opérations autorisées

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 9



70 km

AUBE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 9

**AUXON
Rue des Carrés**

Néolithique – Protohistoire
Indéterminé

Le site d'Auxon, rue des Carrés, représente une emprise de 3 000 m² au sein d'une parcelle large de plus de 16 000 m², divisée en trois lots, destinée à la construction d'une zone commerciale à l'entrée du village d'Auxon. Cette emprise se situe sur l'emplacement du futur centre commercial (parcelle ZC 90) dont le maître d'ouvrage est ARTEBAT. Son emplacement est situé en fond de vallée, à 25 km au sud-ouest de Troyes. Le pendage est donc faible, 3 m du nord au sud.

La prescription se base sur un diagnostic réalisé sur l'ensemble de la parcelle par l'Inrap en 2018 (dir. J. Dolbois). Il a permis d'identifier une occupation pré- et protohistorique par la présence d'une dizaine de structures, majoritairement des fosses. Une partie de ces fosses n'a pu être datée durant la phase de terrain mais, par leur morphologie, les auteurs envisagent une datation ancienne. Cependant, dans la partie centre-ouest, une fosse a livré des ossements humains brûlés, en dépôt secondaire. Leur datation situe la crémation durant la phase du Néolithique moyen (entre 4707 et 4550 cal BC), proposant un rattachement à la culture de Cerny ou à la fin du VSG. Cette pratique et son contexte ne sont que peu documentés pour cette période et dans la région. C'est autour de cette structure et des quelques fosses voisines que se développe la prescription de fouille archéologique.

L'intervention archéologique a eu lieu entre le 24 juin et le 9 juillet 2019. Au total, 37 faits ont été identifiés

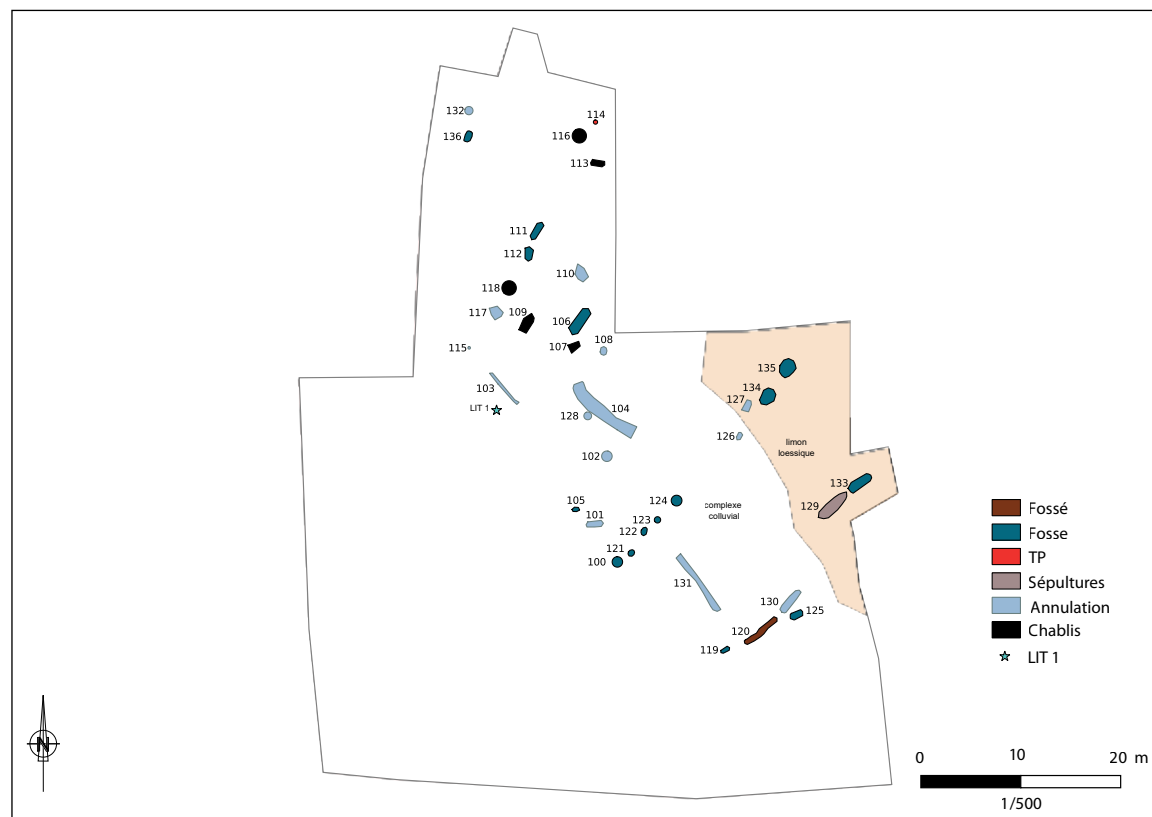
pour un ensemble de 18 structures anthropiques et 2 structures dont l'origine anthropique est discutable. Seules 12 structures ont livré du mobilier archéologique. Les corpus céramique et lithique sont des plus réduits. Par ailleurs, le substrat n'a pas permis la conservation optimum des charbons. L'ensemble des vestiges livre les traces d'une occupation funéraire *a minima* mais la dispersion des structures et leur absence d'organisation permettent difficilement de dépasser cette simple caractérisation.

La principale occupation du site date du Néolithique moyen I et est illustrée par des structures funéraires et par plusieurs fosses ou trous de poteau. On remarque la proximité et l'alignement d'une série de fosses et/ou trous de poteau selon un axe sud-ouest/nord-est au centre de l'emprise. Cet ensemble pourrait fonctionner de manière contemporaine et former un système de clôture ou un ensemble de structures périssables (gerbiers...) et de fosses. C'est au sein de cet ensemble qu'est située la fosse ayant livré des restes humains crémés. Sa fouille et celle des structures avoisinantes n'a pas livré de trouvaille équivalente, ni d'aire de crémation. Il s'agit donc d'un reste de dépôt secondaire de résidus de crémation isolés, semble-t-il, à moins qu'au vu de la position de la sépulture, un ensemble sépulcral soit situé en dehors de l'emprise de la fouille. La nouvelle datation situe aussi le comblement de la fosse au Néolithique Moyen I.

La sépulture a été trouvée en bordure d'emprise est, alignée sur un même axe sud-ouest/nord-est, avec une structure dont la vocation reste indéterminée, potentiellement funéraire, bien qu'elle puisse être plutôt rituelle et/ou culturelle. Un sujet adulte portant un collier en perles de pierre est déposé dans la sépulture alors que l'autre fosse ne contient pas ou plus de sujet, sans qu'aucune trace de réouverture de la fosse ne soit visible. On note cependant, en partie supérieure du comblement et au centre de cette dernière, le dépôt

d'un bucrane bovin. Les datations effectuées sur ces deux structures situent les dépôts au Néolithique moyen I. Plusieurs autres fosses dispersées entre le nord-est et le nord-ouest du site viennent compléter les structures ainsi qu'un trou de poteau unique et isolé au nord. La chronologie et la fonction de ces dernières restent abstraites.

Aurore LAMBERT



AUXON, rue
des Carrés
Plan général
du site
(DAO : Éveha)

BAR-SUR-AUBE 99-105 rue Nationale

Moderne – Contemporain

Un projet de construction d'un ensemble résidentiel (aménageur : le Marché au Blé SCI) dans le cœur de ville de Bar-sur-Aube a conduit le SRA à prescrire une évaluation archéologique. Les terrains concernés par la prescription (866 m²), sont dévolus à la construction d'un bâtiment à usage résidentiel en lieu et place d'anciens immeubles ravagés par un incendie en octobre 2014. La façade principale de ce nouveau bâtiment reprendra l'alignement de la rue Nationale tandis que l'arrière de la parcelle, donnant sur la rue du Théâtre, accueillera une cour.

Si la totalité de l'emprise était disponible, la campagne d'investigations a été impactée, toutefois, par des

contraintes techniques d'importance car intervenant à l'issue de la phase de démolition de bâtiments incendiés.

Une grande tranchée linéaire a été ouverte à la pelle mécanique (28 m de longueur). Son implantation, dans l'axe longitudinal médian de l'emprise, à 4 m en retrait du trottoir de la rue Nationale, a tenu compte de la morphologie de l'ensemble parcellaire et de son orientation.

En raison de l'élargissement nécessaire de la tranchée pour travailler en sécurité et atteindre les niveaux profonds, la zone ouverte, en surface, couvre une aire

de 172 m², soit 19,9 % de l'emprise totale du chantier. Par contre, l'emprise des deux sondages profonds (sur l'emprise d'une des caves et dans un secteur laissé en cour) qui ont permis d'atteindre le substrat en place ne couvre qu'une aire totale de 23 m² soit 2,6 % de la surface de référence.

La tranchée de reconnaissance n'a pas permis de recueillir du mobilier archéologique et de découvrir de vestiges à mettre en relation avec une occupation très ancienne des lieux ; seuls des fondations et structures excavées de constructions relevant des époques moderne et contemporaine ont été observées.

Mais cette absence de vestiges archéologiques très anciens ne résulte peut-être que des importantes modifications du tissu urbain depuis le Moyen Âge, notamment la mise en place systématique de caves sous l'emprise des maisons à partir des XVIII^e-XIX^e s.

Le parcellaire du XIX^e et du XX^e s. : l'exemple des parcelles sondées

Il est possible de réfléchir au découpage morphologique de l'îlot, en parcelles, à partir des traces relevées par l'archéologie tout en se servant du plan cadastral

napoléonien selon une lecture régressive. La zone sondée confirme qu'il reflète relativement bien, sans trop de distorsion, le parcellaire ancien.

D'après le cadastre napoléonien (dressé en 1836), les parcelles qui ouvrent sur la rue Nationale (fixant la limite septentrionale de l'îlot) présentent des plans schématiquement rectangulaires. Il s'agit de lots, relativement réguliers, larges de 6 à 9 m pour une longueur de 42 m ; soit des unités longilignes, orientées nord-est/sud-ouest, dont la superficie varie de 250 à 380 m².

L'analyse critique de ce plan cadastral napoléonien (en mettant en évidence des phénomènes de regroupement ou de fractionnement des parcelles), reflète un parcellaire plus ancien de tradition médiévale découpé en parcelles allongées de même configuration et dont la largeur initiale peut être fixée à 6 m).

Jean-Jacques THÉVENARD

Moyen Âge – Moderne

BAR-SUR-SEINE
Avalleur

À la suite de la restauration du corps de logis sous l'égide du Conseil Départemental de l'Aube, entre 2015 et 2017 et qui a pu faire l'objet d'une étude exhaustive sur le bâti (Marchaisseau *et al.* 2021), l'ouverture au public de ce site a eu pour corollaire le projet d'une fouille programmée. L'avis de la CTRA de février 2018 demandait des compléments d'information sur le logis par le biais de sondages dans les caves du corps de logis, ainsi qu'une prospection géophysique afin de reconnaître au mieux le plan des anciens bâtiments détruits.

La campagne 2019 a donc porté uniquement sur deux sondages de petites superficies (5,6 et 4,3 m²), implantés dans chacune des deux caves du logis templier d'origine, supposé du début du XIII^e s.

Le premier sondage (cave 1) a été implanté sous la forme d'un L entre le mur gouttereau est et dans l'axe de la rampe donnant accès à une cave à loges creusée

en sape sous le mur pignon sud. Cette cave a fait couler beaucoup d'encre et a suscité nombre de fantasmes ; elle fut bien souvent interprétée comme souterrain refuge et datée des débuts de la commanderie (XII^e s.). Les nouvelles données ont apporté des éléments chronologiques déterminants pour dater cette cave à loges de la première moitié du XIX^e s. Deux burins en fer ont été retrouvés au droit du mur pignon, à l'entrée de celle-ci, ainsi que du mobilier céramique relativement abondant dans l'Us 103 (43 fragments datés de la fin du XVIII^e s.-début du XIX^e s.). Cette cave n'apparaît jamais dans les compte-rendus de visites des XVI^e-XVIII^e s., pourtant très détaillés, et n'est citée, pour la première fois, qu'en 1850 (Barthélémy 1850). Elle est à mettre en relation avec les transformations que subissent les bâtiments médiévaux de la commanderie à la suite de la Révolution et son évolution en grande exploitation viticole. La fonction d'une cave à loges étant de servir à entreposer des barriques de vin.

Les niveaux de remblais antérieurs ont livré du mobilier de la période moderne (XVI^e-XVII^e s.). Seul un lambeau de limon brun charbonneux pourrait s'avérer d'une datation plus précoce (Us 106).

Le sondage 2 se situe contre le mur gouttereau occidental de la cave 2, entre deux piliers ajoutés au cours de la première moitié du XVI^e s. Tout comme pour le sondage 1, les fondations du mur périphérique reposent directement sur le substrat des sables indurés du Valenginien ; seul le pilier nord repose sur un massif de fondation débordant (Us 206). La stratigraphie observée est assez semblable à celle du sondage 1. Sous le niveau de sol actuel et dont la mise en place remonte à la première moitié du XIX^e s., se trouvent des remblais massifs d'époque moderne (Us 203 et Us 207) comprenant des matériaux de construction (blocs calcaire, tuiles et carreaux de pavement) et du mobilier domestique (céramique, verre, éléments métalliques, restes fauniques). À noter, la découverte dans l'Us 203 d'une monnaie de Louis XIV, un liard de France dit « au buste âgé » frappée en 1694. Un crucifix en alliage cuivreux y a également été retrouvé. La céramique peut être datée du début du XVIII^e s. Dans l'Us 207, le mobilier se rapporte au XVI^e s. Sur le fond du sondage, une fosse très légèrement creusée dans le substrat a pu être en partie dégagée (F 208, Us 205) : de forme ovale, sa profondeur ne dépasse pas les 15 cm. elle a, toutefois, livré les seuls éléments médiévaux de cette opération avec 10 tessons dont la chronologie est centrée sur la fin du XIII^e s.-première moitié du XIV^e s.

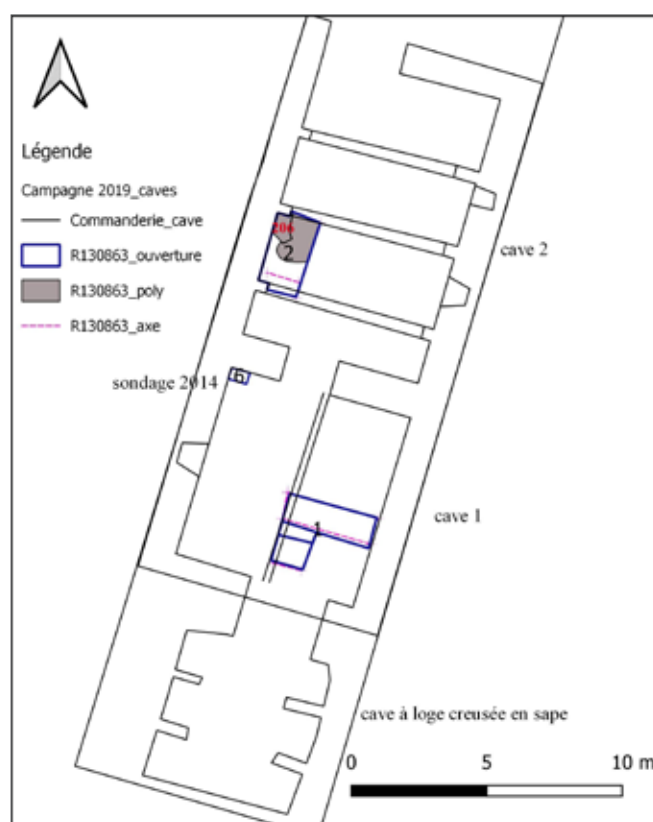
La stratigraphie de ces sondages couplée à l'analyse architecturale permet une vision d'ensemble des travaux effectués à la fin du Moyen Âge : il semble que l'abaissement des planchers du rez-de-chaussée du logis ait entraîné un recreusement des deux caves dans le courant de la première moitié du XVI^e s. (Marchaisseau *et al.* 2021). Ce surcreusement des niveaux de caves d'origine, somme toute limité entre 25 et 40 cm, peut être mis en relation avec la volonté de retrouver une certaine hauteur sous plafond dans ces pièces.

L'absence de niveaux de sols modernes ne peut s'expliquer que par un décaissement, probablement plus limité, intervenant à la fin du XVIII^e s. avant la mise en place des remblais des niveaux supérieurs.

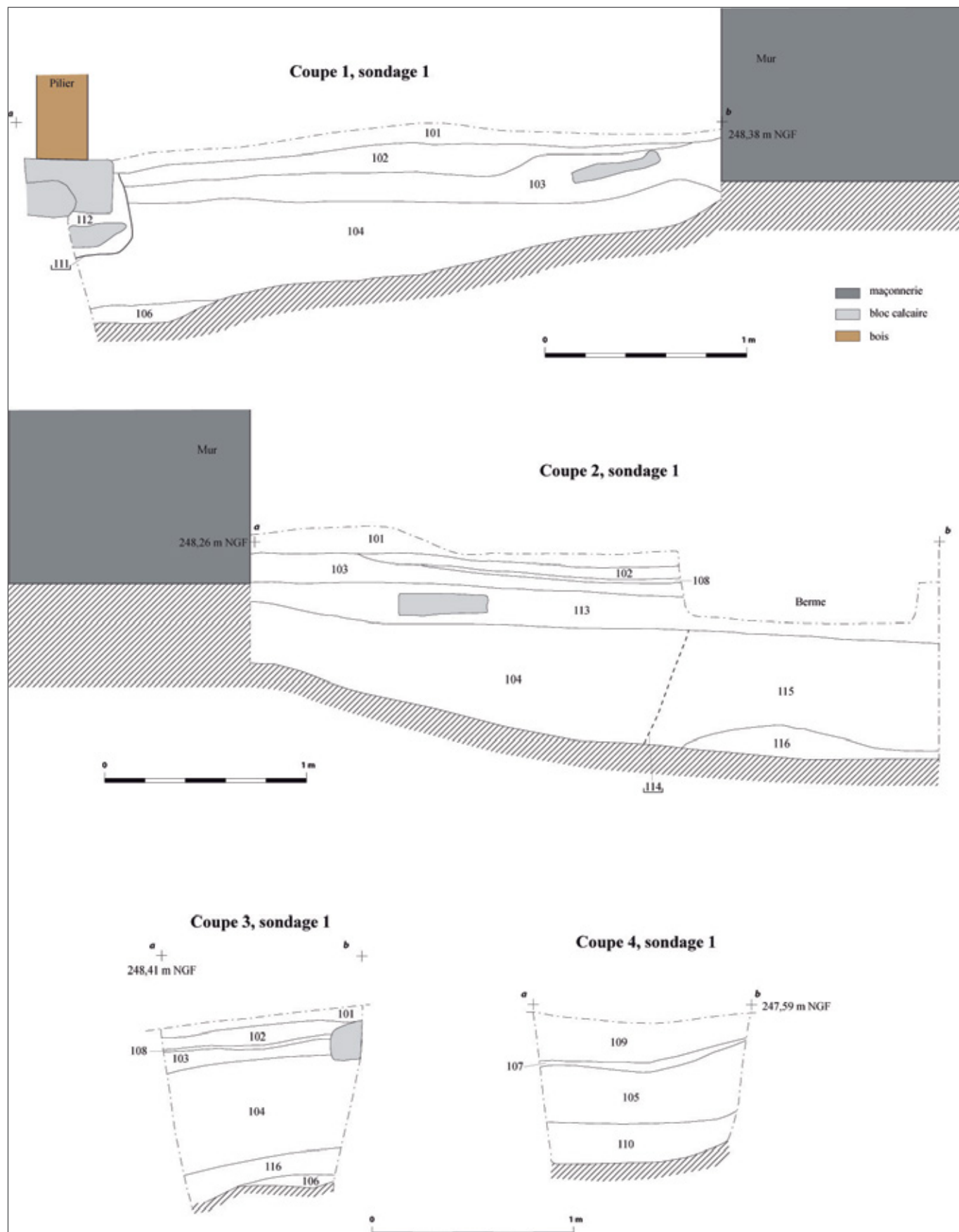
Enfin, l'année 2019 a également vu la réalisation d'une prospection géophysique (Géocarta) sur les terrains disponibles. La partie ouest de la parcelle AS113 et les parcelles AS115, 116, 197 et 198 au sud ont bénéficié d'une prospection de résistivité électrique ainsi qu'une prospection radar sur un chemin en graviers. L'intérieur de la chapelle templière a également pu être prospecté par radar.

Les résultats sont peu convaincants et bien moins probants que les résultats du diagnostic réalisé en 2014 au sein de la parcelle AS 113 (Marchaisseau 2014). Les bâtiments détruits, notamment l'ancienne aile nord, entre le corps de logis et la chapelle, avaient déjà été entrevus et le plan demeure peu lisible à l'issue de la prospection. Au sud de la chapelle, des murs médiévaux avaient été repérés et malgré leur faible profondeur d'enfouissement, rien ne transparaît dans le plan de prospection. La prospection radar dans la chapelle n'a pas livré de données plus discernables.

Vincent MARCHAISSÉAU et Pierre TESTARD

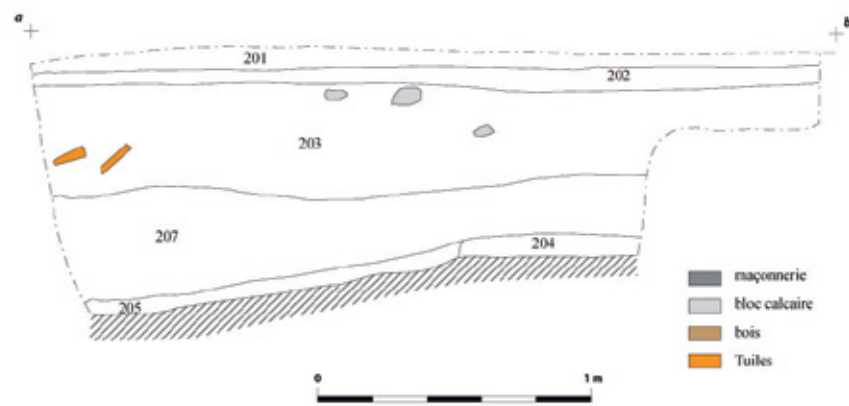


BAR-SUR-SEINE, *Avalléur*
Plan de localisation des sondages réalisés dans
les caves du corps de logis templier
(DAO : D. DUDA, V. MARCHAISSÉAU, Inrap)

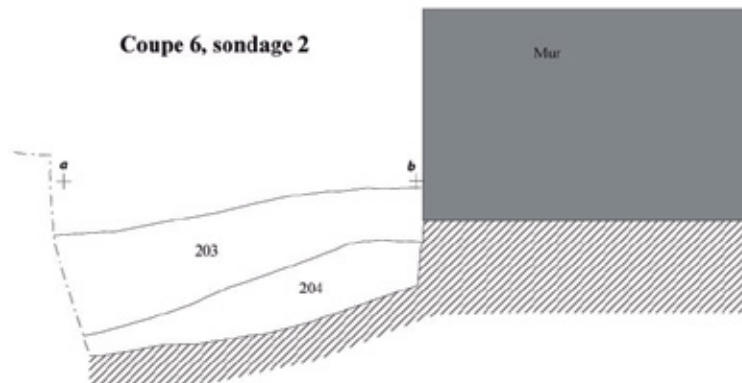


BAR-SUR-SEINE, *Avelle*
 Coupes stratigraphiques du sondage 1, cave 1
 (DAO : V. MARCHAISSEAU, P. TESTARD, Inrap)

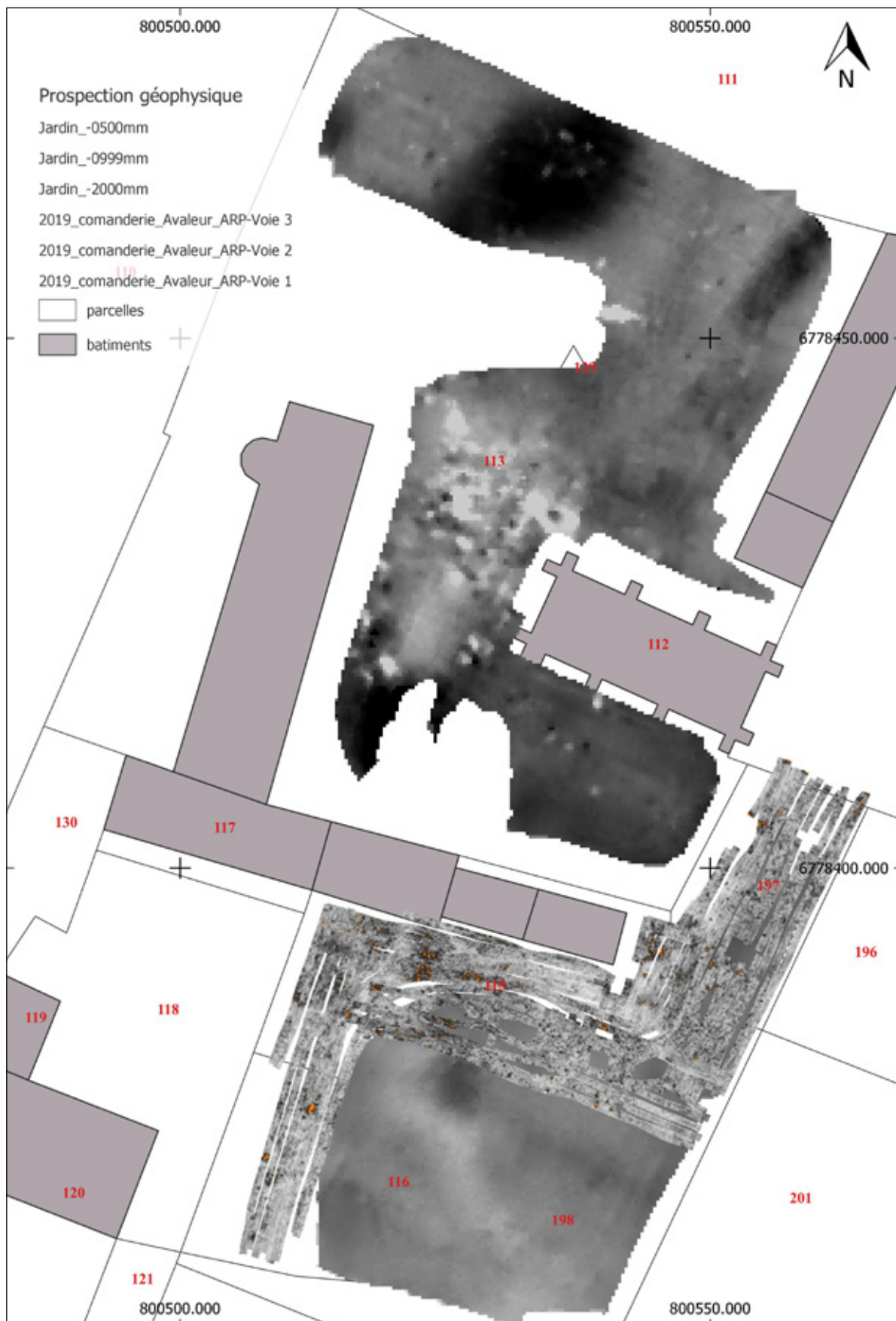
Coupe 5, sondage 2



Coupe 6, sondage 2



BAR-SUR-SEINE, *Avalleur*
 Coupes stratigraphiques du sondage 2, cave 2
 (DAO et cliché : V. MARCHAISSEAU, P. TESTARD, Inrap)



BAR-SUR-SEINE, Avalueur
 Résultats de la prospection électrique
 (DAO : Géocarta, V. MARCHAISSEAU, Inrap)

BAR-SUR-SEINE
Le Bas de la Chevalière

L'opération de diagnostic, initiée par un projet d'usine de méthanisation portait sur une parcelle cadastrale de 35 000 m². 68 sondages, d'une superficie cumulée de 3 412,51 m² soit 9,7 % de l'emprise, ont été réalisés.

Le diagnostic n'a pas permis de mettre au jour de structure archéologique. Néanmoins un vase déposé en place a pu être découvert et daté du Néolithique

moyen II. Son étude a révélé un vase surcuit sur place dont la fonction n'a pas pu être déterminée.

La présence de ce vase nous indique une fréquentation très ponctuelle à la période néolithique de ce secteur qui ne sera plus anthropisé par la suite.

Carole DAROQUE

BOURANTON
Chemin Neuf

En raison d'un projet de lotissement, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 1 779 m². La surface (en pré) couverte par les cinq tranchées réalisées est de 223 m², soit 12,5 % de la surface prescrite.

L'opération n'a pas mis au jour de structure archéologique ni de mobilier.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

BRÉVIANDES
Rue Arthur Rimbaud

Le diagnostic mené sur une parcelle de 6 531 m², suite à une demande volontaire de diagnostic, n'a pas permis de mettre en évidence, sur les 775 m² sondés (12 % de l'emprise) de faits anthropiques ou de mobilier archéologique malgré un contexte assez dense dans la plaine de Troyes. Des traces de culture viticole ont pu être observées.

Quelques traces de vignes non datées ont été mises au jour dans l'une des 14 tranchées de sondage, sous, à peine, 30 cm de couverture végétale confirmant la mise en culture viticole d'un petit coteau dans le sud-ouest de la plaine de Troyes.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

La fouille menée sur 2 ha fin 2019 et début 2020 (une semaine) a livré plusieurs occupations néolithiques et protohistoriques apportant de nouvelles et parfois inédites informations sur le sud de la plaine de Troyes. Le projet d'aménagement d'un lotissement par Aube Immobilier porte sur environ 15 ha, dont deux ont fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique dans une zone de réserve de 4 ha, à la suite du diagnostic de G. Deborde en 2009. Habitats et sépultures s'y sont succédés depuis le Néolithique ancien jusqu'au Néolithique récent. La Protohistoire livre sur le site une fugace occupation à l'âge du Bronze ancien, une nécropole à crémations de l'âge du Bronze final et un four domestique particulièrement rare daté du Hallstatt ancien à début moyen. À la date de rédaction de cette notice, une partie des études est toujours en cours ; les analyses spatiales et le rapport ne sont, en conséquence, pas finalisés, raison pour laquelle aucun plan n'a pu être joint à la notice.

Niveau de sol pléistocène non anthropisé et pédogénèse des sols anthropisés (A. Gonnet)

Un niveau de sol pléistocène (50 000-30 000 ans avant notre ère) a été repéré sur une large partie de l'emprise sans livrer de vestiges anthropiques dans les quatre sondages extensifs réalisés. Les archives pédosédimentaires présentent une séquence quaternaire particulièrement développée pour le secteur, bien que n'atteignant pas la puissance stratigraphique des dépôts loessiques du nord de la France. Les alluvions saaliennes du système fluvial séquanien ont été régulièrement atteintes et sont surmontées par un petit horizon de surface humifère, non anthropisé. Les données malacologiques obtenues sur ce paléosol sont typiques d'un milieu ouvert à steppe arbustive, dans un contexte climatique à températures froides, que l'on peut rattacher au début Glaciaire Weichsélien. Les assemblages malacofauniques témoignent, toutefois, d'un milieu régulièrement inondé, probablement lors des crues majeures de l'hydrosystème séquanien.

Elles sont scellées par les limons éolisés mis en place au cours du dernier cycle climatique weichsélien. Plusieurs faciès ont été identifiés au sein de ces dépôts, soulignant notamment l'évolution pédogénétique de ces placages loessiques, probablement durant le stade isotopique 3 (MIS3, 55-30 ka environ), sous la forme d'un sédiment brunifié, attribuable à un petit sol boréal. La sédimentation éolienne du Pléniglaciaire supérieur semble, toutefois, enregistrée par le faciès LB2 et

l'horizon C, soulignant de ce fait l'aridité des milieux.

Ces dépôts ont été pédogénisés au cours de l'interglaciaire holocène, aboutissant à la mise en place d'un profil pédologique de type luvisol, caractérisé par une décarbonatation des loëss sous-jacents et le développement d'un horizon argilluvial Bt, correspondant au niveau d'apparition des vestiges néolithiques. Cet horizon Bt est régulièrement tronqué sur une grande partie de l'emprise, à l'exception d'une partie du secteur 6 où la mise en place d'un axe viaire récent, visible sur les photographies aériennes de l'IGN datant des années 1950 semble l'avoir préservé. Cet axe viaire offre un *terminus post quem* suggérant une dernière phase d'érosion rapide et récente des sols au sein de l'emprise, probablement en lien avec l'agriculture mécanisée. Dans le secteur 3, l'horizon Bt est totalement absent et les structures anthropiques ont été atteintes sous un dépôt colluvial, relativement peu épais au regard de l'épaisseur manquante de Bt sur le reste de l'emprise. Ces dynamiques érosives ayant affecté les sols holocènes mis au jour au sein de l'emprise permettent de questionner la taphonomie et l'état de conservation des structures anthropiques, particulièrement pour le Néolithique, ces dernières apparaissant visiblement mal conservées. Ces dynamiques érosives ont pu également permettre un rafraîchissement des séquences pédosédimentaires ante-Holocène, ce qui semble expliquer pourquoi l'horizon de sol isohumique du début Glaciaire Weichsélien apparaît à une profondeur relativement peu importante sous le niveau de décapage (moins de deux mètres) en comparaison des séquences existantes pour le nord de la France ou l'Alsace.

Une fosse mésolithique

La fosse 11003, fortement carbonatée et à profil en U, est conservée sur environ 1,20 m de profondeur. En l'absence de mobilier, un charbon de chêne qui en est extrait a été daté par radiocarbone et livre une datation comprise entre 6225 et 6035 BC (CIRAM-5853), soit la première partie du second Mésolithique. C'est là le seul témoignage d'occupation anthropique antérieur au Néolithique.

Habitat et nécropole du Néolithique ancien rubané

15 structures sont attribuées au Néolithique ancien rubané, avec plus ou moins de certitudes selon les cas. La majeure partie se trouve dans le secteur

oriental de la fouille (zone 1) et deux en zone 6 (deux fosses de rejet). Dans la zone 1, une petite nécropole à inhumations de cinq inhumations est installée à proximité de sept fonds de fosses latérales de la même période. Si l'érosion a complètement effacé les trous de poteau installés au sommet de la terrasse loessique, les structures préservées sur 0,40 à 0,50 m correspondent bien à des fosses détritiques de maisons rubanées. Les espaces présents entre les fosses latérales permettent d'entrevoir au moins deux bâtiments d'habitat. Les vestiges mobiliers sont particulièrement riches dans les fosses détritiques, qu'il s'agisse de céramique, d'industrie lithique en silex, d'outillage macrolithique ou de faune. En revanche, les restes carpologiques sont extrêmement ténus. La céramique des fosses rubanées comporte également des éléments de culture Limbourg inédits dans les ensembles rubanés fouillés sur la première phase de la ZAC Saint-Martin et interroge sur les interactions avec les groupes de tradition mésolithique durant la néolithisation de la plaine de Troyes.

La nécropole comporte cinq inhumations en position fléchie. La mauvaise conservation des ossements n'a permis une détermination sexuelle certaine que pour un individu, masculin (St 1030). Quatre sont âgés de plus de 15 ans au décès, un plus jeune sujet se situe aux alentours des 8 ans. Deux sépultures sont particulièrement notables. La première concerne un individu de plus de 15 ans dont les sédiments entourant la tête ont livré 109 perles ovalaires nacrées, 46 perles ovalaires et 11 perles trapézoïdales en cardiidés (St 1019). Certaines des perles sont plus usées que d'autres et peuvent provenir de colliers anciens réassemblés. D'autres montrant un fort sertissage, ont pu être apposées en décors de vêtement. L'autre tombe exceptionnelle pour le Néolithique ancien est celle d'un immature d'environ 8 ans, reposant à proximité de la précédente, et dont le sommet du comblement a fourni un petit bol en céramique.

Cette organisation de nécropole à proximité de l'habitat reste un témoignage rare pour le Néolithique ancien régional. D'autre part, les objets mis au jour viendront enrichir les connaissances sur les productions céramiques et lithiques de ces populations, leur mode d'approvisionnement et leurs réseaux d'échanges.

Sur l'ensemble des structures rubanées, une série de datations radiocarbone a été menée : dix sur les fosses (dont deux anomalies) et quatre sur les sépultures. Les datations sont comprises globalement entre 5216 et 4781 BC.

Habitat du Néolithique ancien BVSG

Dans la zone 3, au nord de l'emprise prescrite, deux fosses détritiques ont livré des céramiques Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain. Celles-ci sont très

arasées et l'absence d'autres vestiges ne permet pas d'envisager d'interprétation spatiale ou fonctionnelle sur cette zone d'occupation. En revanche, dans la zone 6 au sud, sept fosses de la même période permettent d'ébaucher la présence de bâtiments d'habitation. Si une fois encore, les trous de poteau sont absents, deux fosses *a minima* ont des dimensions compatibles avec des fosses latérales de bâtiment de tradition rubanée. Les vestiges mobiliers sont plus ténus que pour le Rubané, mais la céramique montre une importante homogénéité entre les deux zones pourtant assez éloignées, rattachant l'ensemble à l'étape finale du BVSG. La surface concernée par une occupation de la période serait assez importante au regard des vestiges habituellement rencontrés dans la plaine de Troyes. Sur ces fosses, trois datations radiocarbone viennent conforter une datation située entre 4836 et 4497 BC.

Continuité funéraire durant le Néolithique moyen et le Néolithique récent

Une première sépulture avait été détectée au diagnostic, et a bénéficié d'une datation radiocarbone durant la post-fouille : 4781-4578 BC (BETA-555418). Malheureusement, la zone décapée alentour de cette sépulture isolée n'a livré aucun vestige néolithique (zone 2). Si le Néolithique moyen n'a livré aucune fosse déritique sur l'ensemble des zones ouvertes, une autre sépulture du Cerny est apparue dans la zone 1, à proximité, mais détachée, de la petite nécropole rubanée. Celle-ci livre une datation plus avancée comprise entre 4369 et 4259 BC (BETA-554193). Ces deux inhumés ont été déposés en position fléchie.

Le Néolithique moyen II est également représenté par la présence d'une tombe tout au sud-ouest des zones décapées (zone 3), dans un secteur dépourvu d'autres structures néolithiques. L'individu inhumé en position fléchie est accompagné d'un vase assez fragmenté, mais dont la nature l'assimile nettement aux céramiques du groupe de Balloy. La datation radiocarbone réalisée confirme cette attribution chronologique : 3716-3642 BC (BETA-554186). Il faut souligner que cette sépulture est installée au sommet d'une fosse profonde, dont la datation du comblement inférieur correspond également au Néolithique moyen II.

Concernant le Néolithique récent, deux sépultures de nature très distincte ont été mises au jour. La structure 5001 livre trois individus installés dans une fosse oblongue de plus de 2 m. Un premier individu, adolescent, a été installé dans une moitié de la fosse, accompagné de deux vases retrouvés renversés. Par la suite, deux adultes ont été inhumés en sens opposés, probablement dans un même temps, et sont enchevêtrés. Tous sont en position fléchie. L'étude taphonomique a montré une manipulation partielle du premier individu lors du dépôt, dont les membres inférieurs ont subi un repli vers le reste du corps pour



BRÉVIANDES, ZAC Saint-Martin, phase 2
Sépulture rubanée, détail du crâne de l'individu inhumé entouré des parures en
coquillages (St 1019)
(cliché : M. GORBEA, Inrap)



BRÉVIANDES, ZAC Saint-Martin, phase 2
Inhumation néolithique moyen II du groupe de Balloy (St 7007)
(cliché M. GORBEA, Inrap)

permettre l'installation des deux autres individus. Ce repli a été effectué avant que la décomposition du premier individu ne soit trop avancée. Si, dès lors, la sépulture ne peut être considérée comme multiple, la caractérisation collective est limitée par le court laps de temps entre les dépôts. La morphologie de la fosse et la présence de surcreusement rapproche cette sépulture de la sépulture collective fouillée en 2019 à Buchères (fouille C. Parésys). La forte érosion subie par la sépulture 5001 de Bréviandes pourrait en faire un fond de sépulture collective partiellement détruite : il n'en reste que 24 cm de profondeur. Les datations radiocarbone de deux des trois individus renvoient à l'étape 2 du Néolithique récent, entre 3378 et 3097 BC. La forte fragmentation des deux vases disposés à proximité de la tête du premier individu ne permet pas de détermination typologique. En revanche, la nature de la pâte est compatible avec les productions du Néolithique récent régional.

La seconde sépulture est d'un type plus rare dans le panel des sépultures attribuées au Néolithique récent. Il s'agit d'un individu de plus de 15 ans inhumé en position fléchie dans une petite fosse circulaire (St 11001). Celui-ci est accompagné d'une hache en dépôt sans sa gaine. La datation de l'individu relate cette fois l'étape 3 du Néolithique récent, entre 3026 et 2901 BC (BETA-554192).

Réoccupation domestique au Néolithique final

Le Néolithique final voit une nouvelle implantation domestique dans la zone 1. En témoignent : deux fosses profondes à profil en U (St 1004 et 1042) et un petit silo (St 1052). La fosse 1042 et le silo 1052 ont livré peu de mobilier. En revanche, la fosse 1004 a fourni un grand nombre de rejets détritiques. Sa datation reste sujette à discussion car les céramiques se rapprochent des communes campaniformes ou de l'âge du Bronze ancien. Cependant, deux datations radiocarbone sur des charbons de hêtre et de chêne fournissent un intervalle entre 2869 et 2579 BC. Il sera peut-être nécessaire de réinterroger le corpus céramique ou de mettre en discussion des datations absolues.

Nécropole de l'âge du Bronze final

La seconde inhumation découverte au diagnostic a pu faire l'objet d'un prélèvement pour datation radiocarbone après la fouille. L'individu, inhumé en décubitus dorsal, âgé de plus de 15 ans, est daté du Hallstatt B, entre 1090 et 916 BC (BETA-555417). Elle est légèrement postérieure à l'ensemble de six crémations datées du Hallstatt A2-B1. Bien que les crémations soient assez mal conservées, plusieurs dépôts d'offrandes ont pu être notés : bracelet, épingle ou anneau en bronze, gobelets à épaulements, et chose plus rare, des parures en coquillages. Cinq de ces crémations

sont situées au sud-ouest des décapages, en zone 4, tandis qu'une est isolée un peu plus au nord en zone 5. L'inhumation postérieure est, quant-à-elle, localisée un peu plus au nord-est en zone 2. Il est possible que la nécropole de crémations fût plus étendue, étant donné le mauvais état de préservation des structures fouillées. La présence contiguë dans une même nécropole de crémations et d'inhumations n'est pas rare dans les corpus de sites régionaux.

Activités domestiques hallstattiennes

La Protohistoire est davantage marquée par la présence sur le site d'une structure rare à la période hallstattienne. À l'intérieur d'une vaste fosse polylobée de plus de 50 m², une partie a été utilisée pour y mener une importante combustion sur plus de 2 m². Celle-ci conservait une couche cendreuse fortement rubéfiée sur près de 50 cm, ayant livré de nombreux restes céramiques et quelques restes de faune. Un aménagement extérieur en brique crue de loess, partiellement conservé, indique l'entrée aménagée d'une fosse de cuisson. L'étude des terres crues récoltées a permis de restituer un large four domestique à barre foyère en U, sole perforée et voûte lissée. L'analyse archéomagnétique permet de conclure à un refroidissement en place des sédiments loessiques cuits de la voûte, laissant présager un effondrement à la suite de la dernière cuisson et que la fosse n'a pas été curée. Les trois datations radiocarbone réalisées sur des charbons de chêne et d'aulne ne permettent pas d'atteindre une grande précision chronologique, oscillant entre le Hallstatt B et La Tène A1.

Les fosses alentours, au sein de la polylobée, livrent des céramiques graphitées remontant au Hallstatt ancien à moyen. Deux autres fosses polylobées de moindres dimensions se trouvent également dans le nord du secteur 5, laissant entrevoir une occupation en direction du fossé de l'ancien canal sans eau, devenu aujourd'hui la RD 610.

Périodes historiques

Seules quelques structures assez secondaires ont été relevées pour les périodes historiques : fosses de plantation gallo-romaines, fosses d'extraction de matériaux d'époque moderne.

Conclusion

La seconde opération de fouille de la ZAC Saint-Martin à Bréviandes a permis l'identification d'occupations continues des lieux entre le Second Mésolithique et le Néolithique final, avant une reprise d'occupation du Hallstatt A1 au Hallstatt C2. Si le Mésolithique est structurellement timidement marqué par la présence d'une fosse carbonatée, le Néolithique ancien de tradition rubanée livre des céramiques Limbourg évoquant les contacts avec les populations mésolithiques.



BRÉVIANDES, ZAC Saint-Martin, phase 2
Sépulture multiple du Néolithique récent (St 5001)
(cliché : F. LANGRY-FRANÇOIS, Inrap)



BRÉVIANDES, ZAC Saint-Martin, phase 2
Four domestique du Hallstatt ancien (St 1044)
(cliché : F. LANGRY-FRANÇOIS, Inrap)

Le Néolithique apporte la plus grande variété d'occupations sur un temps long, malheureusement fortement érodées. Le Néolithique ancien livre les fantômes d'au moins deux bâtiments d'habitations marqués par les fosses latérales, auxquels une petite nécropole est adjointe. Un peu plus à l'ouest sur les parcelles, des fosses détritiques de la fin du Néolithique ancien, Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain, suggèrent, là encore, la présence d'un habitat démantelé dont aucun trou de poteau ne subsiste. Deux tombes aux individus fléchis marquent la présence du Néolithique moyen I de tradition Cerny, dont une se trouve implantée à proximité de la nécropole rubanée. Le Néolithique moyen II voit une sépulture fléchie installée au sommet d'une fosse profonde à l'extrémité sud-ouest de l'emprise, seul témoignage de la période. Durant le Néolithique récent, deux sépultures très différentes sont installées : l'une individuelle fléchie, l'autre probable sépulture collective érodée. Elles sont, par ailleurs, assez éloignées l'une de l'autre. Enfin, le Néolithique final voit un retour des

installations domestiques avec des fosses détritiques dont l'une doit voir sa datation affinée entre la phase pré et la phase Campaniforme.

La Protohistoire connaît deux phases et types d'occupations distinctes. Tout d'abord, une nécropole, principalement à crémations, est installée au sud-ouest durant l'âge du Bronze final. Ces crémations sont fortement détériorées mais livrent des dépôts mobiliers intéressants. Ensuite, une occupation domestique du Hallstatt ancien s'implante tout au nord de l'emprise décapée. C'est sur celle-ci qu'un vaste four domestique dont la voûte s'est probablement effondrée après cuisson a été mis au jour. Cet exemplaire est l'un des rares découverts dans le nord de la France, sa typologie renvoyant davantage aux fours domestiques de l'âge du Bronze.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

BRÉVIANDES Rue Jean Moulin

Protohistoire – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge – Moderne

Dans le cadre d'un projet d'aménagement immobilier sur des parcelles de terrains agricoles, un diagnostic archéologique a été prescrit. L'emprise du projet couvre une superficie diagnostiquée de 2 206 m². Deux tranchées ont été réalisées sur une superficie de 267 m² pour un taux d'ouverture de 12 %. Les parcelles en culture sont situées au bas du versant nord-ouest d'un petit vallon formé par le lit de la Hurande, affluent de la Seine.

La parcelle sise sur le versant nord-ouest du vallon formé par la Hurande présente une déclivité de 4,4 %. Trois sondages profonds, en points haut, bas et médian du terrain ont mis en évidence la nature du substrat (Cénomanien inférieur : c1-2) qui diffère des informations disponibles sur la feuille de Troyes de la carte géologique. Ces marnes sont surmontées en discordances par des lambeaux de terrasse alluviale pléistocène et par des limons de plateau tronqués. Ceux-ci sont, à leur tour, coiffés de colluvions holocènes. L'emprise présente d'importants phénomènes érosifs.

Les deux tranchées ont mis au jour une fosse dans la tranchée 1 et trois trous de poteaux et une fosse profonde dans la tranchée 2, tous situés en partie

inférieure de l'emprise. Les deux fosses ont été testées mécaniquement et un trou de poteau manuellement. Les deux tranchées ont permis de caractériser, grâce à trois sondages profonds réalisés en haut, bas et pied de pente, une séquence géologique intéressante, composée de marnes du Cénomanien inférieur (c1-2), de lambeaux d'alluvions pléistocènes et de limon de plateau quaternaires, tous deux fortement érodés et de colluvionnements holocènes, ce qui dénote avec les données de la carte géologique du BRGM (feuille de Troyes) indiquant un substrat gréseux.

Ces sondages ont permis d'exclure la présence de possibles vestiges préhistoriques sur l'emprise. Les faits archéologiques se limitent à une fosse indéterminée dont le comblement présente un mobilier chronologiquement hétérogène (de la possible Protohistoire à l'époque moderne), trois trous de poteau non-datés et un puits moderne. Des fragments, retrouvés hors-structures, d'une possible tuile à crochet et d'un bord d'assiette ou de plat à aile à glaçure interne datée du XVII^e s. confirment une fréquentation du site à l'époque moderne.

Yves DAL CANTON

Le site de Buchères *les Navettes* se situe à proximité immédiate des fouilles du Parc Logistique de l'Aube et concerne une surface de 18 000 m² au sein d'une zone réservée de 25 000 m².

L'occurrence la plus ancienne du site est une fosse profonde attribuée au Mésolithique moyen par datation radiocarbone. Celle-ci s'inscrit dans la continuité des découvertes réalisées dans le Parc Logistique de l'Aube et plus généralement en Champagne-Ardenne.

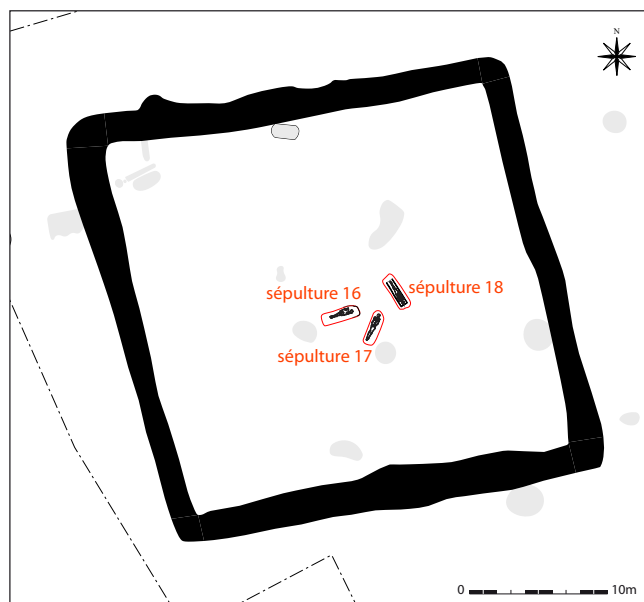
Trois *Schlitzgrüben* sont également mises au jour sur le site. Ces trois fosses sont de formes oblongues en plan. Leurs profils transversaux varient du U au Y. L'analyse de la morphologie et du remplissage de ces creusements permet de les inscrire dans la typologie des fosses dites en « Y, V et W » établie sous la direction de N. Achard-Corompt et V. Riquier dans le bilan du programme de recherche sur les fosses à profil en V, W, Y et autres en Champagne-Ardenne.

Chronologiquement, la première structure apparaissant hypothétiquement après ces fosses est l'enclos circulaire, découvert dans la partie orientale de l'emprise. Sa position sur le site est la plus soumise aux processus érodo-sédimentaire, permettant d'envisager que la partie supérieure du fossé, ainsi que d'éventuelles structures dans l'aire interne, pourraient ne plus être conservées. Il est probable que cet enclos apparaisse après les fosses en fente attribuées au Mésolithique mais avant les silos du Hallstatt D2 à La Tène A1.

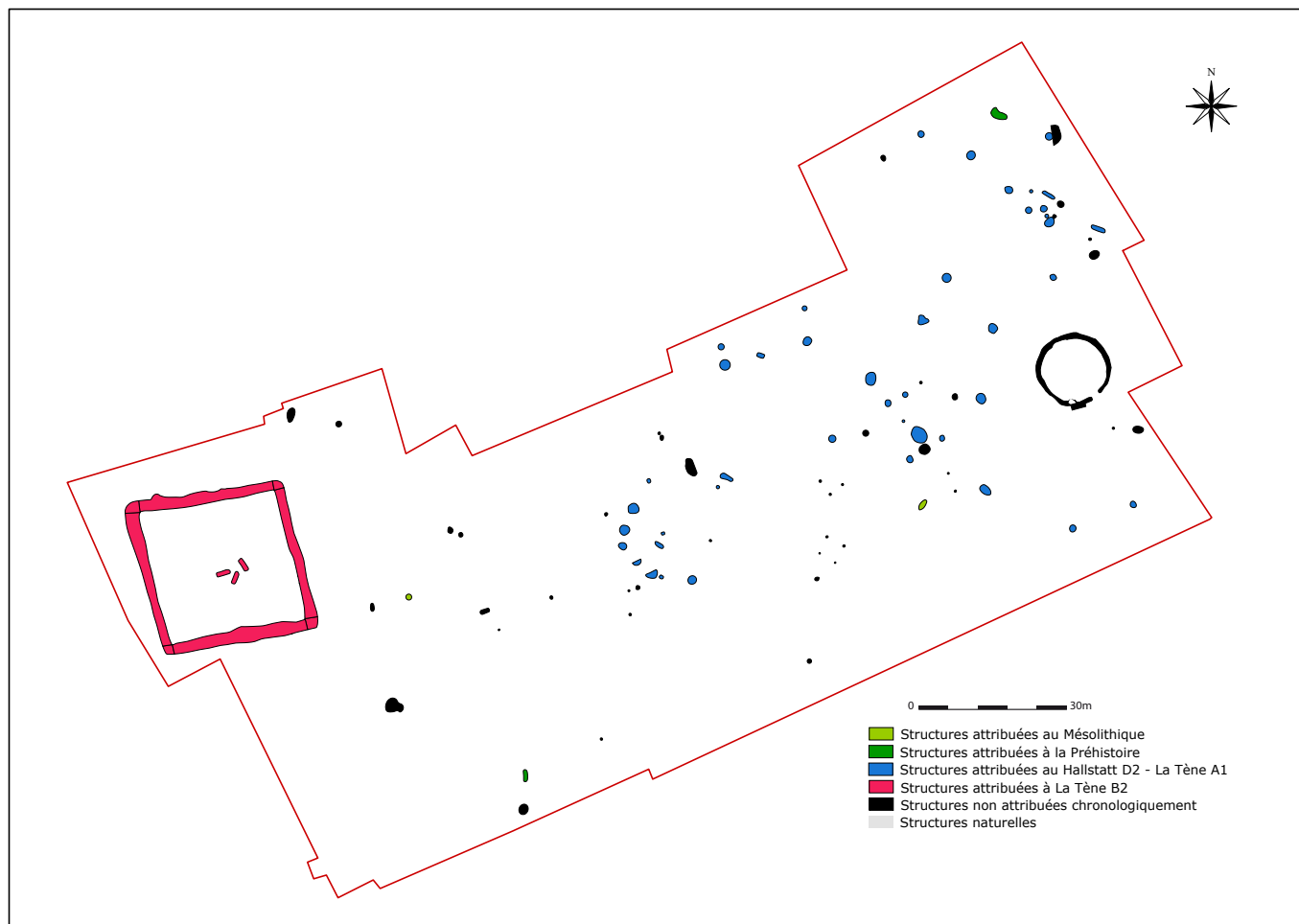
Plusieurs siècles après la mise en place probable de ce monument, le site connaît une nouvelle occupation. L'enclos circulaire n'apparaît, alors, probablement plus dans le paysage. Cette nouvelle occupation est attribuée à la période de transition du Hallstatt D2 à La Tène A1 et se compose d'une trentaine de silos dans l'emprise investiguée et probablement davantage en dehors. On observe ici une forte présence de mobilier céramique dans le comblement de ces structures de stockage, indiquant une occupation à proximité immédiate, sans que des bâtiments soient mis au jour. Les nombreux fragments de torchis, dont certains présentant des traces de clayonnage, semblent prouver cette hypothèse. D'autres structures participent à cette occupation, comme des fosses oblongues chargées de matériaux organiques, de potentielles fosses d'extraction ou encore des fosses accueillant des rejets domestiques. Des restes fauniques attestent également d'une consommation alimentaire *in situ*.

Près d'un siècle après cette occupation agricole, à La Tène B2, un monument quadrangulaire est implanté sur le site. Il s'agit d'un enclos d'une trentaine de mètres de côté, composé d'un fossé ininterrompu. Une tombe est placée au centre du carré formé par le fossé, parallèle aux côtés nord et sud de l'enclos. Il s'agit très probablement de l'individu pour lequel le monument est élaboré. Deux autres tombes sont placées à proximité du défunt, sans doute peu de temps après, et probablement dans une volonté de s'associer à lui, soit en raison de son statut (distinction hiérarchique ou symbolique), soit par attachement particulier (familial ou voisinage). Ces trois défunts sont plutôt âgés (entre 50 et 60 ans). Ils occupent des fosses surdimensionnées par rapport à leur taille. Ils sont probablement disposés dans un contenant rigide, comme cela est observé pour la tombe 18. Ces tombes s'intègrent parfaitement dans les pratiques funéraires connues de La Tène ancienne, tant au niveau des gestes de dépôt des corps, des contenants, qu'au niveau du mobilier associé aux cadavres.

François COUPARD



BUCHÈRES, *les Navettes*
Plan des sépultures au sein
de l'enclos quadrangulaire
(DAO : C. PARESIS, Inrap)



BUCHÈRES, *les Navettes*
Plan phasé de l'opération de Buchères, les Navettes
(DAO : S. GRISARD, Inrap)



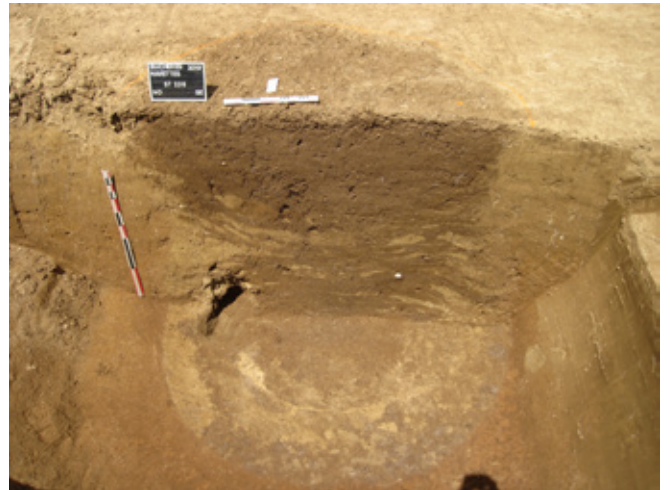
BUCHÈRES, *les Navettes*
Photographie générale de l'enclos quadrangulaire
(cliché : F. COUPARD, Inrap)



BUCHÈRES, *les Navettes*
 Photographie générale de l'enclos circulaire
 (cliché : F. COUPARD, Inrap)



BUCHÈRES, *les Navettes*
 Photographie de la coupe de la fosse silo 160
 (cliché : F. COUPARD, Inrap)



BUCHÈRES, *les Navettes*
 Photographie de la coupe de la fosse silo 238
 (cliché : F. COUPARD, Inrap)

L'opération de fouille archéologique menée à Buchères, rue de la Mairie, du 5 au 30 avril 2019, fait suite au diagnostic archéologique réalisé en 2018 préalablement au projet de construction d'un groupe scolaire (Kasprzyk 2018). Le diagnostic avait mis en évidence plusieurs fosses néolithiques et protohistoriques.

La prescription de fouille portait sur 4 000 m² mais la présence de réseaux et d'un parking a réduit l'emprise de décapage à 2 806 m². La fouille a permis la mise au jour d'une cinquantaine de structures dont la moitié confirme une datation aux deux périodes identifiées lors du diagnostic. Une unité d'habitation du Néolithique ancien rubané est représentée par huit trous de poteau, quatre fosses latérales et une sépulture. Par ailleurs, cinq fosses sont datées du Hallstatt final et deux fosses indiquent une attribution large à la Protohistoire.

Une maison du Néolithique ancien rubané

La fouille d'une unité d'habitation du Néolithique ancien rubané (5200-4900 av. J.-C.) et d'une sépulture de cette culture, malgré la faible surface fouillée, vient compléter les multiples habitats documentés déjà fouillés sur la commune de Buchères et s'intègre à la compréhension de l'occupation du territoire de la plaine de Troyes (Riquier *et al.* 2018).

La fouille a permis de confirmer que la fosse rubanée testée au diagnostic était bien une fosse latérale nord appartenant à une maison danubienne (st 30). Une autre fosse nord de dimensions comparables a été identifiée (st 20). Mais c'est la fosse sud (st 12), de grandes dimensions, d'une longueur de 7,3 m sur une largeur maximale de 7 m, pour une profondeur variant entre 0,34 et 0,6 m, qui a livré un mobilier considérable : 7,6 kg de céramique, 8,2 kg de silex, 5,6 kg de grès, 13,4 kg de restes osseux de faune, et 14,6 kg de torchis brûlé. Le plan de la maison est très incomplet : seules trois tierces espacées de 3 à 3,5 m sont matérialisées par huit trous de poteaux. Dans plusieurs de ces trous de poteaux, des prélèvements destinés à une analyse carpologique ont été effectués.

Le mobilier mis au jour est attribué au Rubané final du Bassin de la Seine (5200-4900 av. J.-C.), plusieurs caractéristiques des décors céramiques étant communes aux corpus locaux de la Plaine de Troyes. Les industries en silex et en grès sont homogènes et conformes aux autres séries contemporaines locales, que ce soit sur le plan des matières premières ou des catégories d'outils représentées. Par ailleurs, l'étude

des restes de faune montre des informations précises sur l'exploitation du troupeau, avec de nombreuses données sur l'âge d'abattage du bétail, et un éventail diversifié des objets sur matière dure animale.

La sépulture d'un homme, située à seulement 5 m à l'ouest de la grande fosse latérale s'intègre dans cet ensemble, d'après les caractéristiques et la date ¹⁴C (6120 ± 40 BP, soit 5209-4953 BC). La fosse est orientée nord-ouest/sud-est. L'inhumé était accompagné d'un mobilier classique au Rubané (lame en silex, céramique très fragmentée, parure en coquillage dans la région du crâne (*nucella* percées et perles ovalaires à trapézoïdales en cardiidés). Seul un objet taillé en os perforé constitue un exemple atypique dans les tombes rubanées du Bassin de la Seine.

Un habitat du Hallstatt

La période protohistorique est représentée par cinq fosses datées du Hallstatt. Deux grandes fosses de type silos implantées côte à côte se distinguent par les dimensions imposantes : leur diamètre avoisine les 4 m et leur profondeur est comprise entre 0,9 et 1,3 m. Elles ont livré un mobilier particulièrement riche, dominé par la céramique, celle-ci permettant une datation au Hallstatt C2 (second et troisième quarts du VII^e s. av. J.-C.), période peu représentée dans les corpus régionaux. Le mobilier détritique, composé de restes de faune majoritairement domestique, et de mobilier en silex et en grès est, quant à lui, conforme aux sites d'habitat locaux.

Katia MEUNIER



BUCHÈRES, rue de la Mairie
Plan de la fouille
(DAO : Inrap)

Moyen Âge

CHAMPFLEURY Chemin rural dit des Essarts

Un diagnostic a été prescrit suite à une demande de permis de construire d'une unité de méthanisation, pour un terrain d'environ 30 000 m² situé à Champfleury.

Au total 57 tranchées ont été ouvertes sur 3 367 m². Cela représente un taux d'ouverture de 9,9 % de la surface disponible (environ 34 000 m²).

Sous une faible épaisseur de terre végétale, le substrat crayeux apparaît directement, parfois en nette

discordance. Il consiste, en surface, en une craie assez fine, pulvérulente, à cailloux mêlés, ou délitée en petits blocs ou plaquettes. De rares fragments de marcassite mêlés à la surface de la craie sont observés. Dans la zone basse de l'emprise, à la faveur d'une double pente, le recouvrement est plus important.

On constate également des traces de pratiques agricoles (sous-solage) dans l'axe des tranchées, entraînant l'arasement de potentielles traces d'occupation. On

notera également la présence de quelques chablis, notamment dans la partie méridionale de l'emprise.

Malgré les occurrences enregistrées à la carte archéologique, toutes périodes confondues, dans un périmètre assez large autour de l'opération sur la commune de Champfleury, un seul fait archéologique avéré a été mis au jour. Il s'agit d'un ancien chemin creux conservé sur une vingtaine de centimètres seulement et dans le fond duquel demeurent quelques traces de probables ornières. Le comblement de ce chemin n'a livré que deux petits fragments de tuile plate. Un clavendier en alliage cuivreux au décor figuré a

également été collecté en surface de ce chemin. Ce petit élément de ceinture féminine est attribué au XV^e-XVI^e s. Si ces rares éléments indiquent une fréquentation à la toute fin du Moyen Âge/début de l'époque moderne, la date de création de ce chemin reste indéterminée. Son tracé rectiligne se devine encore sur des missions aériennes de l'IGN (1950-1965, source geoportail.fr) bien qu'il soit déjà abandonné. Par ailleurs, il n'apparaît déjà plus sur la carte d'état-major (1820-1866) ou sur le plan cadastral napoléonien de 1810.

Sylvain CANET

CHAPELLE-VALLON

Sainte-Croix

Un projet de construction d'une centrale de méthanisation sur une superficie de 29 925 m² a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur cette emprise. Les 42 tranchées réalisées (2 652 m² soit 9,2 % de la surface sondée) conduites jusqu'au plafond de la craie en place, sur une profondeur comprise entre 0,2 et 2,2 m, n'ont pas révélé de structures archéologiques. Les sondages les plus profonds sont situés dans l'axe d'un vallon fortement colluvionné qui traverse l'emprise

selon un axe nord-sud. L'étude de ce vallon traversant le projet a montré la présence d'un sol ancien (début de l'Holocène ?) à la base de la stratigraphie. Il est recouvert par une couche de colluvions postérieurs, qui peut atteindre une profondeur de 1,3 à 1,5 m.

Michel KASPRZYK

CHARMONT-SOUS-BARBUISE

12 rue du Château

Haut Moyen Âge – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre d'une demande de réalisation anticipée, pour une surface de 4 260 m². Au total, six tranchées ont été ouvertes sur 399,4 m². Cela représente un taux d'ouverture de 9,3 % de la surface disponible (4 312,2 m²).

Ce sont 23 faits qui ont été enregistrés dont dix ont fait l'objet d'un test. La plupart consistent en vestiges de bâtiments agricoles d'époque contemporaine, que l'on reconnaît sur des photographies aériennes, des cadastres très récents ou sur le plan cadastral napoléonien de 1827 et la carte d'état-major (1820-

1866). Leur construction peut être à l'origine d'un remaniement partiel de la stratigraphie, voire de l'arasement de structures antérieures, supposées au cœur du centre-bourg historique (église/château).

Les indices les plus anciens consistent en deux tessons de céramique très roulés, l'un attribué à la Protohistoire l'autre à l'époque gallo-romaine, voire au Moyen Âge, retrouvés en position erratique dans un horizon d'apport alluvial avec de probables effets de ravinement. Sur le même secteur, en effet, de légers berceaux ont été perçus dans une berme, dans l'axe

du vallon sec indiqué sur la carte géologique. Leur base est en discordance avec les limons pulvérulents carbonatés qu'ils réincisent.

Un probable fond de cabane est très arasé mais présente sur un côté les fonds de trois trous de poteaux internes et sur le côté opposé un trou de poteau central externe. Le seul mobilier collecté consiste en quelques fragments de faune. Ce type de structure est généralement attribué au haut Moyen Âge. Un petit lot de fragments de céramique, daté du XI^e s., est mis au jour à quelques mètres, comme écrasés dans le fond d'une petite dépression du terrain naturel.

Trois puits, aux caractéristiques différentes, ont été mis au jour sur l'emprise et explorés jusqu'à l'apparition de l'eau. L'un possède un cuvelage en bois de chêne, douelles d'un tonneau réemployé et, d'après les moellons de craie retrouvés dans la partie supérieure du comblement et pour certains encore disposés en couronne, d'une probable margelle. Le positionnement de ce puits sous les bâtiments agricoles récemment détruits induisent une datation plus haute que ces installations. Deux fragments de céramique issus du comblement terminal de ce puits sont datés au plus tôt des XV^e-XVI^e s. Une analyse des bois prélevés du cuvelage n'a pas permis d'effectuer une datation

dendrochronologique fiable statistiquement même si l'abattage des arbres utilisés peut être estimé dans la première moitié du XIX^e s. Un deuxième puits, qui n'a mis au jour aucun mobilier archéologique, présente un profil évasé dans la partie supérieure et les restes de moellons de craie laissant envisager un potentiel aménagement de surface, passablement récupéré ou effondré lors de l'abandon du puits. Il pourrait fonctionner avec le premier niveau de démolition d'un état antérieur de bâtiments agricoles. Le dernier puits présente un aménagement carré de blocs de craie et un chemisage maçonné de moellons de craie en moyen appareil reconnu sur quatre assises. Il est comblé par une blocaille crayeuse qui n'a pas livré de mobilier archéologique. Sa disposition au centre d'une cour carrée autour de laquelle s'organisent les bâtiments agricoles d'époque contemporaine, et plus globalement centrale à la parcelle, laisse envisager prudemment une datation plus récente.

On notera encore l'observation d'un remblai crayeux sur la partie orientale de l'emprise, destiné à assainir ce terrain à l'ambiance humide jouxtant le petit étang de la source « des Crots ».

Sylvain CANET

CHARMONT-SOUS-BARBUISE Rue du Moulin Chaudron, phase 1

Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain

Les résultats d'un diagnostic réalisé en 2017 par G. Verbrugghe (Inrap) à Charmont-sous-Barbuis, le long de la rue du Moulin Chaudron, ont motivé la prescription d'une fouille archéologique sur la quasi-intégralité de cette parcelle de 1,9 ha. L'opération, qui doit se dérouler préalablement à la création d'un lotissement, a été scindée en deux phases distinctes. La première intervention, qui a eu lieu en 2019, concerne une emprise de 6 000 m² en forme de L, localisée immédiatement à l'ouest du cours actuel de la Barbuis, petit affluent de l'Aube. La quasi-totalité des 429 structures anthropiques appréhendées à cette occasion s'ouvrent en surface du substrat, à une profondeur généralement très faible (0,41 m en moyenne).

Cinq périodes au minimum ont pu être discernées au terme de cette opération. Les premières traces de l'implantation humaine, qui appartiennent probablement au Néolithique ou à l'âge du Bronze, sont représentées

par cinq fosses de plan oblong (2,35-2,60 x 0,95-1,50 m), dont le profil en « V » ou en « Y » a pu être apprécié sur une hauteur comprise entre 1,17 et 1,47 m. L'occupation suivante est matérialisée par deux sépultures séparées par un faible intervalle (0,75 m), qui ont été découvertes près de la berme orientale de l'emprise, à quelques dizaines de mètres de la Barbuis. Il s'agit, dans un cas, d'une crémation dans un contenant en céramique, dans l'autre, d'une inhumation très perturbée, installée dans une fosse rectangulaire (2,13 x 0,82 m). Les fourchettes chronologiques fournies par des analyses au radiocarbone sur les os humains concordent parfaitement avec les résultats obtenus après examen du mobilier céramique, nous permettant de placer avec sûreté ces tombes au Bronze final. La fosse la plus imposante identifiée au cours de cette opération (3,6 x 3,25 m), située 28 m plus au sud, correspond par ailleurs à une structure d'extraction au sein de laquelle trois lobes jointifs et mitoyens ont pu être discernés. Ce creusement de 0,68 m de profondeur au maximum a

manifestement été abandonné au Hallstatt C d'après le matériel céramique recueilli en son sein. La Tène B ou C pourrait, quant à elle, être représentée par un bâtiment comportant au minimum sept poteaux, le tout circonscrivant un espace presque carré (6,7 x 5,9 m). Ce probable grenier pourrait, en effet, être daté entre 400 et 208 av. J.-C. d'après une analyse au radiocarbone effectuée sur des charbons de bois.

La très grande majorité des vestiges reconnus appartient manifestement à un établissement rural vraisemblablement créé durant la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. ou, plus probablement, au siècle suivant. La totalité des 10 bâtiments découverts sur cette emprise sont construits sur poteaux plantés. Leur taille est assez restreinte (entre 13 et 52 m²). L'espace semble gouverné par un système d'orientation assez strict (en moyenne 41° est/131° est), dont l'influence paraît effective aussi bien au niveau des édifices que des six clôtures identifiées au terme de cette campagne de fouilles. Cette orientation mais aussi leur disposition et leur mode de construction suggèrent un ensemble cohérent qui pourrait appartenir à une même phase d'occupation. Nous nous heurtons, toutefois, ici, à l'indigence du mobilier recueilli dans ces structures, qui ne nous permet pas, dans la très grande majorité des cas, de proposer une attribution chronologique précise.

La fonction de ces bâtiments est difficile à renseigner au vu de l'état d'arasement prononcé des vestiges et du manque de mobilier caractéristique et discriminant. Aucun niveau de sol ou aménagement interne spécifique n'a, par exemple, été mis en évidence. Le plan de ces édifices pourrait par ailleurs être incomplet, d'une part, car certains poteaux implantés superficiellement dans le sol ont pu disparaître en raison de l'important degré d'arasement constaté sur ce terrain, d'autre part, car certains d'entre eux se trouvent près des bermes de l'emprise. Deux groupes peuvent toutefois être discernés. Le premier, représenté par trois exemplaires, renvoie aux habituels greniers sur plateforme surélevée. Le second groupe d'édifices se distingue par un plan plus allongé, à une seule nef, sans poteau faîtier, possiblement utilisé pour la stabulation. La plupart de ces constructions semblent s'articuler autour de plusieurs rangées de poteaux formant probablement deux enclos rectangulaires dont nous n'aurions que la portion sud-est. L'un d'entre eux au moins accueillerait un puits. De tels alignements de creusements laissent entrevoir l'existence d'espaces dédiés au parcage des animaux, et renvoient donc, possiblement, à une activité d'élevage.

La découverte de bâtiments de stockage de type grenier mais aussi celle de trois « cabanes excavées » de dimensions très réduites dans la partie basse du site (2,45 et 2,51 m² pour deux d'entre elles), conjuguée à l'existence probable d'enclos pour les animaux et à la nature de certains artefacts métalliques recueillis dans

le comblement des structures (battant de sonnaie, lame de faucille, herminette, ciseau peut-être utilisé pour le travail de la pierre, ciseau possiblement pour celui du bois, clavette ou chasse de tailleur de pierre). Certains – collectés dans le comblement d'un puits – attestent une activité de forge (nombreuses scories, deux soies de préhension et un marteau) et sont autant de témoins d'un contexte spécifiquement rural, dans un lieu tourné vraisemblablement vers les activités agricoles et artisanales. Cette probable *pars rustica* serait délimitée sur son côté sud-est par une longue clôture en bois se développant sur une longueur de 68,6 m au minimum. Aucun vestige de l'époque romaine n'a ainsi été mis au jour le long de l'actuelle rue du Moulin Chaudron. Il n'existe en revanche aucune limite matérielle du domaine sur le côté nord-est, en direction de la Barbuise.

Parmi les structures mises en évidence sur ce site, on mentionnera une fosse vraisemblablement utilisée pour « éteindre » la chaux vive, appréhendée à quelques centimètres d'une des bermes de l'emprise. Rectangulaire à l'ouverture (1,10 x 0,88 m au maximum), celle-ci n'était conservée que sur 0,09 m de profondeur. La plus grande partie du remplissage, au centre, était composée d'un mortier jaune très clair, tandis que le pourtour du creusement était souligné par une mince bande brun sombre dans laquelle il faut sans doute voir les restes d'un coffrage en bois (des traces ligneuses sont nettement visibles sur les portions de chaux en contact avec ce liseré brun). 80 m au sud-ouest de cette excavation a, notamment, été trouvée une fosse large de 1,8 m, préservée sur 1,5 m de long, qui renfermait de nombreuses graines de céréales carbonisées (orge et blé, principalement). Les parois de cette structure préservée sur 0,6 m de profondeur étaient manifestement doublées à l'origine par un dispositif en bois dont certains éléments – carbonisés – étaient encore observables au moment de la fouille. Cette probable resserre destinée au stockage alimentaire, comblée vers le milieu du III^e s. apr. J.-C., a notamment livré plusieurs artefacts appartenant à l'équipement du cheval (appliques décoratives de harnais en alliage cuivreux et mors en fer). Ce creusement est recoupé par un axe de circulation traversant l'emprise de part en part sur une longueur de 38 m. Point de mise en œuvre complexe ici, puisque ces deux ornières sont installées directement sur le toit du substrat. On notera, enfin, la découverte de trois puits disséminés en plusieurs points de cette emprise, dont deux fouillés intégralement (3,95 m de profondeur pour l'un, 4,1 m pour l'autre). Aucune trace de cuvelage en pierre n'a été mise en évidence au sein de ces conduits circulaires. Les 13 fragments de planches récupérés à la base de l'une de ces structures, à partir de 3,6 m de profondeur, ont, en revanche, pu appartenir à une infrastructure quadrangulaire en chêne. Leur état de conservation est considéré comme mauvais, si bien qu'il a été impossible de repérer d'éventuelles traces de travail. L'un de ces

éléments, qui avait conservé une partie de l'aubier, a, toutefois, fourni une date d'abattage en 204 apr. J.-C. (à plus ou moins 10 ans près).

La phase 2 de cette fouille nous permettra ainsi de compléter le plan de ce probable établissement qui pourrait être doté d'une cour selon le responsable de l'opération de diagnostic. De là à penser que cette cour puisse marquer la transition entre la partie productive et un secteur résidentiel, potentiellement représenté par le bâtiment « en dur » identifié en 2017, il n'y a qu'un pas, que nous ne franchirons, toutefois, pas ici, au vu de la modestie des données collectées à ce stade de l'étude. Si cette structuration s'avérait bipartite, avec une séparation nette opérée au moyen d'une cour entre, d'une part, une partie résidentielle caractérisée par un bâtiment à fondations massives, d'autre part, une *pars rustica* comportant des bâtiments sur poteaux plantés, cette installation pourrait probablement être rangée parmi celles de catégorie supérieure, tranchant en cela avec la modestie de la très grande majorité des établissements antiques étudiés autour d'*Augustobona*/Troyes. Cette opération devrait également nous permettre de vérifier si ce probable établissement a bien été abandonné durant la seconde moitié du IV^e s. apr. J.-C. et si le mobilier appartenant à cette période atteste d'une occupation continue dans le temps ou plutôt d'une restructuration tardive de faible amplitude. Cette phase d'occupation devra être examinée avec attention, le nombre d'installations de l'Antiquité tardive fouillées sur le territoire des Tricasses restant à ce jour relativement faible.

Gaël CARTRON



CHARMONT-SOUS-BARBUISE, rue du Moulin
Chaudron, phase 1
Vue en plan depuis le nord-est de la cabane excavée
FT180, dont le comblement est daté de la seconde
moitié du III^e s. apr. J.-C. ou des premières décennies
du siècle suivant
(cliché : T. FOULON, Éveha)

CHARMONT-SOUS-BARBUISE ZAE, sortie A26

Mésolithique ? Néolithique ?
Contemporain

Un diagnostic a été prescrit par le SRA pour les terrains destinés à l'aménagement d'une zone d'activités sur une surface de 143 811 m². Au total 235 tranchées ont été ouvertes, soit 12 711 m² représentant un taux d'ouverture de 8,8 % de la surface réelle disponible (143 607 m²).

Ce sont neuf faits qui ont été enregistrés dont sept ont fait l'objet d'un test. Il s'agit de trois fosses de type V, W, Y, maintenant bien reconnues en Champagne, souvent datées du Mésolithique ou Néolithique et interprétées comme des structures liées à la chasse

ou au stockage de denrées alimentaires. Leur faible nombre sur la surface de l'emprise ne permet pas d'étayer d'hypothèse quant à leur implantation stratégique dans le paysage et la topographie, d'autant que leur contemporanéité n'est pas établie. Trois trous de poteaux non datés appartenaient peut-être à un petit bâtiment mal conservé à l'est de l'emprise. Une autre anomalie fossoyée n'a pu être datée en l'absence de mobilier. Si son profil évoque quelque peu un silo, ses dimensions, notamment sa profondeur et son remplissage (composante et dynamique) ne confirment pas cette hypothèse. Enfin deux fosses d'enfouissement

de carcasse partielle de bovidé complètent la typologie des anomalies mises au jour. Ces dernières, bien que non datées par des artefacts, s'apparentent à des pratiques bien connues de la période contemporaine. Quelques rares anomalies anthropiques fossoyées ont été par ailleurs mises au jour en limite nord ou nord-est

de l'emprise (tranchées 200 et 253) laissant présager une éventuelle occupation hors emprise vers l'est ou au nord au-delà de la RD 15.

Sylvain CANET

Paléolithique – Néolithique
Contemporain

COURTERANGES ZAC Saint Martin, phase 2

En amont d'un projet de lotissement, un diagnostic archéologique a été conduit sur une emprise de 11 245 m². Les parcelles diagnostiquées se trouvent en périphérie sud-ouest du village, sur un léger versant donnant vers le nord-ouest. Les parcelles sont enclavées dans un îlot délimité par les rues du Capitaine Cote au nord et à l'ouest, par la rue du Vieux Chemin au sud et la rue des Terres Blanches, à une altitude moyenne de 114 m NGF.

Elles ont été sondées au moyen de 18 tranchées disposées en ligne et en quinconce, selon une profondeur comprise entre 0,55 m et 1 m de profondeur. 976 m² ont pu être sondés, soit 8,7 % de l'emprise du projet. Les ouvertures ont révélé des structures archéologiques dans les tranchées 6, 12 et 14, ainsi qu'un niveau contenant de l'industrie lithique dans les tranchées 4, 5 et 6.

Courteranges se trouve dans la bordure orientale du Bassin parisien, à la transition entre les étages argilo sableux du Crétacé inférieur et les étages crayeux du Crétacé supérieur qui les recouvrent progressivement en allant vers l'ouest. Dans la partie sud-est de la commune, le substrat est constitué d'argiles tégulines de l'Albien (étage n7b) et de marnes dites « de Brienne » (étage n7c-d), qui sont presque partout masquées par des alluvions anciennes (notés Fx), des dépôts limoneux (notés LP) et des colluvions (notées C). Au nord-ouest de la commune, en rive droite de la *Barse*, une cuesta marque la transition avec les terrains crayeux du Cénomanien (c1-2) qui surplombent ceux du Crétacé inférieur d'une vingtaine de mètres. Le territoire communal est traversé d'est en ouest par la vallée de la Barse, un affluent en rive droite de la Seine, qui a incisé les formations sous-jacentes et ouvert une vallée large et peu profonde. Comme indiqué *supra*, les zones planes de la rive gauche sont recouvertes d'alluvions anciennes notées Fx, le fond de vallée est, quant à lui, comblé par des alluvions « récentes » notées Fz.

Le substrat encaissant du Crétacé inférieur n'a pas été atteint par les tranchées, ce qui s'explique sans doute par la position de la parcelle en bas de versant, en transition avec la terrasse alluviale.

Deux types de substrat encaissant ont été observés. En partie basse, dans la tranchée 18, il est constitué d'un limon sableux de couleur gris-beige, sans inclusions notables, apparaissant à 1 m sous la surface (vers 112,25 m NGF). Il pourrait s'agir d'un dépôt de type alluvial. Plus haut dans la pente (tranchées 6, 8, 9, 10, 12, 19), le substrat est constitué d'un limon beige, non argileux, comprenant des inclusions millimétriques de calcaire, compact et qui présente des phénomènes de carbonatation bien visibles en coupe dans la tranchée 12 (H4). Il apparaît à une profondeur supérieure à 0,7 m.

Ces deux types de substrat encaissant sont systématiquement recouverts par une couche d'argile ou de limon brun très argileux, compacte, se détachant en petits blocs polygonaux, d'une épaisseur de 0,2 à 0,6 m (H3). Celle-ci est surplombée par une couche de 0,2 à 0,3 m de limon brun sombre comprenant de nombreux petits graviers et dans la plupart des cas, d'éclats de tuile mécanique récente (H2). Dans les tranchées 4, 5 et 6, un niveau de limon beige fin, compact, contenant de l'industrie lithique attribuable au Paléolithique supérieur sur des critères techniques et morphologiques (H5), vient s'intercaler entre H3 et H2.

Une couche de terre végétale de 0,2 m d'épaisseur occupe le sommet de la stratigraphie (H1).

Parmi les pièces notables attribuables au Paléolithique, il faut relever une lame sous-crête (tranchée 4, -0,50 m). De courbure assez marquée et rebroussée en partie distale, elle porte sur la face supérieure six négatifs laminaires, de dimensions minimales comprises entre 4 et 7 cm. Sur le talon, à la préparation soignée, les fissurations concentriques autour du point d'impact sont

visibles. Associées au bulbe marqué, elles évoquent un mode de percussion rentrant, probablement à la percussion dure.

Dans la tranchée 6, à -0,40 m et dans les déblais, une série de pièces est caractéristique d'un débitage laminaire : le remontage de deux éclats de préparation de crête, une lame à crête semi-corticale, un éclat d'ouverture ou d'entretien de plan de frappe opposé et un fragment proximal de lame au talon douci sont à signaler. Une partie de la production a été réalisée aux dépens d'un bloc de matière première de type dalle ou plaquette. On peut noter le soin apporté à la préparation du talon de la lame à crête et le mode de percussion comparable à celui de la lame sous-crête de la tranchée 4 (séries de fissurations concentriques autour du point d'impact et bulbe marqué). Deux éclats provenant des déblais peuvent s'intégrer dans une

phase de préparation des convexités d'un nucléus à lames.

Ce mobilier, particulièrement celui des tranchées 4 et 6, correspond à un débitage laminaire sans indice de percussion indirecte et peu gracile. L'utilisation d'une percussion dure ou dure-tendre et le soin apporté à la préparation des talons des supports laminaires ainsi qu'à l'entretien des convexités, plaident en faveur d'une attribution au Paléolithique supérieur, plus vraisemblablement au Tardiglaciaire.

Trois segments de fossés et une fosse peuvent, quant à eux, être attribués au Néolithique, sur la base de quelques fragments de céramique et de silex.

Michel KASPRZYK

DIERREY-SAINT-JULIEN CD33, Bouest

Mésolithique – Âge du Bronze
Gallo-romain – Haut Moyen
Âge

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement au projet de construction d'un méthaniseur. La superficie de la prescription portait initialement sur une superficie de 40 000 m² mais a été réduite à 31 000 m² en raison d'une modification de l'emprise du projet. 3 629 m² ont été sondés, soit 11,7 % de l'emprise.

Cette opération a permis les découvertes de deux types de vestiges : d'une part, les vestiges excavés (deux fosses, une sépulture et deux anomalies naturelles) et d'autre part, les vestiges mobiliers résiduels (un lot de tessons de céramique non tournée protohistorique et un lot d'ossements principalement humains). L'ensemble des vestiges mis au jour se situe uniquement dans la partie méridionale du terrain sondé. Tous les vestiges excavés ont été fouillés intégralement.

Les deux fosses de plan subcirculaire mises au jour présentent des profils de creusement différents. La fosse st 5 possède un profil en « U » à fond plat. Malgré l'absence de mobilier discriminant, les caractéristiques typo-morphologiques de la fosse (dimensions, profil cylindrique, cimentation des couches et dynamique de remplissage) nous incitent à la rattacher au type « des fosses anciennes » à profil en « U », dont les datations s'étendent de la période du Mésolithique jusqu'à la période de l'âge du Bronze (de 9 600 à 800 av. J.-C.).

Ces fosses sont interprétées comme des structures pouvant servir soit au stockage des denrées alimentaires issues de la cueillette, soit comme piège pour la chasse d'animaux sauvages. La seconde fosse, quant à elle, est peu profonde et possède un profil en cuvette. Sa fonction et la datation de son remplissage restent indéterminées.

Une douzaine de tessons de céramique non tournée protohistorique résiduels a été recueillie ponctuellement dans la terre végétale au sein de quelques sondages dépourvus de vestiges excavés, dans le quart sud-est du terrain. Leur étude suggère une datation de la période de l'âge du Bronze, dont un fragment d'un bord sortant d'une écuelle qui pourrait évoquer le début du Bronze final.

La présence de ces tessons résiduels nous renvoie vers un léger bruit de fond témoignant en faveur d'au moins une occupation de l'âge du Bronze (final ?) se trouvant sur ce secteur ou à proximité de ce dernier. Il pourrait s'agir soit d'une occupation présente sur le terrain que nous n'avons pas pu détecter et/ou en partie détruite par les labours, soit d'une occupation présente en marge du terrain sondé et situé légèrement en contrehaut.

Une sépulture a été appréhendée à environ 0,4 m de profondeur, dans l'angle sud-est du terrain, le long de la limite d'emprise. Il s'agit d'une sépulture secondaire ayant fait vraisemblablement l'objet d'une réduction. Une datation radiocarbone a été réalisée sur un échantillon osseux du défunt. Le résultat situe le décès de l'individu autour de 1550 +/- 30 BP, ce qui correspond à l'intervalle 422-574, c'est-à-dire entre le début du V^e s. et la fin du VI^e s. apr. J.-C. (fin de la période de l'Antiquité tardive et le début de la période du haut Moyen Âge).

Cette sépulture, partiellement détruite par les labours, peut être mise en relation avec deux concentrations d'os humains (iso 1 et iso 2) découvertes dans la tranchée 4 dans l'horizon terre végétale à une profondeur comprise entre 0,1 et 0,3 m de profondeur. Ces deux zones de concentrations sont situées à environ 20 m au sud-est de la sépulture secondaire st 1. Il s'agit de dizaines de restes osseux humains dispersés sur quelques dizaines de mètres carrés en deux endroits relativement proches l'un de l'autre.

Ils proviennent de sépultures entièrement détruites et dispersées par les labours. Leur étude a permis de dénombrer les restes d'au moins trois individus dont les datations sont indéterminées. Les données du diagnostic tendent à suggérer que nous avons investi probablement un espace funéraire d'une superficie

assez restreinte, estimée entre 450 et 2 000 m² et localisée dans l'angle sud-est du terrain. Le mauvais état de conservation des vestiges funéraires, la fragmentation des ossements humains éparpillés dans la terre végétale et l'absence de creusement de tombe attestent d'un arasement très important sur le secteur qui laisse présager un espace funéraire en partie détruit par les labours. Il est tout à fait possible que les vestiges funéraires mis au jour ici fassent partie d'une nécropole plus vaste située au-delà de l'emprise orientale et nord-est du terrain dont l'intégralité spatiale, la chronologie générale et l'état de conservation nous sont totalement inconnus.

L'état fragmentaire du corpus et l'indigence des données contextuelles ne permettent pas d'aller au-delà des hypothèses formulées ici.

Les données collectées au cours de ce diagnostic archéologique permettent sans conteste d'améliorer nos connaissances sur l'occupation humaine du Pays d'Othe, région très peu impactée par l'essor de l'archéologie préventive des deux dernières décennies. Les résultats de cette opération confirment le fort potentiel que laissaient entrevoir les nombreux vestiges fossoyés observés lors des prospections aériennes menées dans les années 1980-1990.

Julien GRISARD

LA SAULSOTTE Le Vieux Bouchy

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer – Gallo-romain
Haut Moyen Âge

Le diagnostic archéologique a été mené sur le territoire de la commune de La Saulsotte située à 4,5 km au nord-est de Nogent-sur-Seine, au nord-ouest du département de l'Aube. L'emprise sondée se trouve au sud-est du village, à 1 km au sud-est du hameau de Liours. L'opération est rendue nécessaire par l'extension d'une carrière de granulats. L'emprise a été sondée à raison de 28 tranchées représentant 1 752 m² (9,2 % de la surface prescrite, soit 19 100 m²).

À la demande du SRA, les conditions de réalisation de ce diagnostic ont été particulièrement adaptées à la connaissance importante de la zone circonscrite dans la clairière du *Vieux Bouchy*, acquise par les deux fouilles préventives précédentes. Aussi, il a été spécifié lors de la préparation de l'opération, de procéder aux

moins de tests invasifs possibles sur les structures mises au jour, et de limiter, au possible, les extensions de sondages dans un contexte déjà appréhendé pour sa densité. Il s'agissait de réduire au mieux l'impact en profondeur de l'opération de diagnostic afin de ne pas détruire de niveaux et des structures fragilisées par l'encaissant sablo graveleux.

Ces tranchées donnent une vision surfacique de la densité et de certaines composantes de la nature des occupations relevées. La présence relativement importante de mobiliers dans les horizons sondés, et en surface des structures, permet de proposer des phases d'occupations bien qu'il faille garder à l'esprit qu'elles ne sauraient être confirmées que par des datations de mobiliers ou radiocarbone provenant du comblement.

Reste donc la profondeur et l'état de conservation des structures qui est, de fait, mal perçue à l'issue de l'opération de diagnostic, à quelques rares exceptions sur les niveaux de sol. Malgré cet écueil, les opérations réalisées sur les deux premières phases de cette carrière ont montré une très bonne préservation et ce, depuis plus d'un mètre dans l'enceinte néolithique jusque dans les niveaux approchants du sol actuel.

Cette carrière située sur un dôme de gravier en bordure de la vallée actuelle de la Seine a déjà fait l'objet de deux opérations de fouilles préventives, consécutives à trois opérations de diagnostic archéologique. La fouille dirigée par M. Kasprzyk suite au diagnostic de 2004 (Dugois 2004), effectuée en 2008, est contiguë à l'est de l'emprise ici prescrite. Cette opération a permis la découverte d'un long segment d'une enceinte palissadée néolithique, de structures de combustion à pierres chauffées de l'âge du Bronze, d'une ferme du Hallstatt moyen/final avec enclos dans la moitié sud, d'une ferme indigène de La Tène moyenne /début de La Tène finale (également dans la moitié sud), d'une *villa* et de bâtiments gallo-romains du I^{er} s. apr. J.-C., ainsi que d'une occupation du haut Moyen Âge (VII^e-VIII^e s.), principalement autour des vestiges de la *pars urbana* de la *villa* (Kasprzyk 2011, Patriarche n° 5191). En 2011, le diagnostic de la seconde tranche d'exploitation, effectué au sud de l'opération de 2019, directement à l'ouest de la fouille de 2008, a livré de nombreuses structures : notamment des segments du fossé de l'enceinte néolithique fouillée en 2008 et des indices d'une importante occupation d'époque gallo-romaine (Langry-François et Starck 2011 ; Patriarche n° 6501).

En janvier 2013, le diagnostic de l'accès à la parcelle de 2011 a livré des trous de poteaux et des fosses protohistoriques (Kasprzyk 2013 ; Patriarche n° 6919).

La fouille de ces deux derniers diagnostics, réalisée en 2013 sous la responsabilité de R. Peake a permis la mise au jour de vestiges de deux enceintes néolithiques, de sépultures néolithiques, d'inhumations du Bronze final, de bâtiments sur poteaux de l'âge du Fer, et des fondations de deux bâtiments gallo-romains en pierre, dont un pourrait être un grenier entouré d'un fossé (Patriarche n° 6893, rapport en cours).

Ce diagnostic confirme l'importance et la densité des occupations sur cette butte sablo-graveleuse en vallée de Seine. La demande particulière du SRA de minimiser au maximum les ouvertures et de ne pas tester de structures a permis de préserver l'intégrité des vestiges tout en permettant une caractérisation typologique *a minima* et un phasage chronologique primitif. Il faut attirer l'attention sur le fait que, comme pour les opérations précédentes, les vestiges apparaissent parfois très haut, dans la terre végétale qui n'a pas subi de labours profonds.

Le Néolithique est représenté par la continuité des deux enceintes fossoyées (palissadées sur l'opération de 2013), dont la datation reste à clarifier (Néolithique moyen I ou II), et dont le recoupement est à explorer (recoupement ou extension d'une enceinte initiale ?).

En revanche, les structures mises au jour ne semblent pas davantage qu'auparavant pouvoir être attribuées au Néolithique, la zone ayant subi de nombreux remaniements au cours du temps.

Durant la Protohistoire, des témoins mobiliers rappellent l'occupation de l'âge du Bronze final et sa transition avec le Hallstatt ancien, tout en n'excluant pas la possibilité de phases plus anciennes d'occupation à l'âge du Bronze. Là encore, les vestiges structurés sont peu nombreux, mais conservent un caractère particulier avec les fours polynésiens. Il faut souligner que même si aucune tombe de cette période n'a été mise en évidence, la morphologie commune des creusements des tombes mises au jour en 2013 ne permet pas d'exclure la continuité de la nécropole dans cette parcelle.

Dans la partie est de l'emprise sondée, les nombreux vestiges d'époque historique et particulièrement de l'Antiquité confirment la bonne préservation des traces de la *villa* gallo-romaine dont la fouille a été entamée en 2008. Bien qu'on note la présence de niveaux de démolitions et remblais ainsi que celle de tranchées de récupération, quelques possibles solins et surtout un, voire deux niveaux de sol permettent d'espérer une bonne compréhension de l'ensemble. Les mobiliers recueillis comportent des éléments peu fréquents en plus de la céramique (base de colonne et enduits peints), dont l'attribution atteste une présence du I^{er} s. au IV^e s. apr. J.-C.

Enfin, l'occupation des lieux semble continue depuis l'Antiquité jusqu'au haut Moyen Âge. Pour cette période, les vestiges sont globalement plus classiques (fosses et trous de poteaux), bien qu'une suspicion de four de potier rappelle ceux fouillés sous la bande de roulement en 2013. L'installation alto-médiévale se décale vers le centre et l'ouest de la parcelle sondée.

La quantité de mobilier en céramique attribué à cette période confirme une importante présence et leur épandage vient sceller des niveaux qui peuvent avoir une origine antique.

Malgré la contrainte initiale, le diagnostic mené a donc répondu à l'essentiel des interrogations légitimes dans la pratique de ce type d'opération. Les attributions chronologiques restent à prendre avec beaucoup de précaution étant donné l'origine superficielle des mobiliers datants.

La préservation superficielle des structures semble correcte et on rappellera ici le niveau d'apparition parfois haut des structures (y compris dans la terre végétale). Les fouilles antérieures ont livré des structures profondes, à commencer par l'enceinte néolithique conservée sur plus d'un mètre. On rappelle également que le terrain ne semble pas avoir été soumis à des labours mécaniques importants, ce qui a grandement préservé les vestiges des périodes les plus récentes. Enfin, la méthode limitative de diagnostic a protégé les vestiges de destructions involontaires telles qu'il

peut en survenir lors des tests de structures, dans les structures environnantes pas toujours détectées avant.

Les occupations ont bien subi des remaniements, voir un aplanissement des niveaux de démolition et d'abandon, mais ceux-ci semblent donc anciens eu égard aux nombreux mobiliers découverts dans les horizons lors du creusement des tranchées.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

Moyen Âge – Moderne

LAINES-AUX-BOIS Voie communale de Loche

Vu la demande de permis d'aménager pour des terrains d'une emprise de 2 429 m², un diagnostic a été prescrit à proximité d'indices de sites reconnus, notamment la présence supposée d'une nécropole protohistorique. La commune de Laines-aux-Bois est localisée à 10 km au sud-ouest de la ville de Troyes, au pied du massif du Pays-d'Othe. La parcelle repose sur des terrains crayeux du Crétacé supérieur (Turonien moyen) se présentant sous la forme de craie blanchâtre généralement colorée en jaune vers la surface. La commune a connu un certain nombre d'opérations archéologiques sur son territoire, liées au tracé de l'autoroute A5 dans les années 1990 et à celui d'un gazoduc dans les années 2010. Une succession d'occupations depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge se sont notamment implantées en dehors du village actuel, au nord-est de l'emprise concernée, aux lieu-dits *la Source de Brébant* et *la Briqueterie*.

Dans le cadre de cette opération, trois tranchées représentant un taux de 19,6 % de la surface concernée ont été réalisées.

Ces trois tranchées ont permis des observations d'ordre géomorphologique, soit l'apparition du sous-sol crayeux, jaunâtre à blanchâtre, dès la profondeur de 0,5 m. Elles livrent surtout quelques vestiges auxquels

se rattachent du mobilier archéologique et des indices chronologiques : 11 faits enregistrés dont six d'origine anthropique.

Ces structures comprennent au moins deux fonds de cabane ou fosses-celliers, comblées dans le courant du Moyen Âge central (à partir du XI^e s.). Un peu plus loin, un puits dont la période de fonctionnement n'est pas précisément reconnue, est cependant définitivement comblé au début de l'époque moderne (XVI^e s.). À proximité, quelques fosses s'inscrivant dans le sens du parcellaire actuel pourraient matérialiser d'anciennes plantations effectuées entre la fin du Moyen Âge (XIII^e-XIV^e s.) et l'époque contemporaine.

Ces structures semblent se rapporter à plusieurs installations successives, se développant plutôt sur le pourtour de l'emprise, et, probablement, en dehors, soit vers le nord au contact de la route, soit vers l'est, sur la parcelle voisine, malheureusement impactée par la présence d'un gazoduc.

Ces données viennent compléter des connaissances déjà bien fournies sur le passé médiéval de ce secteur.

Benoît FILIPIAK

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer – Gallo-romain
Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Ce diagnostic archéologique, réalisé dans le cadre d'un projet de carrière sur la commune de La Motte-Tilly située sur la rive gauche de la Seine à 7 km en aval de Nogent-sur-Seine (nord-est du département de l'Aube), porte sur 194 000 m² de terrains localisés dans un large méandre de la Seine. 19 610 m² ont été sondés au moyen de 311 tranchées, soit 10,4 % de la surface disponible (189 313 m²).

Les 448 faits relevés se répartissent ainsi : 146 fosses, 128 trous de poteaux, 108 sections de fossés, 25 sections de dépressions/noues et 41 anomalies naturelles (chablis, etc.).

La vallée est large, ici, de 3 à 4 km, couverte de prairies humides aujourd'hui cultivées, et de peupleraies marécageuses souvent implantées à la place d'anciens chenaux comblés. Ces dernières canalisent toujours les eaux superficielles et assainissent les terrains agricoles environnants. Le secteur concerné par l'opération se tient au cœur de la plaine d'inondation de la Seine, au sein d'un méandre qui est l'un des plus importants du fleuve en amont de Paris. Le nord de la parcelle reposerait sur les alluvions modernes qui recouvrent le fond de la vallée. Elles sont composées de sables et de cailloutis calcaires pris dans une matrice argilo-sableuse, limoneuse à tourbeuse. Ces alluvions modernes recouvrent, par ailleurs, sur une surface étendue, les alluvions anciennes qui succèdent à la craie (Crétacé). Elles se présentent sous la forme de graves, un mélange de sables et de cailloutis auxquels s'ajoutent de petits galets de calcaire dur du Jurassique.

Le sud de la parcelle se situerait justement dans la principale zone d'affleurement de ces alluvions anciennes au sein du méandre de La Motte-Tilly. Le recouvrement des alluvions anciennes par les alluvions récentes permet de définir les zones d'inondation ou de migration du méandre.

L'environnement archéologique de la commune de La Motte-Tilly s'est densifié à partir de la seconde décennie des années 2000, parallèlement à l'ouverture plus tardive de carrières dans cette zone en comparaison avec d'autres secteurs de la Petite Seine, notamment en Seine-et-Marne voisine (Bassée) ou dans le Nogentais.

À proximité des parcelles sondées, les différentes opérations archéologiques menées depuis 2009 dans le méandre ont mis de nombreuses occupations diachroniques en évidence, particulièrement pour la

Protohistoire durant l'âge du Bronze et l'âge du Fer, mais aussi durant le Néolithique et la période gallo-romaine. Un spectre d'occupations similaires se retrouve dans le secteur concerné par la présente opération qui a mis en évidence près de 450 faits archéologiques (UA, fosses, fossés...).

Pour le Néolithique, la présence humaine est surtout attestée par la découverte d'objets de la culture matérielle, notamment quelques éléments de céramique retrouvés aux deux extrémités de l'emprise concernée (tranchées 2017 et 2193), dans et hors contexte archéologique, mais surtout par une densité de silex exploités sur site assez impressionnante, visible dès les horizons de labour mais aussi dans les contextes archéologiques en position secondaire sur tout le sud de l'emprise.

Concernant la datation, les indices les plus précoces font état de la fin du Néolithique Moyen II (groupe de Balloy) puis du Néolithique final. Une activité de débitage massif de nucléus de petite taille a probablement eu lieu sur le site.

Des éléments de comparaison peuvent être évoqués sur des sites voisins, concernant l'industrie lithique (Courceroy *les Borsins*) ou la production céramique (Marolles *le Levant des Gours aux Lions*, Valero 2001). À proximité de l'emprise, des indices funéraires de la fin du Néolithique moyen sont justement présents (La Motte-Tilly, Letor 2022).

La Protohistoire demeure la phase d'occupation la plus importante du site, sauf les périodes précoces, *a priori* absentes (Bronze ancien et moyen).

Une installation durable, dès la fin de l'âge du Bronze, est pressentie sur la zone. C'est cependant durant l'âge du Fer que celle-ci se concrétise réellement, notamment au Hallstatt moyen (Ha D) avec un habitat conséquent reconnu (UA, fosses) de part et d'autre d'une importante noue à présent comblée et orientée sud-ouest/nord-est.

Cette occupation s'étend au nord de celle-ci, autour des tranchées 2024, 2031 et 1028, ainsi qu'au sud, essentiellement autour des tranchées 2066, 1061, 2100 et 1091. Cette phase est également bien présente dans l'environnement local, notamment juste à l'est du présent diagnostic au sein du méandre de La Motte-Tilly (Letor 2022).

Ensuite, une phase de transition entre le premier et le second âge du Fer (Ha D2-D3-LTA) est bien documentée au sud-ouest de la parcelle, entre les tranchées 1105 et 2193 (fosses, trous de poteaux). Cette phase de transition est également présente à l'est du diagnostic, avec, notamment, la mise en évidence d'un important

enclos funéraire associé à de l'habitat (Létor 2022, Filipiak 2012), ainsi que sur la commune voisine de Courceroy, sur l'autre rive de la Seine (Borsins, Robert, en cours).

Benoît FILIPIAK

LA RIVIÈRE-DE-CORPS Rue Maurice Rouard

Protohistoire – Moyen Âge
Moderne

Dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement, une fouille archéologique portant sur deux parcelles non contiguës de 550 et 700 m² a été prescrite. Le diagnostic portait sur une surface de 3 500 m², mais un changement du projet d'aménagement a réduit considérablement la fenêtre de fouille.

La parcelle nord n'a livré que peu de vestiges significatifs. Une vingtaine de fosses et de trous de poteaux éventuels, tout au plus. Seules deux structures se distinguent : un silo vierge de mobilier, et une fosse dont le fond atteint environ 3 m de profondeur. Un ensemble de trous de poteaux à proximité pourrait correspondre à un petit bâtiment qui lui serait associé.

La parcelle sud se situe à quelques mètres d'une aire d'ensilage identifiée lors du diagnostic. Cette dernière est structurée par un fossé d'axe est-ouest et par un second qui lui est parallèle au nord. Des fosses interprétées comme des silos et des trous de poteau l'accompagnent, indiquant que la fenêtre d'étude se

situe seulement en bordure de l'aire d'ensilage. Peu d'indices de l'occupation médiévale du site ont été mis au jour, laissant penser que le cœur du site se situe ailleurs, probablement au nord-est de la parcelle diagnostiquée.

L'occupation protohistorique est la plus importante. Elle se traduit par un ensemble de plusieurs dizaines de fosses se recoupant entre elles. Elles présentent des morphologies et des tailles diverses, certaines ne mesurant que quelques dizaines de centimètres, d'autres pouvant mesurer plusieurs mètres de diamètre. La présence de fragments de céramique indique une datation comprise entre la fin de l'âge du Bronze et la première moitié du premier âge du Fer. Un bâtiment sur six poteaux empiète sur cet ensemble de fosses, il pourrait être contemporain à l'une des phases d'implantation des fosses.

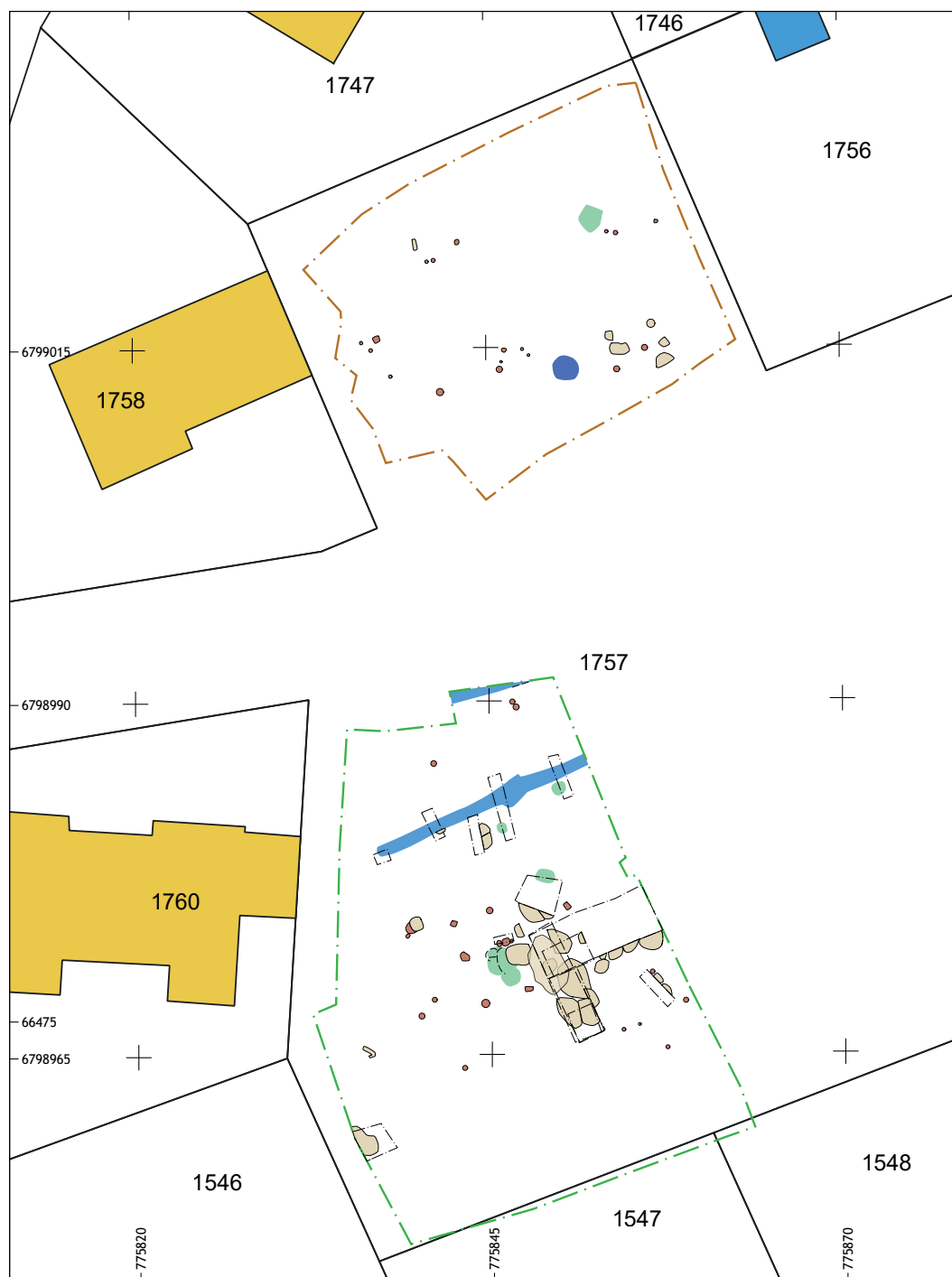
Rémy ROULEAU

LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT Les Grands Hauts du Frêne, les Communes, phase 4-2

Mésolithique – Néolithique
Protohistoire – Gallo-romain

En 2019, le projet d'extension de la carrière Morgagni-Zeimett concerne les lieux-dits *les Grands Hauts du Frêne* et *les Communes*, sur la commune de La Villeneuve-au-Châtelot. Les résultats du diagnostic réalisé en 2011 (Langry-François 2012) ont motivé la prescription d'une fouille sur une surface de plus de 7 ha. Cette phase 4 (ainsi dénommée lors de la prescription) a été

découpée en deux secteurs de superficie globalement identique et identifiés phase 4-1 (34 500 m²) et 4-2 (36 500 m²). La phase 4-1 a fait l'objet d'une fouille archéologique en 2018 par S. Poirier (Evéha, en cours, cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2018*). Sont ici présentés les résultats de la phase 4-2. Les parcelles concernées se situent à environ 1,5 km au sud-ouest de



Légende

- Secteur 1
- Secteur 2
- Sondage

- Fosse
- Fossé
- Puits
- Silo
- Trou de poteau

- Limites hypothétiques
- bâti cadastré
- parcelle cadastrée
- piscine cadastrée



LA RIVIÈRE-DE-CORPS, rue Maurice Rouard
Plan masse des structures
(DAO : R. ROULEAU, Éveha)

La Villeneuve-au-Châtelot et sont localisées au centre de l'exploitation de graviers. La position altimétrique moyenne est de 66 m NGF.

Les vestiges mis au jour sont au nombre de 470. 37 structures sont attribuées au Mésolithique, 2 au Néolithique, 1 de l'âge du Fer, 17 à l'Antiquité, 2 à l'époque médiévale.

Les autres, au nombre de 411, n'ont pas d'attribution chronologique fiable et sont, soit rattachées aux périodes pré et protohistoriques de manière large (21 structures), soit sans datation.

Le corpus céramique est très pauvre. Le substrat n'a pas permis une conservation adéquate des charbons et les os conservent peu de collagène. Toutefois, les tessons de céramique présents et le type architectural de quelques structures particulières mettent en lumière deux phases d'occupation : une aire cynégétique du Mésolithique et une nécropole antique.

L'occupation cynégétique se scinde en deux ensembles distincts.

D'une part, en bordure nord-ouest du site, la fouille a permis de mettre au jour 25 structures qui se distinguent en plan par une forme nettement circulaire, avec un diamètre de 1,10 m en moyenne, et dont le comblement carbonaté et la forme du creusement laissent supposer que toutes pourraient appartenir au même phénomène, aujourd'hui bien documenté, des fosses mésolithiques.

D'autre part, au sein de la moitié nord du décapage, un ensemble constitué de 12 fosses oblongues a été mis au jour. Leur implantation dessine une guirlande de trois ressauts qui s'étire sur 130 m de long. Cet ensemble se situe à proximité de l'alignement des fosses circulaires profondes précédemment décrites. Ces 12 fosses possèdent des caractéristiques communes : en plan, une forme en cigare plus ou moins trapue ; une profondeur importante (plus de 1 m conservé) ; un rétrécissement du fond et un comblement stratifié proche du substrat environnant. Cette description est typique des *Schlitzgrüben*.

Les fosses n'ont pas livré de mobilier archéologique mais quelques vestiges organiques ont été soumis à datation ¹⁴C. La procédure a permis de situer l'utilisation de ces structures entre l'Épipaléolithique et le Mésolithique récent pour sept d'entre elles. Toutefois, il convient de considérer ces datations avec prudence car les échantillons étudiés concernent des coquilles d'escargots d'eau douce. Ces écofacts sont notamment sensibles à l'effet « eau dure » : certains échantillons apparaissent plus vieux qu'en réalité en raison de

l'incorporation de carbonate de calcium ancien qui a été dissous dans la source d'eau douce à partir de substances telles que le calcaire ou la marne que les courants ont déplacées. Cette différence peut être de l'ordre de quelques décennies à plusieurs siècles selon les facteurs impliqués.

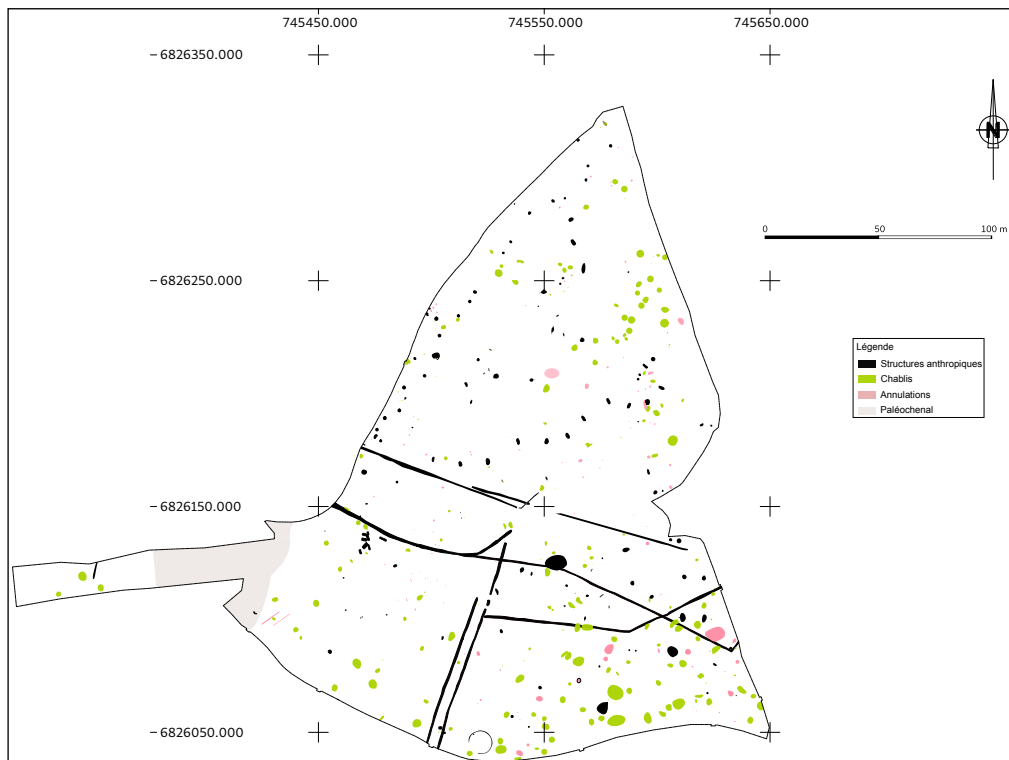
Quelques vestiges du Néolithique moyen sont présents sur le site, notamment à travers la présence de tessons de plat à pain, ainsi que de rares pièces lithiques. L'âge du Bronze est représenté par un petit enclos funéraire très arasé.

C'est à l'Antiquité que les lieux semblent retrouver une certaine attractivité. Au centre de la parcelle, à proximité de la bordure occidentale du décapage, une petite nécropole antique a été mise au jour. On dénombre neuf fosses quadrangulaires livrant sept adultes et deux immatures installés, quant à eux, légèrement à l'écart. Tous les sujets ont été inhumés de manière primaire en contenant rigide, périssable, cloué. Cette petite nécropole renvoie, par l'organisation et le nombre de sépultures, à un modèle assez fréquent en Champagne, à savoir les ensembles funéraires ruraux dits de petit « module » et inférieurs à dix individus. Les sépultures des adultes sont groupées dans un espace très contraint bien qu'il ne subsiste aujourd'hui aucune trace de cette limitation.

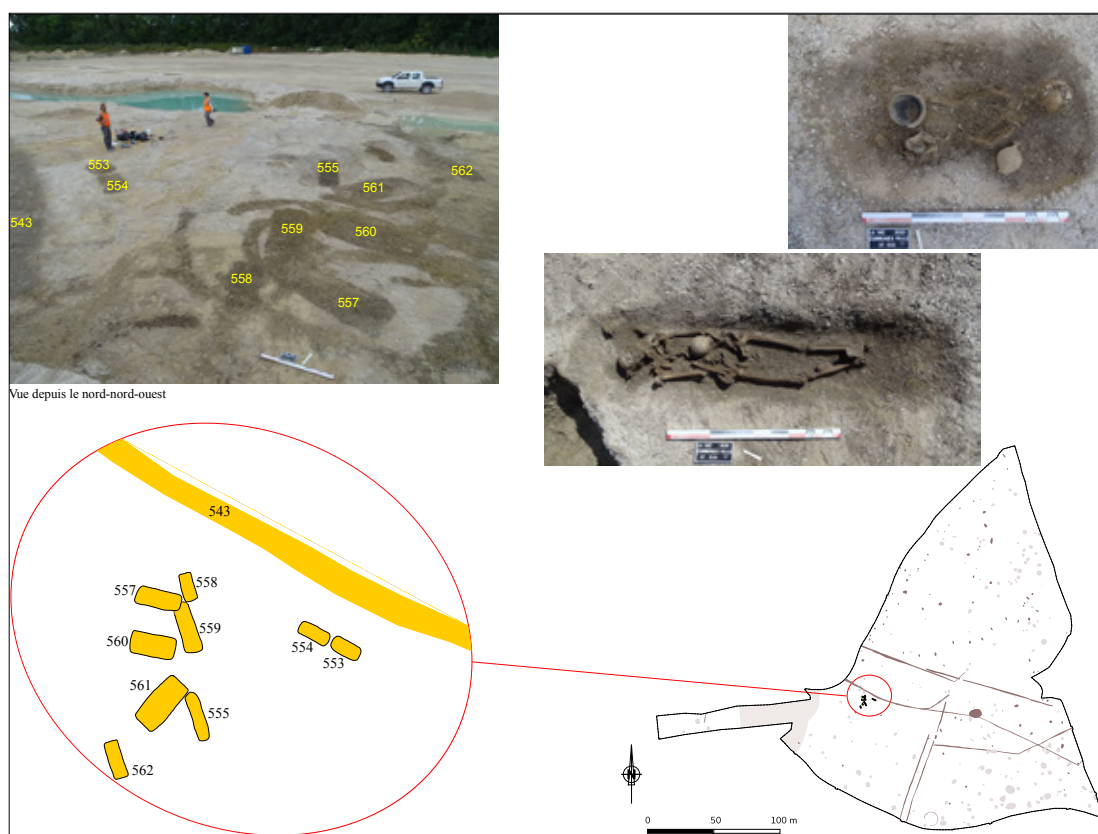
Cette petite nécropole a pu être datée assez précisément grâce aux nombreux vases déposés dans les sépultures. Qu'il s'agisse de la vaisselle fine importée ou bien de la vaisselle produite dans les ateliers locaux et régionaux, les formes mises au jour sont caractéristiques des assemblages du II^e s. et principalement du III^e s. apr. J.-C. ; aucune d'entre elles ne permet d'envisager une datation plus tardive que le IV^e s. Elles suggèrent donc une nécropole utilisée sur une durée de six à huit générations. La nature des dépôts se caractérise par l'absence de tout autre type de mobilier en dehors de la céramique. Du point de vue des assemblages, les catégories et les formes identifiées se retrouvent couramment en contexte d'habitat.

Cette fouille a donc livré un important volume de données, notamment pour les périodes anciennes, sur la manière d'exploiter les ressources naturelles d'un territoire dès le Mésolithique. La mise au jour d'une petite nécropole antique isolée apporte de nouvelles données pour une période dont les informations sont abondantes autour de La Villeneuve-au-Châtelot mais assez minces concernant le domaine funéraire.

Delphine RAVRY



LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, *les Grands Hauts du Frêne, les Communes*, phase 4-2
Plan général
(DAO : Éveha)



LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, *les Grands Hauts du Frêne, les Communes*, phase 4-2
La nécropole antique
(DAO et clichés : Éveha)

LE CHÊNE ZI la Raccroche

Notice non remise.

Jérémy DOLBOIS

LES BORDES-AUMONT Les Pièces de l'Hospice

Néolithique – Âge du Bronze
Gallo-romain – Moderne
Contemporain

Un diagnostic a été prescrit pour un terrain d'une surface d'environ 30 000 m² concerné par un projet de méthaniseur. Au total 42 tranchées ont été ouvertes sur 2 433 m². Cela représente un taux d'ouverture de 8,1 % de la surface prescrite et 8,9 % de la surface disponible (environ 27 400 m²).

Malgré les occurrences enregistrées, toutes périodes confondues à la carte archéologique dans un périmètre assez large autour de l'opération sur la commune des Bordes-Aumont, voire au nord de la commune de Cormost, aucune structure archéologique n'a été mise au jour. Seuls quelques indices mobiliers consistent en quelques fragments de céramique protohistorique, tuile et céramique antique et fragments de grès modernes à contemporains ainsi qu'à deux fragments d'outils lithiques dont un talon de hache polie réaménagé en nucléus. Ces éléments peu nombreux et de datations

variées sont résiduels puisque piégés au sein d'un horizon de limon argileux brun orangé compact et homogène, sans structure ni paléosol associé, voire même présents dans la terre végétale ou collectés en surface hors tranchée de sondage. Ces artefacts indiquent, en tout cas, une fréquentation et/ou une/des occupation(s) dans un secteur proche, ce qui n'est pas surprenant sur ces coteaux dominants le cours de l'Hozain.

Aucune trace de chablis n'a été perçue. Deux réseaux de drains d'époque contemporaine, l'un en plastique et l'autre en céramique, illustrent les besoins et façons culturelles dans ces terrains argileux assez imperméables.

Sylvain CANET

LES BORDES-AUMONT Rue du Relais, RD 444

Âge du Bronze – Gallo-romain
Haut Moyen Âge – Moderne

La commune des Bordes-Aumont se situe à 12 km au sud de la ville de Troyes, le long de la route menant à Chaource. Le village-rue occupe un interfluve entre la

vallée de l'Hozain à l'ouest et la Séronne et la vallée de la Mogne à l'est. La Seine se trouve à un peu plus de 4 km vers le nord-est. Une demande volontaire,

portant sur une superficie de 4,16 ha, en préalable à la construction d'un lotissement, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique au cœur de cet habitat groupé, le long de la RD 444. 3 939 m² ont été sondés, soit 9,2 % des 39 000 m² disponibles.

La réalisation d'un sondage profond (jusqu'à 5 m par rapport au niveau de sol actuel) a mis en évidence le potentiel informatif de ce secteur pour le Paléolithique avec un recouvrement d'origine éolienne important et la constitution de paléosols alluviaux.

Ce diagnostic a également permis de reconnaître un grand nombre de structures d'origine anthropique se rapportant à au moins trois grandes périodes : Protohistoire, Antiquité et haut Moyen Âge. Les deux premières ne sont représentées que par un nombre limité de structures, la majorité du mobilier provenant d'une cuvette humide au sud-est de l'emprise ; ces structures pourraient contenir un mobilier résiduel.

Bien que le mobilier ait été retrouvé en nombre restreint, quelques formes bien caractéristiques militent en faveur d'une occupation dense et étendue du haut Moyen Âge. Nous sommes ici face à une occupation de type domestique (poteaux, silos, celliers...) qui semble, de surcroît, diachronique puisque les tessons les mieux datés évoquent à la fois le début de la période mérovingienne (fin V^e s.-début VI^e s.) et la période carolingienne (IX^e s.).

Quelques structures modernes et contemporaines apparaissent de façon plus anecdotiques.

Vincent MARCHAISSAU

LES-GRANDES-CHAPELLES

La Taverne

Contemporain

L'opération de diagnostic, motivée par la création d'une unité de méthanisation, s'est déroulée sur une surface de 51 000 m² répartis sur une parcelle désignée *la Taverne*. Au terme d'un taux d'ouverture de près de 10 % (5 283 m² sondés), un seul numéro de fait a été attribué. Il représente une conduite d'eau moderne. Aucun mobilier n'a été détecté sur l'emprise.

Ce diagnostic a permis, toutefois, de détecter de nombreuses dépressions d'origine thermokarstique avec des rendosols développés au cours de l'Holocène, préservés par une épaisse sédimentation colluviale. La présence de rognons de silex de bonne taille et de

bonne qualité doit nous inciter à être vigilant sur un potentiel lieu d'extraction ou de consommation de cette matière première à portée de main.

La commune, située dans un secteur possédant des craies du Coniacien, a pu servir de lieu d'approvisionnement, entre les vallées de la Seine à 6 km à l'ouest, de la Barbuise et de l'Aube, respectivement à 7 km et à 16 km à l'est, pour les populations anciennes dès le Paléolithique.

Sébastien CHAUVIN

Un diagnostic initié par un projet de station de méthanisation s'est déroulé sur une surface de 41 000 m². 4 450 m² ont été sondés, soit 10,8 % de l'emprise.

Neuf numéros de faits ont été attribués. Ils correspondent à deux fosses de piégeage (l'une en cône tronqué, la seconde en Y), une fosse contenant des rejets détritiques, cinq trous de poteaux et une anomalie naturelle.

La commune, située entre la vallée de la Seine et de l'Aube, est localisée dans les craies du Coniacien. Cet horizon géologique est riche en rognons de silex de bonne taille et de très bonne qualité. Au milieu de ces nombreux blocs et éclats remués par les labours, deux nucléus ont été ramassés par J. Vanmoerkerke (SRA). Ces deux nucleus possèdent les stigmates d'enlèvements anthropiques. Ces vestiges proviennent pour l'un du terrain naturel et l'autre d'une grande dépression thermokarstique. Ces derniers conservent les rendosols (sols noirs anciens) développés au cours de l'Holocène et préservés par une épaisse sédimentation colluviale.

Deux fosses de piégeage distantes de 100 m, l'une de l'autre, ont été découvertes sur le terrain. La première est une fosse à cône tronqué, de 3,1 m sur 2,75 m en plan, conservée sur 2,2 m de profondeur. Elle est installée en limite d'emprise nord. La seconde est une grande fosse en Y de 4,1 m de long et 2,35 m de large, conservée sur 2,2 m de profondeur. Elle se situe en zone basse, proche d'une dépression thermokarstique. Aucun mobilier n'a été détecté dans les comblements. Des prélèvements ont été tamisés et conservés pour des études futures (malacologie, anthracologie). Une datation ¹⁴C a été réalisée sur un charbon de bois d'un pin sylvestre provenant du comblement inférieur (Us 204.1) du Ft 204. Le résultat à 95,4 % est compris entre 2865 BC et 2575 BC, soit le Néolithique final. Cette datation appartient à la fin de la première grande

phase du creusement des fosses de piégeage en Champagne-Ardenne.

Une fosse contenant des rejets de céramique datés entre la fin du Hallstatt B3 et la fin du Hallstatt C1 (fin IX^e s.-début du VII^e s. av. J.-C.) pourrait avoir été installée dans un probable chablis. Cette fosse a livré un abondant mobilier céramique (277 tessons dont 31 formes pour 3,8 kg) dont une cuillère, des fragments de sole de foyer, des éléments de faune très fragmentés (chien, caprinés et grand mammifères indéterminés bœuf, cheval, cerf, ?) et quelques éclats de silex. Le prélèvement tamisé a livré quelques carporestes dont deux graines de millet commun et des fragments de céréale indéterminée. Une fenêtre et un sondage complémentaire ont été réalisés mais aucune structure complémentaire n'a été détectée.

Cinq trous de poteau non datés mais attribués à une période plus récente ont été détectés en limite d'emprise sud-ouest. Quatre semble correspondre à un plan de bâtiment de 1,5 m². Aucun mobilier ne leur est associé. Ils sont conservés entre 6 cm et 15 cm. Une datation moderne ou contemporaine pour ces structures est envisagée.

Ce diagnostic a permis d'explorer un secteur loin des grands projets d'aménagements de l'Aube. La découverte d'un substrat riche en rognons de silex avec la découverte de deux nucleus permet d'envisager ce terroir comme potentielle zone d'exploitation de silex dès le Paléolithique. Le Néolithique et ses deux fosses de piégeage impliquent une zone en dehors des habitats mais non loin d'eux comme pour la fosse de rejet du début du premier âge du Fer.

Sébastien CHAUVIN

Cette intervention de diagnostic archéologique a permis de sonder 2 569 m², représentant environ 7,5 % de la surface mesurée concernée par un projet de méthaniseur (34 358 m²). Elle a révélé des indices non datés, une fosse profonde à profil en « Y », des indices d'occupation gallo-romaine, des structures linéaires de type fossé et au moins un chemin récent.

Dans le quart sud-ouest du projet, plusieurs structures circulaires à ovales peu profondes n'ont révélé aucun élément datant. Au centre du quart sud-est, la structure 2301 a pu être identifiée par son sondage mécanique comme une fosse de piégeage à profil en « Y ». Son comblement a livré de l'outillage lithique dont certains éléments ont été reconnus à la même profondeur que du charbon de bois. La datation par la méthode radiocarbone ¹⁴C apporte une fourchette chronologique au cours de la dernière phase du Néolithique moyen (3712 et 3637 av. J.-C. après calibration).

Des indices d'occupation gallo-romaine ont été mis au jour dans un large quart nord-est du projet.

Le mobilier recueilli à ce stade de l'exploration indique une occupation centrée sur les II^e s. et III^e s. apr. J.-C. (étude A. Delor-Ahü). Parmi les structures reconnues, on dénombre un niveau empierré, une structure interprétable comme une tranchée de fondation et un dépôt d'au moins une cruche à deux anses couverte d'un fragment décoré de *tegula* dans une structure linéaire. Outre la terre cuite architecturale suggérant la proximité probable de constructions, une découverte céramique,

celle d'une anse de panier d'un brûle-parfum dans un niveau empierré corrobore la proximité probable d'une installation domestique dans la partie septentrionale du projet. Le recouvrement du tronçon 3005 par ce niveau empierré permet d'avancer l'ancienneté d'au moins une partie des structures linéaires de type fossés détectées au sud en raison de leur orientation proche nord-sud. Elles suggèrent une organisation parcellaire dès cette période dont l'évolution dans le temps est suggérée, dans l'état, par des tronçons avec des orientations incompatibles entre elles, voire par au moins un recoupement. Ces structures linéaires ont été détectées exclusivement dans les tranchées à l'est et au nord-est d'une dépression dont le comblement a livré, outre de la terre cuite architecturale incluant des *tegulae*, de la céramique gallo-romaine, contemporaine à celle mise au jour dans les structures précédemment décrites au nord. La proximité d'au moins deux trous de poteaux reconnus en bordure septentrionale de la dépression n'exclut pas des aménagements liés à la gestion du bétail auprès d'un abreuvoir tel que cela a pu être évoqué pour les structures étudiées sur le territoire de la commune des Bordes-Aumont, toujours en Champagne humide, mais au sud de la vallée de la Seine (Verbrugghe, fouille 2005, zone 1).

Geert VERBRUGGHE

L'opération de fouille archéologique menée sur la commune de Nogent-sur-Seine, au lieu-dit *Cardinal II*, précédait un projet d'aménagement de lotissement réalisé par la ville de Nogent-sur-Seine et concernait une surface de 10 467 m².

L'intervention archéologique a permis d'identifier 48 structures anthropiques se rapportant quasi-exclusivement à des fosses. Ces dernières témoignent d'au moins quatre période d'occupation du site, depuis le Mésolithique (fosses cylindriques ou tronconiques),

en passant par le Néolithique (fosses dites en « fente » ou « en V ») et le Bronze final (fosse polylobée), jusqu'à La Tène ancienne (structures d'ensilage). On notera également une fréquentation des lieux au Paléolithique moyen, et plus précisément entre 55 000 et 50 000 BP, matérialisée par un élément lithique taillé (biface) localisé au sein d'un paléosol pléniglaciaire moyen.

Parmi les structures fossoyées mises au jour, une très grande partie d'entre elles s'insèrent donc au sein d'un corpus plus global de fosses dites « profondes » mésolithiques : la découverte de 21 de ces structures circulaires ou ovales carbonatées, regroupées au sein d'une même emprise, offrait alors l'occasion d'étudier un petit ensemble de fosses typologiquement proches et potentiellement synchrones, et notamment d'aborder les processus pédologiques à l'œuvre dans leur comblement, en lien avec l'évolution des paysages.

En effet, une forte carbonatation est fréquemment rencontrée dans le remplissage de ces structures, et est, par ailleurs, souvent utilisée comme principal marqueur chronologique en l'absence d'analyses radiocarbone. Elle est, dans le cadre d'une carbonatation secondaire, le résultat d'une précipitation des carbonates présents dans le sol lors d'une phase de réchauffement climatique particulièrement marquée (Wattez, Onfray et Coussot 2017), comme c'est le cas durant la première

moitié de l'Holocène (Optimum Climatique Holocène), en comparaison avec le Tardiglaciaire.

Or, ce processus de réchauffement climatique se poursuit durant l'Atlantique récent et par conséquent au Néolithique : il est alors possible que des structures profondes carbonatées aient été abusivement attribuées au Mésolithique sur la base de ce seul critère pédologique et en l'absence de datations absolues.

C'est donc pour mieux comprendre ces processus et potentiellement distinguer une évolution chronologique des comblements de ces fosses profondes, qu'il fallait réinsérer le phénomène de carbonatation des fosses au sein d'une pédogénèse générale. Cette dernière pouvant varier selon la nature du substrat, c'est une approche globale des structures et de leur encaissant qui a été menée à Nogent-sur-Seine. Ainsi, au-delà de l'étude archéologique de ces vestiges, une étude pédologique a été développée, accompagnée d'analyses micromorphologiques, malacologiques et d'une quantification des carbonates par dosage calcimétrique. C'est donc une approche transdisciplinaire (mobilisant différents champs des géosciences et des sciences de l'Homme) qui a été réalisée lors de cette opération de fouille.

Céline GODARD

PONT-SAINT-MARIE

20 rue Georges Clémenceau

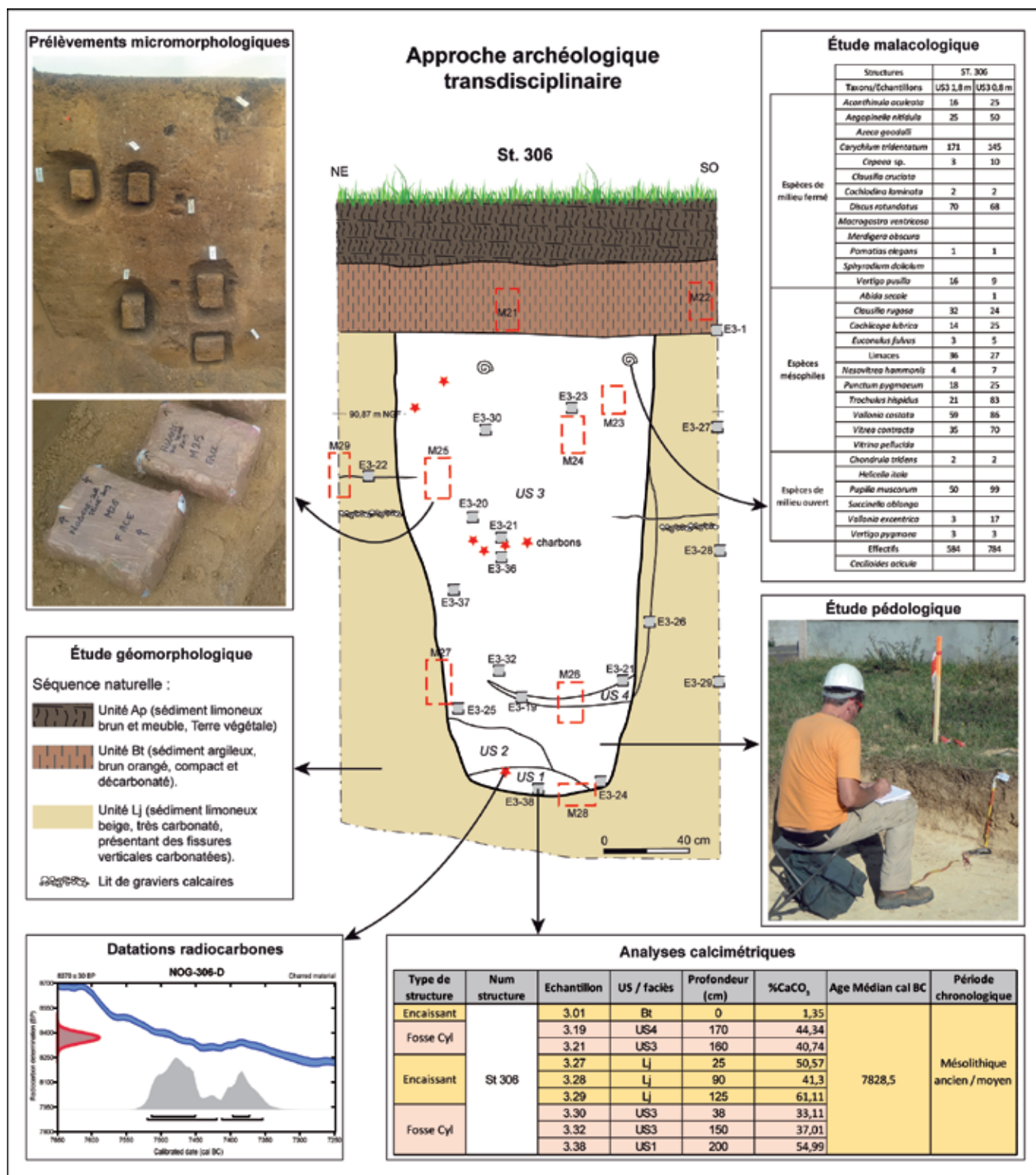
Un diagnostic archéologique partiel a été réalisé préalablement à un projet de construction d'un lotissement. La superficie de prescription portait sur 2 560 m² mais a été réduite à une superficie de 2 052 m² en raison d'une zone boisée réservée localisée dans la partie nord-est du terrain. La partie accessible, en friche avant notre intervention, a été évaluée à 10,8 % (221,5 m² ouverts).

Les investigations réalisées ont permis de révéler une succession de remblaiements composés de matériaux calcaires plus ou moins compactés et mêlés à des détritiques divers (sacs poubelles, objets métalliques divers, PVC, morceaux de textiles, etc.) sur une épaisseur comprise entre 1,9 et 2,1 m sur

l'ensemble de la superficie accessible. Ce secteur a vraisemblablement servi de zone de décharge ou de stockage de matériaux de démolition au cours du XX^e s. Par conséquent, il a fallu percer ces remblais contemporains pour atteindre les horizons limoneux susceptibles de révéler des indices ou des vestiges d'archéologiques. On signalera que la zone boisée réservée présente sur le terrain n'a pas été impactée par les remblaiements successifs contemporains.

Au terme de l'opération, aucun vestige archéologique n'a été appréhendé.

Julien GRISARD



NOGENT-SUR-SEINE, Cardinal II, tranche 5-2
Méthodologie mise en œuvre lors de l'opération de fouille
(clichés et DAO : C. GODARD, Inrap)

PRÉMIERFAIT Le Guet

Indéterminé

L'opération menée à Premierfait, au lieu-dit *le Guet*, sur la parcelle cadastrale 9pp de la section ZH (41 038 m²) a été motivée par un projet de construction de méthaniseur. 70 tranchées ont été réalisées, représentant 9,3 % de la surface prescrite, soit 3 816 m² sondés. Le substrat constitué de craie est atteint à une profondeur moyenne de 0,4 m. Elles ont permis la mise au jour de 44 structures. 42 d'entre elles sont interprétées comme des fosses de plantation. Certaines adoptent un plan

rectangulaire ou oblong et forment des alignements ou des groupes, tandis que d'autres sont de plan irrégulier et anguleux. Deux tronçons de fossé ont également été observés. Aucune des structures n'a livré d'élément de datation.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES 14 rue du Chêne

Âge du Fer – Gallo-romain
Contemporain

Une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique sur une emprise de 2 300 m² a motivé cette intervention. La commune de Rosières-près-Troyes est localisée dans le département de l'Aube, à 3 km au sud de la ville de Troyes, en rive gauche de la Seine qui coule à proximité depuis le sud vers le nord. La parcelle concernée est au cœur de l'ancien hameau de Viélaines, en rive gauche du Triffoire, un petit affluent de la Seine qui s'écoule d'ouest en est. L'altitude moyenne est ici de 116 m NGF. Cette emprise reposerait à la jonction entre différents substrats, soit l'affleurement des alluvions anciennes de la moyenne terrasse de la Seine constituées de graviers calcaires mais aussi des alluvions modernes (Fz) constituées d'argiles, des graviers et de silex, et enfin des colluvions polygéniques calcaires qui recouvriraient en partie les alluvions anciennes.

Les découvertes archéologiques réalisées à l'échelle de la plaine de Troyes sont importantes et nombreuses, en particulier au plus près de l'emprise, sur la commune de Rosières-près-Troyes, concernée par un maillage très dense des interventions en raison de l'urbanisation tardive de cette zone de l'agglomération troyenne.

Les occupations mises en évidence se rapportent à toutes les périodes chronologiques, avec une mention particulière pour la fin de l'âge du Bronze et le milieu de l'âge du Fer concernant la Protohistoire, la période gallo-romaine et le Moyen Âge pour les périodes historiques.

Au total, les trois tranchées réalisées et reliées entre elles représentent une surface ouverte de 358,7 m², soit un taux de 15,4 % de la surface prescrite (2 300 m²) et 17,5 % de la surface accessible (2 048 m²). Elles permettent quelques observations sur la nature du terrain encaissant par l'analyse des logs relevés. Elles livrent surtout un certain nombre de vestiges archéologiques, en particulier des faits en lien avec du bâti à proximité de la rue du Chêne, associés à de l'extraction, alors que dans la partie arrière de la parcelle, quelques structures fossoyées viennent compléter l'ensemble.

Le substrat rencontré est assez typique de celui reconnu dans ce secteur humide de la rive gauche du Triffoire, avec un terrain naturel calcaire parsemé de dépressions plus ou moins marquées qui s'apparenteraient à des mares, et ayant fréquemment piégé du mobilier protohistorique.

La tranchée réalisée a dévoilé 13 anomalies, dont deux probables dépressions naturelles auxquelles il faut ajouter des vestiges anthropiques comprenant deux portions de fossés, une possible fosse ou assise de fondation associée à un horizon de démolition, une tranchée de fondation de mur, un trou de poteau ou une petite fosse, trois fosses ou lobes d'extraction, et une fosse indéterminée, peut-être une trace de plantation.

Les éléments datés se rapportent majoritairement à la période moderne, jusqu'au début de la période contemporaine, mais quelques productions de céramique plus anciennes (Protohistoire, Antiquité) ont également été ramassées sur le site, en provenance de l'une des dépressions, en position résiduelle dans un fait, ou hors contexte.

Ainsi, les structures mises en évidence dans la tranchée 1.1 à l'est de l'emprise, le long de la rue du Chêne, dont les plus précoces remonteraient au XVI^e s. d'après le mobilier exhumé, se rapporteraient à une possible construction en dur qui serait antérieurs à la réalisation du cadastre napoléonien (1828).

La démolition de cet ensemble interviendrait également avant cette date. Ces faits seraient associés à des excavations positionnées en léger retrait de la rue, dont les plus importantes témoigneraient de l'extraction de matériaux calcaires à des fins de maçonnerie.

Quant aux structures plus éloignées, présentes dans la tranchée 1.3, elles pourraient fonctionner avec la ferme contemporaine adjacente, soit durant une phase comprise entre la seconde moitié du XIX^e s. et la première moitié du XX^e s. La découverte d'un fragment de céramique contemporaine (production Vallauris) dans la terre végétale à proximité appuierait cette hypothèse.

Benoît FILIPIAK

Moderne – Contemporain

ROUILLY-SAINT-LOUP Le Champ du Temple

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement au projet de construction d'un lotissement. La superficie de prescription portait sur 6 652 m² et a été évaluée à 10,5 % (697 m²). Durant cette opération, 17 anomalies ont été détectées. Ces anomalies couvrent toute la superficie de la parcelle sondée, avec une nette prédominance de vestiges dans la moitié nord. Au moins deux occupations distinctes ont été appréhendées. Une douzaine de vestiges (fosses, silo et fosses de plantation) caractérisent la première occupation, localisée exclusivement dans la partie nord.

Les rares éléments de datation en notre possession proviennent uniquement d'un petit lot de céramique recueilli en surface de remplissage d'un silo. Ce lot est daté de la période moderne, à savoir de la seconde moitié du XVI^e s. jusqu'à la fin du XVIII^e s. En raison de l'absence de mobilier datant dans les remplissages des autres vestiges, ceux situés à proximité du silo ont été datés de la même période par association spatiale. Parmi cet ensemble de vestiges, on serait tenté de distinguer, toutefois, deux espaces différents au regard du type et de la distribution spatiale des vestiges, avec d'un côté, dans l'angle nord-est, un hypothétique espace domestique aménagé, suggéré par l'alignement de petites fosses de plantation, et de l'autre côté, dans l'angle nord-ouest, un espace en lien avec un probable habitat situé sur ou à proximité de la parcelle et caractérisé par la présence de fosses de plus

grandes dimensions et d'un silo. Cette proposition de segmentation de l'espace est émise à titre d'hypothèse à défaut d'un décapage intégral du secteur permettant d'affirmer ou d'infirmer cette dernière.

La présence de chablis caractérise la seconde occupation détectée et datée de la période subactuelle, notamment de la seconde moitié du XX^e s. Ces derniers ont été mis au jour directement sous les souches des arbres tronçonnés juste avant notre intervention. Ces arbres ont été plantés sur la parcelle lors de son aménagement comme aire de stationnement pour les véhicules des visiteurs du domaine du Château de Menois. Le remblaiement observé sur le terrain, notamment dans la partie nord, est vraisemblablement à imputer aux travaux d'aménagement de cet ancien parking.

Ce terrassement a clairement entamé les vestiges peu profonds détectés, à l'exception du silo. Il est hautement probable que d'autres vestiges présents sur la moitié nord soient partiellement ou entièrement détruits.

Enfin, on signalera la présence de vestiges de datation indéterminée, notamment ceux d'un tronçon de fossé et d'une fosse isolée, localisés dans l'angle sud-est du terrain.

Julien GRISARD

SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS
Rue de la Fontaine Saint-Martin

Un diagnostic a été prescrit suite à une demande volontaire de réalisation anticipée sur une surface d'environ 5 227 m². Au total neuf tranchées ont été ouvertes sur 420,6 m². Cela représente un taux d'ouverture de 8 % de la surface prescrite ou 9,7 % de la surface accessible (4 336,8 m²).

Aucun fait anthropique ancien n'a été observé.

La séquence stratigraphique observée varie très peu sur l'ensemble de l'emprise. On y rencontre une bonne

épaisseur de terre végétale assez organique, propre au couvert forestier. Un faible horizon interface composé d'un limon argileux brun gris avec forte perturbations racinaires est immédiatement sus-jacent au terrain naturel composé d'un limon argilo-crayeux blanchâtre, atteint à une profondeur comprise entre 0,85 et 1,10 m sous le sol actuel.

Sylvain CANET

SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS
ZAC d'Échenilly

Indéterminé

Un diagnostic a été prescrit dans le cadre d'un projet de lotissement, pour les terrains d'une surface d'environ 35 143 m².

Au total, dix tranchées ont été ouvertes sur la parcelle BA 581 et 44 tranchées sur les parcelles XA 13 à 15, soit une surface totale ouverte de 3 356 m². Cela représente un taux d'ouverture de 9,6 % de la surface. Une surface d'environ 1 500 m² est indisponible du fait du passage d'une ligne à haute tension et du périmètre de sécurité à maintenir.

Malgré les occupations mises au jour, toutes périodes confondues, à l'occasion des nombreuses opérations préventives dans un périmètre assez large autour de l'opération sur la commune de Saint-André-les-Vergers et les communes limitrophes, le diagnostic n'a révélé que deux fossés sur la parcelle BA 581. Orientés nord-nord-ouest/sud-sud-est (F1.1 et F9.1) et nord-est/sud-ouest (F4.1 et F7.1), ils présentent un profil en cuvette ou en V de 1,5 à 2,2 m de largeur à l'ouverture, conservé sur une profondeur de 0,6 à 0,7 m. Le premier, déjà repéré lors d'une intervention précédente (Chauvin 2017) est interprété comme un possible fossé bordier oriental

d'un ancien chemin alors que le second a plus une vocation de drainage et/ou de limite parcellaire. Tous deux restent de datation indéterminée. Le fragment de tuile (*imbrex* ?) collecté à la base du remplissage (F4.1) ne suffit pas, en effet, pour établir solidement l'hypothèse d'un fossé de formation antique.

Sur les parcelles XA 13 à 15, seuls quelques indices mobiliers, uniquement collectés en surface, consistent en fragments céramiques épars chronologiquement (un tesson antique pour 11 autres répartis entre le XV^e s. et le début XX^e s.). Ces éléments, là encore, ne sauraient attester d'une quelconque occupation ancrée en l'absence de toute structure anthropique. Au mieux, témoignent-ils d'une fréquentation pérenne de ces lieux ou encore d'artefacts rapportés par la pratique de la fumure liée aux façons culturales. Une petite dépression est observée au sud de l'emprise, ne présentant pas de structure associée ou de paléosol conservé, ni même de mobilier piégé, à l'instar des observations effectuées dans une parcelle voisine au nord (Marchaisseau 2018).

Sylvain CANET

SAINT-BENOÎT-SUR-SEINE

Ferme du Mont Bel Air

Moderne – Contemporain

Suite à la demande d'un permis de construire, un diagnostic archéologique a été prescrit sur les 5 000 m² concernés. Cette commune se trouve en rive droite de la Seine, quelques kilomètres au nord de l'agglomération troyenne. L'opération concerne un secteur dominant directement la plaine alluviale du fleuve, sur des hauteurs dont l'altitude atteint 215 m NGF. La parcelle concernée repose principalement sur un substrat composé de craies blanches du Coniacien en partie haute, au nord, et sur des colluvions polygéniques, c'est-à-dire des complexes de versant et de vallées plus ou moins composites (craie, silex, fractions fines argilo-limoneuses) en partie basse, au sud.

À l'interface entre la plaine alluviale de la Seine et début de la pente, à l'ouest de la zone d'étude, les indices de sites funéraires protohistoriques sont nombreux sur la commune de Saint-Benoît-sur-Seine (site de *la Perrière*), mais aussi sur le territoire des communes

voisines de Sainte-Maure et Mergey. Sur les hauteurs, la présence de deux voies de circulation anciennes (période antique) est attestée à proximité de l'emprise.

Les sept tranchées réalisées (677 m², soit 13,5 % des terrains) ont bien mis en évidence les deux faciès géologiques de ce secteur tels qu'évoqués par le BRGM.

Les résultats archéologiques proprement dits concernent la découverte de portions de fossés comblés. Le premier est sans doute lié au parcellaire. Quant au second, parallèle au tracé du chemin « Voie de la Chapelle », un itinéraire potentiellement ancien, il pourrait en être un fossé bordier. Aucun élément matériel n'ayant été exhumé de ces structures, elles restent, en l'état, non datées.

Benoît FILIPIAK

SAINTE-SAVINE

Parc du Grand Troyes, phase 2

Âge du Fer – Moyen Âge

Une nouvelle tranche de travaux sur le « Parc du Grand Troyes », pour les parcelles 11, 12, 13, 15, 16, 17 section ZK (87 993 m²), a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'opération est située à l'ouest de la commune de Sainte-Savine, au sein de la zone d'activité tertiaire dite « Parc du Grand Troyes ». L'emprise, dont l'altitude moyenne s'établit à 120 m NGF, est plus précisément localisée au lieu-dit *Champs Prud'hommes*, entre la voie ferrée Troyes-Sens et la RD 660 qui relie la rocade ouest de Troyes à l'autoroute A5. Ce secteur se trouve en contrebas de la colline de Montgueux, un relief qui constitue la partie la plus avancée de la cuesta du Pays d'Othe sur la plaine alluviale de la Seine et le bassin de Troyes. Il s'agit donc de la partie méridionale de la Champagne dite « crayeuse » dont le substrat géologique est constitué de craies turoniennes du Crétacé très résistantes.

Cette zone de la plaine de Troyes a fait l'objet de nombreuses opérations archéologiques depuis une vingtaine d'années, notamment dans le cadre de l'aménagement de la vaste zone d'activité qui s'étend sur les communes de Torvilliers, Sainte-Savine et La Rivière-de-Corps. De multiples occupations, depuis la Préhistoire, en passant par la Protohistoire, l'Antiquité et le Moyen Âge, jusqu'aux périodes les plus récentes, ont été étudiées dans le cadre des diagnostics et des fouilles entrepris.

Les 137 tranchées réalisées représentent ici une surface ouverte de 8 884 m², soit un taux de 10,1 % de la surface prescrite. Elles permettent quelques observations d'ordre géologique sur le terrain naturel encaissant. Elles ont surtout livré trois ensembles de vestiges archéologiques distincts, à savoir, une ou deux

aires d'ensilage de la Protohistoire, puis, un ancien chemin matérialisé par des fossés bordiers pouvant remonter à la période médiévale, et, enfin, des fosses de plantation de vignes et d'arbustes probablement modernes ou contemporaines. Voici l'inventaire sommaire des structures (54 faits) :

- 14 portions de fossés appartenant à un chemin,
- 2 tranchées rectilignes oblongues en enfilade (fossé érodé ?),
- 4 silos,
- 3 fosses à la fonction indéterminée dont une incertaine,
- 2 fosses d'extraction polylobées,
- 2 trous de poteaux assurés + 4 plus incertains,
- 6 potentielles fosses de plantations arbustives,
- 2 ensembles de fosses de plantations de vignes (non exhaustif sur la parcelle),
- 3 chablis testés (non exhaustif sur la parcelle),
- 10 sections d'une tranchée de canalisation de gaz réformée traversant l'emprise de part en part.

L'occupation la plus ancienne est sans doute datée de la fin du premier âge du Fer ou du début du second

âge du Fer. Elle prend la forme de deux concentrations de silos de stockage de céréales identifiées dans les tranchées 6 et 49. Les tests réalisés montrent une certaine homogénéité des découvertes associées visiblement à d'autres types de structures (trous de poteaux et fosses).

Plusieurs pôles similaires ont été mis en évidence sur ce terroir lors des opérations antérieures. Ces petits habitats se rapportent généralement à la même période chronologique, soit la transition entre le Hallstatt final et La Tène ancienne.

Le diagnostic a également mis en évidence la présence d'un ancien chemin délimité par des fossés bordiers, un ouvrage assez modeste dont le mobilier exhumé, principalement constitué de terre cuite architecturale (tuile), comportait également un fragment de céramique remontant au milieu du Moyen Âge (X^e-XII^e s.). Ce type de tracé a déjà été mis en évidence sur les parcelles voisines, ainsi que la présence d'installations humaines contemporaines sur le plateau crayeux.

Pour les périodes plus récentes, il faut ajouter des traces de plantations de vignes, présentes au nord-est de l'emprise, et des traces de plantations arbustives relevées à l'ouest de la parcelle. De même, ce type d'exploitation du territoire est, à présent, de mieux en mieux cartographié au sein de cette vaste zone d'étude.

Benoît FILIPIAK

Néolithique – Âge du Bronze
Moderne

SAINT-GERMAIN Les Carogüines

Le projet d'aménagement d'un méthaniseur sur une emprise de 23 740 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic. 2 612 m² ont été ouverts au moyen de 32 tranchées sur les 20 208 m² accessibles, soit 13 % des terrains.

Le diagnostic réalisé a permis de mettre au jour quelques vestiges intéressant plusieurs phases chronologiques. Tout d'abord, un paléosol développé à la période de l'Allerød renseigne l'environnement du sol de la parcelle aux périodes anciennes.

Le briquet en silex, découvert hors structure dans la terre végétale, apporte un premier indice de fréquentation au Néolithique. La structure 4.2, par sa morphologie, évoque une fosse de chasse traditionnellement rattachée à la même période, mais, ici, aucun indice ne permet de le confirmer.

La fosse 14.1 contenait un lot de céramique datant de la période du Bronze final ainsi qu'un élément de faune. Il est envisageable de la rapprocher morphologiquement des fosses 4.1 et 15.1 (non datées), ce qui pourrait, tout au plus, esquisser les bordures d'un site d'habitat.

Aux périodes historiques, un large fossé axé est-ouest avec ornières et des fosses de plantation de vignes évoquent un lieu de passage ainsi qu'une exploitation du terroir liée à l'agriculture. Cependant, l'absence de mobilier archéologique ne permet pas d'affiner la chronologie de ces structures.

12 structures anthropiques ont été mises au jour, elles se répartissent comme suit : sept fosses, cinq fossés ainsi qu'un paléosol.

L'apparition moyenne des structures varie entre 0,45 et 0,75 m sous le niveau actuel.

Carole DAROQUE

SAINT-GERMAIN, L'ÉPINE Rue Berthelot

Un diagnostic a été mis en œuvre suite à une demande de réalisation anticipée, pour les terrains représentant une surface de 10 186 m². 19 tranchées ont été ouvertes sur 842,7 m², ce qui représente un taux d'ouverture de 8,3 % de la surface prescrite (10 187 m²).

Le substrat de limon crayeux apparaît entre 0,3 m et 0,6 m sous le sol actuel. Aucun fait archéologique n'a été mis au jour.

Sylvain CANET

SAINT-GERMAIN, L'ÉPINE 82 rue Napoléon

Moderne – Contemporain

Un diagnostic a été prescrit préalablement à la création d'un lotissement d'une surface de 16 000 m² environ. Au total 30 tranchées et 2 extensions ont été ouvertes sur 1 271 m². Cela représente un taux d'ouverture de 7,7 % de la surface prescrite mais 8,4 % de la surface disponible (15 111 m²).

Ce sont 36 faits, très faiblement recouverts, qui ont été enregistrés dont huit ont fait l'objet d'un test mécanique ou manuel. Il s'agit principalement de fosses polylobées interprétées comme des fosses d'extraction du limon crayeux. Leurs caractéristiques n'évoquent pas les fosses polylobées protohistoriques. Des fosses

diverses et deux fosses d'enfouissement d'animal peuvent être liées à d'anciennes installations agricoles. Deux fossés, dont l'un est probablement une ancienne limite parcellaire, et quelques trous de poteaux isolés et peu probants complètent ce panorama.

Une grande homogénéité ressort quant au remplissage des anomalies fossoyées mais le mobilier est très indigent, attribué exclusivement aux périodes moderne à contemporaine.

Sylvain CANET

Suite à une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur l'emprise concernée de 13 165 m².

La commune de Saint-Julien-les-Villas est située au sud-est de l'agglomération troyenne. Elle est traversée par la Seine qui coule du sud vers le nord. Le terrain concerné se trouve au cœur de cette plaine alluviale, en rive gauche du lit le plus ancien (ancienne Seine) et en rive droite de sa partie canalisée (canal du Trévois/ rivière Notre-Dame). Il reposerait sur des alluvions modernes constituées d'argiles, de graviers et de silex. L'altitude moyenne, ici, est d'environ 108 m NGF. Des nombreuses opérations archéologiques ont été réalisées à l'échelle de la plaine de Troyes. Au plus près de l'emprise, sur la commune de Saint-Julien-les-Villas, elles apparaissent cependant plus clairsemées en raison d'un tissu urbain anciennement développé. C'est la réhabilitation de certains quartiers et l'aménagement progressif des quelques zones jusqu'à présent épargnées qui permettent d'affiner un maillage encore ténu dans cette partie de l'agglomération troyenne. Ce secteur de la plaine alluviale, notamment la rive gauche de la Seine, ne laisse finalement que peu de traces d'implantations humaines anciennes bien déterminées, sans doute à cause des crues et divagations du lit du fleuve au cours du temps comme le montre la présence de nombreux paléochenaux et canaux ayant entamé ou emporté les possibles zones propices aux installations. Les limons de débordements, datés, au moins, de l'époque médiévale, viennent sceller la surface. Les limites de parcellaire sont alors les seules structures bien documentées dans ce secteur.

Les 21 tranchées réalisées représentent une surface ouverte de 1 256,4 m², soit un taux de 9,5 % de la surface prescrite (13 165 m²) et 10,9 % de la surface réellement accessible (11 500 m²). Elles permettent un certain nombre d'observations géomorphologiques par l'analyse des logs relevés, confrontés aux données de la carte géologique. Elles livrent aussi des structures archéologiques nous renseignant sur l'anthropisation de ce secteur localisé au cœur de la plaine alluviale de la Seine.

Le terrain se présente donc sous la forme d'une butte alluvionnaire entrecoupée au centre par au moins un ancien chenal plus ou moins parallèle au cours de la Seine. La présence de ces alluvions assez proches de la surface explique l'exploitation récente des matériaux

sableux sur une partie de l'emprise et à proximité de la zone. Cet affleurement d'alluvions, probablement anciennes, n'est pas relevé sur la carte géologique du BRGM alors qu'un autre du même type est indiqué un peu plus au sud.

En intégrant le ou les paléochenaux, ainsi que la zone d'extraction contemporaine remblayée, 36 entités ont été relevées sur la parcelle soit : 8 portions d'un ou plusieurs paléochenaux, 2 sondages dans une zone d'extraction remblayée, 19 portions de fossés, 7 fosses de plantation.

Les fossés orientés nord-ouest/sud-est sont les plus nombreux, soit au moins neuf tracés (dont un double) relevés sur l'emprise, rectilignes et parallèles entre eux, de gabarit plus ou moins important. Ils dessinent des couloirs assez réguliers de 10 à 15 m de large dans lesquels des fossés plus modestes sont parfois présents.

Deux autres fossés, localisés de part et d'autre du paléochenal, recoupent perpendiculairement ce réseau principal.

Les fosses de plantation, au nombre de sept, relevées dans les tranchées, apparaissent généralement au niveau de la grave sous la forme de creusements quadrangulaires. Elles sont clairement alignées avec les fossés orientés nord-ouest/sud-est décrits précédemment, s'intégrant parfaitement dans le même quadrillage orthonormé.

L'ensemble des structures s'organise donc dans une trame très régulière et bien déterminée. Le cadre chronologique évoqué par les rares artefacts exhumés se situe, plutôt, aux époques récentes, modernes ou contemporaines.

C'est essentiellement l'analyse documentaire de plans plus ou moins anciens qui nous renseigne sur la nature des vestiges mis au jour. Ces derniers se rapportent visiblement à un état du début de la période contemporaine, soit une parcelle traversée par des fossés bordés de plantation d'arbres et entourée par un réseau d'eau canalisée dont la fonction reste inconnue. Le lien avec une teinturerie présente sur le tracé de la voie d'eau pourrait être établi. Ou bien s'agit-il, plus simplement, d'un réseau de drainage ou d'irrigation.

Benoît FILIPIAK

SAINT-MESMIN Le Boucherville

Un diagnostic a été prescrit dans le cadre d'un projet de construction de méthaniseur pour le terrain d'une surface réelle d'environ 48 072 m².

83 tranchées ont été ouvertes sur 4 474 m². Cela représente un taux d'ouverture de 9,3 % de la surface prescrite et 9,4 % de la surface disponible (47 417 m² environ).

Malgré les occurrences enregistrées, toutes périodes confondues à la carte archéologique dans un périmètre assez large autour de l'opération sur la commune de Saint-Mesmin ou communes limitrophes, aucune structure véritablement anthropique ni aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour. Une anomalie longiligne peut consister en un reste de fossé parcellaire ou en traces d'une haie.

Le terrain naturel apparaît entre 0,3 et 0,8 m sous le sol actuel. Il consiste en un limon crayeux blanchâtre plus ou moins pulvérulent ou dense et comportant de rares petits nodules de marcssite, avec un silex assez fruste et relativement abondant est présent en petits éclats et plus rares blocs décimétriques. Aucune trace d'industrie lithique n'a pu être observée.

Des anomalies naturelles n'ont pas fait l'objet d'un relevé topographique, s'agissant de placages de limon dans de petites cuvettes du terrain naturel ou de chablis.

Sylvain CANET

TORCY-LE-PETIT La Voie Saint-Père

Âge du Fer – Haut Moyen Âge
Moderne

Un diagnostic archéologique a été initié par un projet de construction de bâtiments industriels (usine de fabrication de frites) sur une emprise de 210 000 m². 19 360 m² ont été sondés sur les 205 333 m² de terrain disponibles (9,4 %).

27 structures ont été mises au jour : 24 fosses, 2 fossés et 1 probable sépulture.

Un fossé marquant deux angles droits correspond très probablement à un enclos quadrangulaire, dont le côté nord n'a pas été atteint en raison des distances de sécurité par rapport à une ligne électrique. Une fosse allongée située dans son aire contient deux anneaux en alliage cuivreux, orientant très fortement l'interprétation

vers une sépulture. Ce type d'anneaux à extrémités simples et jonc orné de stries verticales est associé à La Tène A-B1. Ils sont habituellement synonymes de défunt de genre féminin et accompagnés de parures annulaires et vestimentaires, mais seule une fouille exhaustive permettrait de confirmer cet intéressant potentiel archéologique. Une deuxième fosse est, par ailleurs, située à l'extérieur du fossé, accolée à son bord. Sa fonction reste inconnue.

Les autres fosses mises au jour dans l'emprise, dont certaines sont regroupées au sein d'une même tranchée, ne traduisent pas avec certitude une activité particulière. Pour certaines (dans les tranchées A149, B156 et A169), une origine détritique des matériaux

de comblement peut être envisagée, provenant potentiellement d'une démolition. Un ensemble de six fosses, situé à l'extrémité nord de l'emprise, peut, quant à lui, être potentiellement envisagé comme le témoin d'une activité d'extraction de sédiment. Sur l'ensemble de l'emprise sondée seules deux fosses ont livré des fragments de céramique, associés à l'époque moderne *lato sensu*.

Enfin, un tronçon de fossé isolé a été mis au jour. Il pourrait correspondre à une limite parcellaire ; il reprend notamment, avec un certain décalage, l'orientation d'une limite figurée sur le cadastre napoléonien de 1828.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

Moyen Âge – Moderne

TROYES 1 quai des Comtes de Champagne, 11 rue des Cordeliers

Cette opération, réalisée dans le cadre d'une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique sur une emprise de 578 m² accessibles, est située au cœur du centre historique de la ville. Plus précisément, le terrain épouse le tracé du rempart médiéval, qui suit la courbure naturelle de la Vienne, canalisée dans le Ru Cordé.

Les premières mentions d'occupation sur le site concerné par le diagnostic datent de la période gallo-romaine. L'emprise est alors située dans l'angle nord-ouest du *castrum* du Bas-Empire. Le tracé des remparts antiques suivrait les rues actuelles du quai des Comtes de Champagne, Linard-Gonthier, Boucherat, Roger Salengro et Trois-Godets. Les connaissances sur la topographie gallo-romaine de ce quartier sont maigres car le nombre d'opérations archéologiques conduites dans le secteur est faible. Le premier bâti recensé à l'emplacement du diagnostic est le premier château des Comtes de Champagne. La construction du château est engagée au cours du X^e s. et terminée avant la fin du XI^e s. Elle est commandée probablement par Robert, Comte de Meaux, devenu comte de Troyes en héritage de son épouse et fille du duc de Bourgogne Gilbert dont dépendait la ville de Troyes. Vers 1157, le comte Henri I^{er} décide de transférer le siège comtal vers un nouvel édifice, à l'emplacement de l'actuelle place du Préau. Ce nouveau « palais » est accolé à l'église Saint-Étienne et à la collégiale de chanoines afférente.

L'ancien château est conservé et transformé alors en prison mais il reste le symbole du pouvoir comtal.

La prison subira plusieurs phases de réfection. Au XVI^e s., le nombre de cellules est augmenté avec la

construction de deux grands bâtiments à l'intérieur de la cour. Au XVII^e s., une chapelle y est ajoutée. La vétusté et la dégradation avancée de cet édifice ont contraint l'administration pénitentiaire en 1835 à transférer les prisonniers vers une nouvelle prison installée dans le cloître des Cordeliers, qui lui fait face.

Au terme du diagnostic, 75 m² ont été sondés, soit 13 % de l'emprise prescrite.

Les recherches archéologiques ont permis de mettre au jour une partie de la porte nord du château, aussi appelée « la Tour ». Elle mesurait 31 pieds de haut pour 37 pieds de large. Elle était soutenue par trois contreforts placés aux angles et au centre. À dix pieds du sol, le mur formait deux retraits en talus et était creusé de deux meurtrières. Une galerie était aménagée à cette hauteur.

Le mur mesurait 8 pieds d'épaisseur. La partie inférieure de la tour a été réparée au XVI^e s. et les contreforts ont été renforcés. A.-E. Arnaud donne la description de la maçonnerie : « Extérieurement, l'appareil est en moyennes pierres de taille disposées par assises inégales. À l'intérieur, il est formé de petites roches fort irrégulièrement posées » et plus particulièrement l'angle sud et un des trois contreforts.

Les murs découverts lors du diagnostic sont réalisés en grand appareil rectangulaire dans lequel les blocs en pierre taillée sont placés en panneresse. Ils mesurent environ 0,6 m de long pour 0,3 m de large.

Seule la face de parement, visible en avant du mur, est travaillée. Selon l'analyse des traces laissées par les

outils, les blocs sont d'abord grossièrement ébauchés au marteau tranchant ou au bédane (stries larges, peu profondes et légèrement incurvées), puis le parement est retaillé en taille pointée, au pic ou à la broche (surface grenelée avec traces d'impact). Les blocs sont

liés par un mortier de chaux assez compact. Les rares fragments de céramique découverts dans la blocaille de craie sont datés de la fin du Moyen Âge.

Aurore LOUIS

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne

TROYES 20b quai Dampierre

À l'occasion de la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie de Troyes et de sa transformation en hôtel par G Group, une fouille a été prescrite sur une emprise d'environ 1 600 m². Cette opération s'inscrit dans le planning des travaux et se déroule donc en plusieurs phases dont la première remonte à l'automne 2019 et qui s'est achevée en février 2022. Cette notice concerne les données de l'intervention de 2019. Le site se trouve en plein cœur de la ville du Haut-Empire, dans un îlot urbain bordé au sud par le *decumanus maximus*. Située hors du *castrum* du Bas-Empire, la zone de fouilles est intégrée au XII^e s. à l'enceinte médiévale.

La première phase s'est passée du 14 octobre au 8 novembre 2019. Cette intervention ne concernait que la fosse d'implantation de la grue, soit une surface d'environ 200 m² à l'ouverture se réduisant à 25 m² à 5,5 m de profondeur. Les niveaux d'alluvions (sables et graviers) ont été atteints vers 4,5 m et suivis jusqu'à la cote projet.

Plusieurs sols et maçonneries – au moins deux états – ont été fouillés et sont scellés par un épais remblai de destruction ayant livré de nombreux fragments de marbres, dont un gravé de deux lettres rehaussées de peinture rouge. Parmi ces vestiges, il faut noter un mur en arc de cercle. L'occupation la plus ancienne semble remonter à la transition entre I^{er} s. av. J.-C. et le I^{er} s.

apr. J.-C. L'emprise très limitée n'a pas permis qu'un plan se dégage.

Un important fossé, dont la limite occidentale n'a pas été constatée et dont les niveaux de remblaiement contiennent du mobilier tardo-antique et du XI^e-XII^e s. entame les couches antiques. Il pourrait s'agir d'un élément de défense avancé de la ville du Haut Moyen Âge alors ceinte dans le *castrum* antique. La période de comblement coïncide à celle de l'extension de l'enceinte à l'ouest de la ville (corps du « bouchon »).

Un hiatus entre l'abandon du fossé et les vestiges de l'occupation moderne a été observé. Les maçonneries des XVII^e s. et XVIII^e s. correspondent à deux états dont l'un figure sur le plan Coluel de 1769. Une latrine a été fouillée ; elle a livré un abondant mobilier céramique contenant de nombreux fragments de faïence de Nevers décorés, pouvant fournir des datations précises. Ces maçonneries sont, pour une partie, à associer au collège du dernier tiers du XVI^e s. et un autre aux bâtiments des congrégations religieuses qui se sont succédées : Congrégation Notre-Dame (1628-1762) puis du Bon Pasteur (1766-1792).

Cédric ROMS



TROYES, 20b quai Dampierre
Plan synthétique des vestiges mis au jour entre 2019 et 2022
(DAO : S. GRISARD, C. ROMS, Inrap)



TROYES, 20b quai Dampierre
Vue zénithale de la fouille
(cliché : O. WADEL, Inrap)



TROYES, 20b quai Dampierre
Latrines modernes en cours de fouille
(cliché : C. ROMS, Inrap)



TROYES, 20b quai Dampierre
Fossé du premier Moyen Âge en coupe
(cliché : C. ROMS, Inrap)



TROYES, 20b quai Dampierre
Mortier culinaire en remploi dans les
maçonneries des latrines modernes
(cliché : C. ROMS, Inrap)

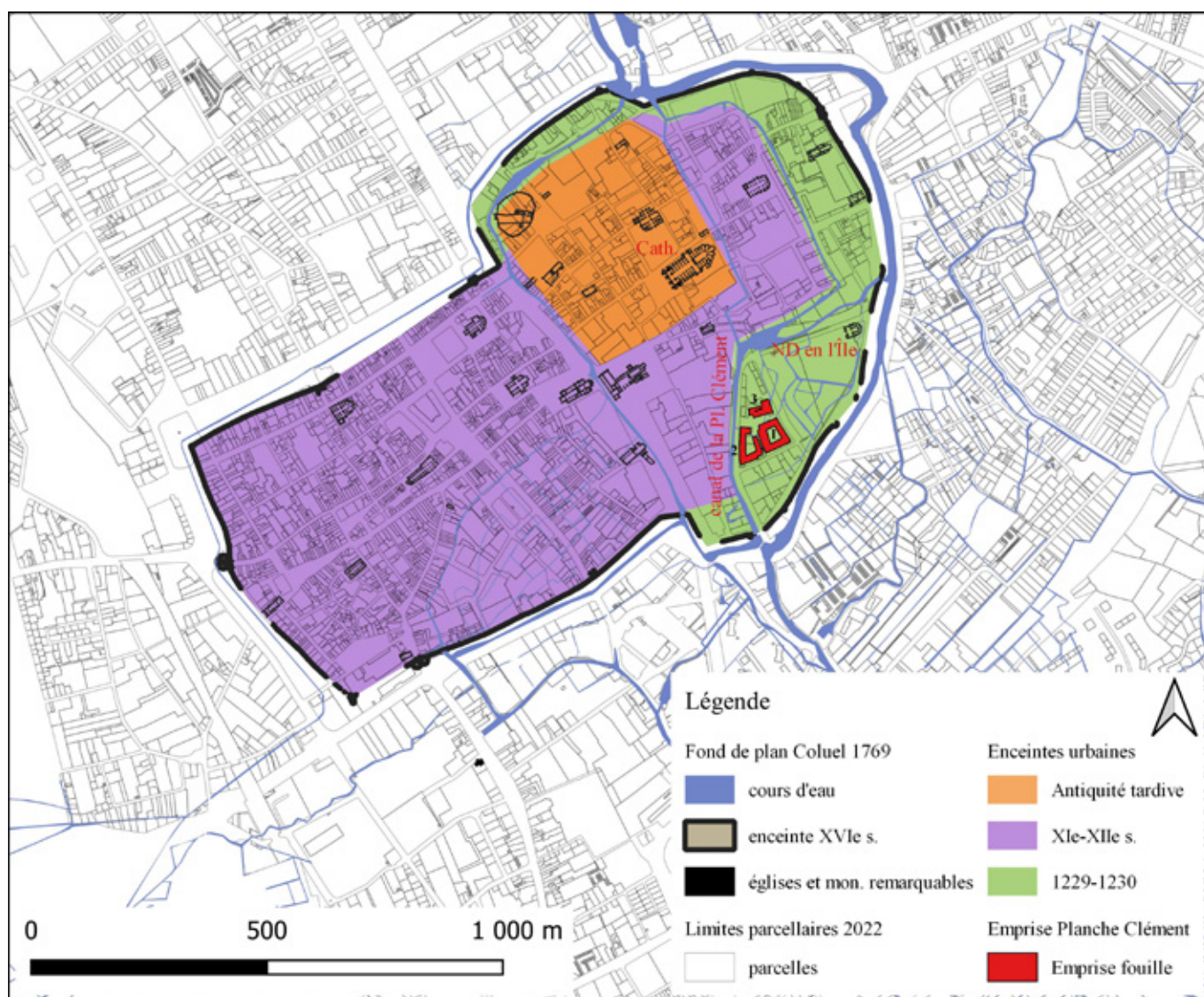
TROYES Rue de la Planche Clément

Moyen Âge – Moderne

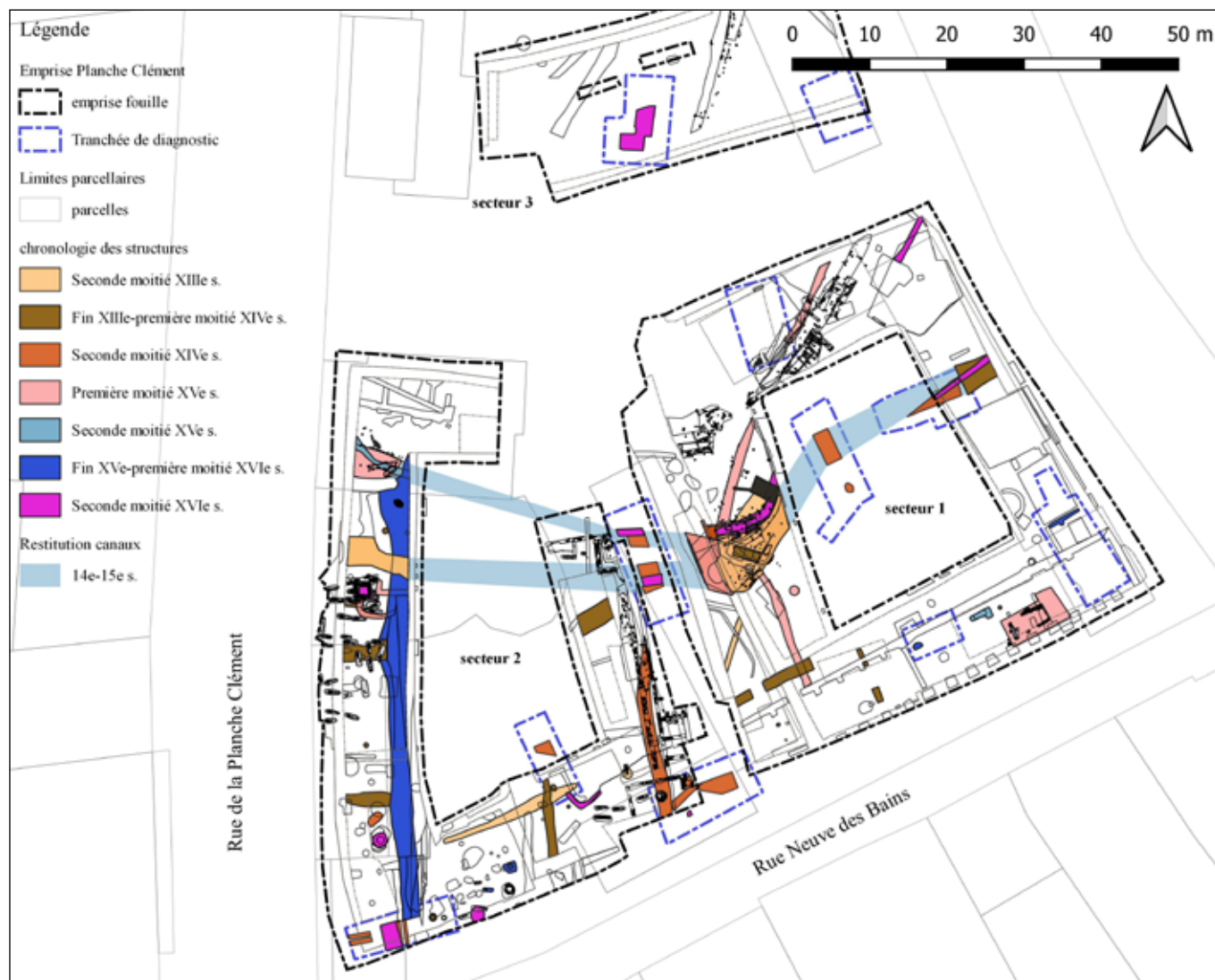
Une opération de fouille réalisée en 2019, située le long de la rue de la Planche Clément à Troyes, a permis de documenter un secteur de la ville encore mal connu, sur une superficie de 5 416 m² répartis en trois zones.

Le secteur est une ancienne zone marécageuse située en dehors de l'enceinte du XII^e s. Peu de vestiges subsistent avant le Moyen Âge central si l'on excepte la découverte de quelques tessons de céramique antique

résiduels et la présence, en limite d'emprise, d'une nécropole du haut Moyen Âge (VIII^e s.-X^e s.). Cet espace est ensuite intégré à la ville lors de la construction des nouveaux remparts qui gagnent sur ces zones humides à partir de 1229-1230 sous l'impulsion du comte de Champagne Thibault IV. Un premier canal, comblé dans la seconde moitié du XIII^e s., adopte un tracé sinueux à partir d'une prise d'eau sur le canal de la Planche Clément, au nord-ouest, avant de suivre une courbe



TROYES, rue de la Planche Clément
Localisation de la fouille de la rue de la Planche Clément au sein de la ville médiévale,
à partir des indications du plan Coluel de 1769
(DAO : S. LEMEUNIER, M. KASPRZYK, V. MARCHAISSEAU, Inrap)



TROYES, rue de la Planche Clément
Plans des principaux vestiges datés du Moyen Âge (XIII^e-XVI^e s.)
(DAO : S. LEMEUNIER, A. LOUIS et V. MARCHAISSEAU, Inrap)

prononcée vers le sud puis une orientation vers le nord-est en direction du *Meldançon*. Cette orientation se retrouve à toutes les périodes jusqu'au comblement définitif du dernier canal qui n'intervient qu'au début des années 1930. En revanche, la zone n'est pas lotie car très peu de structures de cette période ont pu être repérées : quelques fosses et trous de poteaux, des fondations de solins en craie évoquant de petites annexes plutôt que de l'habitat, un réseau de fossés de drainage... Ces terrains donnent l'image d'une zone périphérique, en fond de parcelle, sans doute une zone vivrière.

La découverte inattendue d'une zone d'inhumations comprenant 42 individus en position primaire (squelette entier ou portion de squelette ; 88 individus en comptabilisant les ossements en position secondaire), en dehors de tout cimetière paroissial, atteste d'une zone en marge. Nous sommes en présence du cimetière des prisonniers décédés dans les prisons de l'évêque

ainsi que le confirment certains documents d'archives. Une douzaine de datations radiocarbone confirment l'utilisation de ce cimetière des clercs entre la fin du XIII^e s. et le milieu du XV^e s.

Les structures en eau témoignent également d'une évolution spatiale des canaux, avec des recreusements successifs du sud vers le nord ; leur aménagement évolue également avec certains canaux entièrement aménagés en bois : pieux et palplanches, bassins et écluses (notamment à partir du début du XVI^e s.). La présence d'un bassin pour le rouissage du chanvre est attestée.

À l'époque moderne, la présence de nombreux pots horticoles confirme la vocation de la zone dédiée au maraîchage et à l'horticulture. Les textes confirment la destination de ce secteur en tant que jardin sur plus de 500 ans (XIII^e s.-fin XVIII^e s.).

En définitive, les premières constructions sur l'emprise fouillée sont les bains publics inaugurés en 1767. Détruits durant les années 1930, ils laisseront la place à une usine de fils de bonneterie, dénommée la filature de l'Arquebuse en raison de sa proximité avec

l'ancien l'hôtel de l'Arquebuse situé également rue de la Planche Clément. Les fondations de cette construction sont encore réalisées sur pieux.

Vincent MARCHAISSEAU

VAILLY 30 Grande Rue

Contemporain

Un diagnostic a été prescrit dans le cadre d'un projet de lotissement pour une surface d'environ 11 454 m². 21 tranchées ont été ouvertes sur 1 282 m². Cela représente un taux d'ouverture de 11 % de la surface. Au total, 43 anomalies ont été enregistrées, dont 13 chablis.

Des fosses, non datées, sont interprétées comme des caissons d'extraction de matériau. Elles sont recoupées par des vestiges liés à la démolition de bâtiments agricoles qui semblent présents sur le plan cadastral napoléonien de 1837 ou la carte d'état-major (1820-1866) et auquel appartient sans doute un puits maçonné non comblé, simplement obturé en surface par des

matériaux et objets divers d'époque contemporaine. Le rare mobilier céramique confirme cette chronologie.

Des fossés peu ancrés, au fond irrégulier et portant des traces de bioturbations peuvent être interprétés comme des limites parcellaires marquées par des haies. Deux structures consistent en fosse d'enfouissement de carcasse animale, d'autres sont interprétées comme fosses de plantation. Les vestiges de bâtiments sont localisés dans l'extrémité septentrionale de l'emprise et bordent la RD 99.

Sylvain CANET

VERRIÈRES 3ter rue de la Chapelle Saint-Aventin

Gallo-romain – Moyen Âge

La commune de Verrières se situe à environ 10 km au sud-est de Troyes, en rive droite de la vallée alluviale de la Seine. Village-rue très étendu, Verrières est, en fait, constitué d'un bourg et de plusieurs hameaux désormais jointifs. L'opération se situe au cœur du hameau de Saint-Aventin, du nom de la chapelle éponyme.

Ce diagnostic fait suite à une demande de permis de construire pour deux pavillons individuels sur des parcelles d'un total de 3 072 m². 347 m² ont été ouverts sur les 2 355 m² accessibles, soit 11,3 % de l'emprise.

Située à proximité d'une *villa* antique et d'une chapelle dont l'origine peut remonter au début du haut Moyen Âge, l'emprise du diagnostic a révélé des occupations de l'Antiquité et du Moyen Âge central.

La période gallo-romaine apparaît sous la forme d'un abondant mobilier dans un niveau d'origine anthropique d'environ 0,3 m en moyenne entre la terre végétale et le substrat composé d'un limon sableux gris. De grandes fosses aux bords linéaires semblent dater de l'Antiquité, ainsi que des segments de fossés et des éléments de construction (radier de fondations et poteaux avec

calage). La chronologie semble essentiellement porter sur les III^e s.-IV^e s. mais des éléments plus précoces ont également été retrouvés. Un radier de fondation et un poteau sont d'ailleurs implantés dans une grande fosse, prouvant l'existence de plusieurs phases durant l'Antiquité.

Contrairement à l'opération ayant eu lieu en 2014 sur les parcelles à l'est (Guicheteau 2014), aucune structure du haut Moyen Âge n'a pu être mise en évidence. Une vingtaine de sépultures avaient alors été découvertes en lien avec la chapelle Saint-Aventin. Sur la présente opération, une nouvelle occupation ne semble attestée qu'à partir des XI^e s.-XII^e s. sous la forme d'une cave/cellier, de fondations en craie, d'une grande fosse

d'extraction et d'une fosse circulaire qui pourrait être assimilée à un silo.

Une autre fosse a fourni une chronologie de la fin du Moyen Âge (XIV^e s.-XV^e s.) tandis que du mobilier en position secondaire se rapporte également à cette époque.

Le mobilier moderne, toujours hors structure, pourrait témoigner d'une continuité d'occupation non perçue au travers des vestiges. Le cadastre de 1832 n'indique toutefois pas de construction sur les parcelles sondées.

Vincent MARCHAISSÉAU

MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
078576	ANGLUZELLES-ET-COURCELLES, FAUX-FRESNAY, GOURGANÇON, OGNES, CORROY, parc éolien	Yves DAL CANTON (INR)	OPD		BRO-FER	1
078472	AUMÉNANCOURT, la Brasserie	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD		FER-CON	2
078527	Aÿ-CHAMPAGNE, Trouilly	Floriane WITTMANN (EVE)	FPREV	4-5-10	MES-NEO-BRO-GAL-HMA	3
078413	BAZANCOURT, rue Gustave Haguénin	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD		CON	4
078381	BAZANCOURT, le Vin d'Isles	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD		CON	4
078522	BERGÈRES-LÈS-VERTUS, chemin de Clamanges	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD		MOD-CON	5
078414	BERRU, les Terres	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD		FER-HMA-CON	6
078539	BÉTHENY, le Triage, la Husselle 1, phase 1	Nicolas GARMOND (GR)	FPREV	14	CON	7
078359	BÉTHENY, route de la Neuville, secteur 1	Angélique SERGENT (EVE)	FPREV	4-5-10	NEO-BRO-FER?-GAL-HMA-CON	7
	BEZANNES, Évolution d'un territoire dans la périphérie rémoise : étude diachronique	Sidonie BUNDGEN (GR) Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	PCR	4-5-10	PAL-PRO-GAL-MA-MOD	8
078536	BOURGOGNE-FRESNE, le Cri	Grégoire RATEL (ARP)	FPREV	5	FER	9
078564	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 7 rue Georges Barbier	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	10	GAL-MA-MOD-CON	10
078553	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 28, 30 et 32 rue du Général Féry	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	9-10	GAL-MA-MOD-CON	10
078600	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, rue Jansen, section AK 23p1 et 27p1	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	10	MA	10

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
078215	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, boulevard Kennedy, BM343	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD			10
078415	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 12 rue de Plaisance	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD		MOD-CON	10
078618	CHÂTILLON-SUR-MARNE, rue des Genêts, la Haie Benoist 1, parcelles ZA 142p et 144p	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	10	GAL	11
078619	CHÂTILLON-SUR-MARNE, rue des Genêts, la Haie Benoist 2, parcelles ZA 142p et 144p et BK 39p	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	11
078621	CONDÉ-SUR-MARNE, section B, parcelles 1349, 1350, 1353, 1354	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	OPD	14	MOD-CON	12
078512	CONGY, les Pâtis	Yves DAL CANTON (INR)	OPD	4-5-10	MES-NEO-PRO-HMA-CON	13
078563	CONNANTRE, route de l'Hermitage	Erwan BERGOT (INR)	OPD			14
078552	CONNANTRE, Sur les Rapports	Erwan BERGOT (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-GAL	14
078544	CORMONTREUIL, avenue des Goisses	Florie SPIÈS (INR)	OPD		CON	15
078606	ÉPERNAY, 1 et 3 rue Winston Churchill	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD		MOD?-CON	16
077608	FAGNIÈRES, YD 6, 7 et 8p	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-5-10	MES-NEO-BRO-MA-MOD	17
078477	FAUX-FRESNAY, le Haut des Taupinières, RD 53	Vincent RIQUIER (INR)	FPREV	4-5-10	NEO-BRO-FER-MA	18
078551	FÈRE-CHAMPENOISE, la Noue d'Euvy	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD		IND-CON	19
078157	HAUSSIMONT, VASSIMONT, CHAPELAINE, les Billes Fautray, le Chemin de Dommartin	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	10	BRO-FER-GAL-CON	20
077690	HAUTEVILLE, les Blousses, tranche 1	François COUPARD (INR)	OPD			21
078751	JÂLONS, l'Ajau, Devant l'Ajau, Saule Simon, le Champ Doyen, phase 2	Arnaud RÉMY (INR)	OPD	45-10	MES-NEO-BRO-FER-GAL-HMA	22
078515	LA CHAPELLE-LASSON, église Saint-Pierre, rue Saint-Fiacre	Cédric ROMS (INR)	OPD	8	MA-MOD-CON	23
078397	LA VEUVE, chemin de Juvigny	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	4-10	MES-NEO-GAL-MOD	24
078038	MARCILLY SUR SEINE, ROMILLY SUR SEINE, SAINT JUST SAUVAGE, la vallée de l'Étournay	Franck MALLET (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-GAL	25

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
078485	MAREUIL-EN-BRIE, les Navettes	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD	1-2	PAL	26
078586	MATIGNICOURT-GONCOURT, ISLE-SUR-MARNE, le Chemin d'Orconte, tranche 5, zone 8	Florie SPIÈS (INR)	OPD	5-10	PRO-MA-CON	27
078637	MATOUQUES, SAINT-GIBRIEN, le Bas de la Vallée de Lagny, la Lune	Yves DAL CANTON (INR)	OPD	4-5-10	MES-NEO-BRO-FER-GAL-MA-CON	28
078434	MONCETZ-LONGEVAS, rue Royale	Céline GODARD (INR)	OPD		IND	29
078568	MOURMELON-LE-GRAND, 3 rue de Baconnes	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	CON	30
076978	NORROIS, LUXÉMONT-ET-VILLOTTE, le Champ Saint Martin, la Chenevière, le Bas Mont, le Noyer, tranche 1	Florie SPIÈS (INR)	OPD	14	MOD-CON	31
078554	OGNES, les Petites Briffontaines	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-5	NEO-PRO	32
078503	OGNES, section ZC n° 43	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD			32
078106	ORMES, rue Dresfervuoin	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	CON	33
078584	PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS, prospections pédestres d'après les données Lidar	Sophie DAVID (ONF)	PI		MULTI	34
078451	PROSNES, Constantine	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	CON	35
078572	PUISIEULX, Franc Alleu	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	5?	FER?-CON	36
078369	REIMS, rue Anquetil	Aurélien TROUBLARD (GR)	OPD	9-10	GAL-MA-MOD-CON	37
078371	REIMS, 26-32 rue Brimontel	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	OPD	9-14	HMA-CON	37
078232	REIMS, 36 boulevard Carteret, rue Bastion	Magalie CAVÉ (INR)	OPD	9-14	GAL-MA-MOD-CON	37
078303 078305 078306 078309	REIMS, rue du Chalet, rue de Solférino	Émilie JOUHET (INR)	OPD		IND	37
078342	REIMS, rue du Châlet, rue de Solférino	Émilie JOUHET (INR)	OPD		IND	37
078532	REIMS, 14-16 rue Chavalliaud	Magalie CAVÉ (INR)	OPD	9-14	MOD-CON	37
078906	REIMS, rue du Clou dans le Fer	Baptiste PANOUILLOT (GR)	OPD	9	GAL	37
078687	REIMS, rue du Colonel Fabien, rue de l'Abreuvoir	Aurélien TROUBLARD (GR)	FPREV	14	CON	37

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
078592	REIMS, rue du Commerce	Florie SPIÈS (INR)	OPD		CON	37
078531	REIMS, 4 rue Gosset	Florie SPIÈS (INR)	OPD	9-14	GAL-CON	37
078569	REIMS, boulevard Jules César, salle événementielle	Antoine MAMIE (EVE)	FPREV	9-10	GAL	37
078596	REIMS, 173 rue Lesage	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	OPD	14	CON	37
077931	REIMS, 47 rue Libergier, 21-23 rue Clovis	Émilie JOUHET (INR)	OPD	9-10	GAL-MA-MOD-CON	37
078378	REIMS, place Museux	Élodie WERMUTH (EVE)	FPREV	7-9-14	FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	37
078424	REIMS, 23 avenue de Paris	Aurore LOUIS (INR)	OPD	9-14	MOD-CON	37
078382	REIMS, rue du Préau, rue Robert de Coucy	Magalie CAVÉ (INR)	OPD	9-10	GAL-MA-MOD-CON	37
078489	REIMS, les Promenades Est	Baptiste PANOUILLOT (GR)	FPREV	9-10	GAL-MA-CON	37
078646	REIMS, les Promenades Ouest	Baptiste PANOUILLOT (GR)	OPD	9-10	GAL-MA-MOD-CON	37
078565	REIMS, ancien chemin de Reims à Cernay-lès-Reims	Florie SPIÈS (INR)	OPD	5-9-10	FER-GAL-CON	37
077907	REIMS, rue Saint-Nicaise	Arnaud RÉMY (INR)	FPREV	9	GAL-HMA-MA-MOD	37
078676	REIMS, rue Saint Sixte	Mathilde ARNAUD (GR)	OPD	9-10	GAL-MA-MOD-CON	37
078467	REIMS, rue Saint-Thierry	Émilie JOUHET (INR)	OPD	4	NEO	37
078533	REIMS, rue Jules Staat	Florie SPIÈS (INR)	OPD	14	CON	37
078443	REIMS, 7 place Stalingrad	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	9-10	GAL-MA-MOD-CON	37
078629	ROMIGNY, la Grurie	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD		CON	38
078399	SAINT-BRICE-COURCELLES, chemin rural des Viviers	Sophie BINDER (GR)	OPD	10-14	GAL-MA-MOD-CON	39
078594	SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence, tranche 3, phase C	Arnaud RÉMY (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	40
078743	SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence, tranche 3, phases E, F et G	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	10-14	GAL-HMA-CON	40
078505	SAINT-MARTIN-D'ABLOIS, les Rochettes	Jérémy DOLBOIS (INR)	OPD			41
078581	SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon	Isabelle RICHARD (INR)	FPREV	4	NEO-BRO-FER	42

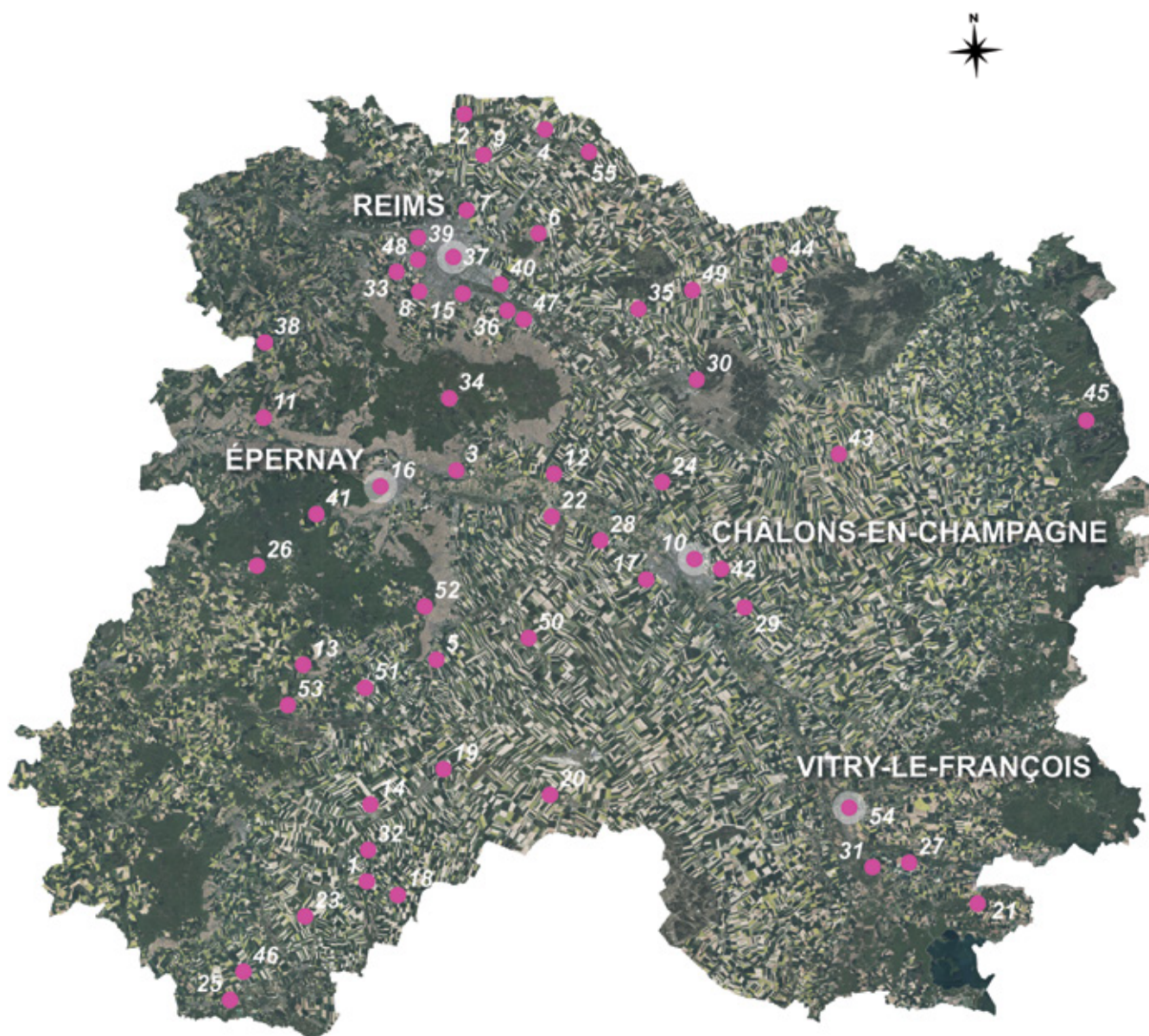
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte
078464	SAINT-RÉMY-SUR-BUSSY, Bovet	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	5-14	BRO-FER-CON	43
078701	SAINTE-MARIE-À-PY, Bois du Peigne	Yves DESFOSSÉS (SDA)	SD	14	CON	44
078190	SAINTE-MÉNEHOULD, chemin du Grand Plain, phase 1	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL-CON	45
078465	SAINTE-MÉNEHOULD, la Grange au Bois	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	14	CON	45
078504	SARON-SUR-AUBE, section YA n° 32	Sylvain CANET (INR)	OPD			46
078556	SILLERY, 6 rue du Petit Sillery	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	10	GAL	47
078108	TINQUEUX, les Sintiniers	Sophie BINDER (GR)	OPD	1-4-5-10	MES-NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MOD-CON	48
078561	VAUDESINCOURT, la Commelle	Florie SPIÈS (INR)	OPD	14	CON	49
078681	VÉLYE, la Baillotterie	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-HMA-MOD	50
078648	VERT-TOULON, VILLEVENARD, la Crayère, la Pâture-de-Voisy : prospections gîtologiques du silex du sud-ouest de la Marne	Rémi MARTINEAU (SUP)	SD	4	NEO	51
078756	VERT-TOULON, VILLEVENARD, la Crayère, la Pâture de Voisy	Rémi MARTINEAU (SUP)	SD	4	NEO	51
078426	VERTUS, rue du Docteur Bonnet	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	FPREV	5-7-14	FER-HMA-MOD-CON	52
078585	VERTUS, BLANCS-COTEAUX, la Maison, la Pâture	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-5-10	NEO- BRO-FER-MOD-CON	52
078652	VILLEVENARD, les Hauts de Congy	Rémi MARTINEAU (SUP)	FP	4	NEO-BRO-GAL-MA	53
078597	VITRY-LE-FRANÇOIS, 23 rue de la Jouette	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD		CON	54
078697	WARMERIVILLE, le Chemin des Canons, phase 1	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-GAL-CON	55

MARNE

Carte des opérations autorisées

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 9



ANGLUZELLES-ET-COURCELLES,
FAUX-FRESNAY, GOURGANÇON,
OGNES, CORROY
Parc éolien

Âge du Bronze – Âge du Fer

Dans le cadre d'un projet d'extension d'un parc éolien « Éole Extension Sud Marne » étalé sur le territoire des communes d'Angluzelles-et-Courcelles (parcelles ZC n° 6, Z n° 200, ZD n° 28), de Faux-Fresnay (parcelles Z1 n° 33, Z3 n° 79 et 80, ZE n° 2, S1 n° 55, X1 n° 24, ZH n° 11, 13 et 15), de Gourgançon (parcelles ZX n° 10 et 17), de Oignes (parcelles ZD n° 11, 20, 22 et 23) et de Corroy (parcelles ZN n° 20, ZM n° 9), un diagnostic archéologique a été réalisé sur une superficie de 69 053 m². L'emprise est répartie sur 15 éoliennes (EC9, ED8, EF1, EF2, EF3, EF4, EG1, EG2, EG3, EH1, EH2, EH3, EI1, EI2, EJ1, EJ2 et EJ3), sur cinq postes de livraison regroupés en deux structures (PDL9/10/11 et PDL12/13), de même que sur les voies d'accès aux éoliennes et les virages d'accès à créer. Les 151 tranchées réalisées sur l'emprise totale du projet (8 904 m², soit 13 %) n'ont mis en évidence des vestiges anthropiques anciens que sur trois secteurs, trois ouvertures sur le secteur EH1, une sur le secteur EI2, une sur le secteur EF3, pour un total de 19 faits archéologiques.

Les 12 tranchées du secteur EH1 au lieu-dit *le Bordet* à Faux-Fresnay (parcelle Z1 n° 33) ont permis de mettre au jour sept trous de poteaux, trois fosses et un paléosol. Une première concentration située à la limite sud-est de la plateforme constitue un petit bâtiment quadrangulaire à quatre poteaux et un poteau de renfort, tous exempts de mobilier. L'extrémité sud de la

voie d'accès présente une seconde concentration de vestiges avec une fosse dont le nettoyage a livré un tesson de céramique et un reste osseux de bœuf, un paléosol ayant piégé un grand nombre de fragments céramiques et deux trous de poteaux. Les deux trous de poteaux sont distants de 2,15 m et l'un d'eux semble avoir été creusé dans la paléosurface. Le paléosol conservé en grande partie par un thermokarst s'étend vers le nord-est et se concentre sur la frange sud-est du secteur, au point bas de la pente. L'étude de la céramique retrouvée dans la fosse et le paléosol les situent dans l'ensemble au Bronze final-Hallstatt, avec en particulier un bord daté du Bronze final/début Hallstatt. Deux fosses erratiques oblongues et quadrangulaires, au milieu de la plateforme, présentaient, chacune, des restes osseux en connexion. L'étude des restes de l'une d'entre elles a révélé qu'il s'agit de restes d'un équidé de taille relativement modeste. Leur état de conservation permet de les situer dans une fourchette chronologique très large de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

L'ouverture de huit tranchées sur le secteur EI2 au lieu-dit *Grandes Noues* à Faux-Fresnay (parcelle ZE n° 2) a permis de déceler sept trous de poteaux répartis en deux unités architecturales. Une première forme un petit bâtiment quadrangulaire sur quatre poteaux dont un a livré de la céramique protohistorique. Ce bâtiment semble être en lien avec un paléosol ayant lui aussi livré un tesson daté plus précisément du Bronze final-

Hallstatt. La seconde structure est formée de trois poteaux et potentiellement incomplète. Ces structures distantes de 22 m sont localisées sur la frange est de la plateforme et présentent une même orientation.

Une tranchée sur les 12 ouvertes sur le secteur EF3 au lieu-dit *la Fin de Courcelles* à Corroy (parcelle ZN n° 20) n'a livré qu'une anomalie extrêmement arasée sans mobilier. Détectée sur une longueur de 16 m et une épaisseur de 4 cm, il pourrait s'agir du fond d'un fossé, large de 0,7 m, orienté nord-ouest/sud-est.

Enfin, sur le secteur EF1 au lieu-dit *le Haut des Vignes* à Oignes (parcelle ZD n° 11) un unique tessons de terre cuite historique/moderne a été décelé dans la terre végétale sur les 12 ouvertures opérées.

Il ressort de cette opération que la majeure partie des vestiges archéologiques (bâtiments sur poteaux, paléosols et une fosse), concentrés sur les secteurs EH1 et EI2 à Faux-Fresnay, sont datés de la Protohistoire et plus particulièrement du Bronze final-Hallstatt. Il convient de mettre ces découvertes en regard du site du *Haut de la Taupinière* à Faux-Fresnay fouillé au début de l'année 2019 par l'Inrap. Ce locus archéologique majeur pour la région, situé à 1,5 km au sud de EI2 et à 3 km au sud-est de EH1, bien que toujours à l'étude, a révélé lors de sa phase de diagnostic une importante occupation ouverte et structurée du Bronze final.

Yves DAL CANTON

AUMÉNANCOURT La Brasserie

Âge du Fer – Contemporain

Un projet de lotissement a motivé la réalisation d'une intervention au lieu-dit *la Brasserie*, section et parcelles AC n° 121p et 230p. Le projet est situé à l'ouest de la commune d'Auménancourt-le-Grand, le long de la RD 966, au lieu-dit *Pontgivar*. L'emprise de ce projet s'étend sur 5 205 m² d'une ancienne parcelle agricole sur laquelle un bâtiment agricole encore en activité n'a pas permis d'évaluer une surface de 1 484 m². Dans les 3 796 m² accessibles, sept tranchées ont été effectuées. Les sondages couvrent une surface de 513 m², soit 13,5 % de la surface accessible du projet.

Le site a révélé peu de vestiges anciens. Seuls des tessons résiduels probablement du premier âge du Fer, découverts dans les ornières de sous-solage ont été mis au jour. Un chemin contemporain dit « chemin des Poules », une fosse de gravats, une fondation d'un bâtiment et une fosse détritique de la Grande Guerre sont les seuls vestiges découverts lors de ce diagnostic.

Bruno DUCHÊNE

Aÿ-CHAMPAGNE Trouilly

Mésolithique – Néolithique
Âge du Bronze – Gallo-romain
Haut Moyen Âge

Une fouille préventive a été réalisée dans le cadre de la création d'un complexe viti-vinicole au lieu-dit *Trouilly*, sur le territoire de la commune d'Aÿ-Champagne (anciennement Mareuil-sur-Aÿ), situé à 10 km à l'est d'Épernay. Cette fouille fait suite au diagnostic réalisé en 2017 (Verbrugge 2018). L'emprise de fouille se situe

à l'est de la commune, au niveau du contournement Mareuil-sur-Aÿ/Avenay-Val-d'Or, le long de la RD 9, sur une superficie de près de 7 700 m².

L'opération a permis la mise au jour de 65 structures. Près d'un quart d'entre-elles concerne des phénomènes

naturels (système racinaire/terriers, nappes limoneuses, chablis...). La rareté du mobilier ainsi que son état général de conservation ont rendu difficile la datation de la plupart des vestiges.

Les premiers indices d'occupation concernent six fosses circulaires au comblement grisâtre très induré. Parmi ces fosses, trois ont pu être datées, par radiocarbone sur du charbon de bois, du Mésolithique ancien (St 156) et récent. Cinq fosses, au plan ovale, ont aussi été mises au jour. Deux d'entre-elles présentent une grande profondeur et un profil « en U ». Ces deux fosses ont pu être datées, d'après des charbons de bois, du Néolithique moyen pour St 146, et de l'âge du Bronze ancien pour St 164. Elles ont aussi livré de la faune sauvage (restes d'aurochs pour St 146 et fragment de bois de cerf dans St 164), ce qui les rapproche des fosses dites « de chasse » utilisées à cette époque.

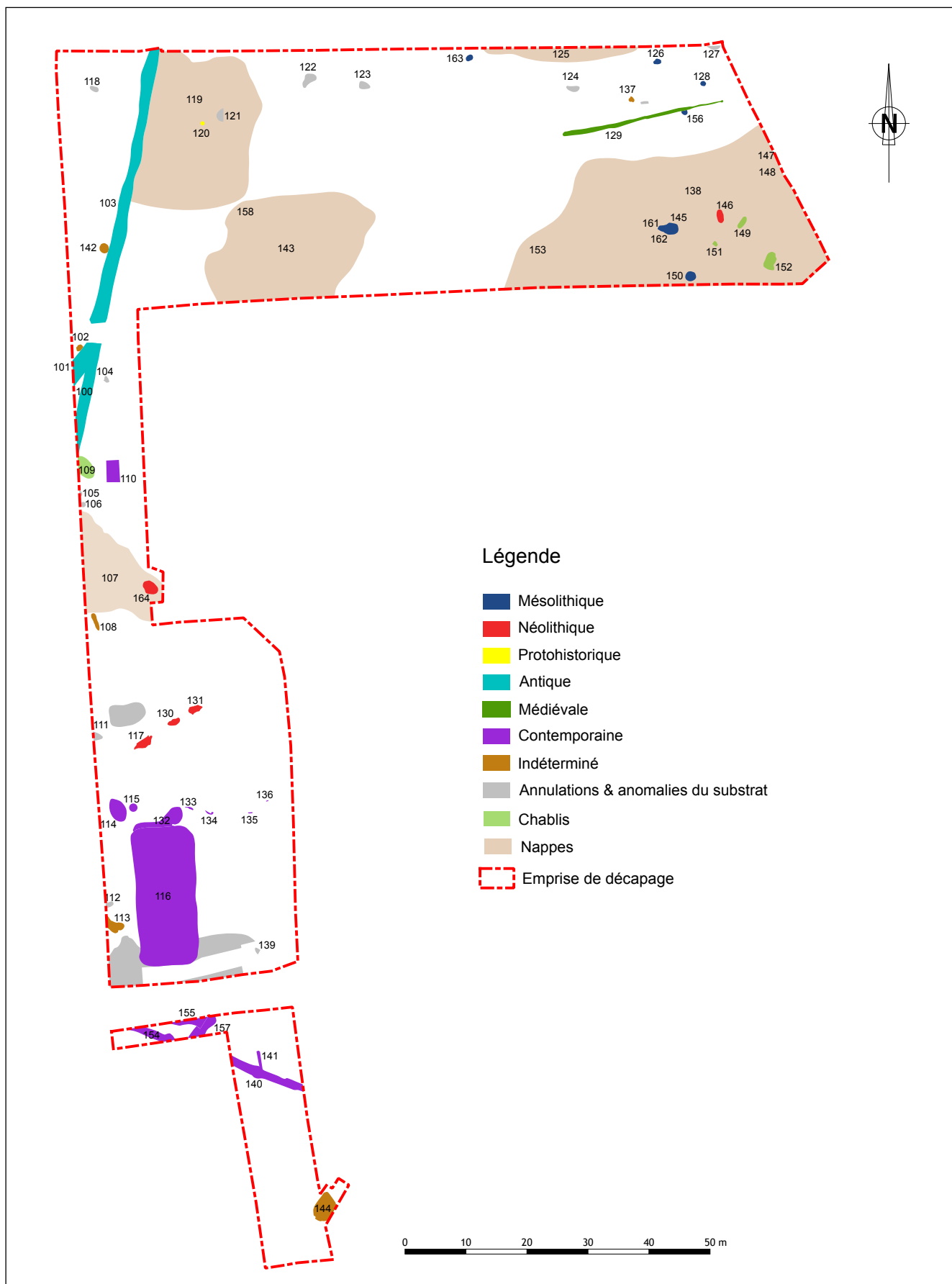
L'occupation protohistorique se compose d'un petit silo isolé, déjà repéré et fouillé à moitié lors du diagnostic. Durant l'Antiquité, un faible réseau de fossés (parcellaire et/ou drainant) est venu s'installer sur un axe nord-est/sud-ouest, dans la partie ouest de l'emprise de fouille. À l'est, un petit fossé orienté ouest-est a pu être daté (par son mobilier et une datation radiocarbone sur charbon de bois) du haut Moyen Âge.

À l'époque contemporaine, le site a été profondément perturbé, dans toute sa moitié sud, par 14 structures de types fosses-dépotoirs, fossés, sondages géotechniques, etc., liés aux travaux de voirie de 1996 et livrant de nombreux restes plastiques.

Floriane WITTMANN



Aÿ-CHAMPAGNE, Trouilly
Coupe sud-nord de la fosse 156
(cliché : K. MONIN, Éveha)



Aÿ-CHAMPAGNE, *Trouilly*
 Plan du site
 (DAO : C. CHOIMET-COUPARD, F. WITTMANN, Éveha)

BAZANCOURT

Rue Gustave Haguenin

Contemporain

Une demande volontaire de diagnostic sur une emprise de 5 968 m² de parcelles agricoles a motivé la réalisation d'un diagnostic. Sept tranchées ont été effectuées. Celles-ci couvrent une surface de 777 m², soit 13 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,4 m et 1,4 m. Le recouvrement est constitué de limon brun, de limon gris reposant sur le substrat de craie altérée ou de graveluche.

La découverte majeure sur cette emprise est que celle-ci soit une zone humide résultant des formations alluviales. Celles-ci présentent d'importantes variations latérales de dépôts, puisqu'en lien direct avec l'activité fluviale. L'organisation morphosédimentaire type des paléo-lits mineurs des vallées du Bassin parisien se caractérise par des phases de dépôts emboîtés, séparés par des incisions plus ou moins importantes et par des hiatus sédimentaires.

Dans le comblement de ces dépôts sédimentaires, on retrouve du mobilier de l'Antiquité à l'époque contemporaine (dans les mêmes couches, on peut retrouver des tessons antiques, du verre contemporain et des tuiles très récentes). Peut-il s'agir d'un nivellement de cette zone humide par des matériaux rapportés ou de dépôts détritiques colluvionnés ?

Des fondations en craie semblent appartenir à un édifice rural du siècle dernier, détruit récemment (le mur de propriété au sud comporte encore des angles de bâtiment détruit). Quant aux fosses, elles pourraient résulter d'un aménagement de parcelle (dessouchage et canalisation de l'eau).

Bruno DUCHÊNE

BAZANCOURT

Le Vin d'Isles

Contemporain

Suite à la demande volontaire de diagnostic concernant la création d'un lotissement sur le territoire de la commune de Bazancourt, au lieu-dit *le Vin d'Isles*, section et parcelle ZM n° 22p, 23p et 24p, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 14 000 m² de parcelles agricoles, qui ont été sondées au moyen de 20 tranchées. Elles couvrent une surface de 1 500 m², soit 10,8 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,45 m et 0,7 m. Le recouvrement est constitué de remblai de craie et limon brun reposant sur le substrat de craie altérée.

Sur cette emprise, hormis un fait naturel caractérisé comme un chablis et un fossé indéterminé, les 22 autres faits concernent les deux conflits mondiaux du XX^e s. Pour la Grande Guerre, on signalera l'impact d'obus et

un possible cône de déminage (ou impact d'obus de gros calibre). L'occupation principale concerne la Seconde Guerre mondiale. Neuf sections de canalisations (eaux, électricité ?), quatre fosses détritiques, trois latrines et quatre poteaux ont été mis au jour. Nous avons pu observer un remblaiement sur une grande partie de l'emprise. Celui-ci est composé de craie et limon brun. Cet aménagement est certainement lié à l'installation d'un camp de prisonniers. Le mobilier découvert dans les latrines et fosses dépotoirs correspond à la vie quotidienne de prisonniers allemands et de leurs gardiens américains. La présence d'artisanat de circonstance est assez révélatrice de ce type de camp (découpe de semelle dans des pneus américains).

Bruno DUCHÊNE

BERGÈRES-LÈS-VERTUS Chemin de Clamanges

Moderne – Contemporain

Cette intervention archéologique a permis de sonder 8 % de la surface prescrite du projet (2 430 m²) à proximité immédiate d'une nécropole protohistorique à enclos. Un tronçon d'une structure linéaire de type fossé interrompu a été détecté. La craie cryoturbée

et des chablis, dont deux se recoupent, permettent de conclure que le terrain sondé s'avère relativement préservé de phénomènes d'arasement.

Geert VERBRUGGHE

BERRU Les Terres

Âge du Fer – Haut Moyen Âge
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un lotissement sur une surface de 11 522 m² sur une parcelle agricole. 14 tranchées ont été effectuées. Elles couvrent une surface de 1 255 m², soit 10,9 % de la surface accessible du projet.

Leur profondeur moyenne se situe entre 0,7 m et 1,4 m. Le recouvrement est constitué de limon brun ou argilo-sableux beige reposant sur le substrat de craie ou de limon sableux-beige.

Le diagnostic a permis de mettre au jour :

- Deux bâtiments protohistoriques sur poteaux. Ces deux bâtiments agricoles, bien que non datés, s'inscrivent dans une série de sites protohistoriques fouillés au nord de Reims (citons par exemple le site de Berru *la Maladrerie*, OA 7193).

- Une section de voie non datée comprenant deux ornières et un fossé latéral. Dans ce comblement à 0,8 m sous le sol actuel un tesson daté entre le VI^e s. et le début du VII^e s. apr. J.-C. a été mis au jour. Comme aucun mobilier n'a été retrouvé, ni dans les ornières, ni dans le fossé, on peut estimer que cette structure soit antérieure au haut Moyen Âge. Son orientation, globalement nord-ouest/sud-est, est à mettre en relation avec le fossé mis au jour dans le diagnostic mitoyen (OA 6985) et qui, lui, serait probablement antique.

Pour finir, on signalera un poteau non daté ainsi que deux sections d'une tranchée de la Grande Guerre et 11 impacts d'obus.

Bruno DUCHÊNE

BÉTHENY

Le Triage, la Husselle 1, phase 1

Contemporain

Cette fouille archéologique a été réalisée par le service archéologie du Grand Reims du 8 au 16 avril 2019, sur la commune de Bétheny, lieu-dit *le Triage*. Il s'agit d'une nouvelle intervention sur un vaste camp de prisonniers allemands de la fin de la Seconde Guerre mondiale (1945-1946), mis au jour en 2013 au « Champ de Manœuvre » (Garmond 2015). Il s'agit d'un camp de l'US Army, le POW Stockade n° 3, rattaché au Q-256, administré par le 64th Quartermaster Base Depot. L'étude menée en 2013 avait permis de démontrer que ce camp avait totalement disparu, tant des archives françaises que de la mémoire collective.

La fouille réalisée cette année, bien que réduite (707 m²), a permis la découverte de 28 fonds de cabane de prisonniers, organisés sur trois rangées, le long d'une des enceintes du camp.

Leurs dimensions sont modestes (en moyenne, 3 x 1,6 m, pour 0,3 m de profondeur maximale). L'étude a permis de comprendre qu'ils appartiennent à des

tentes/cabanes, proches de celles mises en évidence sur le site normand de *la Glacière*.

Ces cabanes étaient constituées de matériaux de récupération : bois, bâche, toile bitumée, recouverts par des toiles de tente américaines (*Shelter Half*) ou allemandes (*Zeltbahn*). Les creusements ont sans doute été réalisés par les prisonniers afin d'aménager au mieux leurs logements et d'augmenter l'espace disponible.

Le mobilier retrouvé dans ces cabanes est relativement abondant. Il illustre les différentes facettes de la vie quotidienne des prisonniers : logement, alimentation, travail...

En complément, de nouvelles recherches d'archives ont pu être menées, cette fois-ci directement dans les fonds de l'US Army. Ces recherches, si elles ont affiné notre compréhension du contexte historique, n'ont toutefois pas permis la découverte de documents nous



BÉTHENY, *la Husselle*
Vestige d'un fond de cabane de prisonniers
(cliché : Grand Reims)



BÉTHENY, *la Husselle*
Détonateur en cours de découpe
à des fins d'artisanat de camp
(cliché : Grand Reims)

renseignant sur l'organisation ou le fonctionnement interne du camp.

Les études confrontées au document-cadre de la Convention de Genève ont permis d'aborder une part des conditions de vie et de détention des prisonniers au sein du camp. Il y apparaît des conditions globalement pauvres et chétives mais correctes si l'on prend le temps d'une nécessaire remise en contexte. Les prisonniers étaient logés dans des cabanes de fortune. Ils recevaient des Américains nourriture (essentiellement des aliments provenant des rations américaines, suivant des menus-types), habits, produits de soins et d'hygiène. Les traces de contacts avec la population civile française sont anecdotiques.

L'existence d'un système monétaire propre au camp, suivant le modèle mis en évidence à Miramas, a également pu être proposée. De même, l'existence d'un artisanat de camp a été mise en lumière.

Malgré sa taille réduite, cette fouille a donc livré de nouvelles informations sur les conditions de vie au sein du POW Stockade n° 3 de Bétheny. Les résultats s'intègrent dans une problématique vaste, celle de la condition des prisonniers allemands au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Ils peuvent être confrontés aux récents travaux historiques et archéologiques portant sur cette question (Desplanque *et al.* à paraître).

Nicolas GARMOND

BÉTHENY

Route de la Neuville, secteur 1

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer ? Gallo-romain
Haut Moyen Âge
Contemporain

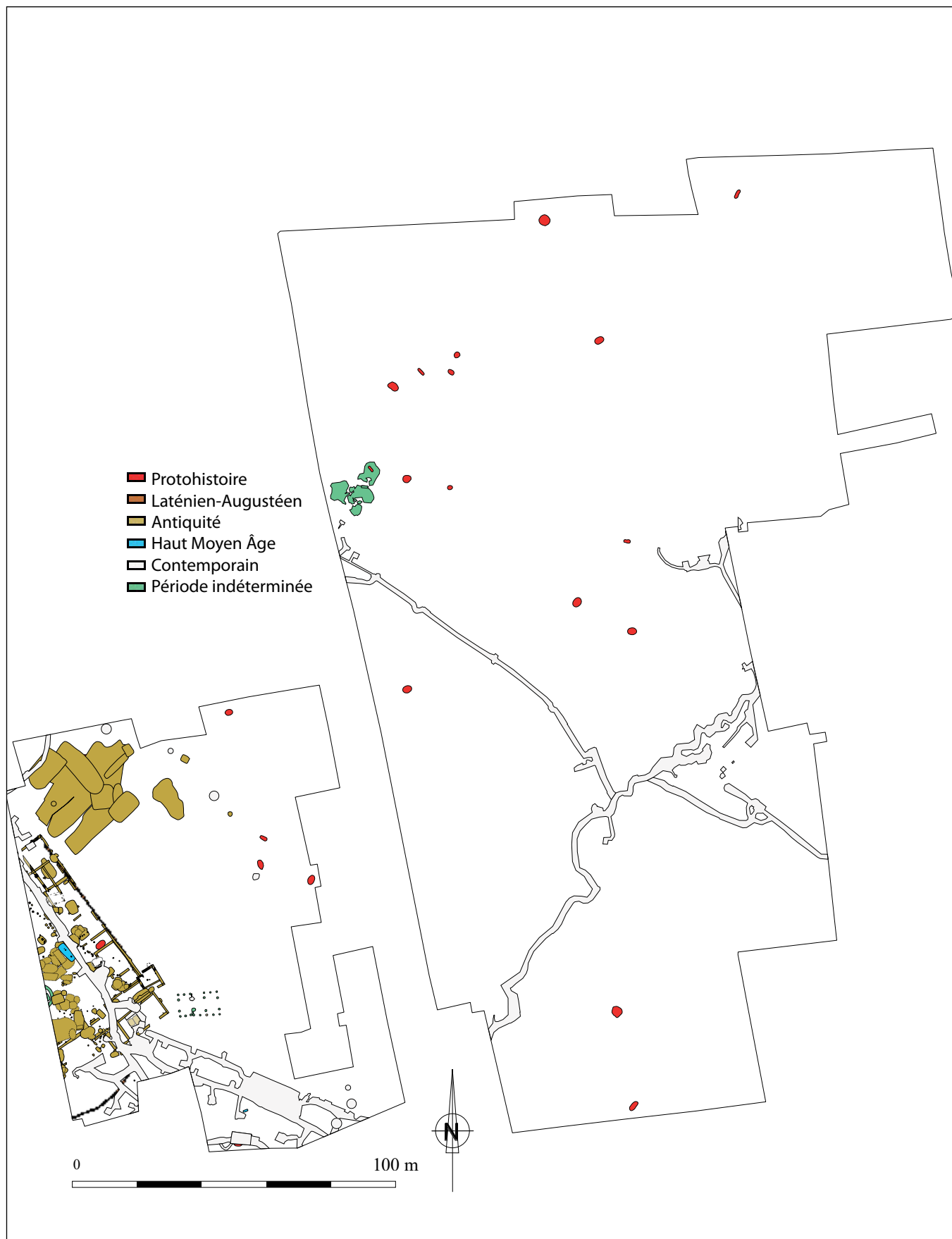
À Bétheny, au lieu-dit *Damoiselle*, le long de la route de la Neuville, un projet immobilier de Plurial Novilia avait initié la réalisation d'un diagnostic archéologique en 2017 par le service archéologique du Grand Reims sous la direction de S. Bündgen (Bündgen, Richez 2017). Les résultats ont conduit à la prescription d'une fouille sur une emprise de 5,3 ha répartis en deux secteurs, l'un de 11 500 m² et un second de 39 400 m². La phase terrain s'est déroulée du 18 mars au 18 juin 2019.

Quatre grandes périodes ont pu être mises au jour.

La première concerne un secteur cynégétique du Néolithique à la Protohistoire ancienne découvert sur l'ensemble de la zone décapée. 23 fosses sont identifiées sur la fouille, auxquelles s'ajoute une fosse reconnue au diagnostic sur une zone non prescrite. Il s'agit de fosses en Y, V et une ayant un profil en W. Des ossements de faune ont été découverts dans deux fosses : des restes d'un aurochs dont les morceaux ont été sélectionnés pour un dépôt, retrouvés dans la moitié inférieure d'une fosse et le squelette d'un poulain probablement complet à l'origine qui se trouvait dans la partie supérieure d'une autre fosse. Cet animal, contrairement à l'aurochs, est certainement mort sur place et enseveli naturellement. Des vestiges de pieux sont reconnaissables dans deux fosses.

La deuxième période est attribuable à l'Antiquité de la fin du I^{er} s. av. J.-C. au IV^e s.-début V^e s. Seul le secteur 1 présente des vestiges romains. Un grand établissement sur tranchées de fondation fut découvert. Au cours des siècles, de nombreux aménagements et réaménagements sont réalisés. La céramique de stockage est relativement importante durant le I^{er} s. apr. J.-C. La quantité et la diversité d'amphores retrouvées sont certainement à mettre en relation avec la nature de cet établissement : établissement agro-pastoral, dévolu au stockage ? En fin de période, il ne semble plus y avoir de constructions murales sur tranchées de fondations mais plutôt de nombreuses fosses. Deux inhumations d'immaturs dans des vases tronqués sont attribuées aux III^e-IV^e s. Une multitude de trous de poteaux ont été découverts. Il n'a pas été possible de les rattacher à une fonction précise ni à une datation absolue. En effet, ils peuvent correspondre à l'Antiquité tout comme à la période suivante. Enfin, quelques bâtiments excavés sont documentés à la fin de cette phase. De grandes fosses d'extraction de graveluche ou de calcaire se situent au nord-est de l'établissement.

La troisième période correspond au haut Moyen Âge. Une sépulture d'un individu inhumé a pu être datée par analyse radiocarbone (fin VII^e-fin IX^e s.). À cette tombe, peut être rajouté un bâtiment excavé avec deux poteaux sur l'axe central de la longueur. Une datation sur un charbon provenant du fond du trou de poteau apporte



BÉTHENY, route de la Neuville, secteur 1
 Plan phasé de la fouille route de la Neuville, parcelle Damoiselle
 (DAO : A. SERGENT, Éveha)

une proposition de datation au VII^e s. D'autres vestiges peuvent faire partie de cette période chronologique, cependant, il n'y a pas assez d'éléments (mobilier, stratigraphie...) pour assurer la datation. Comme pour la phase précédente, les découvertes sont faites uniquement sur le secteur 1.

Enfin, la dernière occupation du site est contemporaine. De nombreux creusements appartiennent au premier conflit mondial. Des tranchées, des abris, des trous d'obus sont perceptibles sur l'ensemble de l'aire ouverte. Les profondeurs varient de 1,7 à 3 m. Plusieurs sapes ont pu être repérées sur le terrain. Ces découvertes, le mobilier (civil et militaire) et les munitions retrouvées

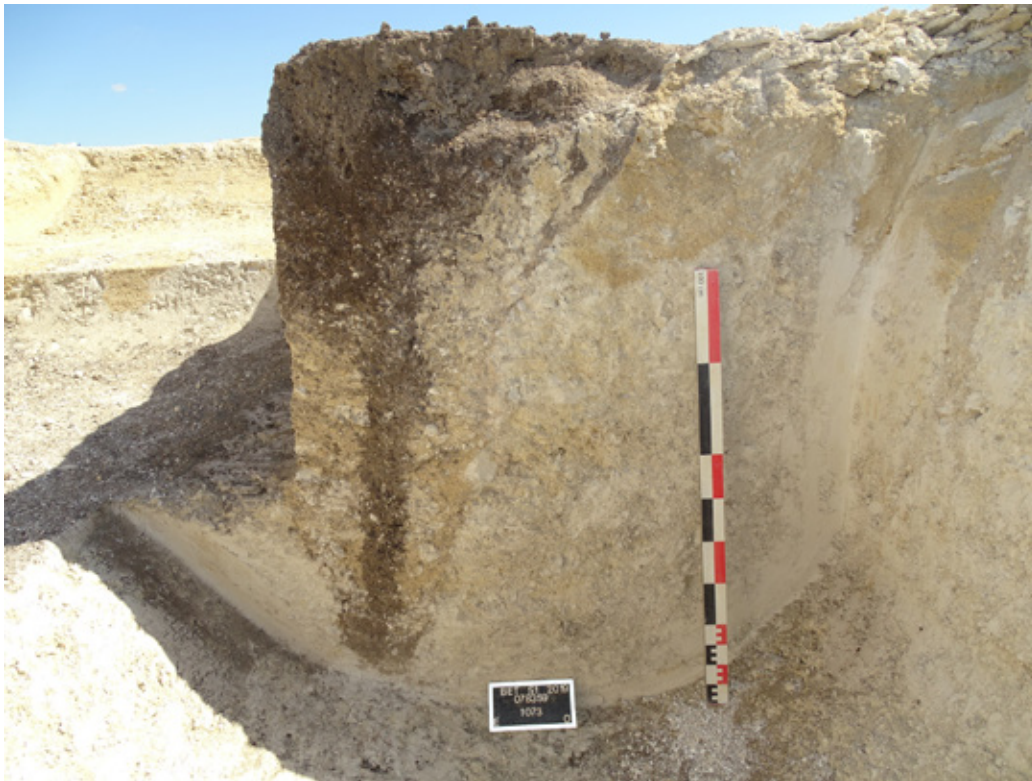
tout au long des mois de fouille montrent que la zone de fouille se trouve sur la ligne de front parfois allemande, parfois française. Il est à noter que ces vestiges n'avaient pas été nettoyés avant rebouchage comme il était d'usage.

Une dernière construction, un bâtiment sur poteaux plantés n'a pu être rattaché à une période chronologique. Son orientation diffère de celle des vestiges antiques. Il serait donc à rattacher à une phase antérieure comme l'âge du Fer ou postérieure durant le haut Moyen Âge.

Angélique SERGENT



BÉTHENY, route de la Neuville, secteur 1
L'orthophotographie du secteur 1
(cliché : Artechdrone)



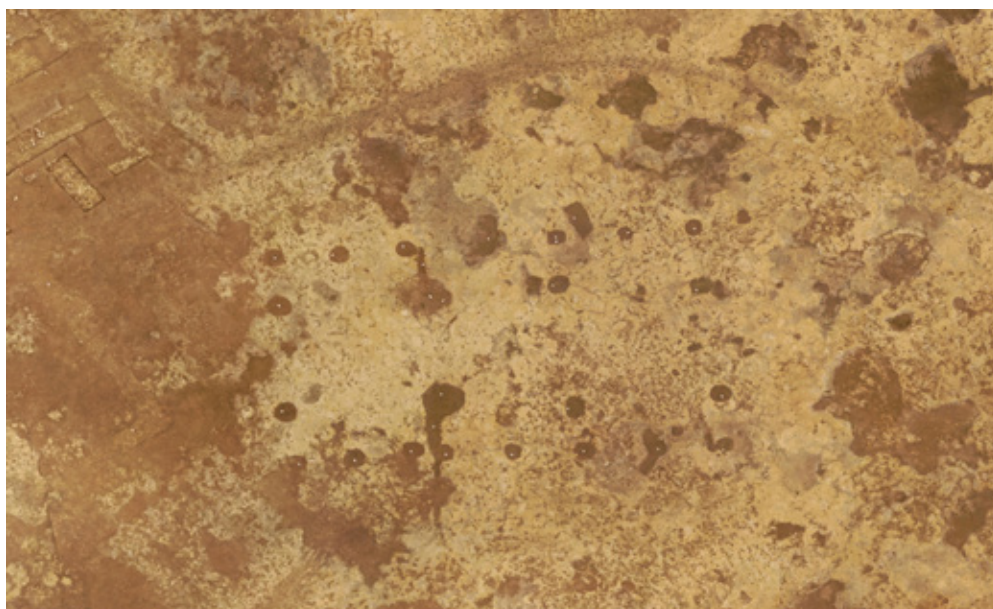
BÉTHENY, route de la Neuville, secteur 1
Un vestige de pieu dans la fosse 1073
(cliché : A. SERGENT, Éveha)



BÉTHENY, route de la Neuville, secteur 1
Les restes d'Aurochs dans la fosse 23
(cliché : P. CARGOUËT, Éveha)



BÉTHENY, route de la Neuville, secteur 1
Structures et mobilier du sondage 1320. A : niveau de piétinement/ruissellement observé en fond de tranchée. B : sortie méridionale de l'abri, avec niveau d'em-marchement et négatif de poteau. C : deux plaques en laiton circulaires, identiques, avec le numéro 177 inscrit à l'emporte-pièce. D : plusieurs centaines de cartouches Lebel, grenades modèle sphérique 1914, grenade Foug (collecte des démi-neurs). E : aperçu du mobilier issu de l'abri.
(clichés : A. SERGENT, C. LETY Éveha)



BÉTHENY, route de la Neuville, secteur 1
Le bâtiment sur poteaux plantés
(cliché : Artechdrone)

BEZANNES

Évolution d'un territoire dans la périphérie rémoise : étude diachronique de la commune de Bezannes

Paléolithique – Protohistoire
Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne

Ce projet, proposé en 2018, vise à étudier le territoire de la commune de Bezannes depuis le Néolithique jusqu'à l'époque moderne. Il s'appuie sur les données issues de l'archéologie préventive, très abondantes dans ce secteur fortement aménagé depuis une vingtaine d'années. En effet, depuis 1993, ce sont 243 ha qui ont été diagnostiqués dont 36 ont donné lieu à une fouille, soit 14,8 %. Le territoire retenu compte 47 opérations archéologiques (16 diagnostics et 31 fouilles).

L'équipe du PCR rassemble des chercheurs du service archéologie du Grand Reims, de l'Inrap, du service régional de l'archéologie, de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, et de divers laboratoires, instituts ou services de collectivités territoriales. Axé sur le diachronique, le projet s'articule toutefois autour de cinq axes transversaux :

Axe 1 : bilan documentaire

Axe 2 : nature du paysage et impact de l'Homme sur le milieu

Axe 3 : structuration de l'espace : entre trame viaire et habitat

Axe 4 : produire et consommer

Axe 5 : archéologie de la mort

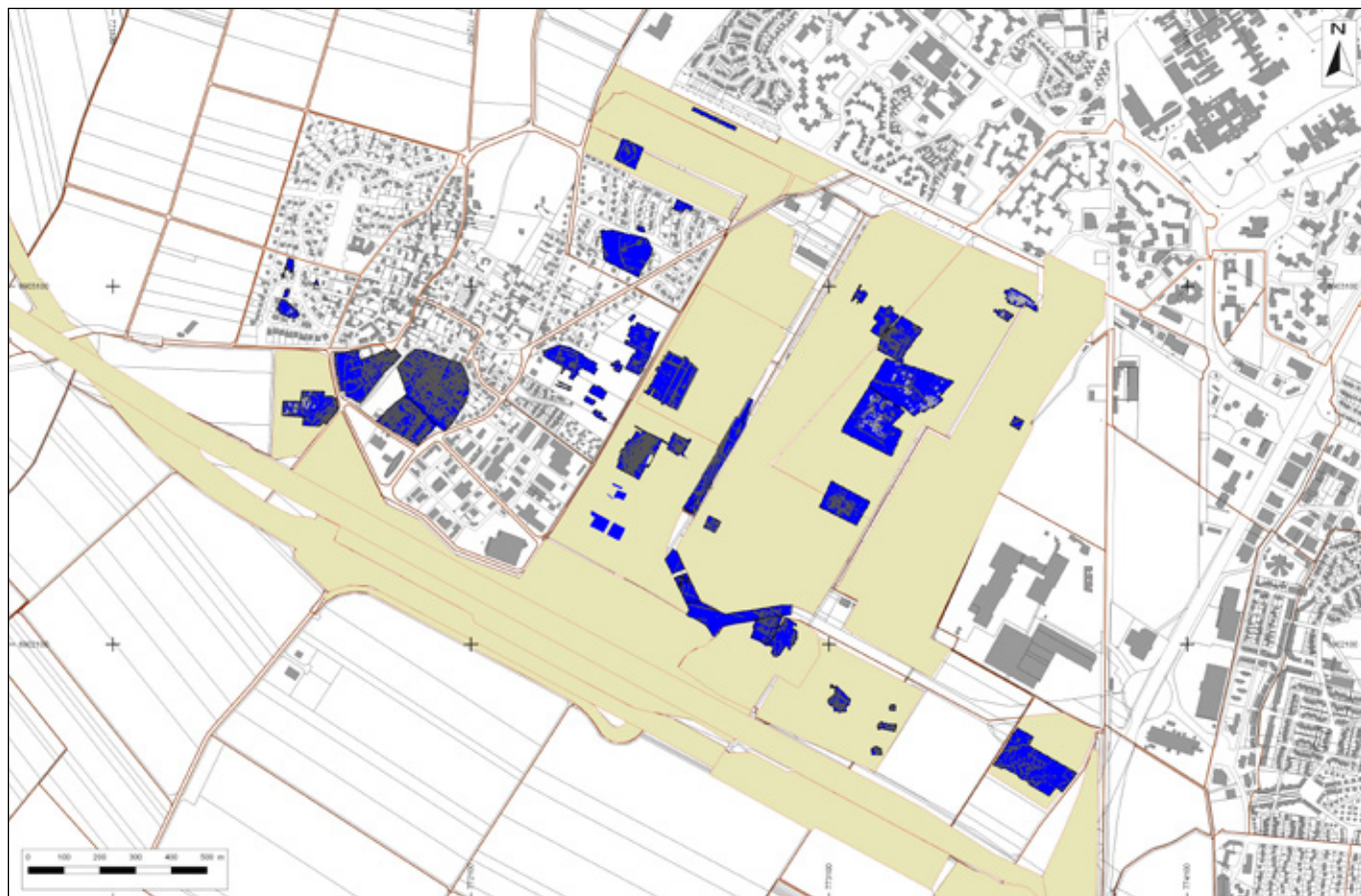
L'année 2019 a été dédiée à la mise en place des équipes de travail au sein de ces différents axes ainsi qu'à l'affinement des problématiques. Pour la plupart des axes l'année a été consacrée au dépouillement critique des données et à leur enregistrement dans des bases de données harmonisées en vue d'être importées dans un SIG en cours de développement.

Le SIG a pour objectif d'offrir la possibilité aux membres du PCR d'effectuer l'étude spatialisée de leurs objets de recherche. Une grande variabilité des possibilités, apportée par le logiciel QGis (*freeware*), permet, par l'utilisation de symboles multiples et d'outils statistiques spatialisés de mettre en évidence des phénomènes divers et complexes. L'année 2019 a permis de finaliser l'élaboration des fichiers géométriques, de sorte qu'un atlas des 31 opérations de fouille est d'ores et déjà disponible. Ainsi, tous les numéros de faits de chacune de ces opérations ont été enregistrés et associés à une forme géométrique.

Chaque axe de recherche a recensé les corpus et les problématiques qui seront mises en œuvre durant le projet. L'état d'avancement pour chacun est variable mais certains sont déjà relativement bien avancés, alors qu'à l'inverse, certains corpus sont encore soumis à des études en cours et quelques rapports d'opérations restent en attente de rendu.

L'objectif est la publication de plusieurs synthèses dont la première, à l'horizon 2022, portera sur le milieu et les premières implantations du Néolithique au premier âge du Fer, tandis que la seconde, trans-chronologique, portera sur les espaces funéraires.

Sidonie BÜNDGEN



BEZANNES, Évolution d'un territoire dans la périphérie rémoise : étude diachronique
 Localisation des emprises de diagnostic (en jaune) et de fouille (en bleu), ainsi que des vestiges mis au jour lors de ces fouilles sur le territoire retenu dans le cadre du PCR.
 (DAO : PCR-Bezannes)

BOURGOGNE-FRESNE Le Cri

Âge du Fer

L'opération archéologique fait suite au projet d'implantation d'une unité de méthanisation. Situé à 10 km au nord-est de Reims, dans une région archéologiquement sensible, un diagnostic a été mené en juin 2018 par l'Inrap, sous la direction de B. Duchêne, sur une superficie de 4,3 ha (Duchêne 2018). Suite aux résultats de cette première intervention, le SRA a prescrit deux zones de fouille. Un premier secteur de 6 000 m² à l'est du projet industriel, et un second secteur de 7 800 m² situé au nord-ouest de ce dernier. La fouille s'est déroulée du 2 avril au 24 mai avec une équipe composée de 10 personnes.

L'espace funéraire du second âge du Fer

Le premier secteur prescrit a mis au jour un espace funéraire. Situé sur un plateau crayeux, ce secteur domine malgré tout son environnement proche (altitude 91 m NGF). La particularité de cette nécropole réside dans la variété des ensembles funéraires mis en évidence : ont ainsi été mis au jour 12 enclos funéraires, autant d'édicules, 30 inhumations et 19 crémations. Une première phase se caractérise par la présence d'une petite fosse quadrangulaire. La mise au jour d'une fibule en alliage cuivreux date cette structure de La Tène A2. Cette fosse, unique vestige de cette

période, n'ayant mis au jour aucun ossement, pose question : s'agit-il de la tombe d'un immature, d'une fosse à offrande ? On soulignera, par ailleurs, que cette fosse se trouve à proximité d'un enclos funéraire partiellement appréhendé en limite orientale d'emprise et dont le phasage chronologique n'a pu être précisé.

Après un léger hiatus durant La Tène B1, une seconde phase a été datée de La Tène B2. La nécropole de cette période chronologique a ainsi révélé la présence de 10 inhumations. Positionnée sur la partie haute de la nécropole, une première tombe a été mise au jour au centre d'un enclos funéraire. Orientée nord-ouest/sud-est, cette inhumation singulière dénote par rapport aux neuf autres inhumations « simples », dont la majorité est orientée selon un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est, et pour une minorité ouest-est. L'espace funéraire est organisé et structuré. Les sépultures sont ainsi alignées selon un axe nord-est/sud-ouest. Deux exceptions : la première, le monument funéraire cité précédemment et qui dénote de par sa nature et son orientation ; la seconde, la tombe d'un immature (moins de deux ans) qui se trouve hors de l'alignement et par conséquent hors de l'organisation générale de la nécropole à cette période.

Les sépultures de La Tène B2 sont dotées de nombreuses offrandes mettant en évidence le statut privilégié des défunts. Un ratio moyen de trois vases en céramique a été comptabilisé dans ces tombes avec un maximum de cinq vases pour la tombe d'un guerrier muni de sa panoplie. Les défunts ont vraisemblablement été enterrés habillés car de nombreux accessoires vestimentaires ont également été retrouvés auprès d'eux. Des offrandes animales seront également découvertes dans différentes tombes. Nous soulignerons enfin la présence d'un édicule au-dessus d'une des tombes traduisant vraisemblablement le statut social singulier de la défunte. Ces sépultures, distantes de quelques mètres à une vingtaine de mètres ont pu être originellement recouvertes d'un tumulus puisque ces tombes ne seront jamais perturbées malgré une utilisation de la nécropole jusqu'à la période augustéenne.

La troisième phase mise en évidence se concentre, quant à elle, non plus sur la partie topographique élevée de l'espace funéraire, mais à une altimétrie médiane, au cœur de la nécropole. Cette phase est datée de La Tène C1. La pratique et les rituels funéraires changent complètement. De la tradition de l'inhumation en pleine terre, c'est désormais la crémation des défunts qui est de rigueur. Les esquilles sont disposées dans une urne funéraire, contenant ensuite déposé dans une fosse au centre d'un édicule à quatre poteaux porteurs. Ces édicules se situent pour six d'entre eux au centre d'un enclos quadrangulaire et pour trois d'entre eux au centre d'un enclos en agrafe. Dans les fosses cinéraires, les urnes sont généralement accompagnées d'autres

vases contenant des offrandes ainsi que des dépôts carnés, parfois. Le statut social privilégié des défunts reste ainsi marqué tant dans l'architecture funéraire que dans les offrandes accompagnant ces derniers. La nécropole durant La Tène C1, comme la nécropole de La Tène B2, est organisée. Les enclos funéraires quadrangulaires sont ainsi alignés selon un axe nord-est/sud-ouest et les enclos en agrafe distinctement regroupés près de la limite orientale de l'emprise.

À la suite de cette période de La Tène C1, une quatrième phase d'utilisation de la nécropole va se distinguer. Durant La Tène C2, nous remarquons ainsi un nouveau changement dans la pratique et le rituel funéraires et constatons un retour à l'inhumation en pleine terre. Fait notable, deux pôles funéraires vont désormais cohabiter. Sur la partie topographique haute et médiane de la nécropole, cinq inhumations ont été mises au jour. Ces sépultures reprennent, toutes, la tradition funéraire observée durant La Tène B2 (orientation générale ouest-nord-ouest/est-sud-est des tombes, présence de diverses offrandes traduisant le statut social élevé des défunts). Sur la partie basse de la nécropole, 18 inhumations ont été mises au jour. La pratique et le rituel funéraires dénotent totalement. Les sépultures observent sept orientations différentes. Tantôt ce pôle funéraire regroupe plusieurs sépultures, tantôt il met en exergue des sépultures isolées. Lorsque les tombes des défunts « privilégiés » présentaient une standardisation d'inhumation (sépultures de plan quadrangulaire, creusements profonds, inhumations en espace vide, squelettes déposés en decubitus dorsal), les sépultures de ce second pôle funéraire présentent, au contraire, une hétérogénéité d'inhumation : défunts en decubitus dorsal, en position latérale et en procubitus, sépultures de forme quadrangulaire ou oblongue, sépultures parfois relativement profondes, parfois affleurantes sous la terre végétale. Rares, enfin, ont été les découvertes d'offrandes funéraires. Ce second pôle funéraire a ainsi accueilli une population bien plus humble et bien différente de celle du premier pôle funéraire.

C'est à cette période de La Tène C2 que nous verrons la mise en place d'un établissement rural à une centaine de mètres de la nécropole (secteur 2). L'origine des défunts de ce second pôle funéraire est vraisemblablement à mettre en corrélation avec l'implantation d'une nouvelle population à quelques encablures de la nécropole.

La nécropole verra une cinquième phase d'utilisation à La Tène D1. À nouveau, la pratique et le rituel funéraires changent. Nous constatons un retour à la crémation des corps. Les esquilles des défunts sont rassemblées non plus dans des urnes funéraires en céramique comme durant La Tène C1, mais dans des contenants souples matérialisés par la présence d'amas osseux dans les fosses cinéraires. Les cendres des défunts sont placées au centre d'un édicule. Contrairement à

La Tène C1, à La Tène D1 les enclos funéraires ont disparu pour ne laisser place qu'aux édicules. Nous soulignerons la présence remarquable d'un bâtiment funéraire bâti sur huit poteaux porteurs. La fosse cinéraire au centre comportait en outre 10 vases ainsi que des objets métalliques appartenant à un char. Nous soulignerons également la présence d'un monument funéraire à l'architecture tout à fait atypique pour cette période chronologique avec la présence d'un enclos quadrangulaire de plus de 100 m². Durant cette période, la nécropole n'est, à nouveau, exclusivement utilisée que par une population au statut social privilégié. La cohabitation entre les deux pôles funéraires n'existe plus.

C'est à cette période de La Tène D1 que l'établissement rural qui s'était installé à une centaine de mètres de la nécropole semble être abandonné.

Une sixième phase d'utilisation de la nécropole va voir le jour. Durant La Tène D2, la nécropole n'accueille plus qu'une faible population puisque trois individus ont été recensés. La crémation est toujours la pratique funéraire usitée et les cendres des défunts sont à nouveau recueillies dans des urnes funéraires en céramique. Les fosses cinéraires sont désormais simples. Plus aucun édicule n'est présent au-dessus des crémations. Ces dernières sont mêmes faiblement creusées dans le sol. Ces urnes funéraires seront, en outre, les seuls vestiges présents dans ces fosses circulaires de petites dimensions puisque qu'aucune autre céramique ni aucune offrande n'accompagnera l'urne. Cette période de La Tène D2 marque le début de l'abandon de la nécropole laténienne.

Enfin, une septième et dernière phase d'utilisation de la nécropole a été appréhendée. À l'époque augustéenne, la tradition funéraire est très proche de celle observée durant La Tène D2. Apparaissent, néanmoins, de nouveau, quelques offrandes funéraires avec la présence parfois d'un second vase aux côtés de l'urne pouvant notamment contenir un dépôt carné. Cette période augustéenne marquera la fin de l'utilisation de la nécropole.

L'établissement rural de la fin de La Tène moyenne/début de La Tène finale

L'établissement rural se situe à environ 200 m à l'est de la nécropole et se développe à une altitude de 89 m NGF, soit en deçà du secteur funéraire.

Cinq bâtiments sur poteaux porteurs ont été mis au jour dans cet espace. Un premier bâtiment se situe à l'angle sud-ouest de l'emprise. Ce premier édifice, en marge de l'occupation, est orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest. De plan rectangulaire et élevé sur six poteaux circulaires (d'un diamètre moyen de 0,6 m et d'une profondeur de 0,4 m), ce bâtiment présente une superficie de 17 m².

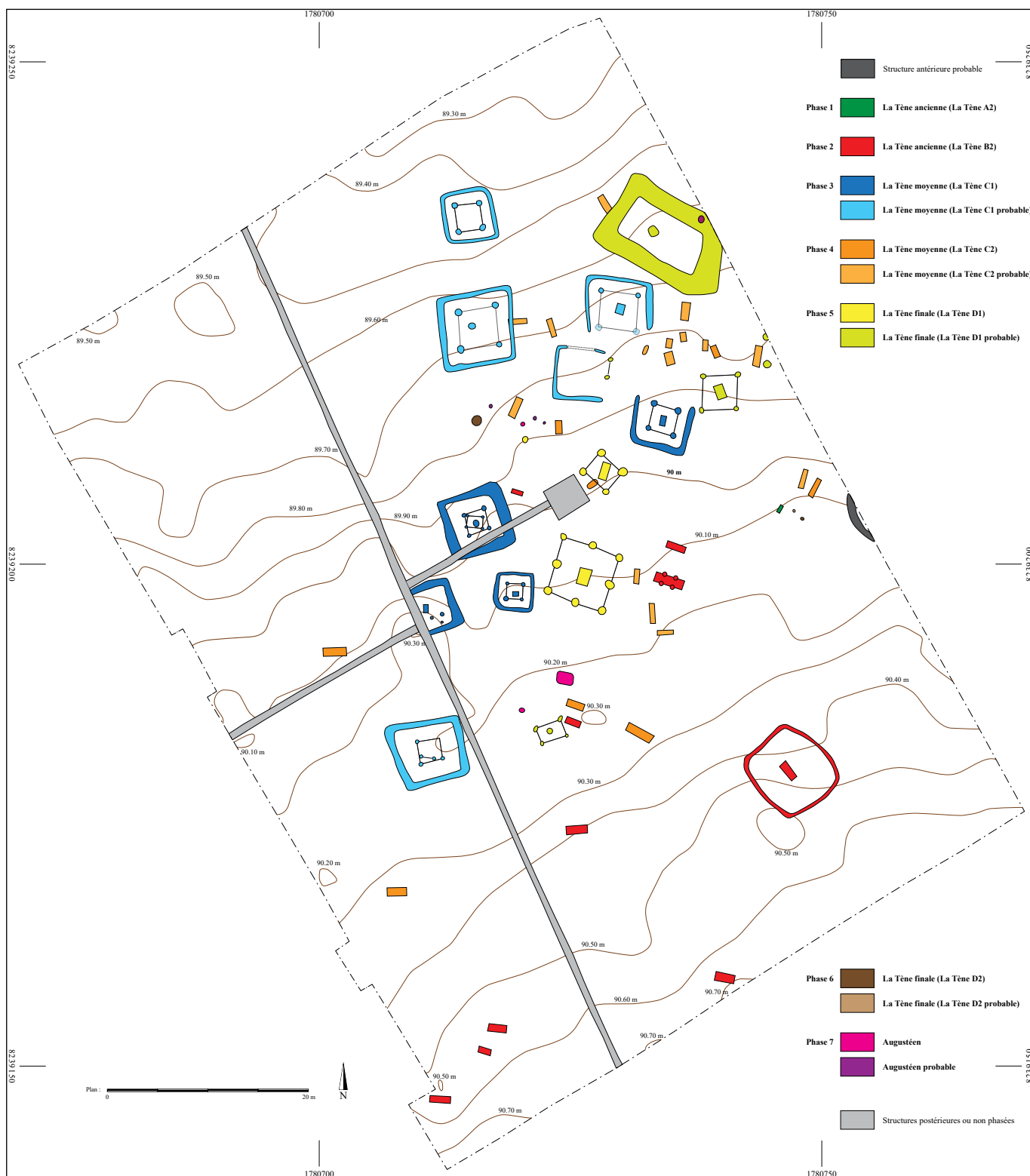
Au nord de l'établissement rural, deux autres bâtiments semblent se dessiner en marge de l'occupation. En limite de berme, ces bâtiments supposés ne sont perceptibles que par l'alignement d'une seule rangée de trous de poteaux formant un seul pan latéral de l'édifice, l'autre pan du bâtiment étant hors emprise. Là encore, ces deux bâtiments semblent orientés est-nord-est/ouest-sud-ouest et construits sur six poteaux. L'édifice le plus oriental présente des trous de poteaux circulaires à fond plat, d'un diamètre de 0,6 m et d'une profondeur de 0,2 m. Sur ce pan latéral, les poteaux sont distants l'un de l'autre de 2,7 m, soit le même écart observé sur le premier bâtiment. La superficie hypothétique de ce bâtiment peut raisonnablement avoisiner les 17 m². L'édifice occidental est, quant à lui, légèrement différent. En effet, le premier poteau cornier à l'angle sud-ouest du bâtiment, de plan ovoïde, présente un creusement en coupe. À l'angle sud-ouest, le bâtiment présente deux trous de poteaux distincts. Deux états de bâtiments semblent ici s'être succédés.

Au centre de ce second secteur, deux autres bâtiments sur poteaux porteurs ont été mis au jour. Ces deux édifices présentent une typologie totalement différente. Leur orientation est nord-nord-ouest/sud-sud-est. Un premier bâtiment, de plan rectangulaire (7 m de long, 2,4 m de large) est composé de huit trous de poteaux dont les diamètres atteignent 0,3 à 0,4 m. Leur conservation est aléatoire, allant de 10 à 30 cm de profondeur. La superficie du bâtiment avoisine également les 17 m² au sol. Le second bâtiment, de plan rectangulaire également, à 6 m au sud-est du précédent, semble se matérialiser, pour sa part, par la présence de 12 trous de poteaux. Sa superficie estimée atteindrait alors les 50 m². Au regard du mobilier mis au jour dans une fosse détritique proche de ces deux bâtiments longilignes, une vocation d'étable semble se dessiner.

Enfin, à l'angle nord-ouest du secteur 2, de nombreuses fosses détritiques et quelques silos domestiques de faible volume ont été mis au jour traduisant une densité de structures archéologiques sur cette partie de l'établissement rural. Une demie-meule a notamment été mise au jour dans le comblement sommital d'une fosse de conservation.

L'occupation domestique n'a pu être cernée dans son ensemble. La concentration des vestiges en limite nord-est de l'emprise, ainsi qu'une absence de structure foyère et de points d'eau, laissent supposer un étalement de l'espace au-delà de la prescription de fouille.

Grégoire RATEL



BOURGOGNE-FRESNE, *le Cri*
 Plan phasé de la nécropole laténienne mise au jour sur le secteur 1 de la fouille
 (DAO : Archéopôle)

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

7 rue Georges Barbier

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Huit tranchées ont permis de sonder une surface totale de 233 m², représentant 7,8 % des surfaces accessibles d'une cour de la maternelle et d'un terrain de sport du groupe scolaire du Verbeau (environ 3 000 m²). Des remblais contemporains et/ou tassés recouvrent le comblement des dépressions ou des paléochenaux reconnus dans l'ensemble des tranchées réalisées. Ces derniers recoupent un limon argileux brun-rouge, *a priori* le résultat d'une formation de sol. Ce limon brun-rouge recouvre des limons argileux jaunes, généralement graveleux et/ou sableux, sous lesquels les alluvions anciennes ont ponctuellement été observées vers 80,4 m et 80,8 m NGF.

Sous réserve d'une nouvelle intervention, des structures indéterminées et non datées recoupent un comblement d'une dépression ou d'un paléochenal dans l'angle nord-est de la partie occidentale du projet. Quatre fragments de tuiles épaisses, dont au moins un

rebord de *tegula*, ont été reconnus vers 1,5 m sous la surface actuelle dans un dépôt argileux brun-rouge. Ces vestiges pouvant remonter jusqu'à la période gallo-romaine s'ajoutent aux vestiges fouillés récemment d'une partie d'une *villa* périurbaine située à environ 240 m au sud-est (Kasprzyk 2018).

Les tronçons de deux structures linéaires ont été détectés dans l'angle sud-est du projet. Toutes les deux ont peu profondes. La plus large d'entre elles correspond à un ancien axe de circulation d'après le sondage mécanique réalisé. Un fragment de tuile roulée peu caractéristique et des restes osseux animaux sont les seuls vestiges reconnus dans son comblement. Deux tronçons du mur oriental de l'ancienne piscine du groupe scolaire complètent les structures reconnues lors de ce diagnostic.

Geert VERBRUGGHE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

28, 30 et 32 rue du Général Féry

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

L'opération de la parcelle cadastrale 582 de la section AV (258 m²) a été motivée par un projet de construction d'immeuble sur une parcelle directement voisine d'une fouille réalisée en 2011, qui avait notamment permis d'étudier de nombreuses incinérations et inhumations antiques (I^{er}-III^e s.). Trois tranchées ont été réalisées, correspondant à 57 m² sondés, soit 22 % de l'emprise. Les vestiges mis au jour sont associés à plusieurs périodes chronologiques : Antiquité, Moyen Âge, époque moderne et période contemporaine.

La première tranchée a permis la découverte à 88,45 m NGF d'un important amas d'ossements de chevaux associé via la céramique au Haut-Empire. Aucun creusement net n'a été observé en plan comme en coupe. L'hypothèse privilégiée pour son interprétation est, néanmoins, celle d'un fossé. En effet, la structure est située dans l'alignement d'un fossé antique mis au jour en 1994 au numéro 22 de la rue, à nouveau

observé en 1995 au numéro 24 (à seulement 10 m au nord de notre emprise), et également étudié en 2011 sur la parcelle voisine au sud-est (n° 28-32). Il avait, à chaque fois, livré une quantité importante de restes de chevaux. La fonction primaire du fossé ne peut être déterminée mais il semble avoir fait l'objet de rejets de restes équins sur une grande distance (81 m restitués cumulés entre les opérations de 1994-1995, 2011 et 2019), attribués à des déchets d'équarrissage.

Trois structures bâties ont également été mises au jour dans un même niveau stratigraphique de la tranchée 3, à 88,75 m NGF. Il s'agit de deux murs et d'une potentielle base de pilier, tous constitués de moellons de craie sans mortier et conservés sur une seule assise. La céramique recueillie lors du nettoyage d'un mur et de la base de pilier est associée au Moyen Âge (XIII^e-XIV^e s.) et à l'époque moderne (milieu XVI^e-XVIII^e s.).

Deux trous de poteaux ont également été perçus à 88,75 m NGF. L'un d'eux a livré de la terre cuite architecturale contemporaine (fin XIX^e-XX^e s.). Le second pourrait potentiellement lui être associé. Une sépulture animale, observée directement sous la terre végétale, est aussi probablement de datation récente, malgré la présence de tessons médiévaux hétérogènes dans son comblement.

L'opération n'a pas mis en évidence d'occupation funéraire dans l'emprise sondée. Cette situation peut s'expliquer par une réelle absence de structures funéraires, mais aussi par l'impossibilité de sonder plus profondément en raison de la présence de structures dans les niveaux supérieurs.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Rue Jansen, section AK 23p1 et 27p1

Moyen Âge

L'opération menée rue du Général Jansen sur les parcelles cadastrales 23p1 et 27p1 de la section AK (911 m²) a été motivée par un projet de construction d'une maison individuelle. Deux tranchées ont été réalisées (8,8 % de la surface disponible, 816 m²).

uniquement perçu en coupe et qui pourrait correspondre à une cave comblée, d'époque indéterminée. Même modestes, ces résultats rappellent l'intérêt d'investiguer de petites surfaces aux abords des cœurs historiques de ville.

Malgré une importante perturbation stratigraphique au sein de l'emprise en raison d'une dépollution récente, deux structures sont apparues dans la tranchée 1. Il s'agit d'une fosse de nature indéterminée qui a livré un tesson daté de la fin du Moyen Âge, et d'un creusement

Arthur GUIBLAIS-STARCK

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Boulevard Kennedy BM343

Sept tranchées ont permis de sonder 196 m², représentant 8,3 % de la surface alors accessible de l'actuel parking (2 362 m²) du projet (3 609 m²). Des niveaux préservés ont pu être observés et sondés sous un apport conséquent de matériaux (jusqu'à 1,2 m d'épaisseur) au moment de la création du parking. La partie nord-ouest du projet correspond à une zone basse, donc plus humide (vers 81 m NGF), alors qu'au

sud, un limon brun roux correspond sans doute à un sol « formé » sur des alluvions anciennes apparaissant à partir de 82 m NGF. Ces dépôts argileux et sols préservés n'ont révélé aucun indice anthropique.

Geert VERBRUGGHE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

12 rue de Plaisance

Moderne – Contemporain

Cette intervention archéologique a permis de sonder 15,5 % de la surface prescrite du projet (2 473 m²). Les tranchées réalisées démontrent la conservation d'une couche de limon brun-rouge recouvrant les alluvions anciennes sur l'ensemble de la surface sondée. Le long du côté sud-est du projet, deux tronçons d'une structure linéaire constituent les témoins ténus d'un fossé arasé remontant vraisemblablement au parcellaire moderne. À l'exception d'un trou de poteau isolé, plusieurs structures ont été reconnues sur une vingtaine de mètres au nord-ouest de ce fossé. Parmi ces dernières, on dénombre plusieurs fosses oblongues et/ou quadrangulaires associées à des poches de gravier/sable fin. Elles sont, sans doute, attribuables à des fosses

d'extraction. Leur diversité, leur implantation lâche au centre de la parcelle, avec, d'ailleurs, deux orientations distinctes des deux fosses oblongues reconnues, n'excluent pas des creusements en marge d'extractions implantées de manière particulièrement serrée dans la tranchée près de la limite septentrionale du projet. En l'absence d'indices mobiliers caractéristiques, seul le recoupement par deux structures circulaires, dont une a livré du verre récent ou contemporain, apporte une donnée chronologique relative. Deux ornières arasées complètent les structures reconnues lors de ce diagnostic.

Geert VERBRUGGHE

CHÂTILLON-SUR-MARNE

Rue des Genêts, la Haie Benoist 1, parcelles ZA 142p et 144p

Gallo-romain

Suite à une demande de permis d'aménager déposée par la commune de Châtillon-sur-Marne, un diagnostic archéologique a été prescrit, préalablement à la réalisation d'un lotissement, sur une emprise de 5 803 m² sur une parcelle agricole. Six tranchées ont été effectuées. Bien qu'accessible, la pointe nord du projet n'a pas été sondée car nous soupçonnons la présence de réseaux souterrains mal définis. Cela concerne une surface de 750 à 800 m² environ. Elles couvrent une surface de 533 m², soit 9,3 % de la surface totale du projet et 10,7 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,7 m et 1,5 m. Le recouvrement est constitué de limon brun et cailloux reposant sur le substrat de marnes ou de limon sableux-beige.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour une mare ancienne et 13 sections de drains réalisés en blocaille de pierres locales. Ces structures liées à la gestion de l'eau sont un problème récurrent et ancien. Au vu du substrat constitué de marnes et du pendage de cette

parcelle située sur un versant assez pentu de plus de 10 m de dénivelé, on peut imaginer les problèmes liés à ces résurgences d'eaux.

Cette dépression (St 5-01), perchée en tête de versant, qui n'est pas observée dans les tranchées situées de part et d'autres (Tr 6 au nord et Tr 1 au sud), doit correspondre à une ancienne mare progressivement entourbée puis finalement colmatée, volontairement ou/et par érosion culturale. La présence de petits fragments de tuile antique dans le niveau de base du colmatage supérieur, à l'exclusion d'éléments plus récents, est un indice possible de son ancienneté.

Ces 13 sections de drains sont apparues dans les tranchées 1, 2, 3, 4 et 6. Leurs comblements sont constitués de blocaille de pierres gréseuses et de limon brun. Au vu des sections observées, il n'y a aucune organisation de ces pierres. Il s'agit simplement d'un tapis de pierres déposé sans discernement et d'une épaisseur de 10 à 25 cm dans le fond d'une tranchée.

Il ne semble pas y avoir d'organisation spatiale de ces sections entre elles. Il semblerait que celles-ci aient été installées en fonction des résurgences d'eaux souterraines dirigées vers l'ouest de l'emprise (bas de pente du projet). Entre le substrat de marnes, de blocs de pierres et le comblement hétéroclite de ces drainages, les coupes de ces structures se sont

révélées illisibles (cf. rapport de diagnostic « rue des Genêts, *la Haie Benoist 2* »). On signalera la présence d'un bord de tuile antique dans le comblement de la structure St 1-01. Peut-on y voir également un indice chronologique ancien ?

Bruno DUCHÊNE

CHÂTILLON-SUR-MARNE
Rue des Genêts, la Haie Benoist 2,
parcelles ZA 142p et 144p et BK 39p

Gallo-romain – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'un lotissement « *la Haie Benoist 2* » sur une surface de 10 752 m² sur une parcelle agricole. 11 tranchées ont été effectuées. L'emplacement d'une source canalisée, de zones boisées, d'un verger et d'un hangar ont réduit la surface d'environ 2 700 m². Les tranchées couvrent une surface de 816 m², soit 7,7 % de la surface totale du projet, et 10,2 % de la surface accessible. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,7 m et 0,9 m. Le recouvrement est constitué de limon brun et cailloux reposant sur le substrat de marne ou de limon sableux-beige.

Le diagnostic a permis de mettre au jour 12 sections de drains réalisés en blocaille de pierres locales, 2 fosses détritiques de la Grande Guerre et 5 impacts d'obus. Ces structures liées à la gestion de l'eau sont un problème récurrent et ancien, d'ailleurs le maire, nous a montré l'emplacement d'une canalisation de source dans la parcelle à diagnostiquer. Au vu du substrat constitué de marnes et du pendage de cette parcelle située sur un versant assez pentu de plus de 10 m de dénivelé, on peut imaginer les problèmes liés à ces résurgences d'eaux.

Ces 12 sections de drains sont apparues dans les tranchées 102, 104 et 105. Leurs comblements sont constitués de blocaille de pierres gréseuses et de limon brun. Au vu des sections observées, il n'y a aucune organisation de ces pierres, il s'agit simplement d'un tapis de pierres déposé de façon aléatoire et d'une épaisseur de 10 à 25 cm dans le fond d'une tranchée. Il ne semble pas avoir y d'organisation spatiale de ces

sections entre elles. Il semblerait que celles-ci aient été installées en fonction des résurgences d'eaux souterraines et dirigées vers l'ouest de l'emprise (bas de pente du projet).

Une coupe mécanique a été réalisée d'un de ces drains dans la tranchée 102. Cette coupe effectuée perpendiculairement à cette structure nous a permis d'observer un creusement de 0,5 m de large sur une profondeur de 0,3 m. Aucune organisation de ces pierres n'a pu être mise en évidence. Un bord de tuile plate antique a été mis au jour en surface de cette structure. Son état de conservation varie également en fonction de l'érosion et/ou d'un tapis de pierres plus ou moins épais dans ces réseaux. Ce type de structure est bien connu dans les Ardennes à l'Antiquité. En effet le substrat ardennais comprenant de nombreuses sources est très souvent drainé depuis les occupations antiques comme sur le *vicus* de Ville-sur-Lumes (Ardennes).

Deux fosses détritiques et cinq impacts d'obus sont les vestiges reconnus de la Grande Guerre. Sans la présence de ces impacts d'obus et du mobilier résiduel (un éperon de cavalerie) sous la terre végétale dans la tranchée 102, l'attribution au premier conflit mondial restait contestable car la présence de mobilier civil (vaisselle) et militaire dans le dépotoir 101-01 n'aurait pu être qu'un dépotoir de l'après-guerre.

Bruno DUCHÊNE

CONDÉ-SUR-MARNE
Section B,
parcelles 1349, 1350, 1353, 1354

Moderne – Contemporain

Compte tenu de sa localisation à proximité du site archéologique du *Brabant* ayant livré d'importants vestiges datés du Mésolithique, du Néolithique et des âges des métaux, un diagnostic été prescrit sur une surface de 1 221 m² dans le cadre d'un projet immobilier. Quatre tranchées ont pu être réalisées, représentant un taux d'ouverture de 19,3 %.

13 faits ont été mis au jour. Il s'agit, d'une part, de vestiges attribués à la période moderne et contemporaine et, d'autre part, de vestiges en creux dont la datation est incertaine.

Marie-Caroline CHARBONNIER

CONGY
Les Pâtis

Mésolithique – Néolithique
Protohistoire – Haut Moyen
Âge – Contemporain

Dans le cadre d'un futur projet de construction d'une usine de méthanisation sur la parcelle cadastrale 11 pp de la section ZE de la commune de Congy, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une superficie de 49 209 m², correspondant à un terrain agricole en exploitation. La commune se situe à l'extrémité est du plateau de la Brie Champenoise, dite Brie des Étang.

Les 70 tranchées (4 620 m² soit 9,4 % de l'emprise) ainsi que les sondages profonds ont permis de caractériser la séquence géologique du secteur, marquée par la présence de l'ancien Étang de la Barbe. Le *substratum* est formé d'argile rousse « bariolée » à meulière, recouverte de limons hétérogènes sur les parties hautes de l'emprise. L'emplacement de l'ancien étang est marqué par la présence de niveaux rédoxiques grisâtres (fond de l'étang ?) et réductiques gris clairs (substrat altéré par le milieu humide). Des niveaux de berges sont conservés au sud de la parcelle.

Du mobilier épars, pour la majeure partie, lithique et macrolithique, a été mis au jour. Il comprend entre autres des fragments de nucléus et des outils sur éclats en silex mais aussi des fragments d'outils de mouture en grès. Présent dans chaque horizon, ainsi qu'en surface (labours), ce mobilier est plus dense sur le point haut de la parcelle mais également attesté dans des chablis et anomalies naturelles.

Ce mobilier laisse apparaître une fréquentation de l'endroit, dès le Mésolithique, avec un fragment de nucléus à lamelle, et postérieurement.

Le Néolithique final est représenté par une fosse de piégeage au profil en « Y » dont les comblements inférieurs ont fourni une datation radiocarbone. Un outil sur fragment de lame ou d'éclat provient de son comblement médian.

Le Néolithique est d'ailleurs assez bien documenté dans les environs avec les Marais de Saint-Gond tous proches et de nombreux sites d'occupations (détectés au moyen de campagnes de ramassage), de sites d'extractions, funéraires ou mégalithiques.

Cinq structures de combustions ont été décelées sous le niveau de l'étang. De plans et de dimensions variés, elles présentent des parois et un fond partiellement, voire entièrement tapissés de charbons de bois. Leur rubéfaction est souvent ténue mais pas systématique. Elles sont interprétées comme des fosses de production de charbons de bois. Alors que les sites de comparaison régionaux les plus proches (Argonne, Ardennes) pour ce type de structures remontent à la fin de la période laténienne et à la période gallo-romaine, une seconde datation radiocarbone effectuée sur l'une d'entre elles correspond à la fin de l'époque mérovingienne. Ce

locus vient donc compléter les quelques occupations et nécropoles alto-médiévales connues dans les communes des alentours.

Les problématiques liées à ces probables charbonnières posent la question de la destination de la production (domestique, artisanale ou industrielle) et sont peut-être à mettre en regard avec les sites anciens d'extraction et de production de minerais de fer présents dans les environs.

Plusieurs fosses indéterminées et autres chablis sont également présents sur l'emprise.

Enfin, l'étang est attesté dès le XVIII^e s. et postérieur à la période alto-médiévale. Des fossés de drainage excavés, consécutifs à son abandon au cours du XX^e s., précèdent le dense réseau de drainage actuel.

Yves DAL CANTON

CONNANTRE Route de l'Hermitage

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en préambule à l'implantation d'une unité de méthanisation n'a livré aucun vestige archéologique. Les niveaux observés, immédiatement sous la couverture limoneuse, se présentent comme fortement altérés par les cultures et marqués par la présence de nombreux chablis témoignant de la densité de la couverture forestière.

Au cours de cette opération couvrant une surface de 3,85 ha, 71 tranchées ont été réalisées. Celles-ci, d'une profondeur moyenne de 0,3 à 0,35 m, ont intéressé 12,8 % de la surface totale.

Erwan BERGOT

CONNANTRE Sur les Rapports

Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique a permis la mise en évidence de témoins d'occupations protohistorique et antique. Au cours de cette opération couvrant une surface de 3,55 ha, 55 tranchées ont été réalisées. Celles-ci ont intéressé 11,15 % (3 963 m²) de la surface totale et autorisé la mise au jour de 84 structures (62 négatifs de poteaux, 21 fosses et

1 fossé). Principalement regroupées au sud-est dans le quart nord-ouest, au centre et au nord de la parcelle, elles ont livré des indices les rattachant au Bronze final/Hallstatt et à la fin du III^e s., voire au IV^e s.

Erwan BERGOT

Contemporain

CORMONTREUIL
Avenue des Goisses

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone commerciale, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 12 224 m². Les 22 tranchées réalisées au cours de cette opération (1 265 m² sondés, 10,4 % de l'emprise) ont permis de mettre au jour

une fosse à rattacher à la période contemporaine et quelques anomalies éparses, correspondant à des chablis.

Florie SPIÈS

Moderne ? – Contemporain

ÉPERNAY
1 et 3 rue Winston Churchill

L'intervention archéologique a été réalisée dans le cadre d'un permis de construire sur une surface de 9 900 m². Les 17 sondages archéologiques représentent 803,7 m², soit 8,1 % de l'emprise. Le terrain a subi de nombreux aménagements et excavations de la fin du XIX^e s. et du début du XX^e s. Le mobilier en verre recueilli n'est pas supérieur au premier tiers du XX^e s. La plus spectaculaire est l'effondrement d'une cave lors de son creusement, en décembre 1900. Cet accident a entraîné dans sa chute un bâtiment de stockage. Mais sur le tiers de l'emprise, le substrat crayeux n'a pas subi d'aménagement.

69 faits ont été enregistrés sur le terrain. Ils représentent cinq chablis, cinq numéros distincts pour un même chemin, un essor (puits d'aération), un creusement quadrangulaire dans la craie, cinq fosses de déchets modernes (bouteille en verre et objets métalliques dont des agrafes de bouchon de champagne), un fossé, quatre numéros pour deux tranchées de fondation d'un

mur, un muret et drain pour l'aménagement du jardin, un trou de poteau et 44 fosses de plantation.

L'environnement archéologique immédiat du terrain a livré les restes de plusieurs inhumations datées de La Tène ancienne et de l'époque mérovingienne. Quelques fragments de céramique protohistorique ont d'ailleurs été retrouvés dans une fosse de plantation.

Cette opération a donc permis d'explorer un secteur loin des grands aménagements de la ville d'Épernay. Elle permet de délimiter la nécropole observée dans les rues Croix de Bussy, Henri Lelarge et Malakoff. La présence de céramique protohistorique, en position secondaire, confirme l'attrait des populations anciennes sur le versant du Mont Bernon, dominant la vallée de la Marne.

Sébastien CHAUVIN

FAGNIÈRES YD 6, 7 et 8p

Mésolithique – Néolithique
Âge du Bronze – Moyen Âge
Moderne

Cette intervention archéologique a permis de sonder 2 049 m², représentant environ 10 % de la surface du projet (environ 20 ha) implantée au sud du centre historique du village.

En limite orientale du projet, a été mise au jour une structure profonde à profil en « U » assimilable à une fosse de piégeage pré- ou protohistorique. Conformément aux résultats d'un diagnostic réalisé à l'ouest (Verbrugghe 2018), cette découverte apporte un nouveau témoignage de pratiques de chasse sur le plateau crayeux en bordure d'un paléovallon de cette partie de la rive gauche de la Marne.

Dans le quart sud-est de la surface sondée, deux tranchées distantes d'une quarantaine de mètres ont révélé des structures dont le comblement a livré du mobilier céramique homogène datable de la première moitié du XV^e s. (étude : P. Testard). Au centre de la surface sondée, plusieurs structures rectangulaires à oblongues s'insèrent dans au moins deux alignements parallèles. Du côté occidental, cinq structures permettent de restituer une longueur d'au moins 7,5 m, vraisemblablement à prolonger jusqu'à une douzaine de mètres en y associant les structures arasées, disparues au décapage. Deux structures symétriques révèlent un alignement parallèle à une distance d'environ 5,7 m (mesure extérieure). Cette largeur permet de proposer une construction sur poteaux d'une surface dépassant les 40 m², hypothèse qui n'est pas contredite par le mobilier archéologique

mis au jour dans leur comblement. Outre les éléments « traditionnels » de tuile, soulignons à cet égard non seulement l'homogénéité et le caractère domestique du mobilier céramique reconnu, mais également la mise au jour de fragments d'éléments « architecturaux » (ardoise et carreau à glaçure). Le comblement d'une structure de taille plus importante, mais de forme irrégulière, révèle des restes osseux et carbonisés susceptibles d'apporter des données quant à la consommation et/ou production carnée, voire végétale, de l'occupation associée. Les structures linéaires associées semblent pouvoir être interprétées d'après les données cadastrales comme les témoins d'une parcelle étroite subactuelle, *a priori* effacée lors du remembrement. Elle reprend, tout en le prolongeant, un axe de circulation qui sur le plan cadastral de 1826 s'arrêtait au nord des structures de la fin de la période médiévale. Il est donc susceptible de les relier directement au cœur du village par l'intermédiaire d'un chemin dit « Terme à l'Ablois », au nord de l'ancienne route royale. Les indices recueillis à ce stade de l'exploration archéologique permettent donc d'avancer l'hypothèse d'une installation d'une durée d'occupation limitée, au cours de la première moitié XV^e s., à l'écart du centre ancien du village, mais auquel elle semble pouvoir être reliée par un chemin fossilisé, un cas de figure rarement documenté en Champagne crayeuse. Un trou de poteau isolé et des fosses d'extraction complètent les découvertes.

Geert VERBRUGGHE

FAUX-FRESNAY Le Haut des Taupinières, RD 53

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer – Moyen Âge

En réponse à la nécessité de renforcer le poste électrique nodal de Méry-sur-Seine entre les départements de la Marne et de l'Aube, un projet de construction d'un nouveau poste électrique de grande capacité a été commandité par RTE-Enedis aux confins de la commune de Faux-Fresnay et en lisière de l'Aube.

Le diagnostic archéologique mené au préalable par l'Inrap sur la parcelle de 13 ha en janvier 2018 (Baillif 2018) ayant mis en évidence plusieurs phases d'occupations entre le Néolithique et le Moyen Âge, et notamment, une importante installation rurale du Bronze final, une fouille extensive a été prescrite,

ciblant cette installation remarquable par son étendue et située dans un secteur encore méconnu de la région. L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 3 décembre 2018 au 28 mai 2019 sur une superficie totale de 9,5 ha. Elle a permis la mise au jour de plus de 1 300 faits archéologiques complétés de plus de 870 lots d'objets.

La parcelle concernée forme un transect d'environ 600 m de profondeur sur le versant nord d'un petit cours d'eau, le Salon, qui se jette dans la Superbe quelques kilomètres à l'ouest. En contrebas du site, une source locale d'importance – La Fontaine Galuche (Guillemot 1897) – a naturellement joué un rôle dans le choix d'implantation des multiples occupations anciennes découvertes lors de la fouille. Les paléoreliefs inscrits dans le substrat (vallon sec, dépressions thermokarstiques) ont été analysés en détail ainsi que les dynamiques sédimentaires ayant conduit à leur effacement du paysage actuel (Gonnet, Riquier, à paraître). Les analyses de sols ciblant l'horizon Aca conservé confirment la présence d'un ancien horizon humifère de type *Mull* forestier, en relique dans toutes les dépressions significatives et les structures anthropiques (fosse de piégeage, niveau de sol) ou naturelles (chablis).

Plusieurs grandes phases d'occupation humaine, d'importance inégale, ont été repérées. Quelques tessons de céramique du Néolithique ancien, piégés dans les niveaux de sols en bas de pente suggèrent une première présence humaine dont les vestiges concrets ont été largement effacés. Ces tessons mis à part, les vestiges les plus anciens conservés se rapportent à des portions de systèmes de pièges en fosses de type *Schlitzgrüben*. Les datations radiocarbone menées sur un échantillon de la quinzaine de fosses repérées font état de quatre phases d'activité entre le Néolithique récent et le Bronze moyen, la plus ancienne étant datée autour de 3760/3650 cal. BC. Trois dépôts d'animaux sauvages, dont un aurochs, viennent enrichir le corpus régional. Couplé aux résultats environnementaux, ces vestiges corroborent l'hypothèse d'une couverture forestière durable, depuis le début de l'Holocène jusqu'à une date avancée de la Protohistoire (fin du Bronze final au plus tôt, à en croire la part des sauvages dans la faune de l'occupation du Bronze final), mais plutôt ouverte de type *park-like landscape*, constituée d'un peuplement mixte à base de Pins sylvestres et de feuillus (chênes, érables, etc.). Tout porte à croire que le cœur du système d'habitat néolithique, que la fouille ne permet pas de caractériser, se cantonnait aux stricts abords de la plaine alluviale du Salon, alors



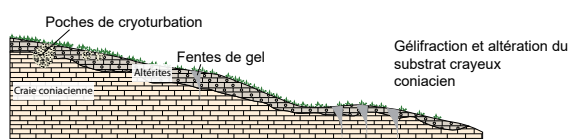
FAUX-FRESNAY, le *Haut des Taupinières*, RD 53
Vue générale du chantier
(cliché : Cartodrone)



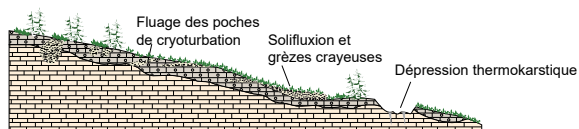
FAUX-FRESNAY, *le Haut des Taupinières*, RD 53

Évocation d'une scène de vie du début du Bronze final réalisée dans le cadre de la valorisation des résultats archéologiques et installée à demeure dans le village de Faux-Fresnay (dessin : O. M. NADEL, Inrap)

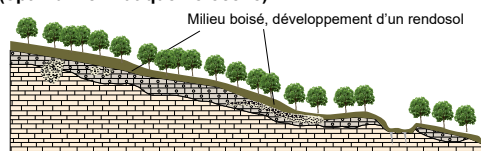
Phase 1 : Pléniglaciaire supérieur



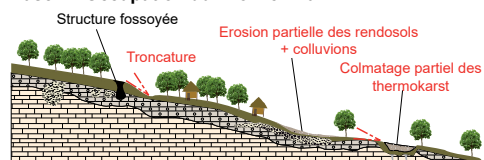
Phase 2 : Tardiglaciaire



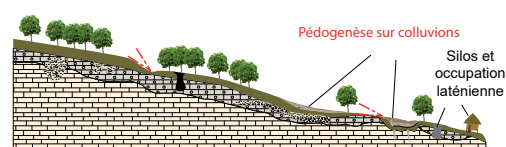
Phase 3 : Première moitié de l'Holocène (optimum climatique holocène)



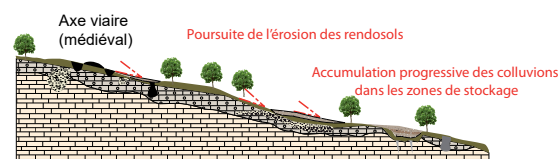
Phase 4 : Occupation du Bronze final



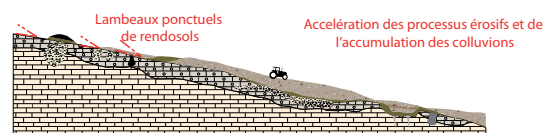
Phase 5 : Du Bronze final à l'âge du Fer (La Tène A)



Phase 6 : Première moitié du Subatlantique



Phase 7 : Epoques modernes et contemporaines



FAUX-FRESNAY, *le Haut des Taupinières*, RD 53

Proposition d'évolution morphodynamique diachronique du site de Faux-Fresnay (DAO : A. GONNET, Inrap)



FAUX-FRESNAY, le Haut des Taupinières, RD 53

Vue d'une des grandes fosses d'extraction de craie, employée dans la mise en œuvre des bâtiments (murs, sols, etc.) de la fin de l'âge du Bronze. Situées à l'écart du village, elles ont également servi de zone d'activités annexes et de dépotoirs
(cliché : Cartodrone)

que l'espace agro-pastoral débordait largement sur la zone à boisement ouvert. Cette situation conforte, en le précisant, le schéma actuellement proposé pour le cœur de la plaine crayeuse.

Les premières installations domestiques pérennes font leur apparition au début du Bronze final ; deux premiers foyers à pierres chauffantes, ayant servi à la cuisson de viande de suidé (analyses biochimiques des résidus de cuisson), ont ainsi été datés par radiocarbone entre 1400/1300 cal. BC. Une part importante de l'abondant matériel céramique du Bronze final (plus de 24 000 tessons) peut être attribuée également entre le Bronze D2 et le Hallstatt A2. Des datations radiocarbone menées sur d'autres foyers à pierres chauffantes, utilisés entre 1250/1050 cal. BC, viennent corroborer l'importance de cette phase. Des éléments matériels céramiques et métalliques attestent toutefois d'une poursuite de l'installation jusqu'à la fin du Bronze final, vers 800 BC. En matière de rythme d'occupation, une succession de phases de courte durée est suspectée mais reste à démontrer. L'essentiel des vestiges enregistrés, en nombre comme en étendue, est le fruit de ces installations.

Le plan général des installations domestiques se partage entre une aire construite d'une quarantaine de bâtiments sur poteaux plantés, située au plus près du ruisseau, et une seconde aire dédiée à l'extraction

de matériaux de construction, située sur le versant et séparée de la précédente d'environ 150 m. L'aire principale d'habitat dessine un vaste quadrilatère de plus de 2 ha, dont l'assiette se poursuit au-delà de la fouille, vers le sud-ouest. Par chance, plusieurs centaines de mètres carrés de niveaux de sols, partiellement conservés, ont pu être fouillés finement, et livrent une part significative du mobilier (50 % de la céramique et des petits objets). Plusieurs plans de grands bâtiments domestiques ont été clairement identifiés (Riquier 2021). Quant à la seconde aire située en périphérie, elle est composée d'une série de grandes carrières de matériau de construction, de fosses de travail et de foyers à pierres chauffantes, sur 2,5 ha.

Les restes de culture matérielle sont abondants et les catégories techniques et fonctionnelles diversifiées (céramique, bronze, *instrumentum* en terre cuite, industrie osseuse, macrolithique). Ils attestent d'une production locale insérée dans un ensemble culturel micro-régional, tourné vers la vallée de la Seine. À côté des éléments liés à la vie quotidienne des individus, une part importante des restes a trait à la transformation des produits agricoles et aux activités artisanales (textile). Le système agro-pastoral s'appuie sur la culture du millet commun et de céréales vêtues, comme l'orge vêtue et le blé vêtu « *New Glume Wheat* », d'une part, et l'élevage mixte de la triade orientée autant vers la production de viande (porc) que vers des productions

primaires comme le lait, la laine, le travail (bœuf, caprinés).

En marge de ce qui peut être qualifié de village, a été établie une petite aire funéraire contemporaine, signalée par deux incinérations d'immatures, en urnes et parure métallique datées du milieu du Bronze final, puis, au Hallstatt B2/3, par un monument funéraire circulaire palissadé de taille respectable.

Une période de déprise apparente du site a lieu entre le IX^e s. et le V^e s. av. J.-C. Le terrain fait l'objet d'une nouvelle intervention, avec l'implantation d'une batterie de 25 silos attribuables, aussi bien par la céramique que par les dates radiocarbone, à la fin du V^e et au IV^e s. av. J.-C. Une fois désaffectés, ils ont servi de réceptacle à quatre individus et trois dépôts d'animaux domestiques. Les corrections apportées par l'analyse ADN des restes humains à l'étude anthropologique valident le caractère féminin du sexe de trois individus ; les deux échantillons les mieux conservés sont intégrés à l'étude en cours sur la diversité génétique en Champagne à l'âge du Fer. Les restes de vaisselle associés aux dépôts pourraient renvoyer à des pratiques cérémonielles funèbres plutôt qu'à des déchets d'habitat. Le style céramique dominant confirme l'inscription culturelle de cette communauté rurale laténienne dans le territoire sénon. La découverte d'une sépulture isolée et d'un dernier silo, tous deux datés de la Tène C1, complète le plan des installations pour le second âge du Fer.

Installations agraires caractéristiques de la gestion des stocks produits au début du second âge du Fer, les batteries de silos font partie des vestiges situés dans la zone de culture, au plus près des champs, en périphérie du domaine rural, dont l'emplacement exact reste à découvrir dans le cas présent. Le système agropastoral laténien est basé, ici, sur la culture de céréales telles que l'avoine qui occupe une place particulière,

l'orge vêtue, le millet commun et l'épeautre, ainsi que l'élevage de la triade, manifestement plus orienté vers le bœuf et les caprinés. Une extension des terres défrichées et un recul de la forêt peuvent être déduits de la baisse notable de la consommation de gibier. La présence importante de l'avoine soulève également la question de sa destination, entre plante fourragère ou alimentation humaine.

Aux phases historiques (Antiquité et Moyen Âge), le terrain n'est plus occupé de manière pérenne et se situe à l'écart des centres habités. Les données matérielles ponctuelles – céramique, monnaie, objets métalliques – ainsi qu'une tombe isolée alto-médiévale renvoient à la fréquentation régulière des lieux, dans le cadre de leur mise en culture et du passage d'au moins une voie principale reliant les foyers de population situés à Salon et à Faux.

Vincent RIQUIER



FAUX-FRESNAY, *le Haut des Taupinières*, RD 53
Dépouille d'un sanglier piégé au fond
d'une fosse profonde
(cliché : Inrap)



FAUX-FRESNAY, *le Haut des Taupinières*, RD 53
Inhumation retrouvée dans le comblement d'un des silos laténiens
(cliché : P. VOLPEZ, Inrap)

FÈRE-CHAMPENOISE La Noue d'Euvy

Indéterminé – Contemporain

L'opération menée sur la parcelle cadastrale 5p de la section YL (32 400 m²) a été motivée par un projet de construction de méthaniseur. 49 tranchées ont été réalisées (ouverture de 3 298 m² soit 10,2 % de l'emprise). Elles ont permis la découverte d'un bâtiment sur quatre poteaux correspondant potentiellement à un grenier. Deux tranchées ont également livré des structures rectangulaires interprétées comme des fosses de plantation, formant au moins trois alignements

parallèles. Trois fosses de nature indéterminée ont aussi été mises au jour dont deux ont livré des restes fauniques (bœuf et cheval) potentiellement récents. Enfin, 106 chablis ont été observés, répartis de manière homogène sur l'ensemble de l'emprise. Aucune des structures mises au jour n'a livré d'éléments de datation.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

HAUSSIMONT, VASSIMONT, CHAPELAINE Les Billes Fautray, le Chemin de Dommartin

Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain – Contemporain

Cette opération a été motivée par un projet de construction de panneaux solaires. 157 tranchées ont été réalisées. La surface couverte par les tranchées est de 10 586 m², soit 10,6 % de la surface prescrite et 11,6 % de la surface disponible. Le substrat constitué de craie est atteint à une profondeur moyenne de 0,3 m à 0,4 m.

Ces sondages ont permis de mettre au jour 26 structures : 14 tronçons de fossé, 6 trous de poteaux, 4 fosses et 2 structures de nature indéterminée. Les six trous de poteau et deux fosses observés dans les tranchées A3, B3 et B4 pourraient correspondre aux vestiges d'une occupation relativement modeste ou mal conservée. Les fragments de céramique issus d'une des fosses renvoient à la Protohistoire (Bronze

final à La Tène ancienne). Deux fosses et un fossé ont également été mis au jour dans la tranchée B12. Les tessons de céramique antique recueillis dans une fosse sont associés aux III^e-IV^e s. Les vestiges semblent isolés. 13 tronçons de fossé ont aussi été perçus dans l'ouest de l'emprise. Aucun n'a livré d'éléments de datation. Pour certains, il pourrait s'agir d'éléments de parcellaire figurés sur le cadastre napoléonien de 1840. Enfin, deux segments d'une même structure rectiligne présentant une extrémité nette en plan ont été observés. Sa nature exacte reste indéterminée. Les fragments de béton présents dans son comblement suggèrent une datation récente.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

HAUTEVILLE

Les Blousses, tranche 1

En raison d'une demande d'autorisation unique d'exploitation d'une carrière, un diagnostic archéologique fut prescrit sur les parcelles cadastrales ZC n° 25, 32, 99, 103, 105, 107 et 109, sur une emprise de 124 468 m². La surface ouverte par les sondages est de 12 552 m², soit 10,5 % de la surface du projet. La parcelle évaluée consiste en des prairies en jachère isolées, à proximité du cours de la Marne.

Les photographies aériennes, étayées par l'étude géomorphologique ainsi que le peu d'indices archéologiques mis au jour sur les parcelles concernées par le présent diagnostic, convergent vers l'hypothèse d'un secteur soumis aux défluviations successives ainsi qu'aux battements réguliers de la nappe alluviale.

Ces observations permettent d'envisager les parcelles étudiées comme étant non favorables aux implantations humaines ou soumises à une érosion trop importante pour permettre la conservation d'indices d'occupations anthropiques. Les paléochenaux mis au jour dans les tranchées du diagnostic voient la migration progressive des chenaux au nord de la parcelle vers le sud de l'emprise, se rapprochant ainsi du cours actuel de la Marne. Ces hydrosystèmes dont les dynamiques de comblement sont proches des séquences alluviales du Bassin parisien suggèrent un fonctionnement récent à l'échelle de l'Holocène.

François COUPARD

JÂLONS

L'Ajau, devant l'Ajau, Saule Simon, le Champ Doyen, phase 2

Mésolithique – Néolithique
Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain – Haut Moyen
Âge

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Jâlons, aux lieux-dits *Devant l'Ajau* et *l'Ajau*, fait suite à une demande anticipée de diagnostic dans le cadre d'une exploitation de carrière. Cette intervention correspond à la phase 2 et porte sur 33,5 ha. Une première phase sur une surface de 32,2 ha a été réalisée en 2017 (Gazenbeek 2018). Le projet total avoisine 65 ha. Lors de cette seconde phase, 341 sondages ont été réalisés. Le taux d'ouverture a été de 8,4 % (11 128 m² sondés) par rapport à la surface disponible. La parcelle ZD6 n'a pu être diagnostiquée faute d'autorisation du propriétaire (5,6 ha). Les sondages sont répartis sur trois secteurs : 1 et 2 au lieu-dit *Devant l'Ajau* et le secteur 3 au lieu-dit *l'Ajau*.

L'opération a livré un grand nombre de structures archéologiques (530 réparties sur 158 tranchées), principalement sur le secteur 1. Plusieurs fosses anciennes ont été découvertes. Quatre pourraient illustrer une fréquentation durant la période du Mésolithique sur le secteur 1 alors que sept fosses à profil en Y sont répertoriées (secteur 1 et 2).

Plusieurs phases au cours du Néolithique sont recensées. Le Néolithique ancien apparaît sous la forme de mobilier lithique sur le secteur 3 tandis que sur le secteur 1, plusieurs fosses avec du mobilier céramique ont été découvertes. Ces fosses traduisent un habitat pérenne. Deux sondages ont livré des éléments appartenant à la période du Rubané moyen ou récent. Du mobilier lithique appartenant au Néolithique moyen I ou final a également été découvert au lieu-dit *Devant l'Ajau* et témoigne d'une fréquentation au cours de cette période. Ponctuellement des niveaux de sol ancien apparaissent conservés.

Une occupation protohistorique domestique est également présente sur le secteur 1. Elle comprend des fosses, des trous de poteaux. La chronologie est centrée sur une large période couvrant l'âge du Bronze final et la période du Hallstatt. Une structure illustre le second âge du Fer. Cette occupation est complétée par une série de cinq enclos circulaires sur les secteurs 2 et 3 dont un avec deux sépultures à incinération.

Toute la partie sud de *Devant l'Ajau* a permis de documenter une occupation du haut Moyen Âge centrée sur la période carolingienne. Elle se matérialise par de nombreux fonds de cabane potentiels, des trous de poteaux, des fosses. Une petite nécropole à inhumation se développant au sein de l'habitat a été découverte.

Sa datation reste toutefois incertaine. De nombreuses scories attestent d'une activité de forge sur le gisement. *Devant l'Ajau* a également permis d'observer de très nombreux fossés dont une partie pourrait être rattachée à la période moderne.

Arnaud RÉMY

LA CHAPELLE-LASSON

Église Saint-Pierre, rue Saint-Fiacre

Moyen Âge – Moderne
Contemporain

Cette opération intervient dans le cadre de l'aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite et de travaux de restauration de l'église. Les ouvertures (huit tranchées), d'une surface totale de 60 m², ont été réalisées à l'aide d'une mini-pelle hydraulique équipée d'un godet de 1,2 m de large. Toutes, à l'exception de la tranchée 2, ont mis en évidence la présence de sépultures dont seule une partie a été fouillée et prélevée. Le choix a été fait d'atteindre le substrat dans la plupart des tranchées afin d'avoir une vision de l'ensemble de la stratigraphie et notamment de la puissance du sédiment funéraire.

Quelle origine pour cette église ?

Dans sa liste des prieurés, commanderies et hôpitaux de l'ancien diocèse de Troyes, Ch. Lalore indique qu'il s'agit d'abord d'un prieuré-hôpital, puis prieuré-cure de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, à la présentation du grand-prieur de France ou du commandeur du Temple de Paris. (La Chapelle-Lasson était cure en 1499). L'évêque a droit de visite et de procuration. La Chapelle-Lasson était, autrefois, un hôpital duquel relevait l'hôpital de Rosnay et quand l'évêque visitait la Chapelle-Lasson, il prélevait la redevance d'un florin de Florence à cause de l'hôpital de Rosnay, qui se trouvait exempt par cette composition (Lalore 1886, p. 7). Si l'on se fonde sur les informations de Lalore, on peut supposer une fondation hospitalière. Mais, Salle avance, quant à lui, une origine templière sans pour autant justifier cette hypothèse : « l'église [...] paraît être la chapelle d'une maison de Templiers dont on a vu les ruines » (Salle 1861, p. 102). Il mentionne, toutefois, la présence de ruines, non localisées. P. Royer, dans une étude inédite représente sur un croquis l'emplacement de ruines à l'ouest de l'église (Rayer, inédit). La documentation historique fait défaut. Il est donc difficile d'affirmer ou

d'infirmier ces hypothèses. Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'une fondation templière ou hospitalière, d'une commanderie ou d'un hôpital, l'église devait s'inscrire dans un ensemble de bâtiments : habitation principale, résidence d'un commandeur, logis pour les frères, hospice ou hôpital et bâtiments agricoles (Legras 1983). Si le village de la Chapelle-Lasson ne se trouve pas sur un axe de communication important, il est à proximité d'une ancienne voie romaine qui a pu servir au cours du Moyen Âge, et de deux routes figurant sur la carte de Cassini. Cette localisation permet d'envisager l'existence d'un établissement d'accueil.

Le diagnostic ne permet pas de répondre à cette question. Il est juste possible de dire qu'avant la construction du chevet (fin XII^e-début XIII^e s.) devait exister un édifice antérieur (état 1, seconde moitié du X^e s.-première moitié du XI^e s.) autour duquel se développait un cimetière ainsi qu'en témoignent trois sépultures (5010, 5011, 1003), dont deux sépultures d'enfants, qui peuvent y être rattachées.

L'église de l'état 2 : un projet avorté ?

L'un des objectifs du diagnostic était de remettre au jour les fondations de l'abside sud (7003Mr et 7009Mr), jouxtant le chevet et de déterminer si une seconde existait au nord. Son existence n'a pu être mise en évidence dans le sondage 8 ; seules une baie bouchée et des colonnettes (8006Mr) attestent d'une ouverture donnant dans l'actuel transept.

Le sondage 6, à l'ouest du bras de transept nord aurait pu démontrer l'existence d'un mur de bas-côté, comme l'a fait figurer P. Royer sur son croquis ; malheureusement aucune trace archéologique ne témoigne de sa présence.

Face à plusieurs ouvertures désormais bouchées, il faut envisager une église non achevée avec un plan initial intégrant un chevet à pans coupés, encadré de part et d'autre d'une abside et une nef à trois vaisseaux, les bas-côtés étant moins hauts que le reste de l'édifice. Le projet d'origine n'a vraisemblablement pas été mené à terme. La nef n'a pas été construite, de même que l'abside nord. Les saignées réalisées dans les piliers situés au croisement de la nef actuelle et de la croisée du transept indiquent l'installation d'une cloison provisoire à une période inconnue, peut-être après l'abandon du projet.

Les bras du transept : des modifications du milieu et de la fin du Moyen Âge (états 3 à 5)

La construction des bras du transept s'est faite en deux temps : tout d'abord le bras sud, puis le bras nord. On peut situer la réalisation du bras sud après la destruction de l'abside méridionale, les maçonneries de cette dernière servant pour partie d'assises à la nouvelle construction. La présence d'une sépulture datée entre 1390 et 1440 indique que ce bras a été construit au plus

tôt avant 1390 et, au plus tard, avant 1440. Le second bras semble, quant à lui, dater du XVI^e s. En témoigne la fenêtre gothique de son pignon. La question d'une éventuelle reprise des contreforts (état 5) reste ouverte. Pour cette période, aucun élément n'atteste l'existence d'une nef.

Enfin une nef (états 6 et 7)

Deux maçonneries, pour partie récupérées, attestent enfin de l'existence d'une nef sans qu'il ne soit pour autant possible d'en dater la construction (état 6, av. 1871). La nef dans le prolongement du chœur se développe sur une longueur d'environ 11 m et 7,50 m de large. La fin du XIX^e s. voit la reconstruction de la nef et son raccourcissement (état 7, 1894-1895).

Cédric ROMS

LA VEUVE Chemin de Juvigny

Mésolithique ? Néolithique
Gallo-romain – Moderne

L'opération de diagnostic réalisée sur la commune de La Veuve, chemin de Juvigny, fait suite à une demande volontaire de diagnostic émise par la municipalité de La Veuve. Le terrain d'assiette de 11 260 m² est cadastré YC n° 101. 23 tranchées de diagnostic d'une longueur moyenne de 28 m ont été implantées sur la parcelle. Elles se distribuent en huit lignes orientées nord-nord-ouest/sud-sud-est et espacées d'environ 10 m. Une distance identique sépare deux tranchées d'une même ligne. Le taux de sondage atteint 14,4 %.

L'opération de diagnostic a mis au jour des indices d'installations anthropiques relatifs au Néolithique (?), à la période romaine et à l'époque contemporaine. Le rattachement à une chronologie de plusieurs faits est incertain ou demeure inconnu pour d'autres.

Le sous-sol a livré, à trois reprises, les vestiges d'un paléosol dont la formation, après comparaisons, pourrait remonter au Tardiglaciaire, durant l'Allerød ou le Dryas récent. Aucun artefact n'a été découvert sur les faibles surfaces investiguées.

Deux fosses profondes (St 05.12 et 18.34) interprétées comme des pièges à grands herbivores ont été découvertes. Aucun élément de datation n'a été probant lors des tests pratiqués.

Dans l'angle sud-est de la parcelle, une, voire deux structures excavées ont livré du mobilier de l'époque romaine. Elles pourraient correspondre à des caves ou celliers et ainsi indiquer l'emplacement de bâtiments non retrouvés lors du diagnostic. Des édifices sur poteaux porteurs sont envisageables.

Les substructions en craie concassée et tassée mises au jour sont comparables (matériau et méthodes de construction, structuration des constructions), à des aménagements observés pour la période romaine. Parmi eux, on discerne les vestiges d'un bâtiment tripartite d'une assiette de 162 m² environ analogue à une grange de plan carré à porche entre deux pavillons, aménagement fréquemment observé sur les installations agricoles de l'époque romaine.

Ainsi, les vestiges découverts dans le tiers est de la parcelle, pourraient correspondre, soit à une ferme regroupant plusieurs bâtiments et limitées par une clôture (St 16.29 ?), soit aux annexes d'un grand domaine agricole qui se développerait à l'est (ou au sud ?) de la parcelle sondée, soit encore à une petite agglomération (relais routier ?) en relation avec la voie romaine dont le tracé correspond, peu ou prou, à celui de l'axe principal du village actuel. Cette dernière hypothèse est à considérer car le ru de la Veuve est un des rares point d'eau affleurant du secteur jouxtant la voie romaine.

Bien qu'aucun sol n'ait été observé, la présence de colluvions remaniées et/ou renfermant du mobilier de l'époque romaine sur lesquelles ont été construites en

partie les substructions crayeuses (tranchées 19, 22 et 23), pourraient avoir préservé les installations d'une phase antérieure. Les tessons céramiques récoltés situeraient la phase des solins en craie durant le Bas-Empire, attribution chronologique qui devra être confirmée.

Un fossé (St 01.04) observé dans la partie septentrionale de la parcelle pourrait correspondre à un aménagement bordant un chemin aujourd'hui abandonné mais représenté sur le fond cadastral de 1826. La date de mise en place de cet axe de circulation demeure, cependant, inconnue.

Nathalie ACHARD-COROMPT

Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain

**MARCILLY-SUR-SEINE,
ROMILLY-SUR-SEINE,
SAINT-JUST-SAUVAGE**
La vallée de l'Étournay, phase 1

Dans le cadre d'un projet d'aménagement porté par la commune de Saint-Just-Sauvage, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface totale de 24 747 m². Il s'agit d'une première tranche qui comprend plusieurs autres phases, concernant les communes de Marcilly-sur-Seine, Saint-Just-Sauvage et Romilly-sur-Seine.

La commune de Saint-Just-Sauvage est située au sud-ouest du département de la Marne, à 70 km de Châlons-en-Champagne, dans la zone de confluence entre la Seine et l'Aube. La parcelle à diagnostiquer se trouve au nord du centre bourg, à une altitude de 70 m NGF. Le terrain sondé se situe en bordure de la vallée de la Seine, au sein de dépôts d'alluvions modernes,

sables cailloutis et éléments fins limoneux ou argileux.

Au total, 445 tranchées ont été implantées. La surface sondée est de 30 452 m² soit 12,3 % des terrains. Elles ont livré 108 structures archéologiques inégalement réparties. Deux zones localisées à l'ouest ont livré des vestiges gallo-romains, tandis que plus au nord, une zone d'inhumations, probablement mérovingiennes, et une zone où sont apparus plusieurs enclos circulaires attribuables à l'âge du Bronze ont été identifiées.

On peut également mentionner la présence de deux fosses néolithiques, dont une fosse dite en W.

Franck MALLET

Paléolithique

MAREUIL-EN-BRIE
Les Navettes

Le diagnostic mené sur une parcelle de 30 000 m², n'a pas permis de mettre en évidence de faits anthropiques

ou de mobilier archéologique. 1 478 m² ont été sondés, soit 5,3 % de l'emprise disponible (près de 28 ha).

En revanche, la série de sondages profonds réalisée dans la séquence sédimentaire loessique confirme l'existence d'un très fort potentiel de préservation de niveaux pléistocènes dans ce secteur couvrant la Formation de Brie, du Paléolithique moyen au supérieur. L'absence ici de découverte paléolithique n'est en rien significative de la densité d'occupation potentielle sur ce large terroir qui vient couvrir plusieurs communes de l'ouest de la Marne, au nord des Marais de Saint-Gond.

La séquence sédimentaire reconnue est développée sur le toit d'une assise tertiaire (T) dont le sommet paraît être, pour partie, remanié.

Les assises fines qui la recouvrent sont, dans l'ensemble, peu caractéristiques par rapport aux séquences de couverture développées plus à l'ouest et au nord-ouest. À Mareuil-en-Brie, la composante limoneuse dominante évoque une contribution loessique ; la mise en place de la séquence s'inscrit ainsi globalement au cours du Pléistocène.

La reconnaissance dans le sondage 16 d'un paléosol (unité S) permet de proposer une attribution chronostratigraphique. Ne présentant pas, *a priori*, les caractéristiques d'un sol brun lessivé (à horizon BT

et traits d'illuviation d'argile ou enduits), cet ensemble pédologique se rapproche d'un sol brun. En n'admettant aucun hiatus d'érosion ou de sédimentation, ce sol brun peut être rapproché du Sol de Saint-Acheul dont la mise en place est recalée au stade isotopique 3 (Pléniglaciaire moyen 60-30 ka) dans les référentiels loessiques de Picardie.

Dans les sondages 20 et 16, le sommet des séquences est perturbé par des figures cryogéniques marquées par des ravines thermokarstiques (TK) et des pseudomorphoses de coin de glace (F). Induites par des conditions périglaciaires, ces figures marquent un événement majeur. D'après leur position stratigraphique et en tenant compte de l'hypothèse Pléniglaciaire moyen proposée pour la construction du sol S, la mise en place de ces figures peut être replacée autour de 18-20 ka d'après les référentiels du nord de la France.

La séquence observée à Mareuil-en-Brie paraît ainsi, en première analyse, constituer un bilan climato-sédimentaire de la seconde partie du Weichselien (110-12 ka).

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

Protohistoire – Moyen Âge
Contemporain

**MATIGNICOURT-GONCOURT,
ISLE-SUR-MARNE
Le Chemin d'Orconte,
tranche 5, zone 8**

Suite à la demande volontaire de diagnostic dans le cadre d'une demande d'autorisation de renouvellement d'exploitation d'une carrière de granulats, un diagnostic a été réalisé. Il concerne la tranche 5, zone 8, qui se situe sur le territoire de Matignicourt-Goncourt, au lieu-dit *le Chemin d'Orconte*, parcelle ZC n° 1pp. Sur la surface disponible de 56 036 m², 83 tranchées ont été réalisées, représentant un taux d'ouverture de 10,5 % (5 896 m²).

Ces ouvertures ont permis de mettre en évidence quelques indices anthropiques. Une fosse à profil en « V » a été découverte de manière isolée. Elle pourrait être associée aux périodes anciennes par analogie avec les fosses de ce type mais les éléments matériels manquent pour confirmer cette hypothèse. Un total de quatre nappes limoneuses a été mis au jour. Si les limites

spatiales et les morphologies en plan font penser à des fosses polylobées et/ou des fosses d'extraction, les tests réalisés montrent des creusements peu profonds, ne ressemblant pas aux fosses d'extraction connues du secteur. La datation reste également inconnue, ne pouvant se baser sur les deux tessons protohistorique et médiéval relevés. Les réseaux de fossés découverts correspondent, quant à eux, à d'anciennes traces du parcellaire contemporain. Enfin, deux fosses de fonction indéterminée et une anomalie linéaire complètent le corpus des structures mises au jour.

Florie SPIÈS

Dans le cadre d'un futur projet immobilier sur les parcelles cadastrales 116 de la section ZM de la commune de Matougues et 003 de la section ZE de la commune de Saint-Gibrien, une première phase de diagnostic archéologique a été mise en œuvre, sur une superficie de 202 522 m², répartie en deux secteurs distincts, d'approximativement 50 000 m² et 150 000 m². Elle se situe sur le plateau crayeux surplombant la rive gauche de la vallée de la Marne (au nord) à quelques 6 km à l'est de Châlons-en-Champagne. Les parcelles correspondant à des terrains agricoles en exploitation ont été sondées à hauteur de 10 % (20 268 m²).

Les 289 tranchées ainsi que les sondages profonds ont permis de caractériser la séquence géologique du secteur. Le socle crayeux du plateau présente des états variables d'altérations allant de la craie franche en bordure du plateau aux grèzes vers l'intérieur de celui-ci. Ce *substratum* étant, par intermittence, recouvert de minces formations de surfaces récentes. Un thalweg, orienté du sud-ouest au nord-est, incise la craie au nord-est de l'emprise, avec une profondeur maximale vérifiée de près de 3 m sous le niveau de sol actuel.

Trois types d'occupation sont présents sur cette opération

Répartis sur l'ensemble de l'emprise, 26 faits ont été identifiés ou présentent des caractéristiques analogues à des fosses profondes ou *Schlitzgrüben*. La grande diversité des formes observées en plan comme en coupe permet de faire un rapprochement avec le site de référence de Recy-Saint-Martin-sur-le-Pré et le corpus régional, fourni, et de proposer, malgré l'absence de datation radiocarbone ou de mobilier, une fourchette chronologique potentielle allant du début du Mésolithique au début du second âge du Fer.

Sur toute la bordure du plateau, une occupation protohistorique est cantonnée le long de la limite nord-est de l'emprise. Outre quatre petites unités architecturales, un nombre conséquent de petits alignements et de nébuleuses de trous de poteaux et petites fosses laissent présager de la densité du site, avec, en outre, quelques potentiels silos et de possibles fosses de piégeages réemployées. Un grand enclos curviligne complète cette occupation dans sa partie est. Il est peut-être prolongé par un fossé rectiligne qui s'oriente vers le nord-ouest et le reste de la zone d'habitat. Des vestiges d'ustensiles de mouture attestent du caractère domestique ou agricole de l'occupation. Une zone d'extraction a également été repérée, non loin, sur le flanc sud du thalweg.

À l'ouest de l'emprise, au milieu du secteur 1 et non loin de la zone d'habitat, une importante nécropole protohistorique dénombre au moins 32 enclos funéraires fossoyés dont les plans varient de circulaire à sub-quadrangulaire.

Le mobilier céramique protohistorique, quoique peu abondant, a permis de dater l'habitat ainsi que la nécropole dans une période comprise entre l'âge du Bronze final et le début du second âge du Fer.

Fait inhabituel, un alignement régulier de trous de poteaux borde la nécropole au sud-ouest, sur plus de 65 m de long.

Pour les périodes historiques, une fosse d'extraction est datée de l'Antiquité et un chemin moderne est daté, par une monnaie en cuivre de la fin du XVI^e s., à l'époque moderne. Enfin, des vestiges d'aménagements liés à l'ancienne route royale reliant Paris à Châlons-en-Champagne sont présents, sur le secteur 2, le long de la limite sud-ouest du diagnostic.

Yves DAL CANTON

MONCETZ-LONGEVAS

Rue Royale

Indéterminé

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur la commune de Moncetz-Longevas, rue Royale, au lieu-dit *le Village*, a été réalisée en amont d'un projet de construction immobilière. L'intervention portait sur une emprise de 910 m² se rapportant à la parcelle cadastrale AB 330 (anciennement AB 361/AB 362). La surface ouverte par les trois sondages réalisés est de 139 m², soit 15,2 % de la superficie prescrite.

L'opération de diagnostic a permis de mettre au jour neuf segments de fossés, formant trois ensembles distincts, orientés nord-ouest/sud-est.

Deux d'entre eux s'inscrivent dans la continuité des structures linéaires mises en évidence sur les parcelles mitoyennes lors des précédentes opérations de diagnostic, tandis qu'un troisième, inédit, suit une trame

proche, bien que très légèrement désaxée. La petite quantité de mobilier recueilli dans leur comblement (faune et fragments de terre cuite architecturale) est cohérente avec le mobilier découvert dans ces structures lors des interventions précédentes, mais ne présente pas de caractéristiques permettant de rattacher les fossés à une période chronologique particulière. Leur trame générale s'intègre dans les réseaux viaires modernes et contemporains mais ils n'apparaissent pas sur les éléments cartographiques et photographiques de ces périodes, laissant donc leur datation indéterminée.

Céline GODARD

MOURMELON-LE-GRAND

3 rue de Baconnes

Contemporain

Le permis de construire d'un cabinet médical sur une surface de 2 000 m² sur d'anciennes parcelles de bâtiments et jardins démolis récemment a motivé la réalisation d'un diagnostic. Six tranchées ont été effectuées. Elles couvrent une surface de 263 m², soit 13 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,7 m et 1 m. Le recouvrement est constitué de remblai de démolition, de limon brun reposant sur le substrat de craie.

Cette opération a permis de mettre au jour des structures contemporaines : deux fondations de murs, une entrée de cave et un puisard. Ces structures correspondent à la destruction du bâti « ancien » pour la réalisation du projet. Aucun mobilier intéressant les périodes anciennes n'a pu être découvert dans le limon brun recouvrant le substrat crayeux sur cette emprise.

Bruno DUCHÊNE

NORROIS, LUXÉMONT-ET-VILLOTTE
Le Champ Saint Martin,
la Chenevière, le Bas Mont,
le Noyer, tranche 1

Indéterminé – Moderne
Contemporain

Cette opération de diagnostic fait suite à une demande d'autorisation d'exploitation de granulats. Sur la surface prescrite de 127 721 m², 211 tranchées ont été réalisées, représentant un taux d'ouverture de 11,02 % (14 080 m²). Le substrat, composé d'alluvions anciennes, a été atteint dans la totalité des tranchées, à une profondeur variant de 0,35 à 1 m sous le niveau actuel. Trois sondages ponctuellement plus profonds (de 1,6 à 2,3 m) ont été réalisés pour vérifier des anomalies et tester une fosse profonde.

Ces investigations ont permis de mettre au jour une unique fosse profonde, à profil en « V », pouvant être envisagée ancienne par sa typologie. Elle livre dans son comblement supérieur un tesson de terre cuite peu caractérisable et un clou en fer.

La majorité des autres vestiges mis au jour concerne des traces de l'occupation agricole des parcelles depuis l'époque moderne. Il s'agit d'abord de fossés parcellaires dont une partie coïncide avec le parcellaire du cadastre napoléonien (1833), et d'autres qui semblent plutôt correspondre au parcellaire du XX^e s. Il s'agit ensuite d'un ensemble de denses traces de plantation, implanté au sud de l'emprise et dont les limites spatiales concordent avec l'état du parcellaire du XX^e s. La collecte de mobilier céramique du XIV^e s. et d'éléments de toiture, issus du comblement de quelques fosses de plantation indique la fréquentation et la probable occupation agricole du secteur durant les périodes modernes. On relève, enfin, une petite fosse indéterminée et des sections isolées de fossés, de fonction et de datation indéterminées.

Florie SPIÈS

OGNES
Les Petites Briffontaines

Néolithique – Protohistoire

Cette intervention archéologique a permis de sonder 10 % de la surface mesurée (23 600 m²) du projet d'aménagement. Elle a révélé sur des dépôts graveleux et/ou crayeux de pente, deux structures profondes distantes de 6 m dans le quart nord-ouest de la surface sondée. Malgré la forme ovale en plan de l'une d'entre elles, leur sondage mécanique révèle leur profil transversal en « Y », et en « W » pour le profil longitudinal de la deuxième, une grande structure oblongue d'une profondeur atteignant 2,4 m par rapport à la surface actuelle. Les caractéristiques morphologiques de ces deux structures profondes permettent de les identifier

comme des fosses de piégeage pré- ou protohistoriques conformément aux résultats des recherches récentes à ce sujet (Achard-Corompt, Riquier dir. 2013). Cette intervention préventive documente donc une activité encore non attestée dans les vallées de la Pleurre, de la Vaure ou de la Maurienne, affluents de la vallée de l'Aube.

Geert VERBRUGGHE

OGNES Section ZC n° 43

Cette intervention archéologique a permis de sonder environ 9 % de la surface prescrite (658 m²) du projet d'aménagement (7 300 m²). Sous les labours peu développés et un niveau limoneux plus ou moins bioturbé, ont été mises au jour plusieurs structures naturelles dont certaines révèlent un comblement

caractéristique d'un chablis. Aucun élément datant, ni vestige anthropique n'a été reconnu lors de ce diagnostic.

Geert VERBRUGGHE

ORMES Rue Dresfervuoin

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit, préalablement à la réalisation d'un lotissement. La demande de permis de construire concerne une surface de 18 903 m² sur une parcelle agricole modifiée à 3 533 m². Six tranchées ont été effectuées. Elles couvrent une surface de 422 m², soit 12,4 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,7 m et 1 m. Le recouvrement est constitué de remblai de démolition sur les 2/3 nord de la parcelle contemporain (ce remblai varie de 0,4 à 0,8 m d'épaisseur), de limon brun ou beige reposant sur le substrat de craie.

L'évaluation a permis de mettre au jour trois structures contemporaines de la Grande Guerre. Il s'agit d'une tranchée de combat et de deux accès à cette structure militaire. La munition mise au jour dans la tranchée donne une date d'utilisation de cette position vers la fin de l'année 1917.

Bruno DUCHÊNE

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS Prospections pédestres d'après les données LiDAR

En 2018, un vol LiDAR a été réalisé sur 300 km² correspondant à l'emprise du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Ces données ont été analysées sur SIG pour évaluer l'évolution de l'occupation du territoire. Durant l'hiver 2019, nous avons mené des

prospections pédestres dans les forêts domaniales et communales contenues dans le PNR de la Montagne de Reims, soit les forêts domaniales du Chêne à la Vierge, d'Hautvillers et de Verzy ainsi que 26 forêts communales. Ainsi, 146 secteurs ont fait l'objet de

prospections pédestres. Avant la réalisation du vol LiDAR, la carte archéologique était très pauvre dans ce secteur, mis à part quelques voies gallo-romaines et quelques sites archéologiques. Grâce à ce travail, nous avons pu détecter 1 763 indices de sites. Plus précisément, nous avons mis au jour 3 indices de sites gallo-romains, 9 médiévaux et 18 modernes, parmi lesquels plusieurs ateliers. 583 indices ont été datés de l'époque contemporaine. Il s'agit principalement de vestiges liés à la Première Guerre mondiale. Pour finir, 1 150 indices sont restés indéterminés. Il s'agit principalement de charbonnières. En complément,

l'analyse des données Lidar a permis d'identifier de nombreux chemins anciens mais aussi des crêtes de labours, véritables témoins de champs labourés, ce qui signifie qu'à ces endroits la forêt est plus récente. Pour mieux comprendre l'évolution de l'occupation du territoire, des études plus précises peuvent encore être menées sur des thématiques particulières.

Sophie DAVID

PROSNES Constantine

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été initié, préalablement à la construction d'un bâtiment viticole. La demande de permis de construire concerne une surface de 6 285 m² sur une parcelle agricole. 11 tranchées ont été effectuées. Elles couvrent une surface de 791 m², soit 12,6 % de la surface totale du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,3 m et 0,7 m. Le recouvrement est constitué de limon brun et nodules de craie reposant sur le substrat de craie.

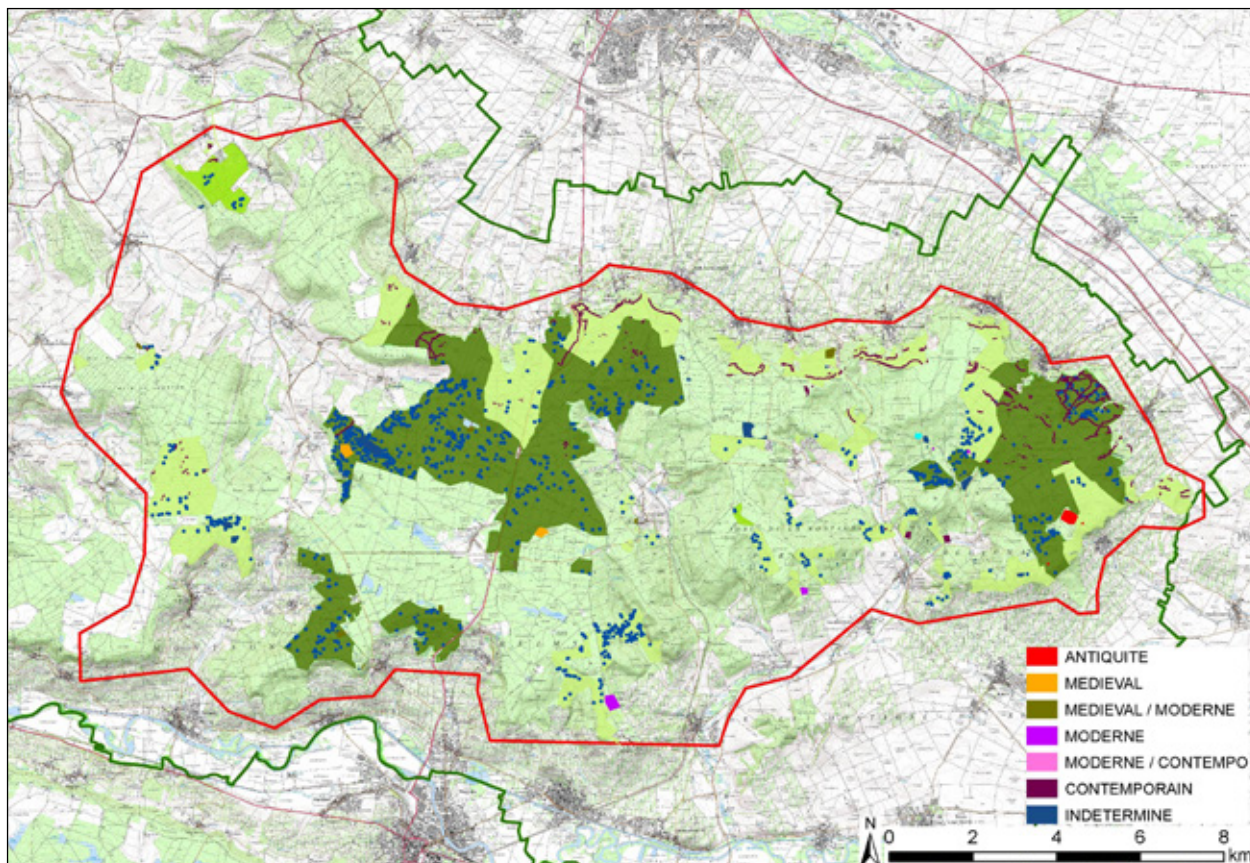
Le diagnostic a permis de mettre au jour un bâtiment non daté et des vestiges de la Grande Guerre. Ce bâtiment, apparu dans la tranchée 10, est constitué de trois poteaux. Le plan de ce bâtiment est carré, avec un écart entre les poteaux de 2,5 m, sa surface est de 4,25 m². Les poteaux apparaissent à 0,4 m sous le sol actuel. Ils mesurent 0,35 m de diamètre.

Sur cette emprise, 12 faits liés à la Grande Guerre ont été mis au jour. Ceux-ci sont cinq sections de tranchées, quatre dépotoirs, un abri et deux possibles « fonds de cabane » ainsi qu'une quinzaine d'impacts d'obus. Le canevas de tir nous montre que nous sommes sur la première ligne de front français et à proximité d'un

ouvrage dit « du Roi Albert ». Au vu des découvertes soutenues de munitions de fusils français (8 mm Lebel), de grenades défensives quadrillées françaises de type « mle.1915 D » et de type « citron Foug Mle.1916 » ainsi que d'obus de 7,7 cm allemands non explosés, nous n'avons que peu pratiqué de tests de ces vestiges. On précisera qu'une caisse en bois d'une vingtaine de grenades Foug de 1916 a été mis au jour en surface dans « le fond de cabane » (St 6-03). L'ensemble de ces munitions a été ramassé par la sécurité civile.

La présence de restes de campement à côté des tranchées (fonds de cabanes et dépotoirs) laisse penser que ce secteur pouvait être « plus paisible » avant 1917. Rien n'exclut que le bâtiment ne soit pas de cette période. D'ailleurs, l'évaluation réalisée en 1999 par R. Haurillon sur la parcelle contiguë à l'est n'a livré aucun vestige plus ancien.

Bruno DUCHÊNE



Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, prospections d'après les données LiDAR
Carte archéologique à l'issue des prospections pédestres
(réalisation : S. DAVID, source : ONF, Scan25 IGN 2018)

PUISIEULX Franc Alleu

Âge du Fer ? Contemporain

Le projet de création d'une unité de méthanisation a généré la réalisation d'un diagnostic à l'extrémité du chemin Franc Alleu (parcelle ZA 42pp). L'emprise de ce diagnostic, d'une superficie de 9 000 m², se situe en plein champ au bord du chemin d'exploitation Franc Alleu et proche de la ligne TGV Est. 14 tranchées ont été réalisées afin de couvrir l'ensemble du terrain prescrit. Ces ouvertures ont permis d'investiguer une surface de 1 021 m², soit 10,1 % de la surface accessible (10 088 m²).

Quatre structures ont été découvertes dans la partie orientale de l'emprise, à une profondeur d'apparition de 0,75 m. Ces structures apparaissent toutes creusées

dans les grèzes qui constituent le *substratum* du terrain. Ces dernières sont la résultante de l'altération chimique des craies formant le socle géologique de la région. Les vestiges découverts n'ont livré aucun matériel datant. Néanmoins, ils forment un ensemble cohérent et dessinent le plan d'un petit bâtiment de forme carrée (2 m de côté). Il pourrait s'agir des vestiges d'un grenier surélevé. Doit-on rapprocher cette découverte de celles effectuées lors de la construction de la LGV Est ? Il serait alors séduisant d'inclure ce bâtiment dans l'occupation de la Tène ancienne, mise au jour non loin au lieu-dit *le Mont de la Cuche*.

Olivier BAILLIF

REIMS Rue Anquetil

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Le diagnostic rue Anquetil à Reims porte sur une surface prescrite de 2 600 m². Cette opération a pris la forme d'une surveillance de travaux, en co-activité avec l'entreprise de la SADE. Le secteur concerné par la prescription de diagnostic se situe dans une zone à fort potentiel archéologique. Situé à l'extérieur de l'*oppidum* protohistorique et du rempart du Bas-Empire, il est toutefois localisé en périphérie nord-ouest de la ville du Haut-Empire alors enclose par une enceinte dite « augustéenne ».

Le suivi de travaux s'est déroulé en deux phases : une première phase du 17 avril au 18 juin 2019 concernant la rue Anquetil, une seconde phase du 15 juillet au 30 juillet 2019 portant sur la place Anquetil. Dans un secteur au sous-sol particulièrement arasé où la craie géologique a été systématiquement atteinte, les résultats du suivi de travaux se sont toutefois révélés positifs. Les vestiges rencontrés, peu denses, s'étalent de la période antique à l'époque contemporaine.

Pour la plupart difficilement datables de manière absolue à cause d'un faible lot céramique, les niveaux les plus anciens remontent à l'Antiquité. Les vestiges confirment la présence d'un *cardo* secondaire. Répartis

à l'ouest et à l'est de la rue, des structures en creux (fossé, fosses d'extraction, etc.), des niveaux de sols extérieurs et un système de chauffage (hypocauste) témoignent d'une occupation entre le I^{er} s. apr. J.-C. et le IV^e s. apr. J.-C. À partir du début du IV^e s. apr. J.-C., le secteur semble être abandonné et faire l'objet de récupérations systématiques.

Dans un secteur désormais situé en dehors des remparts médiévaux de la ville, les vestiges postérieurs à l'Antiquité semblent liés à l'exploitation agricole des parcelles (probable fossé parcellaire, fosses de plantation et chemin). Enfin, la présence de caves et de murs d'habitat témoigne de l'expansion urbaine de la ville à partir de la seconde moitié du XIX^e s.

Aurélien TROUBLARD

REIMS 26-32 rue Brimontel

Haut Moyen Âge
Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle cadastrale AY n° 125 de la commune de Reims fait suite à une demande de réalisation anticipée de diagnostic dans le cadre d'un projet immobilier situé à proximité de la grande enceinte augustéenne et d'une nécropole antique, sur une surface de 8 066 m². 13 tranchées ont pu être réalisées, représentant un taux d'ouverture de 10,7 % (876 m²).

Ces investigations n'ont pas permis de témoigner d'une présence funéraire. En revanche, de nombreuses traces de la Grande Guerre ont été caractérisées. Il s'agit

d'une section de tranchée, d'un réseau électrique et d'importants impacts d'obus, qui ont pu complètement altérer des éventuels vestiges plus anciens, comme l'atteste la découverte de quelques fragments de céramique du haut Moyen Âge dans le comblement de deux fossés.

Marie-Caroline CHARBONNIER

Le projet de construction d'un programme immobilier neuf au 36 boulevard Carteret et rue du Bastion à Reims a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une parcelle de 1 947 m² que bordent la rue du Bastion au nord-ouest et le boulevard Carteret au sud-est (parcelles cadastrales 314 et 582pp, section CW). La démolition du bâtiment commercial présent sur la parcelle, effectuée avant le début de l'opération, a permis l'ouverture de six tranchées qui affectent l'ensemble de l'emprise. Elles représentent 12,7 % (246 m²) de la surface prescrite. La craie naturelle a été atteinte dans toutes les tranchées, à l'exception d'une seule, impactée par de lourdes fondations contemporaines.

Malgré les réaménagements récents, l'opération a révélé la présence de plusieurs vestiges attribuables à l'Antiquité. Les couches de démolition antique, vraisemblablement remaniées au moins en partie supérieure, apparaissent dès 1,2 m de profondeur sous le sol actuel, vers 91 m NGF d'altitude, et à une profondeur moyenne d'1,6 m. Toute la moitié ouest de la parcelle cadastrale n° 314 a livré des éléments de bâti antique qui s'organisent de manière relativement cohérente et conformément à la trame de la ville du Haut-Empire. Des murs en pierres et des fragments de *tegulae* liés au mortier de chaux pourraient appartenir à des caves gallo-romaines et des fondations de mur en craie pourraient signaler la présence de l'habitat associé, pour lequel un seul véritable sol en craie est conservé au sud-ouest de l'emprise. La présence d'autres niveaux de sol, au moins ponctuellement conservés, est pressentie au nord de la parcelle.

La grande majorité du mobilier céramique collecté au cours de l'opération est datée du III^e s. apr. J.-C. Une fosse et un remblai contigu ont, toutefois, livré des éléments un peu plus anciens que l'on peut situer entre le deuxième quart du I^{er} s. (voire le milieu du I^{er} s.) et le deuxième quart du II^e s. apr. J.-C.

Si les niveaux de démolitions antiques, intacts ou perturbés, sont absents des extrémités du terrain, la présence de vestiges en creux installés dans la craie doit être envisagée en façade de la rue du Bastion et du boulevard Carteret, comme l'indique la découverte d'un alignement de trois trous de poteaux creusés dans le substrat à environ 1,3 m de profondeur sous le sol actuel vers 90,6 m NGF d'altitude.

Un petit lot de déchets de tabletterie, essentiellement des baguettes rectangulaires et des rondelles, a été recueilli au sein du niveau dans lequel sont installées les fondations de mur en craie découvertes dans la tranchée 2. La présence de vestiges d'une petite activité de travail de l'os est donc envisageable dans cette partie de la parcelle, soit sous la forme de déchets rejetés dans une fosse, soit sous la forme d'un niveau de travail de l'os plus ou moins bien conservé.

Aucune trace du passage du *decumanus* secondaire en limite sud du diagnostic n'a, en revanche, été détectée.

On rappellera enfin la découverte sur un diagnostic voisin au 48 boulevard Carteret et sur quelques opérations récentes plus éloignées (rue de l'Écu, rue Piper) d'une activité d'extraction de craie remontant, au plus tôt, à la fin du XVII^e s. Si les cotes d'apparition relativement basses et le mobilier associé suggèrent que les fosses découvertes au 36 boulevard Carteret et rue du Bastion sont attribuables à l'Antiquité, certaines d'entre elles pourraient en réalité relever de cette pratique à l'époque moderne.

Magalie CAVÉ

REIMS
Rue du Châlet, rue de Solférino

Indéterminé

Les deux opérations de diagnostic, qui ont porté sur les parcelles BK n° 97pp, 500pp, 103pp, 104pp et n° 111pp, 395pp, 495pp, 497pp et 113 des rues du Châlet et de Solférino, concernent des projets d'aménagements urbains sur une surface, respectivement, de 1 800 m² et 1 025 m² environ.

Trois tranchées ont été réalisées, couvrant 205 m² (7 % de l'emprise disponible), une dans l'emprise de la future

placette et deux à l'emplacement de la nouvelle voirie. Implantées entre 99,51 et 97,58 m NGF, le substrat géologique est apparu au fond de celles-ci entre 98,96 m et 96,38 m NGF, soit entre 0,60 et 1,25 m de profondeur par rapport au niveau actuel. Le seul vestige découvert est un trou de poteau isolé dont les limites après fouille paraissent irrégulières et douteuses.

Émilie JOUHET

REIMS
Rue du Châlet, rue de Solférino

Contemporain

Cinq opérations de diagnostic ont porté sur les parcelles BK n° 96, 97pp, 98, 102pp, 103pp, 104pp, 105, 106, 111, 395pp, 457, 495pp, 497pp, 499, 500pp, 502pp, 503 et une partie d'une voie publique aux 65-69, rue du Chalet et aux 50-52 rue de Solférino, concernées par un projet d'aménagement immobilier sur une surface de plus de 13 000 m². 10 tranchées ont été réalisées, représentant 824 m² sondés (6,2 % de l'emprise). Implanté entre 99,5 et 96,4 m NGF, le substrat géologique est apparu

au fond de celles-ci entre 98,44 et 95,17 m NGF, soit entre 0,7 et 1,5 m de profondeur par rapport au niveau actuel.

Le seul vestige découvert est une fosse isolée dont le mobilier est à rattacher à l'époque contemporaine.

Émilie JOUHET

REIMS
14-16 rue Chavalliaud

Moderne – Contemporain

Le projet de construction d'un programme immobilier au 14-16 rue Chavalliaud a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une parcelle de 1 294 m² (parcelles cadastrales 600 et 1140, section CV).

La parcelle se trouve en dehors de l'*oppidum*, dans le quart sud-est de la ville du Haut-Empire. Aucune rue antique n'est restituée dans la parcelle sondée ou à proximité immédiate ; celle-ci n'appartient donc à aucun

îlot d'habitat antique clairement défini. Des sépultures antiques sont mentionnées dans les découvertes anciennes, à proximité du site vers la rue de Cernay sans davantage de précisions. Dès la fin de l'Antiquité, la parcelle se trouve à l'extérieur de l'enceinte tardive, puis du rempart médiéval que l'on situe à près de 850 m à l'ouest.

Les deux tranchées ont été ouvertes après la démolition de la maison présente dans l'emprise du diagnostic en façade de la rue Chavalliaud. Elles représentent 9,4 % de la surface prescrite. La craie naturelle a été atteinte partout dans les deux tranchées, avec un impact très modéré des fondations contemporaines. Le pendage observé dans la craie naturelle au sein de la tranchée ouverte dans la moitié sud du site et la séquence sédimentaire qui le comble suggèrent la présence d'un ancien vallon sec qui traverserait cette partie de la parcelle plus ou moins d'ouest en est.

L'opération n'a pas révélé la présence de vestiges anthropiques anciens, mais uniquement quelques fondations de murs et des fosses modernes ou contemporaines, comme le prouvent leurs caractéristiques (composition, comblement, cote

d'apparition élevée) et le mobilier associé daté entre le XVIII^e s. et le XX^e s. (assiette à glaçure jaune pâle, grès à glaçure salifère transparente, faïence fine avec décor sérigraphié).

L'absence totale de couches archéologiques antiques, même remaniées, et de mobilier antique, même résiduel au sein des niveaux plus récents, semble indiquer que ce secteur situé aux confins de la ville du Haut-Empire, à environ 160 m à l'intérieur de la Grande enceinte et 260 m au sud-est du *decumanus maximus*, n'était pas occupé durant cette période. En l'état actuel de la recherche, aucune rue antique n'est restituée autour de la parcelle concernée et la portion de rue antique attestée la plus proche est un *decumanus* qui se trouve à plus de 150 m au nord-ouest du site. Les quartiers très excentrés du quart sud-est de la ville du Haut-Empire ne seraient donc pas lotis (ou alors très faiblement ?).

Magalie CAVÉ

Gallo-romain

REIMS

Rue du Clou dans le Fer

Le projet de réfection de la section nord de la rue du Clou dans le Fer sur une surface d'un peu plus de 1 000 m² dans un secteur à fort potentiel archéologique a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Au total quatre tranchées ont été réalisées, couvrant une surface de 16 m² soit 1,5 % de la surface prescrite. En raison d'une forte densité de réseaux en activité, seules deux tranchées ont livré des vestiges archéologiques. Les deux autres étaient insondables.

La période antique est majoritairement représentée par une phase d'abandon datée entre la fin du III^e s. apr. et le début du IV^e s. apr. J.-C., confortant les observations attenantes (Neaud 2017, Troublard 2018).

Baptiste PANOUILLOT

REIMS
Rue du Colonel Fabien,
rue de l'Abreuvoir

Contemporain

La fouille archéologique prescrite rue du Colonel Fabien et rue de l'Abreuvoir fait suite à un diagnostic réalisé en 2010 par N. Garmond (Garmond *et al.* 2010). Cette opération s'est déroulée en co-activité avec l'entreprise de la SADE, chargée d'installer un conduit d'assainissement entre 3,09 m et 4,1 m de profondeur. Cette réalisation s'est faite par le biais d'une tranchée de 73,2 m de longueur. La prescription a pour but d'évaluer le potentiel archéologique et paléo-environnemental, et de compléter, ainsi, les données issues du diagnostic, dans un secteur où les informations restent lacunaires.

La fouille s'est déroulée du 9 septembre au 16 octobre 2019. Aucun vestige antérieur à l'époque contemporaine n'a été mis au jour et le mobilier archéologique est très rare et très fragmenté. De même, la craie géologique n'a pas été atteinte.

Seules des données géo-environnementales ont pu être renseignées avec l'aide du laboratoire GEGENAA (Université de Reims Champagne-Ardenne). La présence de graveluches crayeuses et d'horizons tourbeux renseignent la composition et l'évolution des terrasses alluviales du fond de vallée de la Vesle. Elles permettent d'enrichir les connaissances sur le remplissage sédimentaire du bassin de la Vesle durant le Tardiglaciaire et l'Holocène. Ces couches sont scellées par un remblai contemporain résultant des nombreuses transformations morphologiques du terrain par l'homme au cours des deux derniers siècles (construction du canal dans la seconde moitié du XIX^e s., autoroute urbaine dans les années 1970, aménagements des berges, détournement du lit de la Vesle, etc).

Aurélie TROUBLARD

REIMS
Rue du Commerce

Contemporain

L'opération concerne les parcelles cadastrales AZ n° 174 et n° 170 de la commune de Reims et fait suite à une demande de permis de construire. Compte tenu de sa localisation à proximité de la grande enceinte augustéenne et d'une nécropole antique, un diagnostic a été réalisé sur une surface de 2 065 m². Un total de quatre tranchées a été effectué sur les parties accessibles des parcelles, représentant une surface ouverte de 256 m², soit 12,4 % de l'emprise prescrite. La profondeur atteinte dans les tranchées varie de

0,45 m à 1,10 m, soit de 93,31 m à 92,24 m NGF. La craie géologique se trouve à une altitude moyenne de 92,78 m NGF.

Aucun vestige anthropique n'a été mis au jour, hormis un creusement contemporain en béton armé et quelques traces d'anciens chablis.

Florie SPIÈS

L'opération de diagnostic menée à Reims au 4 rue Gosset, sur la parcelle cadastrale BD n° 100, fait suite à une demande de permis de construire sur une surface de 2 418 m² (dont 1 943 m² étaient réellement disponibles) localisée dans l'aire de la ville du Haut-Empire, sur le tracé supposé d'une rue encore non explorée. Le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic. Cinq tranchées ont pu être réalisées, représentant une ouverture de 8,8 % de la surface prescrite (10,9 % rapporté à la surface disponible).

Ces investigations permettent d'attester la présence d'une rue décumane, telle que projetée dans le quadrillage orthogonal de la ville du Haut-Empire. Cependant, elle est mal conservée sur cette parcelle, aperçue dans une seule tranchée et largement recoupée par une fosse postérieure, ne laissant apparaître que quelques informations sur les premiers niveaux de rue.

Appréhendée sur toute sa largeur (une dizaine de mètres de caniveau à caniveau), la rue présente plusieurs niveaux de circulations (trois états ont pu être perçus) associés à des caniveaux. Le trottoir sud, aussi, a pu être mis en évidence. L'absence de mobilier ne permet pas d'affiner la datation de ces différents états.

L'habitat bordant de la rue est uniquement représenté par des structures profondes, compte tenu de l'arasement général de la parcelle. On recense ainsi deux caves,

trois probables puits, plusieurs fosses indéterminées, un niveau de circulation excavé, une fondation et des récupérations de murs, qui livrent des éléments de datation compris entre la première moitié du II^e s. apr. J.-C. et le début du IV^e s. (horizons VIII à XI de Reims). Ces différents vestiges sont contemporains d'un ou de plusieurs états de la rue, sans que nous puissions les associer. Ils attestent, cependant, de la possible occupation continue du secteur du Haut-Empire jusqu'à l'Antiquité tardive.

Sans que nous puissions en préciser la période, l'abandon de la rue et le probable changement de fonction du secteur se matérialisent par le creusement d'une grande fosse qui recoupe la rue, et dont le comblement contient, en position secondaire, des éléments de façade.

En dernier lieu, la parcelle est fortement impactée par les vestiges contemporains, caractérisés par de rares traces d'impacts d'obus, mais surtout par la construction de bâtiments (longrines, tranchées de réseaux) et d'un parking, qui ont largement altéré les niveaux sous-jacents.

Florie SPIÈS

La fouille qui nous occupe prend place au nord de la ville antique de Reims. Ce secteur qui se situe dans l'enceinte de la ville du Haut-Empire est à l'extérieur des agglomérations de la Protohistoire et du Bas-Empire.

Dans l'état actuel de nos recherches, les vestiges que nous avons mis au jour sur le site sont tous datés entre le début du I^{er} s. apr. J.-C. et le début du IV^e s.

Les vestiges les plus anciens prennent la forme de tronçons de fossé et d'alignements de trous de poteaux. Ces linéaires constituent des axes forts qui vont être conservés tout au long de l'évolution du quartier dans les phases suivantes. Les fossés délimitent notamment la future voirie (*cardo* et *decumanus*) et les îlots.

À l'intérieur des futurs îlots, quelques petites fosses et trous de poteaux ont été identifiés de manière



REIMS, boulevard Jules César, salle événementielle
Plan général de la fouille
(DAO : R. WASSONG, Éveha)



REIMS, boulevard Jules César, salle événementielle
Cliché d'une des caves maçonnées
(cliché : A. MAMIE, Éveha)

sporadique. Le site est, avant tout, le théâtre d'une intense extraction du calcaire. De vastes fosses de quelques mètres, à plusieurs dizaines de mètres de côtés ont été mises au jour. Le matériau extrait est comparable à celui que l'on va retrouver dans la mise en œuvre des fondations des murs, des sols et des voies des phases suivantes.

Les études de la ville antique de Reims ont montré que cette vaste agglomération du Haut-Empire se structure suivant une cadastration bien définie, matérialisée par les grands axes de circulation. Deux de ces axes majeurs ont pu être mis en évidence sur le site : un *cardo* traversant la fouille du nord au sud, et un *decumanus* perpendiculaire, partiellement dégagé, bordant le nord de la fouille. L'étude de ces rues a montré que, dans un premier état, elles prennent simplement la forme d'un niveau de circulation d'une quinzaine de mètres de large, situé directement sur la craie, avec quelques recharges de galets éparses. Par la suite, une rue centrale constituée de couches de craie damée est installée. On assiste, ensuite, à une phase de « monumentalisation » avec une voie constituée d'un cailloutis compact, flanquée de deux larges trottoirs en craie damée, eux-mêmes bordés par des portiques.

À l'ouest du *cardo*, nous avons, en partie, mis au jour un quartier d'habitation. L'occupation y est extrêmement dense avec de nombreux espaces.

Le premier état est, pour le moment, assez difficile à appréhender car les vestiges sont très perturbés et partiellement masqués par la phase suivante. Cette deuxième phase d'habitat est, également, assez mal conservée car, suite à l'abandon de la zone, une intense campagne de récupération des matériaux a été menée : les sols sont mités de fosses et les murs ont été largement spoliés.

Toutefois, la fouille nous a permis de montrer que de riches habitations prennent place dans ce secteur. De nombreux fragments d'enduits peints, des vestiges d'hypocaustes, des fragments de colonne et de colonnettes, ainsi qu'un vestige de mosaïque ont été découverts. Le mobilier (essentiellement céramique) semble caractéristique d'un secteur d'habitat. Cette zone est, également, marquée par la présence d'une vingtaine de caves aux dimensions très variables (du petit cellier à la grande cave avec escalier) et d'autant de puits. Les traces d'artisanat sont assez rares et ponctuelles. Quelques restes d'ossements sciés et d'ébauches issus des remblais de démolitions évoquent la tabletterie. Quelques foyers avec quelques scories révèlent des activités de métallurgie.

De l'autre côté du *cardo*, dans la moitié est de la fouille, les premiers résultats montrent une occupation plus lâche avec de vastes espaces. L'apport principal des recherches dans ce secteur est la mise en évidence d'ateliers de métallurgie et de verrier. La métallurgie est apparue au travers d'une trentaine de structures de combustion. L'artisanat du verre a été identifié à travers la découverte d'un petit four circulaire et d'un grand four quadrangulaire dont le fond était constitué d'une croûte de verre fondu.

Le site est abandonné au début du IV^e s. On assiste, dès lors, à une intense phase de récupération des matériaux de construction. Une épaisse couche recouvrant les vestiges indique que, dans le même temps, l'ensemble du quartier est remblayé et nivelé. Ce phénomène pourrait être mis en relation avec la mise en place des remparts du *castrum*. Aucun indice d'occupation postérieure à ces remblais n'a été identifié jusqu'à la mise en place de la gare de marchandises à partir de 1854.

Antoine MAMIE

Contemporain

REIMS 173 rue Lesage

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur les parcelles cadastrales AK n° 209 et n° 210 de la commune de Reims fait suite à une demande de réalisation anticipée de diagnostic, sur une emprise de 2 477 m² à proximité de la grande enceinte augustéenne et d'une nécropole antique. Trois tranchées ont pu être

réalisées, représentant un taux d'ouverture de 8,1 % (202,6 m²).

Les données récoltées lors de ce diagnostic attestent d'une occupation contemporaine. Outre la présence de deux murs contemporains et de dépressions associées

à de nombreux fragments d'obus et d'artillerie sur l'ensemble de la parcelle, les vestiges repérés peuvent être associés à des vestiges de la Grande Guerre. Ce contexte de découvertes est dans la continuité de

celles faites sur la parcelle voisine (« 26-35 rue de Brimontel », parcelle AY n° 125, Charbonnier 2018).

Marie-Caroline CHARBONNIER

REIMS

47 rue Libergier, 21-23 rue Clovis

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Cette opération de diagnostic a porté sur les parcelles IK n° 639, 641 et 642 des 47 rue Libergier et 21-23 rue Clovis, concernées par un permis de construire sur une surface de 772 m² dont 477 m² ont été accessibles. Une tranchée a été réalisée, soit 32 m² représentant 6,8 % de la surface accessible. Implantée entre 79,99 m et 79,79 m NGF, le substrat géologique est apparu au fond de celle-ci à 76,53 m NGF, soit à 3,46 m de profondeur par rapport au niveau actuel.

Une possible occupation romaine du III^e s. a pu exister mais celle-ci a été détruite par les activités ultérieures de la fin du Moyen Âge et surtout de la période moderne (certainement zone remise en culture). Deux faits (1 mur et 1 puisard) modernes et contemporains et quelques Us modernes (remblais Us 1 à Us 11) et contemporaines (Us 12 et Us 13) ont été recensés.

Émilie JOUHET

REIMS

Place Museux

Âge du Fer – Gallo-romain
Haut Moyen Âge – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

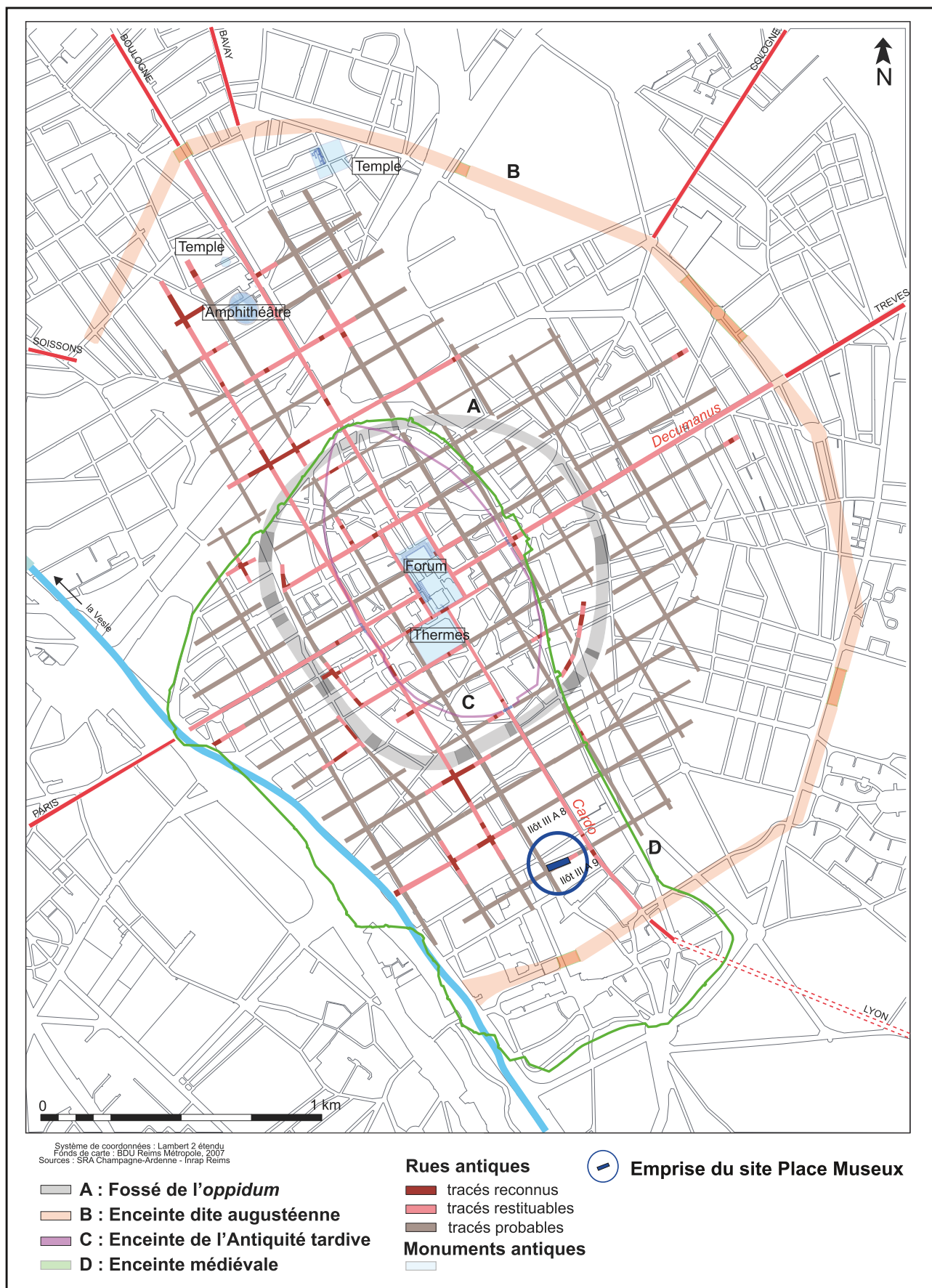
En 2017, la Communauté urbaine du Grand Reims a engagé une vaste rénovation de la place Museux, motivant en amont un diagnostic archéologique. Située au centre-ville de Reims, celle-ci s'étend sur presque 2 000 m². Elle est limitée à l'est par l'église Saint-Maurice et au Sud par l'école Science-Po, occupant l'ancien collège des Jésuites. L'opération de diagnostic archéologique menée par D. Bouquin avait révélé la présence d'un cimetière paroissial attenant à l'église (plusieurs niveaux de sépultures creusés dans des terres brassées), et des structures indiquant la présence d'une occupation antique.

La mention historique de l'église Saint-Maurice est faite dès le XII^e s., mais des tombes du VII^e s. retrouvées à l'est de l'édifice, rue du Bârbatre, impliquent une occupation funéraire plus précoce. L'édifice se situe en effet le long

de la voie *Caesare* qui relie l'occupation *intra-muros* de la ville alto-médiévale au pôle ecclésiastique. Située devant l'église, à l'ouest, la place a, semble-t-il, quant à elle, accueilli un cimetière postérieur, utilisé d'après les textes jusqu'au XVIII^e s.

Par ailleurs, l'occupation de Reims à la période antique est riche et connue par de nombreuses fouilles *intra-muros*. L'actuelle place Museux se situe à l'intérieur du rempart du Haut-Empire, et à l'extérieur, au sud-est, de la ville du Bas-Empire (à environ 600 m de l'enceinte tardive). Les opérations archéologiques environnantes indiquent que l'îlot a connu, à cette période, une occupation artisanale.

Le diagnostic et ce riche contexte ont mené à la prescription d'une opération de fouille préventive,



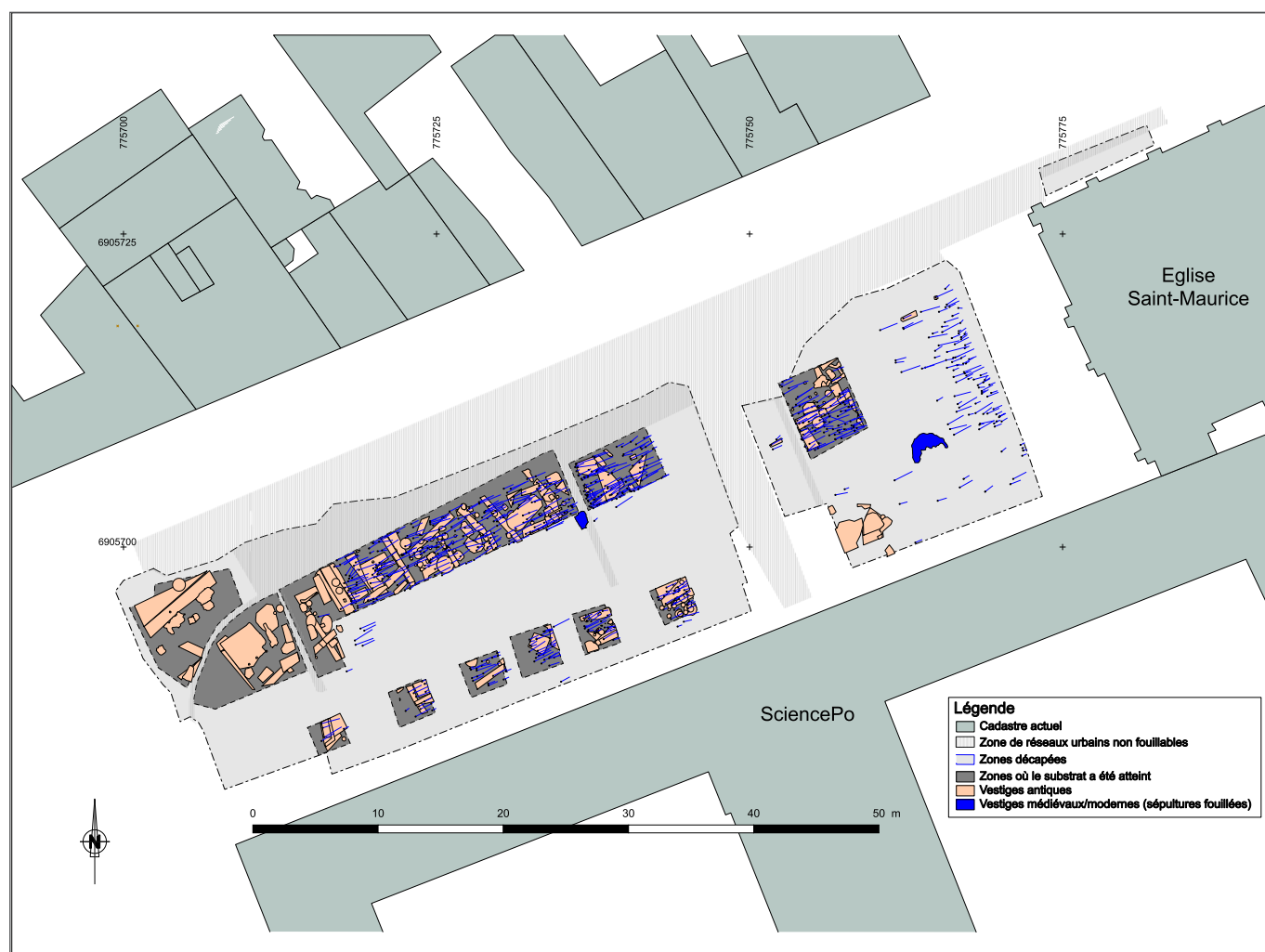
REIMS, place Museux
Localisation de l'emprise au sein de la Reims protohistorique, antique et médiévale
(sources : SRA site de Châlons-en-Champagne, Inrap Reims ; fond de carte : MACP, cadastre.gouv.fr)

conduite entre mai et septembre 2019 sous la direction d'É. Wermuth.

En raison des contraintes d'accès et de co-activité, la place n'a pas été décapée de façon extensive mais a été fouillée, en plusieurs fois, par alternance d'ouverture des secteurs ; elle a, par ailleurs, livré de nombreux réseaux propres à l'aménagement urbain. Au total, la surface ouvrable à la fouille fut ainsi restreinte à 1 261,5 m².

En outre, après discussion avec le SRA, la très forte densité de vestiges sur le site a obligé le morcellement de l'emprise dont 26,2 % a été fouillée jusqu'au substrat (330,5 m²). Le reste de la place a fait l'objet d'un décapage exhaustif jusqu'à une cote de travaux et de fouilles ponctuelles jusqu'aux niveaux antiques (ces dernières étant notamment concentrées sur les niveaux sépulcraux).

Bien que ce morcellement complique la compréhension précise de son organisation, le site a livré des vestiges diachroniques. Quelques structures excavées dans le substrat (fosses et trous de poteaux) semblent indiquer une occupation du lieu dès le second âge du Fer. Cependant, une seule datation ¹⁴C vient étayer l'attribution chronologique de ces faits comme antérieure à l'*oppidum* et aucun autre élément mobilier n'a été retrouvé pour cette période. Si, stratigraphiquement, ces structures sont antérieures à l'occupation antique à proprement parler, il convient donc d'être prudent sur leur datation absolue. En surface, d'autres vestiges (remblais, maçonneries, fosses, tuyauteries) témoignent de l'aménagement de la place après l'abandon du cimetière paroissial, et ont permis de s'intéresser à l'urbanisation du quartier à la fin de la période moderne et jusqu'à aujourd'hui, et, notamment, à l'installation des réseaux hydrauliques rémois. En dehors de ces éléments, l'occupation perçue sur le site est majoritairement antique et médiévale/moderne.



REIMS, place Museum
Stratégie de fouille et principales occupations du site
(DAO : É. WERMUTH, C. CHOUETTE, Éveha ; source : IGN)

La fouille du cimetière paroissial a livré un grand nombre de tombes réparties sur les deux tiers de la place actuelle. La limite ouest de l'ensemble est matérialisée par l'alignement des sépultures et la rupture nette d'inhumations, mais aucune contrainte fossoyée ou construite n'a été mise en évidence. L'absence d'autres limites montre une occupation extensive dans l'emprise de fouille. Au total, 680 tombes ont pu être fouillées, permettant l'estimation de l'ampleur de l'ensemble à, au moins, 1 500 tombes.

La stratigraphie, l'étude documentaire et les datations ¹⁴C permettent d'attester l'occupation funéraire entre la fin du X^e s. et la deuxième moitié du XVIII^e s. Quatre phases d'inhumation sont distinguées mais aucune rupture de l'occupation n'est perceptible, le cimetière étant utilisé en continu durant toute cette période. Plusieurs aménagements empierrés ont également été observés dans le cimetière, qu'on peut associer aux éléments représentés sur certains plans datés de la période moderne. L'ensemble des informations historiques et archéologiques permet de percevoir le paysage et l'organisation de l'espace sépulcral. Celui-ci fluctue dans le temps en fonction des acteurs utilisant l'église Saint-Maurice : habitants, religieux et paroissiens se répartissent tout autour de l'édifice. Au VI^e s. les inhumations sont ainsi réalisées à l'est de l'église, puis au XI^e s. le terrain au sud de l'édifice accueille plusieurs inhumations, contemporaines des premières sépultures observées sur la place à l'ouest de l'église Saint-Maurice. Le lien entre ces quelques tombes et l'occupation bénédictine pourrait être probable, tandis que les paroissiens, à proprement parler, sont inhumés sur la place. Ensuite, dès lors que les jésuites construisent leur collège au sud de l'édifice, au début du XVII^e s., les inhumations semblent réalisées exclusivement sur la place. Vers 1760, le cimetière est déplacé à l'est de l'église, avant d'être abandonné et uni au cimetière de Saint-Remi en 1792, dans un nouvel espace situé aujourd'hui rue Nicolas Roland.

Les pratiques funéraires observées lors de la fouille regroupent essentiellement des contenants cloués et des enveloppes souples, mais en dehors des éléments liés au mode d'inhumation, très peu de mobilier a été découvert dans les tombes. Aucune inhumation en sarcophage, similaire à celles découvertes à l'est de l'édifice, n'a été retrouvée sur l'emprise, laissant supposer que la place n'était alors pas utilisée à des fins funéraires. En revanche, la présence de fosses anthropomorphes suggère une occupation médiévale, corroborée par les datations ¹⁴C attribuant les tombes plus anciennes entre les X^e s. et XII^e s.

Les sépultures mises au jour ont livré des individus de tous âges et des deux sexes. Les tombes médiévales sont peu représentées mais la présence d'individus d'âge immature permet de penser que le recrutement était également ouvert durant la période concernée par

cette phase d'inhumation. Sur l'ensemble des phases, le profil de la population accueillie suit celui du modèle paroissial, ce qu'étaient les témoignages et plans historiques.

Un secteur en particulier, central dans la place actuelle et s'articulant vraisemblablement autour d'une maçonnerie de plan carré, a livré un nombre d'enfants en bas âge et d'âge périnatal important. Caractéristique de la dernière période d'utilisation du cimetière, ce regroupement permet notamment de discuter du traitement funéraire de cette population dans les espaces funéraires paroissiaux.

Le remblai accueillant les inhumations se pose sur les niveaux antiques, certaines sépultures transperçant des couches de démolition. Aucun mobilier daté entre les V^e s. et XIII^e s. n'a été trouvé sur le site, impliquant un hiatus de l'occupation à cette période ou la destruction totale des niveaux par l'installation des remblais de cimetière. Il semble que l'occupation alto-médiévale, après l'abandon antique et avant l'émergence du pôle ecclésiastique de la ville médiévale, soit diffuse dans cette partie de la ville et probablement plus concentrée vers Saint-Remi.

Les niveaux antiques ont livré très peu de mobilier, quasi exclusivement en position résiduelle dans les niveaux d'abandon. La destruction méthodique des constructions ne permet de percevoir la stratigraphie que sur un mètre, en moyenne (hors structures profondes), livrant des niveaux de destruction, des sols et les tranchées de récupération des murs en pierre. Bien que la fouille soit fractionnée, on perçoit dans ce secteur excentré dans la ville antique une organisation et une richesse comparable à celle des autres sites rémois.

L'occupation antique mise au jour sur le site est caractérisée par la présence d'une section de voie secondaire, bordée d'un caniveau et trottoir, autour desquels viennent s'organiser les constructions. La stratigraphie montre plusieurs étapes d'installation et de démolition. Quatre phases ont été distinguées en fonction des aménagements progressifs. Une phase d'installation est caractérisée par les premiers états de la voirie et des structures en creux (fosses d'extraction, trous de poteaux et de piquets, caves). Elle s'étale sur la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

À partir de la deuxième moitié du I^{er} s., et au cours de la première moitié du II^e s., s'en suit une phase de construction maçonnée. La voie est adjointe d'un portique à petites piles ; les maçonneries sont aménagées selon un plan sensiblement orthonormé par rapport à la voie. Les niveaux de sols ou d'occupation sont peu conservés. Ils sont, en effet, transformés ou réutilisés lors de l'occupation suivante. Cette troisième

phase, couvrant la deuxième moitié du II^e s. et l'ensemble du III^e s., se caractérise par une dynamique de densification des aménagements maçonnés et des structures artisanales. C'est à cette phase que sont, par exemple, rattachés l'aménagement d'un plus grand portique, un système de chauffe par hypocauste, les structures de combustion et les éléments mobiliers indiquant la fonction votive de certains espaces. Les vestiges sont, cependant, lacunaires, du fait des perturbations occasionnées lors de la dernière phase d'occupation. Concentrée à la toute fin du III^e s. et au début du IV^e s., celle-ci consiste en la destruction méthodique des bâtiments et en l'abandon de cette partie de l'îlot. Cet abandon implique la récupération totale des murs de pierre (élévation et fondation) et la destruction de tous les bâtiments, scellés par un niveau de démolition hétérogène. Le dépôt d'un laraire particulièrement complet en bronze, réalisé soigneusement dans le comblement d'abandon du *praeefurnium* d'une des pièces chauffées, renforce l'idée que cette destruction est méticuleuse.

Peu d'éléments de décor ont été retrouvés (les enduits sont rares et très fragmentés, et les éléments de mosaïque sont marginaux et dispersés), mais d'autres

indices tels que le laraire ou l'organisation dense des constructions indiquent que cet îlot, bien que plutôt périphérique par rapport au cœur de la ville antique, est également destiné à une relativement riche occupation domestique.

La fouille a livré une superposition d'occupations couvrant une large chronologie, permettant de s'intéresser à l'aménagement de l'îlot à travers les siècles. Le type et la densité de son occupation dépendent de sa position particulière par rapport aux noyaux urbains et par rapport à leurs voiries d'accès. D'autre part, bien qu'elle n'ait pu être exhaustive sur l'ensemble de la place, la fouille en elle-même revêt également un intérêt certain. Pour la période antique, elle se fait le pendant des opérations récemment et encore actuellement menées au nord de Reims. Elle se fait également celui des toutes récentes fouilles de cimetières paroissiaux rémois dont elle constitue un important corpus de comparaison.

Élodie WERMUTH



REIMS, place Museux
Fouille en cours du secteur 1c, vue vers l'est
(cliché : É. WERMUTH, Éveha)

La parcelle concernée par le présent diagnostic archéologique se situe 23 avenue de Paris, dans le quartier du faubourg de Vesle, localisé au sud-ouest de l'actuel centre-ville.

Les recherches archéologiques conduites sur le secteur sont relativement nombreuses et bien que la majorité se soient révélées négatives, elles permettent de restituer l'organisation du quartier, notamment un espace libre de tout maillage urbain, mais par lequel arrive une des principales voies d'accès à Reims en provenance de Soissons. La présence de cette voie sur plusieurs périodes indique que le secteur a toujours été en marge du maillage urbain, et cela dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. La parcelle est localisée à 1 km de l'enceinte de l'*oppidum*, à 800 m des limites du Haut-Empire, à 1,5 km du *castrum* du Bas-Empire et à 800 m du rempart du XIV^e s. Au XIX^e s. Le faubourg est séparé de la ville par la rivière Brûlée dont le tracé indiqué sur le cadastre de 1819 traversait le Faubourg de Vesle du sud-est au nord-ouest pour se jeter dans la Vesle à quelques centaines de mètres au nord de notre parcelle. Il est probable que les mouvements de cette rivière soient à l'origine des différents dépôts observés dans la stratigraphie du site.

Au vu de la localisation de l'emprise de diagnostic en bordure du tracé de la voie romaine Reims-Soissons, entre les sites de la rue Martin Peller et de la rue de Tinquieux, la première problématique retenue pour ce diagnostic a été la recherche d'un nouveau tronçon.

La recherche du cimetière de lépreux médiéval, sis sur la parcelle voisine, constituait le second objectif.

Les deux sondages réalisés lors du diagnostic atteignent une profondeur de 2,5 m, soit une altitude basse de 75,7 m NGF. Les niveaux anthropiques sont situés entre 76,5 m et 78 m NGF.

L'analyse des sédiments piégés dans les niveaux de recouvrement de la craie indique que le secteur a connu plusieurs périodes de mouvements hydrauliques

(crue et décrue), en marge du bassin de la Vesle. Les données chronostratigraphiques et les datations relatives obtenues sur la séquence de Reims témoignent d'une période de variations hydriques, entre phases de débordement, de stabilisation (marécages) et d'assèchement (atterrissements). La phase finale de ces crises d'alluvionnement peut être datée à une période antérieure au XVI^e s. (comme indiqué par le mobilier compris dans les Us 1011, 1010, 1009 et 1003).

Cette datation correspond à l'implantation d'un drain (St 1011) entrant probablement dans un réseau plus vaste de structures d'assèchement de la zone. La structure 1011 est un petit caniveau, large d'environ 0,4 m et orienté nord-est/sud-ouest. Il entame le niveau 1005 d'environ 0,3 m, entre 76,7 m et 76,4 m NGF. Il présente un profil à parois verticales et à fond plat (Us 1011), comblé de fragments de tuiles en terre cuite disposées à plat sur le fond (Us 1009/1003) dans une matrice de limon gris brun très argileux mêlé de gravillons de craie (Us 1010). Le caniveau ou drain, en activité au cours du XVI^e s., est donc comblé dans le dernier quart du siècle. Il est ensuite scellé par un important apport de limon argilo-sableux brun clair chargé de petits cailloux de craie, de fragments de terre cuite architecturale et de fragments de céramiques qui couvre l'ensemble de la zone (Us 1007/2003). Il apparaît entre 77,5 m et 78 m NGF. La composition de ce remblai est similaire à celle des niveaux dits de « terre de jardin » que l'on connaît dans les espaces péri-urbains du début de la période moderne, comme à Troyes, par exemple (Louis 2018).

La présence de fermes éparses sur les cartes datées du XVIII^e s. et du XIX^e s. et la toponymie du secteur dit *les Tarières* indiquent que cette zone a été fortement remaniée et qu'elle a, ensuite, très probablement été dévolue à l'agriculture, du moins au maraîchage.

Aurore LOUIS

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur la base d'une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic. L'opération concerne le terrain de 600 m² situé à Reims, rue du Préau et rue Robert de Coucy, cadastré CX426.

La parcelle diagnostiquée se trouve dans le centre historique de Reims, toutes périodes confondues. Le contexte archéologique et historique ainsi que les résultats obtenus à l'issue de l'opération révèlent un potentiel archéologique très élevé. Les résultats du diagnostic sont conformes aux données archéologiques disponibles dans ce secteur central de l'agglomération aux abords des thermes antiques et de la cathédrale Notre-Dame : des niveaux archéologiques qui apparaissent très haut, des couches archéologiques d'une épaisseur conséquente et une forte densité de vestiges rattachés à l'Antiquité et au haut Moyen Âge.

La méthode employée pour le diagnostic, peu destructrice pour les vestiges présents et adaptée aux dimensions réduites de la parcelle, a consisté en l'ouverture d'une tranchée de diagnostic traditionnelle d'une profondeur moyenne d'1,5 m et d'une surface de 58 m² (soit 9,65 % de la surface totale du projet d'aménagement) et en la réalisation de deux sondages carottés verticaux.

Ces derniers carottés ont été implantés de manière raisonnée, suivant les contraintes d'accès au terrain, la localisation des réseaux électriques encore en fonction, l'obligation de couvrir l'ensemble de la parcelle et la nécessité de vérifier la présence de caves contemporaines figurées sur les plans anciens fournis par l'aménageur et d'estimer, le cas échéant, leur impact sur les vestiges archéologiques antérieurs. Sur ce dernier point, bien que les informations collectées au sein des sondages carottés soient partielles et donc à considérer avec prudence, nous privilégions plutôt l'hypothèse d'un niveau de cave (jusqu'à 3 m de profondeur sous le sol actuel) dans le sondage carotté ouvert dans le quart nord-ouest de l'emprise en façade de la rue du Préau et de deux niveaux de cave (au moins jusque 4,5 m de profondeur sous le sol actuel) dans le sondage carotté ouvert au sud-est de l'emprise en façade de la rue Robert de Coucy.

Les deux sondages carottés permettent d'apprécier la puissance stratigraphique et d'évaluer l'état de conservation des vestiges archéologiques rencontrés. Dans le sondage carotté au sud-est, la stratigraphie

n'est documentée que jusqu'à 5,5 m de profondeur sous le sol actuel en raison de la présence d'un mur en meulières qui a complètement bloqué la progression de la foreuse carotteuse à 80,93 m NGF d'altitude sans atteindre la craie naturelle. La cote d'apparition du substrat géologique n'est donc documentée que dans le sondage carotté ouvert au nord-ouest ; elle y est fixée à 79,6 m NGF, soit à une profondeur de 6,5 m sous le sol actuel. Sur la fouille de la cathédrale dirigée par R. Neiss et W. Berry à la fin des années 1990, elle est ponctuellement attestée à 79 m NGF et pourrait affleurer plus haut, vers 81 m NGF, selon les auteurs.

Les deux sondages carottés n'ont pas clairement révélé de structure ou de mobilier gallo-romains précoces ; l'existence d'occupations de La Tène finale doit néanmoins être envisagée au regard de la position du site à l'intérieur de l'*oppidum* gaulois et de la présence d'occupations anciennes sur plusieurs sites voisins.

Le sondage profond réalisé dans l'extrémité nord de la tranchée de diagnostic classique montre le sommet des niveaux tardo-antiques ou alto-médiévaux vers 84,1 m NGF d'altitude, à environ 2,1 m de profondeur sous le niveau actuel du terrain. Même si ceux-ci apparaissent assez fortement perturbés par le creusement de plusieurs fosses médiévales ou modernes, ils se réfèrent, selon toute vraisemblance, à des pièces d'un habitat urbain. Dans le sondage carotté nord-ouest, les niveaux de démolition antique, un peu rubéfiés mêlant du limon brun et des fragments de tuile, sont attestés vers 83,07 m NGF d'altitude, au-delà de 3 m de profondeur sous le sol actuel (sous le niveau de cave moderne ?). Ils pourraient recouvrir des niveaux de circulation (niveaux de trottoirs ?) appartenant au *decumanus* qui longe la limite sud du *forum* et sépare celui-ci de l'îlot occupé par les thermes antiques. Ces résultats sont *a priori*, cohérents avec ceux de la fouille de la cathédrale (Neiss, Berry 1998 et 1999) où les niveaux du Haut-Empire et du Bas-Empire sont attestés entre 80 m et 83 m NGF d'altitude. Les couches d'occupations datées de l'époque paléochrétienne situées au nord de la crypte sont, quant à elles, visibles sur ce site vers 82/83 m NGF d'altitude en moyenne.

Considérant la profondeur moyenne d'1,5 m (hors sondage profond) de la tranchée de diagnostic ouverte dans l'angle nord-est de l'emprise, les vestiges médiévaux et modernes sont assurément les mieux documentés. Dans cette tranchée, ils présentent un bon état de conservation et sont visiblement peu touchés

par les perturbations récentes. En outre, plusieurs plans de l'époque contemporaine semblent indiquer que la parcelle concernée n'a fait l'objet d'aucune reconstruction entre le milieu du XX^e s. et aujourd'hui, après avoir été occupée par « le Grand Hôtel du Commerce et Métropole ».

On ne relève aucun indice d'un bâti médiéval « en dur » au sein de la tranchée de diagnostic mais uniquement des vestiges typiques de zones de cour ou de jardin (fosses dépotoirs et latrines), ce que suggère d'ailleurs la documentation ancienne qui concerne la parcelle. L'étude du mobilier céramique confirme la richesse des occupations du haut Moyen Âge dans ce secteur de l'agglomération. Elle révèle que deux phases sont plus représentées ; elles sont datées, d'une part, entre la fin du V^e s. et le milieu du VI^e s. et, d'autre part, entre la seconde moitié du VII^e s. et le début du VIII^e s. Le diagnostic impacte vraisemblablement le préau du chapitre et peut-être les murs nord et sud du petit cloître aux extrémités de la parcelle concernée par le projet d'aménagement. Le préau abritait, autrefois, les sépultures des chanoines, même si les ossements ont, selon toute vraisemblance, été transférés au moment du

démantèlement des bâtiments des chanoines. Aucun ossement humain n'a été collecté sur le diagnostic.

Les sédiments bruns à brun gris foncé, présents sur 0,8 m de haut en moyenne et au maximum 1,6 m de haut, directement sous les niveaux de préparation du parking dès 0,8 m de profondeur sous le sol actuel, pourraient correspondre à des « terres noires » dont l'impact est, somme-toute, modéré car elles peuvent atteindre plus de 3 m de haut sur certains sites. Ces niveaux sont notamment connus sur les sites les moins arasés de l'intérieur de la ville tardive (rue Eugène Desteuque, sur la fouille de la médiathèque, rue de Pouilly et rue Saint-Symphorien). Sur le site de la rue Eugène Desteuque, des fosses comblées avec ce type de sédiment se rencontrent entre le V^e s. et le XI^e s. et plus particulièrement entre le VIII^e s. et le IX^e s.

Le mur en blocs de grand appareil, dont certains en remploi, mis au jour en limite est de la tranchée, pourrait correspondre à un ancien découpage cadastral.

Magalie CAVÉ

REIMS

Les Promenades Est

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Le réaménagement du site des promenades rémoises situées entre la voie de chemin de fer et le cœur de la ville a nécessité la réalisation d'une fouille archéologique (8 150 m²). Elle s'est déroulée d'octobre 2018 à mai 2019.

La majeure partie du projet d'aménagement (44 % de la surface totale prescrite) comporte des profondeurs d'impact faibles. Il présente, toutefois, des zones (455 m²) où les constructions (locaux techniques ou bassin drainant) descendent bien au-delà du toit de la craie géologique.

Cette parcelle de l'espace public se trouve dans une zone à fort potentiel archéologique, plus particulièrement pour les périodes gallo-romaine et médiévale. Cette sensibilité archéologique est notamment due au passage du *cardo maximus*, à la présence de la Porte de Mars antique et des systèmes de fortifications antiques et médiévaux sur la parcelle ou à proximité immédiate.

Selon la prescription, le site a été divisé en trois zones. Seule la deuxième zone couvrant une surface importante a été subdivisée en trois secteurs. La zone 1, limitée à un suivi de décapage, n'a révélé que des réseaux et le ballast de l'ancienne place de la République. La fouille des deux zones restantes a permis de renseigner l'évolution de cet espace depuis le troisième tiers du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'à nos jours. Sur cette période, sept grandes phases de mutation urbanistiques ont été recensées.

L'importance des recoupements stratigraphiques au niveau du secteur le plus proche de la Porte de Mars antique (Z2.3) a occasionné des difficultés sur l'attribution chronologique. Les éléments antiques de cette zone ont pu être associés au *cardo maximus* mais une chronologie fine n'a pas pu être établie si ce n'est l'antériorité des niveaux de circulation par rapport à la porte.

Phase I : Antiquité (30 av./40 apr. J.-C.)

Cette phase débute vers le troisième tiers du I^{er} s. av. J.-C. Elle correspond aux occupations précoces du site, aménagées dans la craie (terrain naturel). Elles se manifestent très localement par des constructions en matériaux périssables et de manière plus généralisée sous la forme de fosses liées à l'extraction de la craie ou de fossés de parcellaire.

Phase II : Antiquité (40 apr. J.-C./dernier tiers du III^e s. apr. J.-C.)

C'est au cours de la phase II qu'interviennent les principaux changements. Elle a été segmentée en trois grandes étapes.

Le premier état (40 apr. J.-C./100 apr. J.C.) met en évidence une pétrification de la trame urbaine avec les premiers murs fondés en pierres. Si le plan des habitations est mal cerné (perçu par sondages), l'occupation semble s'organiser en îlots desservis par des voies (*cardo maximus*) et venelles.

Très peu de murs semblent associés au deuxième état (II^e s. apr. J.-C.), les modifications s'opérant essentiellement dans les pièces elles-mêmes. Les pièces sont ainsi dotées de caves ou encore de fours.

Le troisième état qui est le mieux restitué intervient au cours du III^e s. apr. J.-C. Il se caractérise par une redéfinition des espaces, associée à une amélioration du niveau de vie de l'habitat. Cette mutation se perçoit essentiellement par l'apparition d'hypocaustes, l'abandon de caves remplacées par des espaces extérieurs ou par l'agrandissement de venelles au détriment d'habitats.

La fin de cette phase est marquée par un important incendie suivi par une campagne massive de récupération des matériaux de construction. Si la majeure partie des occupations a ainsi disparu, *a contrario*, le long du *cardo*, des apports de remblais ont permis une meilleure conservation des vestiges sous-jacents.

Phases III et IV : Antiquité tardive (IV^e s. apr. J.-C.) - Moyen Âge (V^e s./VII^e s.)

Une rupture importante s'opère à la fin du III^e s. avec la fin de la vocation domestique du secteur. Seules quelques récupérations ponctuelles ont encore lieu mais elles semblent opportunistes. Le *cardo maximus* prend, à partir de cette phase, des dimensions plus importantes qu'aux phases précédentes.

La phase suivante (V^e s./VIII^e s.) ne présente pas de changement majeur. Les composants restent identiques

même s'ils présentent de légères variations comme la redéfinition de l'emprise de « *cardo tardif* ».

Phase V : Moyen Âge (VIII^e s./XII^e s.)

Cette phase n'est représentée que par une seule sépulture. Les ossements humains résiduels découverts dans des fosses ou fossés (repéré au diagnostic, Tr. 7) postérieurs à la phase V pourraient indiquer la présence d'un espace sépulcral sur l'actuelle place de la République (Cimetière de Saint-Hilaire hors-les-murs). Cette phase n'a été perçue que sur la zone 2.2 au nord de la porte de Mars antique.

Phase VI : Second Moyen Âge au début de l'époque moderne (XIII^e s./XVI^e s.)

Cette phase centrée sur le secteur 2.3 au sud de la porte de Mars antique a été divisée en deux états.

Le premier état débute au XIII^e s. avec l'aménagement du château des archevêques qui englobe la porte de Mars antique comme point de passage.

Le deuxième état (XIV^e s.) correspond à la création de la nouvelle enceinte de la ville. Les seules traces perçues correspondent aux différents fossés la composant. À cette occasion, le château des archevêques est flanqué d'une tour, de façon à l'intégrer au système défensif de la ville. Mis à part des reprises de murs, l'édifice n'est pas modifié dans sa morphologie, et ce, jusqu'à sa destruction en 1595, accompagnée d'une vaste campagne de récupération.

Phase VII : (XVIII^e s./à nos jours)

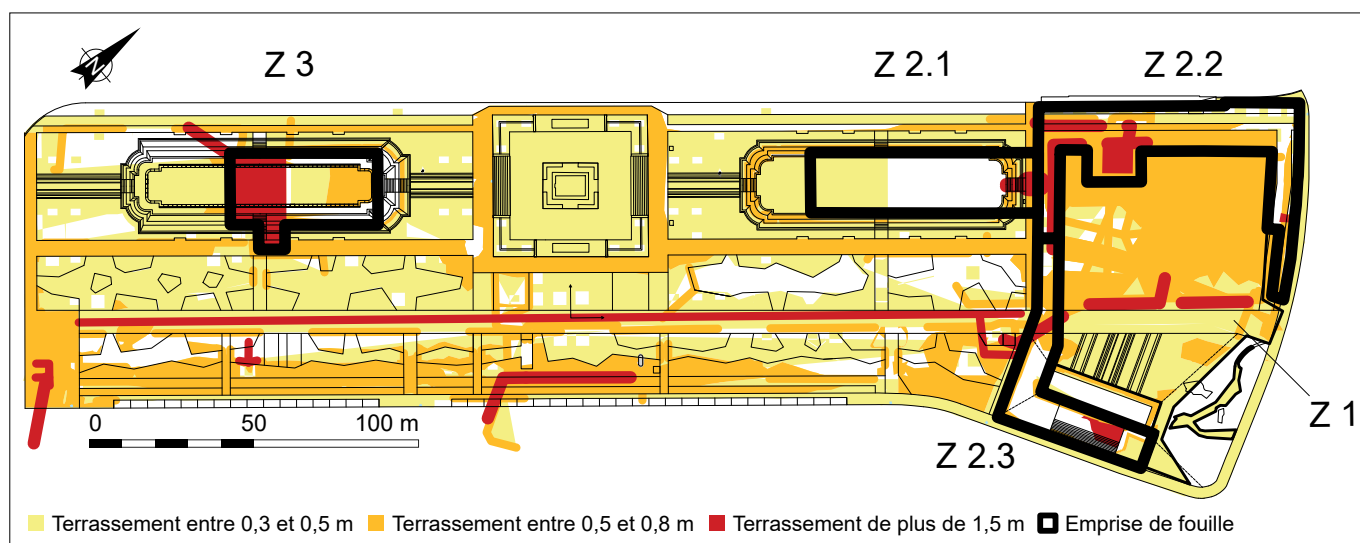
Cette phase a été découpée en deux états. Le premier état correspond à la création des Promenades et à leurs évolutions au fur et à mesure de l'abandon de l'enceinte édifiée au cours de la phase VI.

Le second état met en lumière les modifications réalisées au cours du XX^e s. Ces dernières sont essentiellement localisées sur deux zones (3 et 2.3). Sur la zone 3, au tout début du siècle dernier, l'installation de l'exposition industrielle de 1903 sur le parc des Promenades modifie pendant une courte période l'aspect de ce parc. Les seules traces laissées par cet événement sont des trous de poteaux supposant l'emplacement d'un bâtiment. Sur la zone 2.3, ce sont des fosses de grandes dimensions qui prennent place au nord de la porte de Mars antique. Elles sont les traces de la fouille de ce monument durant la Seconde Guerre mondiale.

Baptiste PANOUILLOT



REIMS, Les Promenades Est
Plan phasé des deux zones de fouille
(DAO : Grand Reims)



REIMS, Les Promenades Est
Plan général des zones de fouilles et des terrassements liés à l'aménagement
(DAO : Grand Reims, TPF Ingénierie)



REIMS, Les Promenades Est
 Vue en coupe des fossés d'extraction de craie
 (cliché : Grand Reims)



REIMS, Les Promenades Est
 Vue en plan du bâti antique fossilisé par l'incendie
 (cliché : Grand Reims)



REIMS, Les Promenades Est
 Vue en coupe depuis l'ouest du fossé de l'enceinte médiévale
 (cliché : Grand Reims)



REIMS, Les Promenades Est
 Vue en plan de la tour flanquée au château des archevêques
 (cliché : Grand Reims)

REIMS

Les Promenades Ouest

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Le projet de réaménagement des Promenades Ouest a occasionné la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 2,7 ha. Ce diagnostic s'insère dans un contexte archéologique sensible dont témoignent les nombreuses opérations archéologiques récentes. Ce contexte archéologique trouve en grande partie sa raison du fait de la proximité immédiate d'éléments structurants forts que sont les systèmes défensifs (*oppidum* et fossé médiéval).

Les sept tranchées réalisées ont un maillage des vestiges archéologiques plutôt lâche. Si l'état de conservation est globalement bon, la répartition des vestiges est inégale en fonction des périodes. Au final, les périodes médiévale et contemporaine composent la grande majorité des vestiges mis au jour.

La craie a pu être atteinte dans six des sept tranchées mais le paléosol n'a été repéré que dans une seule

tranchée. Concernant l'époque antique, les vestiges indiquent une urbanisation faible du secteur et se matérialisent par deux voies dont la conservation est mauvaise et plusieurs fossés axés sur le carroyage antique.

Les périodes plus récentes sont représentées mais de façon moins diverses. Ainsi, seuls des éléments liés aux systèmes défensifs médiévaux puis modernes renseignent cette période. Cependant, différents états ou remaniements ont pu être mis en évidence. Enfin, les derniers vestiges rencontrés sont liés à la création des Promenades, au XVIII^e s., ainsi qu'à leurs réaménagements successifs.

Baptiste PANOUILLOT

REIMS

Ancien chemin de Reims à Cernay-lès-Reims

Âge du Fer – Gallo-romain
Contemporain

L'opération de diagnostic réalisée sur les parcelles cadastrales section BW n° 5, 6 et 14 fait suite à une demande anticipée de réalisation de diagnostic. Sur la surface prescrite de 125 037 m², 164 tranchées ont été réalisées, représentant un taux d'ouverture de 11 % (13 821 m²).

Ces investigations ont permis de mettre au jour deux fosses, un ancien chemin et des traces du premier conflit mondial. Une des deux fosses est un creusement de type puits dont le comblement terminal livre un petit assemblage céramique attribuable à La Tène finale et de nombreux restes osseux de boucherie. L'absence d'autres vestiges sur l'emprise et à proximité ne permet pas de cerner d'occupation.

Le chemin qui traverse l'emprise du nord-est vers le sud-ouest se caractérise par des ornières dans le substrat, des niveaux de fréquentation et des niveaux de recharges. Le seul élément matériel associé, un fragment d'amphore italique, ne suffit pas pour assurer sa datation. Mais il pourrait s'intégrer au maillage des voies et chemins antiques connus et supposés en périphérie de la ville romaine.

La majorité des autres vestiges mis au jour concerne la Grande Guerre. Situés entre la première et la deuxième ligne de front français, des boyaux, des fossés de transmission et des tronçons de tranchées ont été mis en évidence. Ce sont également plusieurs engins de guerre, entiers et de gros diamètre et de nombreux impacts d'obus qui ont été mis en évidence.

Florie SPIÈS

REIMS Rue Saint-Nicaise

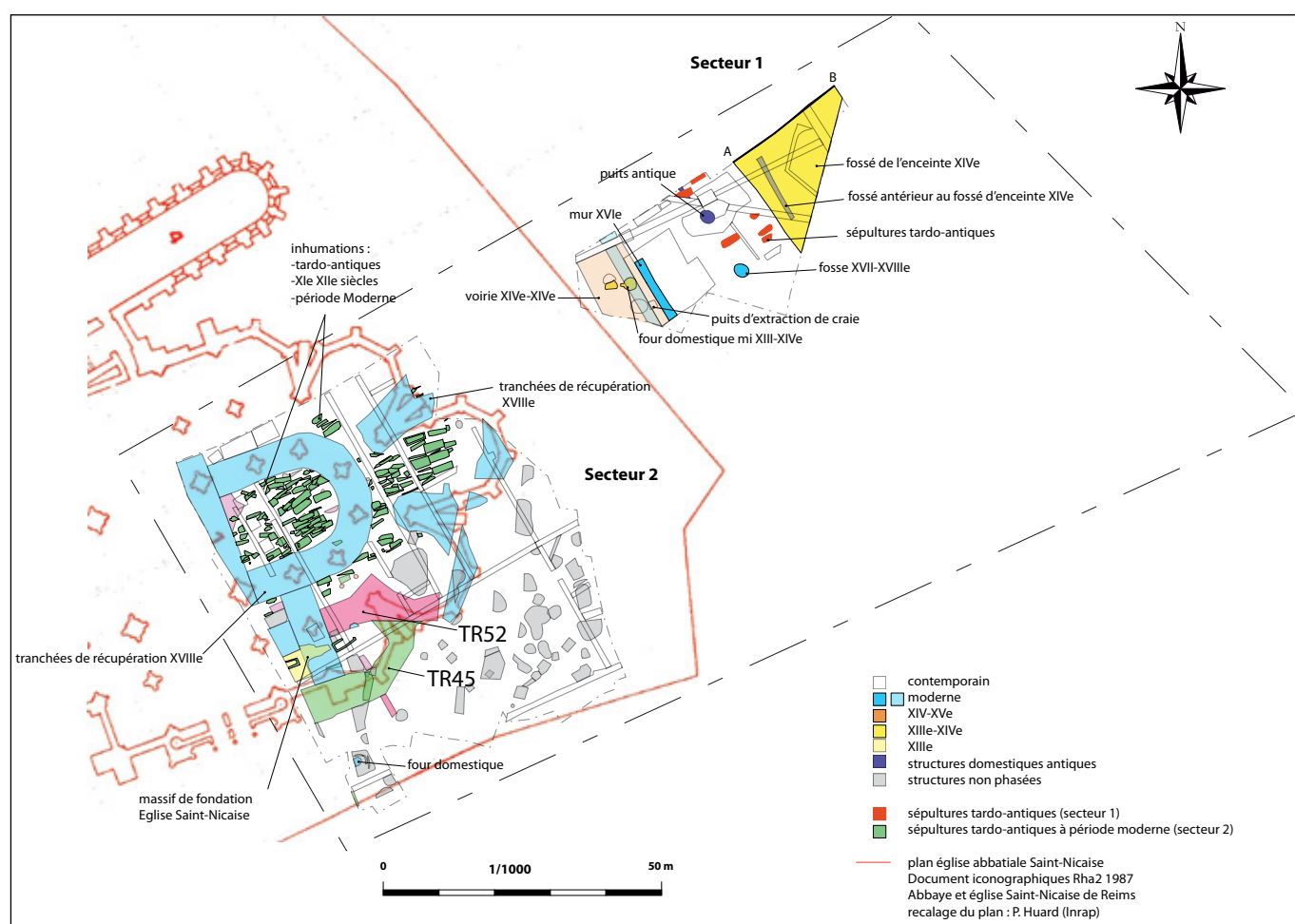
Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge – Moderne

Préalablement à la construction d'immeubles avec sous-sols, une fouille archéologique a été réalisée rue Saint-Nicaise, à l'emplacement d'une ancienne résidence universitaire. L'opération s'est déroulée en deux temps. Un premier secteur a été exploré du 23 avril au 7 mai 2019, sur une superficie de 430 m². Puis un second secteur a été étudié du 17 juin au 13 septembre 2019 sur 1 809 m².

Contexte archéologique

Cette opération s'inscrit dans un secteur archéologiquement sensible. Elle se situe à proximité du *cardo maximus* et à l'intérieur des remparts érigés

autour de Reims au XIV^e s. Ce secteur de la ville de Reims voit, dès l'époque paléochrétienne, l'édification d'églises (Saint-Sixte, Saint-Timothée, Saint-Christophe...) et parmi elles, Saint-Agricole, lieu de sépulture traditionnel des évêques gallo-romains. Cette église est remplacée au XI^e s. par un établissement bénédictin dédié à Saint-Nicaise. Au cours du XIII^e s. (1231), la construction de l'église abbatiale Saint-Nicaise débute. Elle sera vendue comme bien national à la fin du XVIII^e s. et servira de carrière. La superposition d'un ancien plan du domaine abbatial de Saint-Nicaise et du cadastre actuel montre qu'une partie du projet se situe à l'emplacement du chevet de l'église.



REIMS, rue Saint-Nicaise
Plan d'ensemble des vestiges
(DAO : A. RÉMY, Inrap)



REIMS, rue Saint-Nicaise
Four domestique en cours de fouille, XIII^e-XIV^e s.
(cliché : A. RÉMY, Inrap)



REIMS, rue Saint-Nicaise
Vue d'ensemble du fossé de l'enceinte médiévale du XIV^e s. (Coupe AB sur fig. 1)
(DAO : A. RÉMY, Inrap)



REIMS, rue Saint-Nicaise
Vue générale de la partie nord du secteur 2
(cliché : S. THIOL, Inrap)

Résultats

Les résultats présentés ici sont des résultats préliminaires, l'étude du site n'étant pas achevée.

Le premier secteur exploré, dans l'angle nord-est de la parcelle, a permis de mettre au jour des vestiges domestiques, funéraires et fossoyés relevant des périodes gallo-romaine, médiévale et moderne. Une quarantaine de faits archéologiques ont été enregistrés.

La phase antique est représentée par un puits et une canalisation reliée à ce dernier. Des analyses sont en cours pour préciser la chronologie.

La phase suivante renvoie au domaine funéraire et relève de la fin de la période antique ou du début du haut Moyen Âge. Six inhumations ont été découvertes. Celles-ci n'ont quasiment pas livré de mobilier archéologique mais présentent des orientations similaires (axe nord-est/sud-ouest) et une organisation en deux lignes parallèles. Une datation radiocarbone renvoie à la période 436/637 apr. J.-C.

Il faut ensuite attendre les XIII^e-XIV^e s. pour déceler une nouvelle fréquentation du secteur, matérialisée par un four domestique daté par le mobilier céramique de la seconde moitié du XIII^e s.

Aux XIV^e-XV^e s., une voirie, située dans le prolongement de l'actuelle rue d'Aÿ est installée. Mesurant 6,6 m de large, elle est équipée, de chaque côté, de caniveaux. Côté nord-est, elle est bordée d'un mur, peut-être au cours du XVI^e s.

Cet axe de circulation pourrait être lié au chemin de ronde associé à l'enceinte du XIV^e s. Cette enceinte matérialisée par un large fossé a pu être documentée dans l'angle nord-est de la parcelle. Ce fossé n'a pu être appréhendé sur toute sa largeur et seule l'escarpe a été étudiée. Sa largeur sur ce secteur est, *a minima*, d'une dizaine de mètres de large pour une profondeur de 2,4 m minimum (fond non atteint pour des raisons de sécurité).

Cette phase 1 a également livré quelques vestiges de la Première Guerre mondiale (tranchées notamment). Deux structures liées à l'exploitation de la craie ont également été découvertes. Il s'agit d'une « tête » de crayère et d'une crayère proprement dite, de près de 16 m de profondeur.

La fouille du second secteur, d'une surface de 1 809 m², a permis de documenter une partie de l'église abbatiale Saint-Nicaise.

Une série de tranchées de récupération (XVIII^e-XIX^e s.) renseigne sur l'emprise du chœur, du déambulatoire



REIMS, rue Saint-Nicaise
Sépulture à logette céphalique
(cliché : S. THIOL, Inrap)



REIMS, rue Saint-Nicaise
Vestige d'une maçonnerie du XIII^e s. surmontée d'une fondation moderne (mortier orange)
(cliché : A. RÉMY, Inrap)

et d'une partie des chapelles rayonnantes. Sur deux secteurs, des vestiges de massifs de fondation ont pu être appréhendés. La tranchée de récupération la plus au sud précise l'emplacement du départ du transept du XIII^e s. La fouille de ces tranchées de récupération a permis de découvrir de nombreux blocs sculptés, certains peints, provenant de l'édifice. Des fragments de vitraux ont également été récupérés.

En ce qui concerne le domaine funéraire, ce secteur a livré plus de 200 sépultures. Parmi celles-ci, plusieurs sont attribuables à la période tardo-antique sur la base de datations radiocarbone. Elles confortent ainsi les données recueillies lors de la phase 1.

Plusieurs sépultures en caveaux sont, quant à elles, à associer au dernier état de l'église. Elles se situent soit au niveau du déambulatoire, soit au niveau des absidioles. Ces caveaux, matérialisés par des parements de moellons équarris (moyen appareil) pouvaient accueillir plusieurs individus. Potentiellement associée à cette phase, une structure de combustion a été découverte à l'extérieur du mur sud délimitant le déambulatoire.

Mais la grande majorité des sépultures renvoie à une phase comprise entre le XI^e s. et le XII^e s. et sont antérieures à la construction de l'église du XIII^e s. Elles se localisent à l'emplacement même du futur chœur de l'édifice du XIII^e s. Plusieurs phases sont perceptibles ; en témoignent les changements d'orientation et les recoupements. Certaines sépultures sont à logettes céphaliques.

Enfin, ce deuxième secteur a permis de mettre en avant l'existence de niveaux de sols en craie compactée antérieurs à l'édifice du XIII^e s. mais non datés dans l'état actuel des données.

Cette opération permet de compléter les données dans ce quartier de la ville et confirme une implantation funéraire, dès la période tardo-antique. L'étude de l'importante nécropole qui s'étire principalement sur les XI^e s. et XII^e s. permettra de mieux saisir dans quel contexte sera érigée à partir de 1231 l'église abbatiale Saint-Nicaise.

Arnaud RÉMY

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

REIMS Rue Saint-Sixte

Dans le cadre d'un projet de réaménagement qualitatif de la voirie rue Saint-Sixte mené par la ville de Reims, un diagnostic archéologique a été prescrit. Ce projet porte sur 750 m² et intègre l'intégralité de l'espace public lié à la rue.

La parcelle concernée est située dans un secteur dont le potentiel archéologique repose sur la situation périphérique de la zone à l'époque antique mais à proximité du *cardo maximus*. Cet état des lieux a constitué un élément structurant fort dans l'implantation de nécropoles, dès la fin de l'Antiquité. C'est dans ce secteur que vont s'installer les premiers Chrétiens où ils iront honorer leurs saints et leurs morts. Un des plus anciens édifices religieux mentionné est, par ailleurs, l'église Saint-Sixte, dédiée au premier évêque de la cité rémoise. De nombreuses sépultures ont ainsi été recensées lors de découvertes anciennes mais les pratiques mentionnées sont multiples et les contours chronologiques demeurent flous. Les opérations

d'archéologie préventives récentes, menées aux alentours, confirment, à la fois, la vocation funéraire du secteur tout en permettant une meilleure caractérisation chronologique. Cette dévolution est, ici, encore confirmée par les résultats du diagnostic.

Les trois tranchées réalisées (50 m², 6,7 % de l'emprise) ont mis en évidence la présence de craie érodée en surface (craie jaune) ponctuellement coiffée de paléosol. À l'ouest de la rue, du côté de la place Saint-Timothée (Tr 1), les premiers vestiges reconnus correspondent à deux vastes fosses rectangulaires et alignées entre elles. Elles restent chronologiquement et fonctionnellement indéterminées bien qu'une attribution au Haut-Empire paraisse plausible.

Elles précèdent l'implantation d'un noyau de sépultures (cinq), mises au jour malgré un mitage important par les réseaux actifs et non actifs. Leur orientation, tête à l'ouest, couplée à l'absence de mobilier et au contexte

immédiatement environnant (église paroissiale Saint-Timothée) plaideraient plutôt en faveur d'une datation médiévale.

Au centre de la rue (Tr 2), seuls un mur et un épais niveau de terre ont été mis au jour, renseignant des espaces de type jardins probablement datés de l'époque moderne. À l'est de la rue, aucun vestige en place n'a été perçu

mais la présence de restes humains remaniés et de fragments de sarcophages en plâtre dans les tranchées de réseaux suggèrent clairement qu'un nouveau noyau de sépultures borde la rue, probablement en direction de la place Saint-Nicaise.

Mathilde ARNAUD

Néolithique

REIMS Rue Saint-Thierry

Cette opération de diagnostic a porté sur la parcelle AO n° 461 du 87 rue Saint-Thierry, concernée par un permis de construire sur une surface de 1 090 m². Trois tranchées ont été réalisées qui ont permis de sonder 16,8 % de la surface accessible (1 020 m²). Implanté entre 80,39 et 79,69 m NGF, le substrat géologique est apparu au fond de celles-ci entre 79,4 et 79,26 m NGF, soit entre 0,6 m et 1,1 m de profondeur par rapport au niveau actuel.

Le seul vestige découvert est une fosse « à profil en Y » qui n'a pas livré de mobilier. Malgré tout, la datation d'un charbon de bois par radiocarbone contenu dans la première partie de sa séquence d'abandon a permis de fournir un *terminus ante quem* compris entre la fin du Néolithique moyen et le début du Néolithique récent pour l'aménagement de celle-ci.

Émilie JOUHET

Contemporain

REIMS Rue Jules Staat

Une opération de diagnostic archéologique réalisée sur la parcelle cadastrale section BM n° 113pp de la commune de Reims fait suite à une demande de permis de construire pour la création de bâtiments industriels. Un total de 20 tranchées, disposées en quinconce et en lignes sud-est/nord-est, a pu être effectué sur l'emprise prescrite. Cela représente une surface ouverte de 1 332 m², soit 11,7 % de l'emprise. La profondeur des tranchées est comprise entre 0,5 m et 1,7 m. Le recouvrement se compose de remblais partiellement pollués de 0,35 m à 0,75 m d'épaisseur, surplombant un niveau de limon brun sur le substrat de craie.

Ces investigations ont mis en évidence des vestiges de la Grande Guerre, information attestée sur le canevas de

tir de 1918. Il s'agit de réseaux de tranchées de différents types et d'un abri enterré. Un petit réseau de tranchées étroites pourrait correspondre à des aménagements plutôt caractéristiques du début de guerre. L'absence de mobilier ne permet pas de le préciser. Des zones de perturbations souvent proches des lignes de tranchées correspondent principalement à des impacts d'obus, dont la datation ne peut être assurée, à la Première ou la Seconde Guerre mondiale. Enfin, repérés dès la surface et impactant le sous-sol, des fosses dépotoirs et un creusement maçonné indéterminé sont relevés. Ces perturbations contemporaines ne bénéficient pas de datation plus précise.

Florie SPIÈS

REIMS 7 place Stalingrad

Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

Situé à la marge sud-ouest du cœur de l'agglomération rémoise, le long de la rivière de la Vesle, l'opération de diagnostic archéologique réalisée au 7 place Stalingrad à Reims, en amont d'un projet de construction de commerces et d'habitations, a permis de rencontrer des vestiges et des niveaux naturels témoignant de quatre états qui s'échelonnent, par intermittence, d'avant l'Antiquité tardive jusqu'à la période contemporaine.

Le projet qui s'étend sur une surface urbaine initiale de 673 m², n'a fait l'objet d'une intervention que sur une surface de 223 m². L'exiguïté de la zone accessible n'a pas permis d'obtenir une très grande fenêtre d'observation.

Avec une épaisseur totale de 0,7 m environ, des niveaux hydromorphes, dont un tourbeux, reposent directement sur le substrat géologique en craie. Indiquant le premier état, ils correspondent à des niveaux témoignant d'une zone marécageuse. Ils sont scellés par un niveau de limon attribué au deuxième état qui regorge d'une très grande quantité de tuiles architecturales et d'une quantité non négligeable de céramique et de faune. Ce niveau marque la volonté d'assèchement du secteur au IV^e s. apr. J.C.

Avec un hiatus important de plusieurs siècles, sans plus de précision, c'est à la période médiévale/moderne que les premières constructions sont observables. Elles sont caractérisées par une cave en moellons joints par un mortier jaunâtre et un sol en pavés, de grand gabarit. Il n'est possible d'établir une datation plus précise qu'en indiquant une antériorité au troisième quart du XVII^e s., comme en témoigne la présence de bâtiments sur une ancienne carte de 1665. Un épais remblai pourrait être en lien avec l'assèchement et le nivellement du secteur à cette période.

L'ensemble est fortement perturbé par les structures qui s'inscrivent dans le quatrième et dernier état. Il s'agit de maçonneries en béton en lien avec l'ancienne fonction du bâtiment (garage à tracteur).

Malgré l'étroitesse d'intervention, il a été possible de mettre en évidence des niveaux de l'Antiquité. Bien que ceux-ci témoignent d'une anthropisation du secteur, aucune construction de cette période n'a été décelée. L'absence de niveaux avant une occupation médiévale/moderne semble corroborer les interprétations d'un secteur resté très longtemps en maraîchage ou en jardin entre le cœur de la ville et la Vesle.

Yoann RABASTÉ

ROMIGNY La Grurie

Contemporain

Suite à une demande de permis de construire, un diagnostic archéologique a été prescrit, préalablement à la création d'un élevage de volailles. La demande de permis de construire concerne une surface de 12 000 m² sur une parcelle agricole. 22 tranchées ont été effectuées. Elles couvrent une surface de 1 301 m², soit 11 % de la surface totale du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,3 m et 0,7 m. Le recouvrement est constitué de limon gris reposant sur le substrat de marne calcaire.

Le diagnostic n'a pas permis de mettre au jour des vestiges anciens. Les seuls vestiges présents sont une ornière et un dépotoir contemporain.

Bruno DUCHÊNE

Ce diagnostic archéologique a été réalisé chemin rural des Viviers, sur une emprise de 69 663 m². La surface a été sondée à l'aide de 84 tranchées, soit un total de 6 243 m² (et 9 % de l'emprise).

Le site est localisé sur la rive droite de la Vesle, en bordure de la maison de La Malle appelée communément aujourd'hui « Château de La Malle ». Les premières mentions de cet habitat d'élite remontent à 1464 (Longnon 1891). Il fut de nombreuses fois remanié au fil des siècles, tantôt appelé maison (Thierry 1464), château (Archevêque de Reims 1653) ou ferme (Saugrain 1720). Endommagé pendant la Grande Guerre, le Château de La Malle fut en grande partie reconstruit. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il est à nouveau investi par des militaires français. C'est un incendie qui finit par le ravager dans les années 1970. Depuis, laissé à l'abandon, le château est aujourd'hui à l'état de ruines, envahi par la végétation.

La présence de nombreux cratères d'obus est à signaler. De gabarits différents, ils ponctuent régulièrement l'ensemble de la parcelle diagnostiquée. Sur 84 tranchées, 12 seulement ne sont pas impactées par des trous d'obus. Même si les zones accidentées restent nombreuses (124 trous d'obus), certaines ont été, néanmoins, assez préservées et ont révélé la présence de vestiges archéologiques.

Les sondages sont venus confirmer la présence attendue de vestiges datés en grande majorité du bas Moyen Âge et liés vraisemblablement à une ou plusieurs occupations agricoles (fosses aménagées de type celliers, parcellaires, palissade). Les fonds de cabane, les sépultures animales (veau, chien) et le grenier sur poteaux seraient également des vestiges à rattacher plus largement à une occupation médiévale/moderne. En raison du peu de matériel livré, il reste

difficile de déterminer un phasage exhaustif de la zone diagnostiquée. L'époque moderne est, en effet, également représentée par des fossés parcellaires, un chemin creux et de possibles tranchées de fondation. Signalons également la présence d'une zone de culture bien délimitée, par un nombre important de fosses de plantation qui restent, aujourd'hui, impossibles à dater (médiévales, modernes ou contemporaines ?).

Mentionnons la présence de quelques vestiges de la Grande Guerre (outre les 124 trous d'obus) qui, avec les archives, indiquent, en effet, que le secteur ouest de Reims a été le siège de combats en 1918, après être tombé aux mains des Allemands lors de la seconde bataille de la Marne, au mois de mai. Le secteur est alors localisé en première ligne et a été libéré par les Français au prix d'une violente offensive le 3 août. Les faits se présentent sous la forme de trois boyaux légèrement sinueux qui traversent l'emprise selon un axe nord-ouest/sud-est et de nombreuses fosses dépotoirs.

Les vestiges retrouvés, plus spécifiquement des époques médiévale et moderne, témoignent d'exploitations régulières de la parcelle des « Viviers » (nombreux fossés parcellaires et chemins), exploitations sans nul doute liées à des activités agricoles variées (zones de culture, zones de stockage etc.). S'agit-il de vestiges à mettre directement en relation avec les différents remaniements et phases d'occupations de la maison de La Malle au fil des siècles ? Cela semble très probable pour une grande majorité des vestiges archéologiques.

Sophie BINDER

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre de l'extension du Parc de référence de Saint-Léonard, Cernay-lès-Reims. Elle fait suite à une demande volontaire de diagnostic déposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims-Épernay. L'opération correspond à la tranche 3, phase C. Sa superficie atteint 91 851 m². La parcelle étudiée (section ZW, parcelle n° 19) est sise sur le territoire de la commune de Cernay-lès-Reims. Les tranchées réalisées, au nombre de 147, couvrent une surface de 11 128 m² soit 12 % de la surface du projet.

Ce secteur correspond au bassin versant de la vallée de la Vesle. Le substrat est constitué de craie blanche du Campanien. Le relief de la parcelle est marqué par deux paléo-vallons dont les talwegs sont orientés selon un axe nord-est/sud-ouest. Le vallon principal, au sud-est, atteint une largeur de 40 m environ pour une profondeur de 3 m au maximum.

L'opération a permis de mettre au jour 54 structures anthropiques. Les vestiges datés se rapportent à deux phases distinctes : la période romaine et la Première Guerre mondiale. Une série de structures non datées complètent ces occupations.

L'occupation romaine est, en premier lieu, documentée par une portion de l'aqueduc antique de Reims. Cet aqueduc (9111), dont on connaît le tracé grâce à une publication de 2010 (Rabasté, Ardhuin 2010), date du I^{er} s. apr. J.-C. (Rabasté, Ardhuin 2010, p. 94).

L'opération a permis de le suivre sur une longueur de 520 m. Son tracé est marqué par trois coudes lorsque celui-ci change de direction. Plusieurs vestiges liés à l'aqueduc ont également été découverts. Ils peuvent être attribués soit à sa période de fonctionnement, soit à des phases ultérieures en rapport avec la récupération de matériaux. Les tronçons d'aqueduc mis au jour lors de l'opération affichaient un comblement sommital de deux types. Soit un comblement limoneux brun peu chargé en craie, soit un remplissage quasi exclusivement constitué de blocaille de craie. Ce dernier remplissage pourrait indiquer l'existence de tronçons non récupérés.

Deux fossés bordiers (9129-9146) liés au fonctionnement de l'aqueduc ont été mis au jour. Ils ne semblent, a priori, ne pas border l'aqueduc sur l'intégralité de son tracé mais uniquement sa branche la plus orientale.

Ces fossés n'ont pas livré de mobilier datant mais leur disposition par rapport à l'aqueduc ne laisse pas de doute quant à leur contemporanéité. Un troisième fossé (9159), cette fois-ci perpendiculaire à l'un des fossés bordiers et à l'aqueduc, pourrait appartenir également à cette phase (sondage H137). Ces trois fossés sont morphologiquement similaires : une largeur à l'ouverture comprise entre 0,7 et 1 m, une profondeur de 0,5 m environ et des profils nettement en V à fond plat. Une autre structure peut être liée au fonctionnement de l'aqueduc, une fosse circulaire (9156) découverte sur son tracé et qui pourrait éventuellement correspondre à un puits de visite.

En ce qui concerne les structures liées à la récupération des matériaux, plusieurs fosses ont été découvertes. Celles-ci sont de deux types.

Le premier correspond à des fosses perpendiculaires au tracé de l'aqueduc (sondages H40, H51, H68). Il s'agirait de fosses destinées à l'ancrage de systèmes de levage (Rabasté, Ardhuin 2010, p. 87) et postérieures à la seconde moitié du IV^e s. (Rabasté, Ardhuin 2010, p. 94), période à partir de laquelle l'aqueduc est démantelé. Ces fosses mesurent environ 3 m de long sur 1,50 m de large. Un test mécanique a permis de documenter l'une de ces fosses qui présente une profondeur de 0,80 m et un profil à parois obliques et fond plat.

Le second type de fosse s'apparente à de grandes fosses circulaires ou oblongues implantées sur le tracé même de l'aqueduc et dont le comblement limoneux est similaire au comblement limoneux de la tranchée de l'aqueduc (sondages H37, H40, H51, H64, H123, H137). Leur diamètre peut atteindre 6 m. Ces fosses seraient à mettre en lien avec une récupération des matériaux, plus tardive. Une fosse identique, découverte à Prosnes a été datée du XIX^e s. (Rabasté, Ardhuin 2010).

Outre l'aqueduc, deux secteurs ont livré des structures potentiellement attribuables à la période romaine.

Le premier secteur, situé au sud-est de la parcelle, a livré une construction quadrangulaire, UA 1, sur fondation en craie (sondage H28), inscrite dans un paléovallon à 1,2 m de profondeur. Trois côtés ont été reconnus pour cette construction. Les fondations sud et ouest, au minimum, sont doublées de renforts quadrangulaires.

À proximité de cette construction, un fond de fosse a également été mis au jour (sondage H33). L'attribution

de ces vestiges à la période romaine est délicate eu égard à la faible quantité de mobilier archéologique découvert. Celui-ci renvoie, néanmoins, aux II^e et III^e s. On note notamment un tesson de vaisselle fine de table (gobelet ? FRB).

Le second secteur romain est situé au nord-ouest de l'emprise (sondage H101). Il est matérialisé par quatre trous de poteaux, sans organisation apparente. Ces structures sont inscrites dans un horizon (9145-sol ?) ayant livré du mobilier daté de la seconde moitié du II^e s./début III^e s. apr. J.-C. Le mobilier issu des trous de poteaux proprement dit comprend de la terre cuite architecturale et un tesson de terre sigillée d'Argonne.

Le mobilier issu de ces deux secteurs témoigne d'une fréquentation du lieu au cours de la période gallo-romaine durant les II^e s. et III^e s. Les catégories technico-fonctionnelles recensées témoignent d'une fréquentation domestique (céramique liée au transport, au stockage, au service, à la consommation individuelle et à la préparation culinaire).

La seconde période historique mise en évidence lors de l'opération se rapporte au conflit de la Première Guerre mondiale. Cette période est illustrée par plusieurs « trous

d'homme », petite tranchées discontinues installées durant la première phase de la Guerre, dite « guerre de mouvement » (Rabasté 2013, p. 115). Ces creusements ont été observés au sein de deux sondages (H56 et H83). L'un d'entre eux renfermait un soldat allemand et ne laissait guère de doute quant à la datation et la fonction de ces structures. Celles-ci sont complétées par deux séries de fossés (sondages H57 et H91) dont un a livré des os humains et une cartouchiere, indiquant la présence éventuelle d'une autre sépulture de soldat.

Nous noterons également la présence d'une possible fosse dans le sondage H138.

Ces occupations sont complétées par quelques structures non datées, essentiellement situées sur un replat en limite nord de la parcelle. Il s'agit du point le plus haut.

On observe ainsi un groupement de quatre à cinq trous de poteaux sans organisation apparente (H110), un trou de poteau en limite d'emprise (H143) et deux structures énigmatiques dans le sondage H140.

Arnaud RÉMY

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Contemporain

**SAINT-LÉONARD,
CERNAY-LES-REIMS**
Parc de Référence, tranche 3,
phases E, F et G

La prescription de diagnostic archéologique fait suite à une demande volontaire de diagnostic initiée par la SAS Partenaires Aménagement, pour l'extension du Parc de référence à Cernay-lès-Reims et Saint-Léonard. Cet arrêté concerne la tranche 3 « phase E, F et G », section et parcelle ZW n° 24, 25 et 26. L'emprise s'étend sur 183 010 m². À l'intérieur de cette emprise, 290 tranchées ont été effectuées. Les sondages couvrent une surface de 21 040 m², soit 13 % de la surface accessible du projet.

Leur profondeur moyenne se situe entre 0,3 m et 2,3 m. Le recouvrement est constitué de limon brun de 0,3 à 2,3 m d'épaisseur, reposant sur de la graveluche et le substrat de craie.

C'est un total de 217 faits qui ont été mis au jour lors de ce diagnostic :

39 faits concernent deux vallons (ces deux vallons ont été abondamment documentés dans les rapports des opérations avoisinantes). Le mobilier dans le comblement supérieur est antique.

50 faits correspondent à des sections d'un probable aqueduc antique inachevé sur les sections mises au jour ; 35 ont été coupées et photographiées et seules quatre de ces sections ont été relevées. Les coupes et profils ont permis d'observer de l'ouest vers le sud-est que ces tronçons à fond plat (de 1,1 à 1,2 m de large) varient de 100,86 m à 101,08 m soit 0,22 m de différence d'altitude de fond de creusement.

21 faits correspondent à des vestiges du haut Moyen Âge. Ceux-ci se situent en limite d'emprise au sud-ouest. Ils sont caractérisés par une fosse polylobée, 2 empièvements, 2 fonds de cabanes, 4 fosses, un mur et 10 poteaux. Ces vestiges sont à mettre

en relation avec la fouille n° 7433, contiguë, située à l'ouest de l'emprise. Le mobilier, en quantité réduite, est attribuable soit à l'Antiquité, soit au haut Moyen Âge.

32 faits correspondent à des vestiges non datés, certainement contemporains, dont des fosses de plantation et des vestiges de parcellaire mal conservés.

Sur les 65 structures de la Grande Guerre et les 25 impacts d'obus, deux faits sont à signaler : une sépulture d'un soldat allemand et une fosse détritique riche en artefacts plutôt étonnants.

Bruno DUCHÊNE

SAINT-MARTIN-D'ABLOIS Les Rochettes

Moderne – Contemporain

Suite à une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique préalable à la construction d'un lotissement, une opération de diagnostic archéologique s'est tenue au lieu-dit *les Rochettes* sur les parcelles cadastrales AB n° 12, AB n° 89p, AB n° 134p, AB n° 37p et AB n° 121.

La surface prescrite sur une emprise totale de 35 514 m² s'implante au sein d'un versant de raccordement matérialisant le contact entre le front de la cuesta d'Île-de-France et la plaine champenoise crayeuse. 45 tranchées de diagnostic ont été réalisées sur l'emprise,

totalisant 2 859 m² de surface ouverte par les sondages, correspondant à 9 % de la surface du projet.

Ces sondages ont permis la mise au jour 18 anomalies de terrain (7 drains, 8 trous de poteaux, 2 chablis et une anomalie naturelle) qui sont attribuables à la période moderne et/ou contemporaine. Aucun vestige plus ancien n'a été mis au jour sur ce versant dont la pente avoisine les 10 %.

Jérémy DOLBOIS

SAINT-MEMMIE Rue Jacques Simon

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée en deux phases du 2 au 26 juillet 2019 et du 30 septembre au 20 décembre 2019, sur une superficie totale de 5 000 m². La première phase a permis de traiter deux fosses cylindriques très carbonatées s'apparentant à celle fouillée intégralement lors du diagnostic en juillet 2018 (Verbrugghe 2018). Celle-ci avait livré quelques restes osseux humains discrets appartenant à deux individus dont l'étude taphonomique suggère qu'ils se trouvaient encore en position primaire. La datation radiocarbone d'un ossement les situe au Néolithique moyen II (4064-3964 cal. BC). La fouille des deux

autres fosses cylindriques a également révélé des restes osseux fugaces. L'une d'entre elles (F. 9) a fait l'objet de prélèvements micromorphologiques et d'un prélèvement en vrac de l'intégralité de sa seconde moitié. La deuxième fosse (F. 52) a été prélevée en bloc dans sa seconde moitié à des fins exploratoires d'imageries radiographiques et tomographiques. Quatre fosses en Y ont été mises au jour. Aucun mobilier n'y a été retrouvé mais des échantillons de charbons ont permis d'obtenir trois datations radiocarbone cohérentes, du Néolithique moyen I (F. 20 ; 4654-4453 cal. BC), du Néolithique moyen II-récent (F. 44 ; 3623-3378 cal. BC)

et du Bronze final IIIa-IIIb (F. 5 ; 1045-853 cal. BC). Trois silos n'ont livré qu'un seul tesson de céramique (F. 47) datant de l'âge du Fer (Hallstatt D-La Tène ancienne) et une analyse ^{14}C sur charbon donne une datation au Bronze ancien A2 (F. 10 ; 1886-1699 cal. BC). Quatre sépultures arasées de La Tène ancienne sont alignées sur une rangée, espacées de 1,65 m à 2,45 m. Elles ont livré des squelettes très mal conservés, une paire de bracelets en bronze et une perle en pâte de verre (sep. 2), de la céramique (sep. 1, sep. 2, sep. 3) et un couteau (sep. 3). Un fossé et une exploitation de sable récents ont également pu être traités durant cette première phase.

La mise au jour d'un hypogée néolithique a enclenché le processus de découverte exceptionnelle qui a permis sa fouille minutieuse durant les deux derniers mois de l'année.

Une intervention géophysique a été réalisée en amont de la fouille de l'hypogée, autour de celle-ci, visant à vérifier qu'aucune cavité cachant d'autres chambres funéraires ne subsistait.

La structure est composée d'un couloir en pente douce conservé sur une profondeur de 6 à 40 cm menant à une antichambre de 1,4 m sur 0,9 m pour une profondeur de 1 m. Celle-ci permet d'accéder à la chambre funéraire par un passage étroit. Cette chambre, de forme ovale, couvre une surface de 5,18 m² dans laquelle aucun aménagement n'a été reconnu. La très bonne conservation de la sépulture est due, outre à sa profondeur (fond à 2 m sous la surface actuelle du sol), à l'effondrement du sommet de la voûte qui a permis de sceller la chambre sur une hauteur maximum d'1,55 m et de protéger la couche d'inhumation et son mobilier.

La couche d'inhumation se répartit sur la surface de la chambre tout en laissant un espace vide d'une

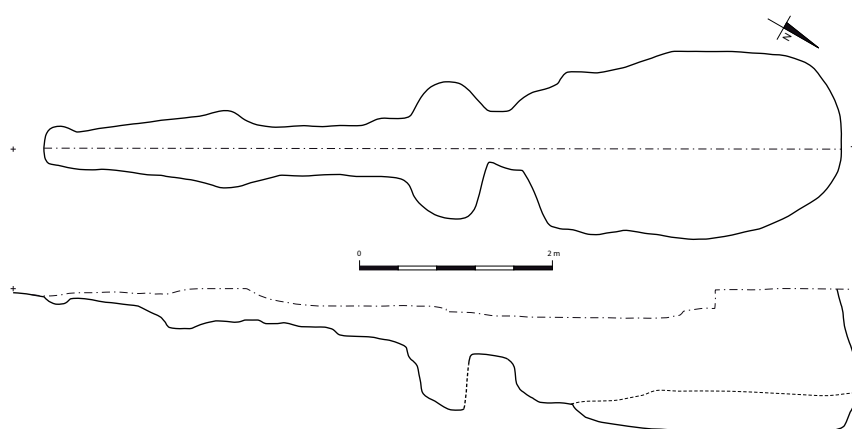
cinquantaine de centimètres devant l'entrée. Elle a livré plus de 7 400 os ou fragments d'os humains dont quelques 200 portent des traces de combustion. Les corps ont été déposés successivement et majoritairement en position allongée sur le dos, les pieds en direction de l'entrée de la chambre. Les os brûlés se situent essentiellement au fond de celle-ci dans le secteur le plus densément occupé.

Le calcul du NMI a permis de déterminer la présence de deux individus sous forme d'os brûlés dont un adulte et un immature de moins de 3 ans et de 56 individus non brûlés dont 31 immatures de moins de 15 ans et 25 sujets de plus de 15 ans. Le sexe biologique a pu être déterminé pour 33 sujets de tout âge, à partir de la conformation des os coxaux des plus de 15 ans et de l'analyse ADN sur une sélection de crânes matures et immatures révélant la présence d'au moins 18 sujets féminins et 15 sujets masculins.

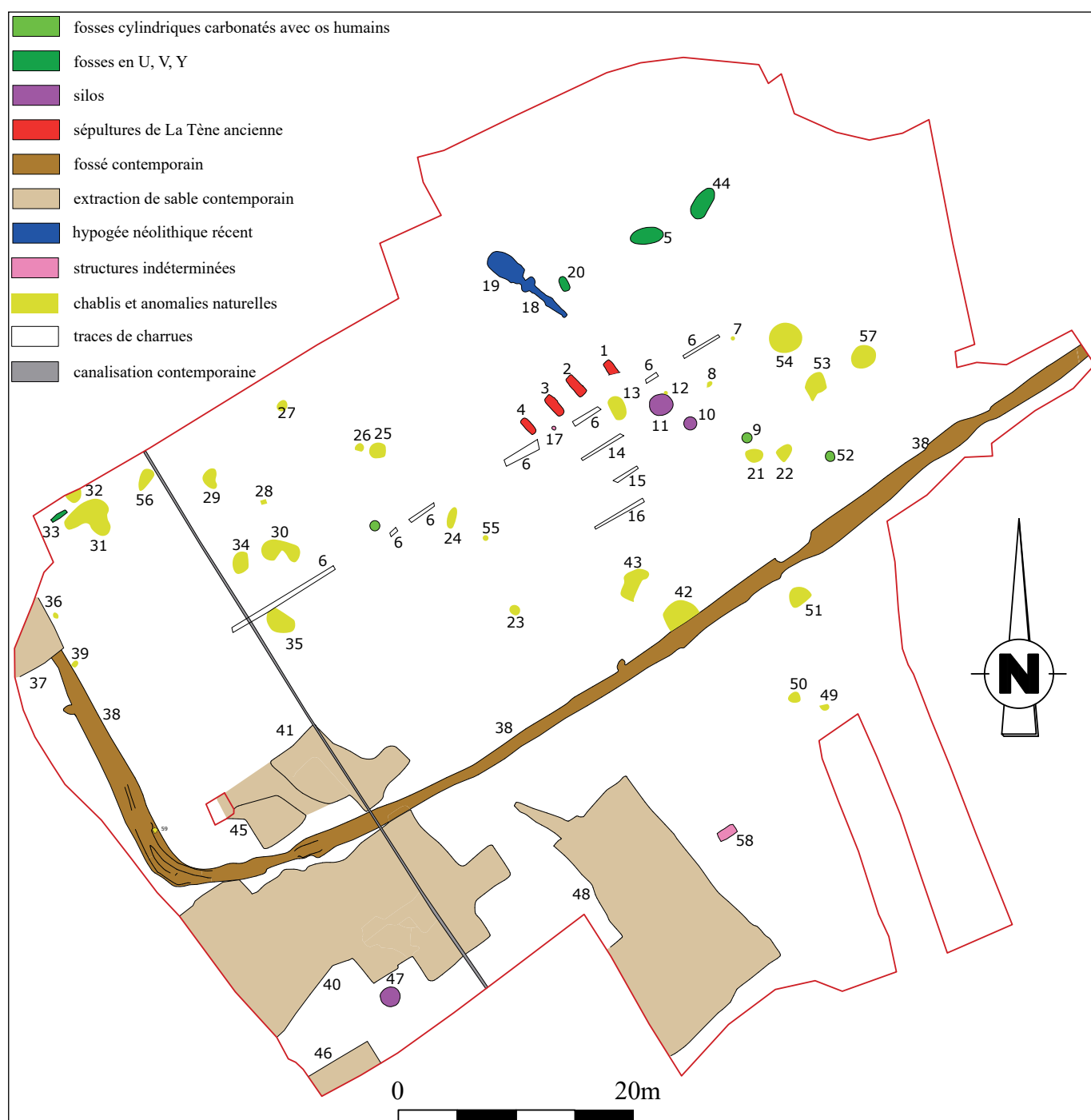
Le mobilier retrouvé dans la couche d'inhumation comprend plus de 400 éléments. Il est composé d'une soixantaine d'outils en silex (hache, briquet, armatures tranchantes, lames, etc.), d'un poinçon en os, d'un manche en bois de cerf et de plus de 370 pièces de parure (perles circulaires en calcaire, perles tubulaires, canines et incisives de suinés, de bovidés et de cervidés perforées, coquillages, pendentifs en bois de cerf et en pierre). Cet assemblage de mobilier est caractéristique de celui des hypogées de la Marne datés du Néolithique récent (3600-2900 av. J.-C.).

Une datation radiocarbone a été réalisée sur deux échantillons d'os humains comprenant le dernier individu déposé et un des premiers encore en partie en place. Les résultats ont révélé une datation très homogène entre 3076-2900 av. J.-C.

Isabelle RICHARD



SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon
Relevé en plan et en coupe de l'hypogée
(DAO : I. RICHARD, Inrap)



SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon
 Plan de la fouille
 (DAO : cellule topographie, I. RICHARD, Inrap)



SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon
 Vue de la couche d'inhumation
 (cliché : équipe de fouille, Inrap)

SAINT-RÉMY-SUR-BUSSY Bovet

Âge du Bronze – Âge du Fer
 Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont d'un projet de création d'un bâtiment agricole sur le territoire de la commune de Saint-Rémy-sur-Bussy, section et parcelle ZS n° 60, 61 et 69. L'emprise de ce projet s'étend sur 12 100 m². 26 tranchées ont été effectuées. Les sondages couvrent une surface de 1 640 m², soit 10,4 % de la surface accessible du projet. Leurs profondeurs varient entre 0,35 m et 1,9 m. Le recouvrement est constitué de limon argileux brun

clair, de remblai et de limon brun foncé reposant sur le substrat de craie.

Dans les 26 tranchées, on dénombre 63 faits mis au jour. Trois périodes semblent se distinguer sur l'emprise. La plus ancienne concerne une ou plusieurs occupations protohistoriques, la seconde est constituée de mobilier antique colluvionné et la troisième est contemporaine :

- L'occupation protohistorique est constituée de 51 faits dont 13 (sections d'enclos) sont liés à une occupation funéraire matérialisée par des enclos circulaires et 38 correspondent à des structures d'habitats (fosses, trous de poteaux et fossés). Cette ou ces occupations sont datées par le mobilier céramique de la transition Bronze/Fer jusqu'à La Tène B-C1.

- La seconde occupation est constituée d'éléments de mobilier résiduel colluvionné dans le comblement d'un chenal ancien (source de la Noblette). Celui-ci serait plutôt du Haut-Empire. Néanmoins, la présence de mobilier moderne associée aux tessons antiques laisse planer le doute sur un nivellement plus contemporain avec des matériaux épars.

- La dernière occupation est contemporaine. Elle est matérialisée par des fossés de voiries ferroviaires de la Grande Guerre (six faits) et d'ornières d'engins pour le nivellement de la parcelle (six faits).

En conclusion, la ou les occupations protohistoriques ont été datées par le mobilier céramique du Bronze final à La Tène B-C1, néanmoins, la grande majorité des tessons, plutôt du Hallstatt/La Tène. Si aucune sépulture n'a été mise au jour, soit dans les enclos,

soit en périphérie on se réfèrera pour comparaison au site de Bussy-le-Château distant de 5 km environ, *Bout des forces* fouillé par C. Moreau en 2009 et à la photographie aérienne de B. Lambot à proximité de cette fouille. Il est à souligner que malgré un mobilier assez abondant pour un diagnostic, il n'a pas été possible de préciser nettement une chronologie des vestiges rencontrés. On peut dire, par comparaison, que les enclos de grandes dimensions sont plus anciens (début du Hallstatt), que les petits (fin du Hallstatt/début de La Tène ancienne). Également, que le fossé Ft.21 (daté du Hallstatt/La Tène) et le fossé Ft.52 (daté de la Tène B/C1) ont le même profil et semblent se rejoindre de part et d'autre de la « source de la Noblette ». En l'absence d'éléments plus prégnants, et ayant observé une conservation relative des enclos (de 20 à 30 cm), qui apparaissent directement sous la terre végétale et qu'aucune stratigraphie de l'intérieur des monuments n'a pu être détectée, il paraît difficile d'interpréter les liens entre les différentes périodes d'occupations sur cette emprise. Par contre, les vestiges et mobiliers antiques pourraient être la continuité de l'occupation observée par J.-J. Thévenard en 1999.

Bruno DUCHÊNE

SAINTE-MARIE-À-PY Bois du Peigne

Contemporain

En juin 2019, de forts orages créèrent de profondes ravines sur la pente d'un champ bordant l'extrémité nord du « Bois du Peigne », à 1 km au sud du village de Sainte-Marie-à-Py. Quelques jours plus tard, des promeneurs recueillent en bas de versant et le long du chemin communal de nombreux restes osseux humains, notamment des fragments de crâne et un maxillaire inférieur, ainsi que quelques petits objets attribuables à la Grande Guerre.

Mairie et gendarmerie préviennent le service de sépultures de l'Office National des Anciens Combattants qui sollicite notre aide pour fouiller les éventuels restes encore en place. Quelques fragments osseux (arrière du crâne, vertèbres cervicales, fragments de bassin et de côtes) sont encore présents sur le fond de la ravine, une vingtaine de mètres au-dessus du chemin. *A priori*, le corps devait reposer sur le dos à une profondeur n'excédant pas 40 cm dans le sens de la pente.

L'extension du creusement créé par le ruissellement des eaux de pluie permet de constater que seuls l'arrière du dos, le bras et l'avant-bras gauche de l'individu sont en place. Au niveau du poignet se trouve également une plaque d'identité française mais son coude est aussi recouvert par le bras droit d'un autre corps. Le sondage est donc élargi et permet de dégager les restes d'un second soldat, mieux conservé et qui repose, lui aussi, sur le dos, à faible profondeur. La disposition générale du second squelette permet de renseigner les conditions initiales d'inhumation de ces deux soldats français, comme le confirment la plaque d'identité du premier et les rares éléments d'équipement retrouvés sur le second. On note, ainsi, la présence de quelques boutons d'uniforme, de 15 cartouches de petit calibre pour pistolet automatique type Ruby et d'une aiguillette de fourragère, dont, étonnamment, le bouton d'attente retrouvé au niveau de l'épaule gauche est britannique. Les corps qui ont été déséquipés et dont les objets

personnels ont été récupérés, sont déposés côte à côte dans un creusement devant correspondre à un cratère d'obus opportunément utilisé, ce qui explique la position en V du second corps, le bassin reposant à une soixantaine de centimètres de profondeur, torse et jambes remontant le long des bords. La position très en hauteur des jambes du second soldat a, d'ailleurs, entraîné leur arasement rapide lors des remises en culture de l'après-guerre.

Mais ce sont, en fait, les informations portées par la plaque d'identité qui vont donner les éléments permettant de mieux préciser les circonstances du décès de ces deux soldats. Du modèle ovale standard et percée de deux trous, elle porte sur l'avvers le nom et le prénom du soldat « GRANGIER LOUIS » et sa classe de recrutement « 1918 », correspondant aux hommes nés en 1898. Au revers, se trouvent le nom du bureau de recrutement de « PRIVAS » (Ardèche) et son numéro matricule au recrutement « 1953 ». La consultation de sa fiche dans la base « Morts pour la France » sur le site « Mémoire des Hommes » du Ministère des Armées et de son registre matricule aux Archives du Département de l'Ardèche permet de préciser qu'il appartenait au 22^e Régiment d'Infanterie et a été tué à l'ennemi, le 29

septembre 1918 à Sainte-Marie-à-Py (Marne). Il était né le 8 septembre 1898 dans la commune d'Arlebosc (Ardèche).

Depuis le 26 septembre 1918, son régiment est engagé en première ligne de l'offensive générale des Armées Alliées, entre Souain et Sainte-Marie-à-Py. L'attaque directe de ce village puissamment défendu, le 29 septembre, engendre de nombreuses pertes au sein du 22^e RI, dont Louis Grangier, à peine âgé de 20 ans. L'intensité des combats ne permet de lui donner, ainsi qu'à un autre soldat demeuré inconnu, qu'une inhumation faite dans l'urgence dans un trou d'obus, sépulture dont la localisation disparaîtra rapidement et ne pourra être relevée dans l'après-guerre. 101 ans plus tard, un étonnant concours de circonstances permettra de le retrouver. Bien que mort trop jeune pour avoir eu le temps de fonder une famille, sa mémoire a, cependant, perduré au sein de sa fratrie et ses descendants indirects ont sollicité son retour au pays.

Le 11 novembre 2021, la dépouille de Louis Grangier a regagné le cimetière d'Arlebosc.

Yves DESFOSSÉS

SAINTE-MÉNEHOULD

Chemin du Grand Plain, phase 1

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer – Gallo-romain
ontemporain

L'opération de diagnostic de 19,4 ha précède la mise en place d'un parc de loisirs. 21 939 m² ont été sondés, soit 11,3 % de l'emprise

Les parcelles diagnostiquées sont situées au sein de la Champagne humide, plus précisément en Argonne et ses reliefs silico-argileux du Crétacé inférieur. Les séries sédimentaires qui affleurent et qui constituent le *substratum* sont des formations siliceuses parfois plus ou moins argileuses de l'Albien supérieur ou Gaize. Sur les secteurs 1, 2, 7, 8, 9-6 ou sur une partie de ces secteurs la gaize est recouverte d'une épaisse couverture limoneuse (limons de plateau). Autrement la gaize apparaît directement sous l'humus, peu puissant.

Quatre fosses à profil en Y, *Schlitzgrüben*, ou pièges ont été découvertes. Elles apparaissent isolées et aménagées ponctuellement, ce qui semble écarter l'existence de réseau de creusements distribués en lignes ou groupés autour de la dépression. Une datation

radiocarbone situe le comblement de la fosse st 050.18 durant le Néolithique final.

La fosse st 050.17 attribuée au Bronze final après datation radiocarbone pourrait s'apparenter à une fosse de stockage. Cependant, aucune structure ou élément de la culture matérielle n'a été observé à proximité de st.050.17 ainsi que sur le reste de l'emprise sondée. Il faut alors se demander quel était l'environnement immédiat de ce potentiel vestige d'habitat. Sous-entend-il une déforestation (partielle ou pas) et une mise en culture du secteur à la fin de l'âge du Bronze ?

Une troisième datation radiocarbone permet de rattacher une des cinq structures de combustion (charbonnage ?) observée à la période romaine. Il s'agit de fosses de plan rectangulaire à angles arrondis de 0,8 m à 1,1 m de large sur 1,35 à 2,2 m (et plus) de long de côté comprenant un comblement limono-argileux brun et une inclusion importante de charbons

de bois. Les parois et le fond présentent, par endroit, une rubéfaction marquée. Ces aménagements sous-entendent, également, qu'au début de la période romaine, ces secteurs étaient boisés. Des structures identiques et contemporaines ont été observées dans les Ardennes, en Lorraine, en Bretagne...

Deux structures linéaires excavées au tracé en zigzag encore perceptibles dans le paysage pourraient

correspondre à des vestiges de la Grande Guerre, bien que non répertoriés sur les cartes des canevas de tir.

Enfin, un fossé parcellaire, des chemins liés à une ou des coupes forestières et trois creusements dont l'origine anthropique n'est pas formellement attestée complètent la liste des découvertes.

Nathalie ACHARD-COROMPT

SAINTE-MÉNEHOULD

La Grange au Bois

Contemporain

L'opération de diagnostic fait suite à une demande de permis d'aménager sur un terrain d'assiette de 12 353 m² cadastré BC n° 8,9,10 et 11. Près d'un quart de la superficie de la parcelle n'était pas accessible du fait de la présence de tas de branchages, d'arbres, de ruines, de tas de gravats et de plusieurs creusements. 11 tranchées de diagnostic d'une longueur comprise entre 10 et 58 m ont tout de même pu être implantées. Le taux de sondage atteint 8 % de la surface prescrite et 11,3 % de la surface accessible.

58 structures ont été découvertes. Les trous de poteaux représentent 45,4 % du corpus global, contre 20 % pour les fosses (tous types compris), 18,2 % pour les

bases de pilier et 12,7 % pour les fossés. À ces faits, il convient d'ajouter l'observation d'une fondation/solin en gaize (st 11.61) et d'un sol empierré (st 11.62).

Hormis deux fossés (st 06.29 et st 07.30) et un trou de poteau (st 11.63), toutes les structures observées ont livré du mobilier d'époque contemporaine (TCA, céramique, verre, ferraille et/ou plastique) et/ou des blocs de gaize semi équarris. La quasi-totalité des vestiges peut être rattachée à l'installation agricole d'époque contemporaine sise sur la parcelle, aménagée après 1866 et détruite en 2011.

Nathalie ACHARD-COROMPT

SARON-SUR-AUBE

Section YA n° 32

Un diagnostic a été prescrit suite à une demande de permis de construire sur une surface d'environ 32 000 m². Au total 53 tranchées ont été ouvertes sur 2 883 m². Cela représente un taux d'ouverture de 9 % de la surface prescrite.

Aucun fait archéologique n'a été observé, ni aucun mobilier. Quelques chablis sont présents, notamment dans la partie méridionale de l'emprise. Sous une

épaisseur de terre végétale de 20 à 40 cm, le substrat apparaît directement ou est recouvert, notamment dans le secteur bas (occidental et méridional) de l'emprise, par un horizon de limons brun clair plus ou moins épais, accumulés par les eaux météoriques qui lessivent les pentes voisines, comblant un fond de vallon sec. Dans quelques tranchées seulement, une faible interface entre le substrat et les colluvions peut être interprétée comme un lambeau de rendosol brun qui ne porte

aucun indice d'anthropisation. Plus on progresse vers le nord et l'est de l'emprise, c'est à dire vers la tête du vallon sec, moins l'épaisseur de recouvrement du substrat, terre végétale et colluvions comprises, est importante. L'horizon brun clair de colluvions est même souvent absent et l'on constate également les traces de pratiques agricoles entraînant l'arasement de potentielles traces d'occupation. On notera la présence, très localement, de blocs de grès naturels, parfois

légèrement ferrugineux, qui apparaissent isolés ou en petit filon, mêlés à la surface de la craie et provenant des éboulis de plateau, ainsi que de très rares petits silex.

Sylvain CANET

Gallo-romain

SILLERY 6 rue du Petit Sillery

La création d'un nouveau lotissement dans le jardin d'une ancienne propriété de Sillery a initié la réalisation de ce diagnostic sur la parcelle AB 102pp. L'emprise de ce projet, d'une superficie de 4 584 m², est apparue arborée et située au bord de la Vesle. Sept tranchées ont été réalisées afin de couvrir l'ensemble du terrain. Ces ouvertures ont permis d'investiguer une surface de 554 m², soit 13,5 % de la surface accessible (4 084 m²).

Neuf structures ont été découvertes dans la partie sud-est de l'emprise, à une profondeur d'apparition comprise entre 0,6 m et 1 m. Ces structures apparaissent toutes creusées dans le substrat sableux du terrain. Ce niveau s'apparente aux grèzes crayeuses impactées par la présence quasi-constante d'eau et mêlées à des alluvions grossières, probablement d'âge ante-Holocène.

Les vestiges découverts ont livré du matériel, céramique pour l'essentiel, attribuable à l'Antiquité allant du I^{er} au IV^e s.

Ces structures ébauchent la présence d'une occupation antique avec la présence d'une pièce à hypocauste ainsi que d'un probable bâtiment sur poteaux. Malheureusement, les contraintes du terrain (remontées d'eau, présence d'arbres et de réseaux) ont fortement limité la réalisation d'ouvertures complémentaires et n'ont pas permis d'affiner les observations de cette occupation.

Olivier BAILLIF

Mésolithique – Néolithique
Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain – Moyen Âge
Moderne – Contemporain

TINQUEUX Les Sintiniers

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 99 208 m² en amont d'un projet de lotissement. La surface a été sondée à l'aide de

108 tranchées, soit un total de 9 380 m², près de 10 % de l'emprise du projet. Il a permis la découverte d'occupations allant du Mésolithique au XX^e s.

Le secteur sud-ouest a révélé un rare mobilier lithique mésolithique et néolithique, ainsi qu'une fosse. Une occupation importante de la Protohistoire a été mise au jour en périphérie des secteurs denses en vestiges archéologiques antiques et médiévaux. Cette occupation est matérialisée par de nombreux trous de poteaux et fosses. Il semble très vraisemblable que les occupations antiques et médiévales recoupent et/ou soient aussi mêlées à ces vestiges d'époques plus anciennes.

La plus étendue et la mieux identifiée dans le cadre de ce diagnostic est une occupation attribuée à la période antique. Elle s'étend sur un périmètre assez vaste, sur un axe est-ouest continuant de part et d'autre de l'emprise. La densité de ces vestiges occupe une superficie d'au minimum 3,4 ha. De nombreuses fondations de murs, récupérées ou non, matérialisant plusieurs états d'un vaste établissement rural, ont été répertoriées. D'autres faits tels que des fosses plus ou moins imposantes (fonds de cabane et caves ?) et des trous de poteaux sont présents ainsi qu'un secteur funéraire (deux inhumations et une incinération). L'occupation antique semble débuter dès le Haut-Empire et durant l'Antiquité tardive, voire jusqu'au Moyen Âge. Les vestiges attestés de la période médiévale et plus spécifiquement du haut Moyen Âge ont surtout été mis en évidence grâce au peu de matériel céramique présent. L'étendue de

l'occupation médiévale est, elle, plus difficile à évaluer *a contrario* de l'occupation antique. Les observations réalisées lors du diagnostic nous invitent à envisager également une autre installation débutant, au minimum, au XV^e s. Les périodes moderne et contemporaine sont représentées, elles, par plusieurs voiries et des fosses (dépotiers ?).

La densité des vestiges antiques et médiévaux semble se raréfier considérablement au nord (absence de tranchée de récupération ou fondation, etc.) où d'autres vestiges apparaissent alors, pour certains de la Protohistoire. Un nombre important de faits restent, néanmoins, de datation indéterminée. Le secteur nord a aussi été particulièrement perturbé lors de la Grande Guerre. Des fondations d'abris allemands et des tranchées sont encore visibles.

Sophie BINDER

VAUDESINCOURT La Commelle

Contemporain

Dans le cadre d'un projet d'indivision parcellaire, la parcelle section ZI n° 50 pp a fait l'objet d'une prescription sur une surface de 4 585 m². 615 m² ont été sondés, soit 13 % de l'emprise. Dans les 11 tranchées réalisées durant le diagnostic, le substrat géologique de graveluche crayeuse apparaît directement sous la couverture végétale, épaisse de 0,2 m à 0,5 m.

Les tranchées réalisées au cours de l'opération de diagnostic n'ont pas mis en évidence de vestiges anthropiques anciens mais un boyau de communication attribuable à la Grande Guerre et de nombreux impacts d'obus.

Florie SPIÈS

VÉLYE La Baillotterie

Âge du Bronze – Âge du Fer
Haut Moyen Âge – Moderne

L'opération menée sur les parcelles cadastrales 534 et 537 de la section B (8 908 m² prescrits, mais seulement 7 320 m² disponibles) a été motivée par un projet de construction de hangar agricole. 13 tranchées ont été réalisées. Elles ont permis la découverte de 34 structures et 5 chablis. La surface couverte par les 13 tranchées réalisées est de 1 021,5 m², soit 11,5 % de la surface prescrite et 15,35 % de la surface piquetée. Le substrat constitué de grèzes crayeuses est atteint à une profondeur moyenne de 0,4 m.

13 trous de poteaux ont ainsi été mis au jour, dont huit forment deux bâtiments sur quatre poteaux porteurs. Celui situé dans la tranchée 11 a livré de la céramique associée à l'âge du Bronze final/Hallstatt. 12 fosses ont été également observées. Quatre d'entre elles ont livré de la céramique de datation similaire à celles du bâtiment de la tranchée 11. On y décèle, notamment, un corpus abondant dans la fosse 5.1, accompagné de fragments d'outil de mouture en roche basaltique de

l'Eifel (Allemagne). Sept fosses de plantation non datées ont également été découvertes dans la tranchée 1. Enfin, une structure de nature indéterminée forme une bande orientée nord-ouest/sud-est dans les tranchées 5 et 9. Elle a livré de la terre cuite architecturale de l'époque moderne.

Les vestiges mis au jour témoignent donc d'une occupation des lieux à l'âge du Bronze final/Hallstatt. Par ailleurs, le mobilier recueilli hors structure dans les colluvions de la tranchée 6 (céramique et lame de couteau du haut Moyen Âge), suggère la présence d'une occupation altomédiévale à proximité, sans qu'il soit possible d'en déterminer la nature ou l'emplacement exact. Enfin, aucun élément en lien direct avec les inhumations mal datées, fouillées en 1876 et 1946 à l'emplacement approximatif du présent diagnostic, n'a été observé.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

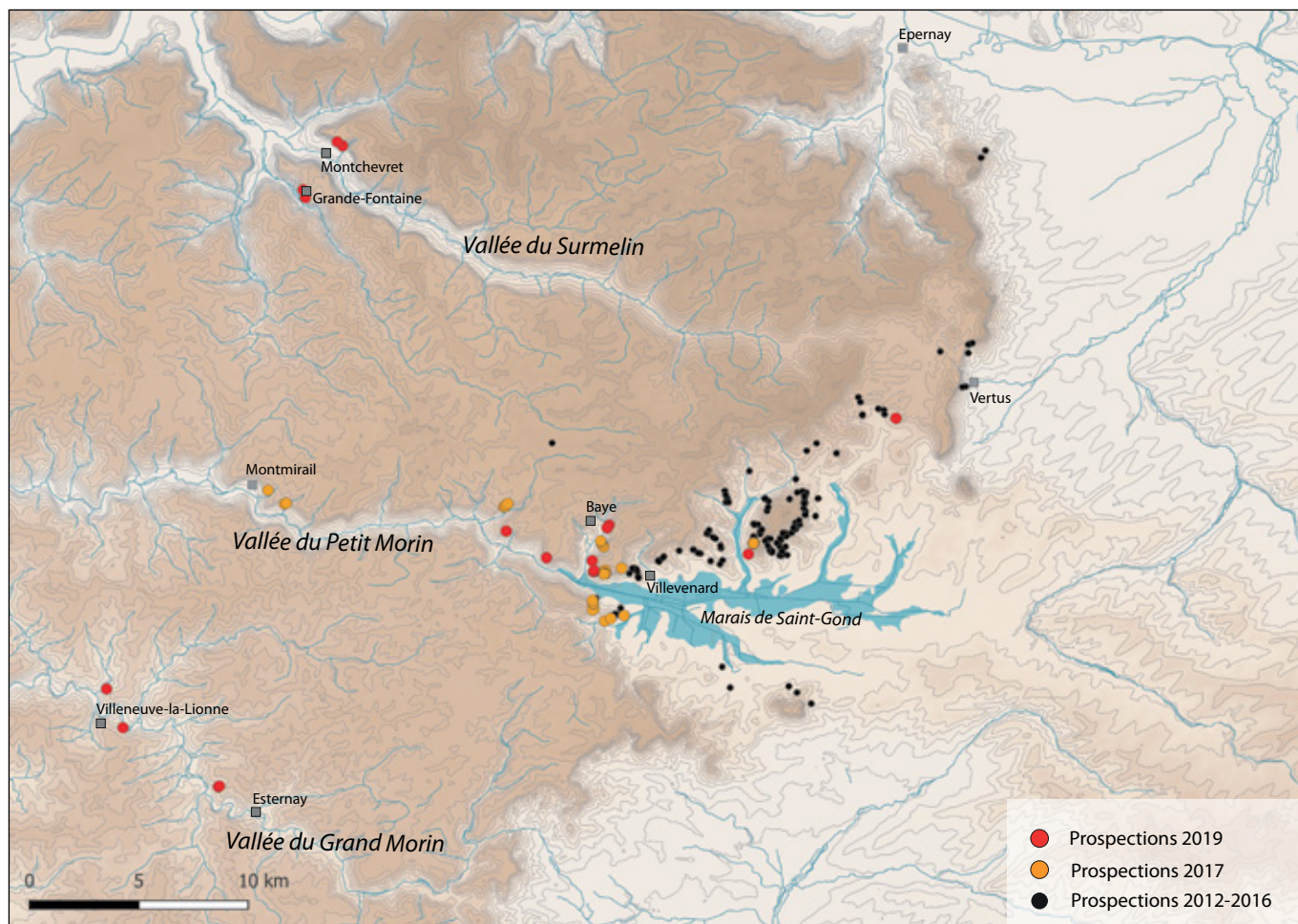
VERT-TOULON, VILLEVENARD La Crayère, la Pâturée-de-Voisie : prospections gîtologiques du silex du sud-ouest de la Marne

Néolithique

Le programme de prospections et de sondages concernant le Néolithique de la région des Marais de Saint-Gond s'inscrit dans le cadre d'une prospection thématique qui a été renouvelée en 2019. Il poursuit les précédentes prospections inventaire qui ont permis de répertorier plus de 300 sites et indices de sites néolithiques dans cette région (Martineau 2016).

En 2019, les recherches se sont focalisées sur trois thèmes : des sondages complémentaires sur la minière de silex de Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) *la Crayère*, des sondages sur la minière de Villevenard *la Pâturée de Voisy* et des prospections gîtologiques des ressources siliceuses.

À Vert-la-Gravelle *la Crayère*, quatre nouveaux sondages ont été mis en œuvre. Deux se sont avérés négatifs. Un des sondages (2019-4) a permis de mettre en évidence une nouvelle zone d'exploitation de la minière, à la limite orientale du site, à l'est de la cabane du XIX^e s. Cette partie du site a malheureusement été détruite en grande partie par la carrière de craie au XIX^e s. Un lambeau de sol et une niche d'extraction de silex sont conservés. Le sondage 2019-3 situé le long de la route d'accès, dans la partie sud du site, a permis de mettre en évidence au moins quatre nouveaux puits d'extraction de silex situés entre 204 et 208 m d'altitude. Ces données confirment des découvertes anciennes réalisées dans ce secteur. Il est probable que ces puits



VERT-TOULON, VILLEVENARD, *la Crayère*, *la Pâture-de-Voisy* :
prospections gîtologiques du silex du sud-ouest de la Marne
Carte de répartition des gisements de silex du Secondaire et du Tertiaire,
indiquant les différentes années de prospections gîtologiques
(DAO : M. IMBEAUX)

correspondent à l'exploitation du banc de silex situé à 201 m d'altitude.

La mine de Vert-la-Gravelle *la Crayère* combine plusieurs méthodes d'extraction (front de taille, puits, fosses), ce qui fait de ce site un cas très original qui enrichit notre connaissance des exploitations minières néolithiques de l'est de la France.

Le site de Villevenard *la Pâture de Voisy* a fait l'objet de sondages en octobre 2019. L'objectif était de vérifier la présence d'une mine de silex exploitant les niveaux géologiques du Tertiaire (Bartonien). Des dépressions d'une dizaine de mètres de diamètre avaient été repérées à la surface du sol. Les sondages ont, en fait, montré qu'elles correspondaient à des remblais contemporains qui ont détruit en partie les couches néolithiques liées à l'extraction du silex.

Un banc de silex quasi continu a été mis en évidence sous ces remblais. Il est constitué de très nombreuses dalles de silex mesurant parfois un mètre de côté. Le

potentiel exploitable est tout à fait considérable. La quantité, les dimensions, la qualité des dalles et leur relative accessibilité font de cet affleurement de silex bartonien un gisement tout à fait spectaculaire. Une coupe géologique de 8 m de puissance a été relevée en détail afin de situer précisément les bancs de silex dans la stratigraphie. Des études pétrographiques, paléontologiques et géochimiques sont en cours afin d'établir les phases et les cartes de diffusion de cette matière première.

L'extraction a été réalisée à ciel ouvert, à flanc de coteau. Dans le sondage réalisé, on observe qu'environ la moitié des dalles ont été extraites. De véritables fosses d'extraction ont été mises en évidence. Dans le secteur sondé, les couches archéologiques liées à ces exploitations ont été, en grande partie, détruites par les remblais contemporains. Des lambeaux de couches semblent conservés. L'étude du mobilier lithique et les datations radiocarbone des charbons permettront de préciser la période et les modes d'exploitation de cette mine de silex.



VERT-LA-GRAVELLE, *la Crayère*
Coupe A-B du puits d'extraction de silex de la structure ST31. Sondage 2019-3
(cliché : J-J. CHARPY)



VILLEVENARD, *la Pâtûre de Voisy*
Vue générale du banc de silex bartonien dégagé dans le sondage
(cliché : M. IMBEAUX)

Des milliers d'éclats de taille ont été retrouvés dans les déblais contemporains. Il s'agit principalement de grands éclats de dégrossissage des blocs, de quelques fragments de lames et des déchets de mise en forme des nucléus. Il faut noter la présence de deux nucléus à lames. Il s'agit d'une des rares minières exploitant le silex tertiaire pour laquelle on connait la production de lames en silex tertiaire. L'étude du mobilier lithique permettra de caractériser les méthodes de débitage mises en œuvre sur le site. Associée aux datations radiocarbones, cette caractérisation permettra de dater la période d'exploitation de ce gisement.

Un programme de prospections géologiques et de caractérisation des ressources siliceuses dans la région des Marais de Saint-Gond a été développé dès 2011, en même temps que les prospections archéologiques pédestres. Ces recherches ont permis d'inventorier et de cartographier plus de 120 points de collecte, dont une partie correspond à des affleurements de silex en place, soit dans la craie (Campanien du Secondaire), soit dans des roches calcaires (Bartonien du Tertiaire). Les silex de la craie se situent le long de la Côte d'Ile-de-France, tandis que les silex tertiaires sont localisés dans la partie occidentale de la région des Marais de Saint-Gond, notamment à partir de Villevenard et plus à l'ouest, dans la vallée du Petit Morin. Grâce à la diversité, l'abondance et la qualité de ces ressources,

les Marais de Saint-Gond constituent une des régions majeures pour l'exploitation du silex. L'étude pétrographique de ces ressources a permis de définir six sous-faciès appartenant au faciès Saint-Gond. Des analyses géochimiques en LA-ICP-MS complètent ces investigations afin de distinguer certains gisements entre eux ou d'identifier certaines pièces qui posent problème.

En 2019, les nouvelles prospections géologiques avaient pour objectif de détecter et d'échantillonner les affleurements de silex tertiaires dans les vallées qui incisent les plateaux du sud-ouest de la Marne. Nous avons ainsi prospecté la partie amont de la vallée du Grand Morin, la vallée du Surmelin et la vallée du Petit Morin entre Talus-Saint-Prix et Villevenard. De nombreuses dalles de grandes dimensions ont été identifiées dans la vallée du Surmelin sur la commune de Vallées en Champagne (Aisne), ainsi que dans la vallée du Petit Morin à Talus-Saint-Prix, ou encore à Villevenard *la Pâturage de Voisy*. L'identification des affleurements et leur échantillonnage ont permis de compléter la lithothèque du laboratoire ARTEHIS afin de documenter la variabilité du silex bartonien de la région.

Rémi MARTINEAU, Anthony DUMONTET
et Marie IMBEAUX

Âge du Fer – Haut Moyen Âge
Moderne – Contemporain

VERTUS Rue du Docteur Bonnet

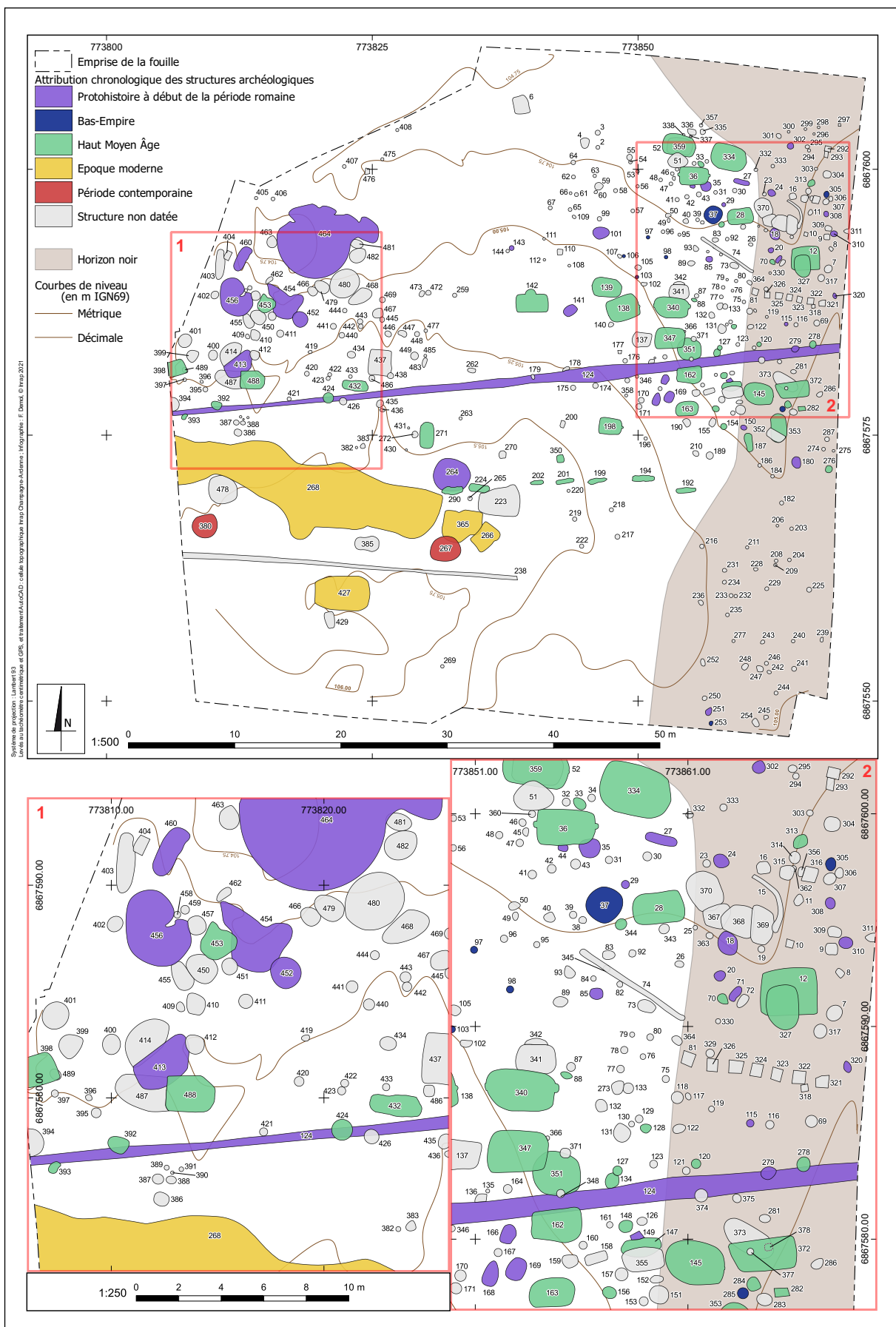
La fouille menée à Vertus, rue du Docteur Bonnet, a mis au jour des vestiges denses. Au sein des 3 583 m² décapés en deux phases, 414 structures anthropiques ont été observées. Leur état de conservation est variable : à l'ouest, elles semblent assez altérées par l'érosion, tandis qu'à l'est, elles sont préservées par un niveau de colluvionnement recouvrant les vestiges d'un paléosol antérieur à l'âge du Fer et dans lequel ces structures sont creusées.

Les vestiges témoignent de plusieurs phases d'occupation des lieux. La plus ancienne se rapporte à l'âge du Fer. Elle est matérialisée par huit fosses et cinq trous de poteaux qui ne forment pas d'ensemble cohérent et qui ont livré de la céramique associée au Hallstatt D voire D1. Pour neuf autres structures, une

attribution à cette phase est envisageable mais moins assurée.

Une seconde phase d'occupation est attestée pour La Tène C. Trois fosses, deux trous de poteaux et un silo sont les seuls vestiges identifiés pour cette période, dont il est impossible de définir l'organisation. Aucun élément n'atteste une continuité de l'occupation entre les phases hallstattienne et laténienne.

Trois structures (dont une fosse et un trou de poteau) ont livré du mobilier associé à la toute fin de l'âge du Fer (La Tène D1b-D2) et au tout début de l'époque romaine. Le corpus est trop restreint pour être interprété mais témoigne d'une présence anthropique à cette période, au sein de l'emprise ou à proximité immédiate.



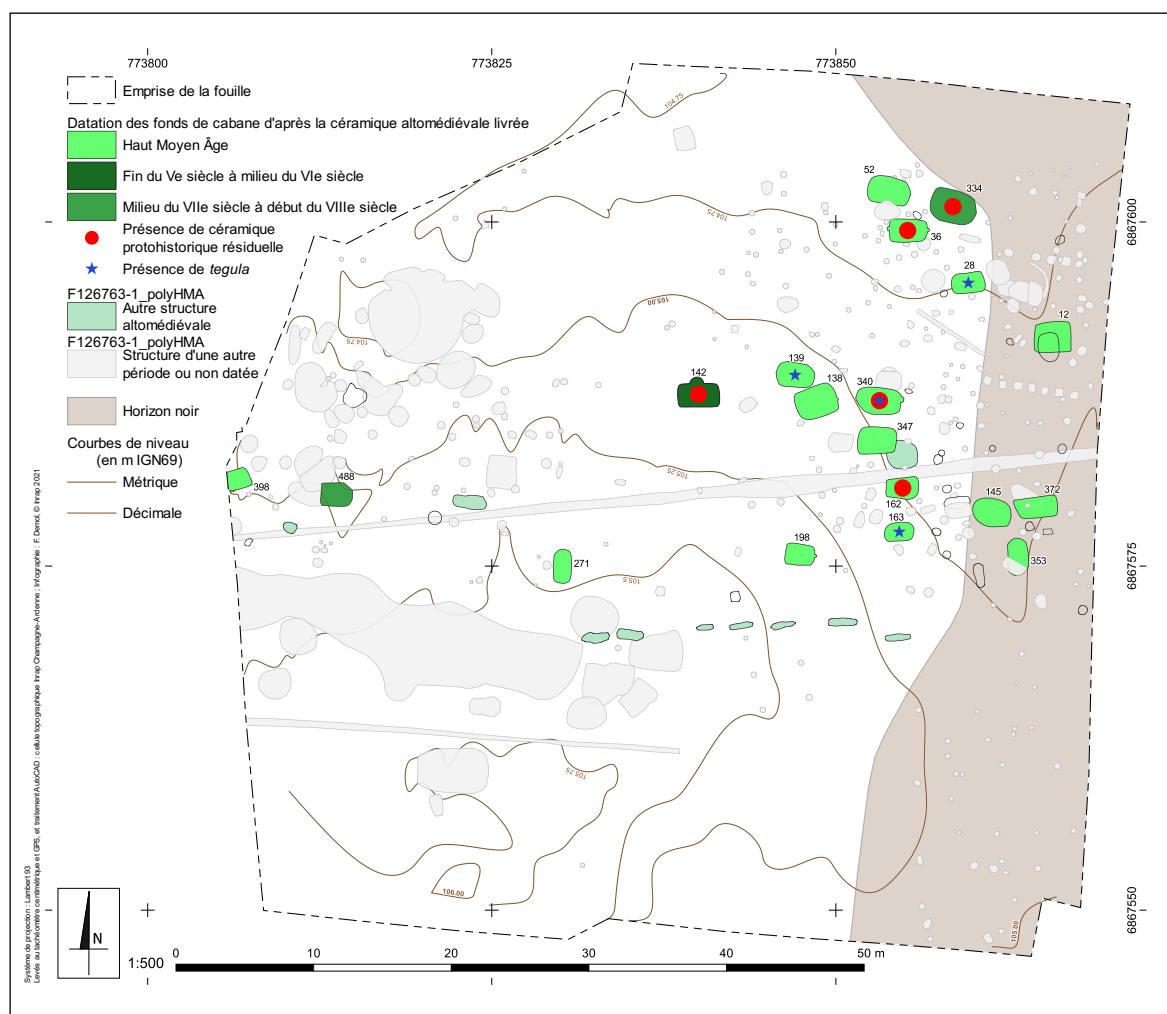
VERTUS, rue du Docteur Bonnet
Plan général de la fouille
(DAO : F. DEMOL, Inrap)

Après ces trois phases protohistoriques, entre lesquelles aucune continuité n'est observée, la fréquentation humaine de l'emprise est à nouveau documentée à partir du Bas-Empire. Cinq structures (quatre trous de poteaux et un silo) ont livré des tessons de cette période, sans que leur datation puisse être affinée, et trois autres structures sont associées à cette phase par rattachement à un bâtiment. L'un des trous de poteaux participe, en effet, au plan d'un grenier sur quatre poteaux qui, si cette datation reposant sur un unique tesson s'avérait exacte, serait le seul ensemble daté de la fouille. Le nombre de structures associées au Bas-Empire est trop faible pour traduire avec certitude une occupation structurée au sein de l'emprise. Rien ne prouve une contemporanéité des éléments recueillis mais ceux-ci constituent, néanmoins, la trace d'une fréquentation des lieux à cette période.

L'occupation altomédiévale commence à la fin du V^e s.-milieu du VI^e s., d'après la céramique. La chronologie exacte de l'occupation du haut Moyen Âge est mal connue. En effet, aux six structures datées de la fin du

V^e s.-milieu du VI^e s. s'ajoutent 13 éléments associés au milieu du VII^e s.-début du VIII^e s., et 33 structures attribuées au haut Moyen Âge au sens large. Une continuité de l'occupation entre les deux phases, qui n'aurait pas laissé de mobilier datant, est envisageable mais de manière hypothétique. Les vestiges d'habitat sont constitués de fonds de cabane, de fosses, de trous de poteaux, d'un silo et d'un puits. Ils se concentrent dans une large moitié nord de l'emprise, et correspondent à la périphérie du site. Ils sont répartis en deux pôles est et ouest. Cette répartition spatiale ne peut être corrélée à la chronologie ou à la fonction des structures. La nature exacte de l'occupation reste mal connue car aucun élément matériel caractéristique d'une activité particulière n'a été recueilli. Les 19 fonds de cabane sont interprétés comme des annexes domestiques ou artisanales dont la fonction précise est inconnue.

Un troisième pôle spatial de structures altomédiévales est composé de sept sépultures formant un alignement orienté est-ouest qui marque la limite sud de l'occupation. Cette disposition en bordure d'un habitat



VERTUS, rue du Docteur Bonnet
Datation des fonds de cabane d'après la céramique médiévale
(DAO : F. DEMOL, Inrap)

est bien documentée pour la région. Une huitième sépulture, isolée, est située dans la partie ouest. On recense cinq adultes (trois femmes, un homme et un homme probable), deux grands adolescents et un enfant dont les conditions de vie semblent avoir été assez bonnes. Trois d'entre elles ont fait l'objet de datations radiocarbones qui ont fourni des dates comprises entre la fin du VIII^e s. et le tout début du XI^e s. Ces dates postérieures aux éléments matériels altomédiévaux les plus tardifs et la situation des sépultures par rapport aux autres structures posent la question, non résolue, d'une perdurance de l'habitat à cette période.

L'occupation du haut Moyen Âge est abandonnée, à l'échelle de l'emprise, au plus tard au début du XI^e s. C'est après cette date qu'il faut situer le phénomène d'érosion/sédimentation qui a oblitéré les structures de la partie ouest de l'emprise et recouvert celles de la partie est. Ce processus est susceptible d'avoir déplacé du mobilier, ce qui explique l'hétérogénéité de certains corpus au sein des vestiges et l'incertitude de certaines datations.

La fréquentation des lieux reprend, semble-t-il, à l'époque moderne. Quatre structures ont livré de la céramique du milieu du XVII^e s./début du XVIII^e s. Il s'agit de fosses détritiques qui ont aussi pu avoir comme fonction première l'extraction de sédiment.

Après cette présence moderne probablement très sporadique et opportuniste, les vestiges les plus récents sont deux fosses contemporaines dont l'une peut être datée plus précisément du milieu du XIX^e s. jusqu'au début du XX^e s.

Une grande partie des structures mises au jour n'ont pu recevoir d'attribution chronologique (315 sur 414, soit 76 % du corpus), limitant ainsi la vision qui nous est parvenue des phases fines identifiées. On recense de nombreux trous de poteaux parmi lesquels les plans de trois greniers surélevés se distinguent, des fosses, des silos, une rangée de sept fosses de plantation, un fossé et deux structures indéterminées.

Les données recueillies permettent de documenter des périodes encore mal connues de l'histoire de Vertus. Cette première fouille préventive sur le territoire de la commune a ainsi livré les premiers vestiges d'habitat de l'âge du Fer pour le secteur proche, tandis que les sépultures altomédiévales viennent enrichir un corpus encore maigre. Par ailleurs, les données alimentent le Projet d'Action Scientifique mené sur l'habitat altomédiéval de la région sous la direction de A. Rémy et M.-C. Truc (Inrap). Les fonds de cabane confortent notamment la chronotypologie établie pour ce type de structures.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

VERTUS, BLANCS-COTEAUX La Maison, la Pâturage

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer – Moderne
Contemporain

Cette intervention archéologique a permis de sonder 9,2 % (1 837 m²) de la surface de ce diagnostic (19 880 m²) initié par l'aménagement d'une ZAC.

Les tranchées ont été implantées en fonction des dénivelés observables en surface du terrain sondé : une dépression subcirculaire au nord et un ancien paléovallon dans sa partie méridionale. Ont été mis au jour des indices pouvant être attribués à la fin de l'âge du Bronze et au premier âge du Fer (Bronze final et Hallstatt) sur la base de la pâte de 17 fragments céramiques recueillis (étude : A. Monnier) dans deux zones particulièrement basses dans la partie septentrionale du diagnostic, révélant, chacune, un sédiment ayant subi le feu. Par ailleurs, ils concernent une vaste poche d'un ancien sol sur le haut du versant de la dépression septentrionale. Cette poche a livré

également neuf éclats de silex parmi lesquels on dénombre un éclat de hache polie néolithique (étude : F. Langry-François).

Quatre trous de poteaux avec un comblement proche de celui de ces zones basses ont été détectés au sud de ces dernières. Dans la partie septentrionale du diagnostic, la tranchée 4 a révélé un trou de poteau arasé, une structure oblongue peu profonde et au moins une fosse de plantation moderne. Traversant le haut du versant surplombant le paléovallon, des structures linéaires, incluant des ornières, sont les témoins arasés d'un ancien chemin, potentiellement, « le chemin de la Cense Bizet à Bergères » du plan cadastral de 1830.

Geert VERBRUGGHE

VILLEVENARD Les Hauts de Congy

Néolithique – Âge du Bronze
Gallo-romain – Moyen Âge

Mis en évidence lors d'une évaluation réalisée en 2017, l'habitat de Villevenard *les Hauts de Congy* a fait l'objet d'une première campagne de fouille en 2018, sur 1 500 m². En 2019, 3 000 m² supplémentaires ont été décapés, constituant une surface totale de 4 500 m² (Martineau *et al.* 2019). La totalité de la partie décapée s'est avérée positive. Près de 1 300 structures, principalement néolithiques, ont été relevées sur plan. Outre l'habitat néolithique, le site a livré des fosses du Bronze final III, mais aussi des structures gallo-romaines et médiévales.

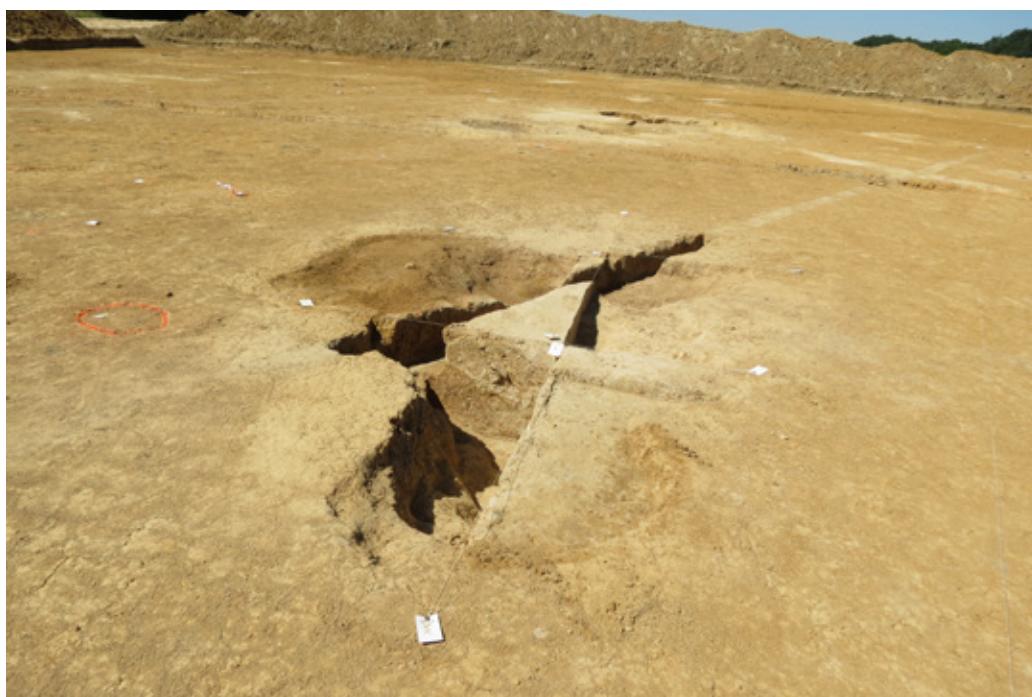
Dans la partie est de la zone décapée, cinq bâtiments du Blicquy Villeneuve-Saint-Germain ont été mis en évidence. Les bâtiments sont trapézoïdaux, orientés est-ouest, et mesurent une trentaine de mètres de long (Martineau *et al.* 2020). Deux orientations légèrement différentes incitent à penser que le site comporte au moins deux phases chronologiques. Ces différences, associées à quelques recoupements entre des trous de poteaux et certaines fosses latérales de construction, montrent que le village a connu plusieurs phases de construction. La mise en évidence de plans d'habitations de la culture de Blicquy Villeneuve-Saint-

Germain constitue une avancée importante pour la connaissance de l'habitat de cette région.

12 portions de fosses latérales attenantes à ces maisons ont été fouillées, ainsi qu'une partie des trous de poteaux des tierces. Les fosses latérales ont été fouillées manuellement, par carrés, permettant le relevé de nombreuses coupes.

Plusieurs fosses comportent des zones de rejets de foyers caractérisés par des concentrations de cendres et de charbons de bois. Ces grandes fosses ont livré des dizaines de milliers de silex taillés, des milliers de tessons de poteries, de la terre cuite provenant sans doute des murs en torchis, du matériel de mouture ou de broyage et des bracelets en roches métamorphiques. Les charbons de bois sont très nombreux. En revanche, les ossements ne sont pas conservés.

Dans son ensemble, le corpus céramique correspond à la culture de Blicquy Villeneuve-Saint-Germain, ce qui est cohérent avec la morphologie des maisons. On note également quelques tessons caractéristiques du Rubané. Cette situation nécessite d'approfondir les



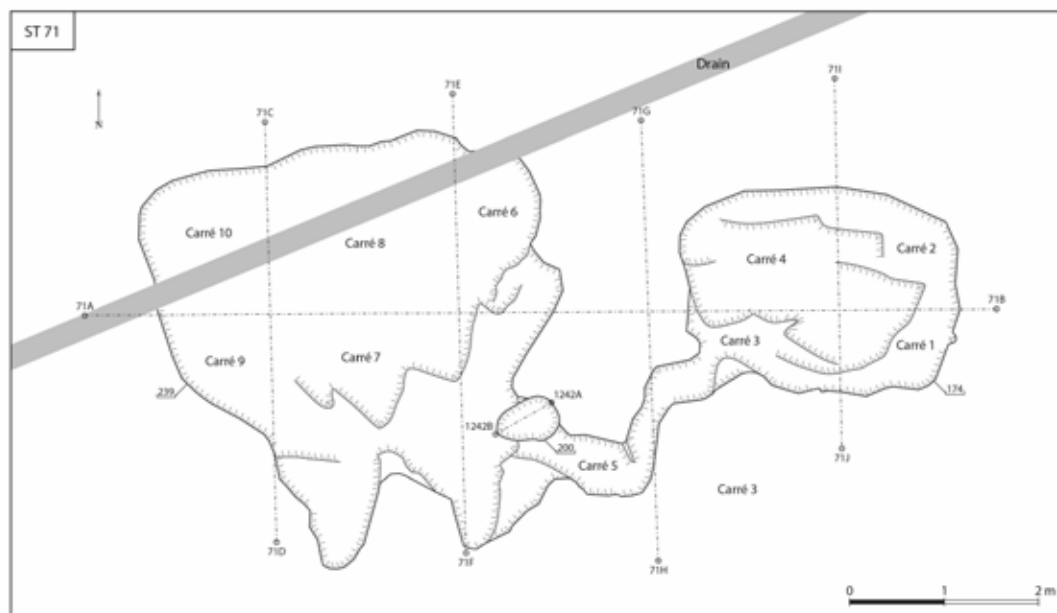
VILLEVENARD, *les Hauts de Congy*
Vue générale de la fosse latérale ST67
(cliché : J-J. CHARPY)

études de mobilier et leur position stratigraphique afin de mieux cerner la complexité de cette situation. Les études de mobilier et des datations radiocarbone sont en cours afin de préciser les phases d'occupation du site.

profondes, indiquant une plus forte érosion. Lors de la prochaine campagne, le décapage se poursuivra vers l'est afin de compléter le plan de la partie orientale des bâtiments mis en évidence mais aussi pour rechercher s'il existe de nouvelles maisons.

Dans la partie ouest du site mise au jour en 2019, les structures sont de surface plus réduite et sont moins

Rémi MARTINEAU et Anthony DUMONTET



VILLEVENARD, *les Hauts de Congy*
Plan de la fosse latérale st 71
(DAO : A. DUMONTET)

VITRY-LE-FRANÇOIS 23 rue de la Jouette

Contemporain

Cette intervention archéologique initiée par un projet immobilier a permis de sonder 7,7 % (234 m²) de la surface prescrite du projet (3 055 m²). Les tranchées réalisées ont révélé des niveaux limoneux préservés sous d'anciens niveaux de circulation le long du côté oriental du projet. Ces niveaux limoneux démontrent que le terrain sondé est relativement préservé de

phénomènes d'arasement et/ou de destruction par la présence et/ou la démolition d'un bâtiment contemporain au centre de la parcelle. Néanmoins, aucun indice archéologique antérieur à ce dernier n'a été mis au jour.

Geert VERBRUGGHE

WARMERIVILLE

Le Chemin des Canons, phase 1

Âge du Bronze – Âge du Fer
Gallo-romain – Contemporain

Suite à une demande de permis de construire pour la création d'une unité de méthanisation, une intervention de diagnostic a été réalisée section et parcelle ZD n° 15pp. Le projet est situé à l'est de la commune, le long de l'ancienne voie de chemin de fer de Warmeriville à Pontfaverger. L'emprise de ce projet s'étend sur 23 715 m² d'une parcelle agricole. À l'intérieur de l'emprise de 23 715 m², seuls 18 743 m² étaient accessibles (piquetage aménageur). Dans cette emprise réduite, 28 tranchées ont été effectuées. Elles couvrent une surface de 2 096 m², soit 11,2 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,35 m et 1,4 m. Le recouvrement est constitué de limon argileux brun reposant sur le substrat de graveluche.

Le site a révélé beaucoup de vestiges anciens. On dénombre 74 faits mis au jour lors de ce diagnostic dans les 28 tranchées. 71 sont attribuables à la Protohistoire (dont 2 sections numérotées du chenal, 33 fosses, 11 fosses polylobées, 17 trous de poteaux, 6 segments de fossé et 2 structures douteuses), deux sections de fossé lié à une probable voie ferrée de la Grande Guerre et un fait annulé.

Hormis la tranchée 14, vierge de vestiges, l'ensemble du diagnostic est positif et assez dense en vestiges archéologiques. D'ailleurs, l'ensemble des structures a livré environ 12,5 kg de céramique, ce qui est

conséquent pour un site protohistorique. Celui-ci serait daté du Bronze final à La Tène A, avec une précision du Hallstatt D2/D3-La Tène AI pour certaines formes de vases et un fer de lance découvert dans la tranchée 1.

Les vestiges mis au jour, lors de ce diagnostic, sont caractéristiques des sites d'habitats de la transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. On retrouve un fossé palissadé, des fosses d'extractions de matériaux, des fosses dont leurs usages ne sont pas connus, des trous de poteaux (Desbrosse 2006, Stocker 2017 et Duchêne 2017) et ce qui est certainement moins fréquent sur ce versant sud de la vallée de la Suippe, un ou des niveaux de sols associés à l'habitat recouvrant un ancien chenal de la Suippe.

Malgré une grande homogénéité du mobilier, on signalera pour le mobilier plus ancien : un os d'auroch dans la fosse polylobée n° 1 dans la tranchée 15, et un tranchant de hache polie dans le comblement du chenal dans la tranchée 7. Quant au mobilier plus récent, il s'agit de 3 tessons de céramique gallo-romaine, mis au jour dans les tranchées 9 et 17 ainsi que dans le comblement supérieur de la fosse 2 dans la tranchée 5.

Bruno DUCHÊNE

